XAVIER DE MONTÉPIN

MADAME DE TRÈVES

TOME SECOND

TROISIÈME ÉDITION

MERCANTILE LIBRARY
OF NEW YORK

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1882

Tous droits réservés

MADAME DE TRÈVES

MERCANTILE LIBRARY
OF NEW YORK.

XXXVI

M. de Trèvès prit son agenda dans sa poche, l'ouvrit, en tira la feuille de papier sur laquelle il avait tracé quelques lignes avant de sortir, et la présenta à Lucien en lui disant :

— Non, ce ne serait pas un assassinat... — J'ai tout prévu... — Lisez, et gardez cet écrit...

Le jeune docteur déplia la feuille d'une main tremblante, y jeta les yeux et devint très pâle.

Dans le kiosque, Georges de Nerville s'était soulevé, et se penchait à la fenêtre pour tâcher de voir.

— Qu'est-ce que ce papier ? — se demandait-il.

— Non ! non ! je n'accepterai jamais cela ! — s'écria M. d'Harblay en repliant la feuille.

Max répliqua froidement :

— Vous en êtes le maître, mais je vous préviens que ma résolution est bien prise... irrévocablement

prise !... — Si vous n'acceptez pas, je vais regagner ma chambre et me faire sauter la cervelle, je vous en donne ma parole d'honneur...

Lucien devint de plus en plus pâle.

— En de telles conditions, — dit-il, — un refus est impossible... — Je cède donc, contraint et forcé... — Je cède à la violence morale, mais je proteste...

— Peu m'importe que vous protestiez, cher docteur, pourvu que vous cédiez... — Vous ne vous séparerez point de cette déclaration ?

— Je vous le promets.

— Vous la garderez sans cesse dans votre portefeuille ?...

— Sans cesse...

— Et, si la catastrophe prévue devenait imminente, vous agiriez ?

— Je puis sans crainte en prendre l'engagement, puisque la catastrophe est inadmissible.

Le pli profond creusé sur le front de Max s'effaça. Un rayon de joie brilla dans ses yeux.

— Cher docteur, — dit-il en prenant le bras de Lucien d'Harblay, — vous venez de me donner une existence nouvelle. — Regagnons le chalet et faites votre pansement...

Puis il l'entraîna.

Georges de Nerville les regarda s'éloigner.

— Quel est donc, — murmurait-il, — quel est donc ce papier qu'on doit garder si précieusement?... — Il faudra bien que je le sache !

Aussitôt dans la chambre à coucher de M. de Trèves, Lucien défit les bandes qui enveloppaient le bras du blessé et mit à nu la plaie fermée plus qu'aux trois quarts.

— Il me semble que cela va bien, docteur?... — fit Max d'un ton interrogatif.

— Sans doute, mais il suffirait de deux ou trois nuits d'insomnie comme la dernière pour échauffer le sang et retarder la cicatrisation complète... — Je suis aujourd'hui moins satisfait qu'hier et je vais vous mettre au régime : — Diète sévère jusqu'à demain... — Vous prendrez seulement un bouillon léger ce soir... — Buvez une cuillerée de potion, couchez-vous et dormez... vous en avez besoin... — Je reviendrai vers trois heures et j'espère vous trouver sans fièvre...

— Tout cela est bien ennuyeux mais, puisque vous le jugez indispensable, j'obéis...

Lucien termina son pansement, fit avaler à Max une cuillerée de potion et ne le quitta qu'après l'avoir très confortablement installé sur ses oreillers.

Dans l'escalier, il se trouva face à face avec la douairière et la jeune baronne.

— Bonjour, cher docteur... — dit madame Germaine de Trèves en ébauchant son plus gracieux sourire. — Nous allons voir mon fils.

M. d'Harblay, après avoir salué respectueusement les deux femmes, répliqua :

— Permettez-moi de vous prier de n'en rien faire ce matin.

La douairière changea de visage.

Léonide regarda Lucien avec une surprise manifeste.

— Serait-il plus malade?... — balbutia la vieille dame.

— Un peu de fièvre résultant d'une émotion intempestive, voilà tout...

— Rien de grave ? — demanda Léonide.

— Non ! grâce au Ciel... — M. le baron repose, et ce soir la fièvre aura disparu...

— Ne déjeunera-t-il pas?...

Lucien secoua la tête.

— Ni déjeuner, ni dîner... — fit-il. — J'ai prescrit la diète.

— Mon fils restera-t-il couché tout le jour? — reprit la baronne.

— Non, madame... — Je dois revenir vers trois heures... — Je l'engagerai à se lever et je lui conseillerai un peu d'exercice...

— Trois heures ; — répéta Léonide, — l'heure à laquelle vous savez que je compte sur vous...

— Oui, madame...

— Merci, docteur.

Lucien salua de nouveau les deux femmes et quitta le chalet.

— Vous comptez sur M. d'Harblay à trois heures?... — demanda la douairière à sa belle-fille.

— Oui, ma mère... — Je désire qu'il soit témoin d'une surprise que je ménage à Max.

— Une surprise ?

— Qui le satisfera, j'espère... et vous aussi, ma mère...

— Ne puis-je savoir?

— Oh ! impossible !... Si vous saviez, ce ne serait plus une surprise... — dit Léonide en souriant.

En ce moment M. de Nerville vint rejoindre sa cousine et sa tante.

L'heure du déjeuner sonnait.

— Est-ce que Max ne descendra pas ce matin ?... — demanda Georges.

— Non, mon neveu... — répondit madame Germaine.

— Pourquoi donc?

— Il est un peu fatigué et le docteur lui conseille le repos.

— Mais, — dit vivement Léonide, — il doit se lever à trois heures, et votre présence, mon cher cousin, me sera nécessaire à ce moment... — Ne sortez donc pas, je vous en prie...

— Je vous le promets...

Georges remarqua le visage animé de la jeune baronne.

— Vous me semblez gaie ce matin, cousine... — reprit-il. — Permettez-moi de vous en féliciter...

— J'espère à l'avenir être toujours ainsi... — répliqua madame de Trèves.

Quand, après le déjeuner, Léonide fut remontée chez elle, la douairière dit à son neveu :

— Qu'a-t-elle donc?

— Je l'ignore absolument.

— Quelle peut-être cette surprise dont elle parle ?

— Je ne m'en doute pas... — Nous verrons à trois heures...

Dans l'antichambre de son appartement la jeune femme trouva Jacques Hâbert.

Le muet l'attendait.

— Que me veux-tu? — lui demanda-t-elle.

Jacques présenta son ardoise sur laquelle il avait écrit quelques mots.

— Tu désires la permission d'aller à Morfontaine... — dit Léonide après avoir lu. — La sœur de ma pauvre nourrice est malade...

Le muet fit un signe affirmatif et tira de sa poche une lettre qu'il présenta toute ouverte à madame de Trèves.

Celle-ci la parcourut du regard et reprit :

— Peut-être est-ce sans gravité... — Ton beau-frère ne s'explique pas... Je te donne toute liberté, mon ami... Prends la petite jument et la carriole du jardinier, tu iras plus vite... — Tu remettras ceci de ma part aux enfants de Madeleine en leur disant que je ne les oublie pas...

Et Léonide tendit dix louis au muet qui les prit en baisant la main de la jeune femme.

Il se rendit ensuite aux écuries et se mit en devoir d'atteler la petite jument à la carriole du jardinier.

Ce dernier lui demanda :

— Passerez-vous par la forêt?

Un geste répondit :

— Oui.

— Alors, prenez la clef des poteaux. — Je vais vous la chercher.

Le jardinier s'éloigna et revint au bout d'une minute apportant une grosse clef, indispensable pour ouvrir les barrières qui ferment certaines avenues.

Jacques Hâbert remercia d'un signe de tête et partit pour Morfontaine.

Retournons au chalet.

Il était trois heures moins un quart.

Léonide quitta son appartement, descendit dans le parc et s'assit sur un banc rustique.

De l'endroit où elle se trouvait placée, elle apercevait la grille et, au delà de cette grille, la route, la forêt, puis, à l'horizon, le viaduc du chemin de fer dominant les étangs de Commelle.

Elle attendit.

La baronne Germaine et Georges de Nerville attendaient de leur côté, très intrigués et très impatients.

A trois heures moins cinq minutes Lucien d'Harblay parut à la grille et entra.

Léonide fit quelques pas au-devant de lui.

— Vous le voyez, madame, — lui dit-il avec émotion, — je vous ai obéi...

— Je vous en remercie, docteur... — répliqua la jeune femme d'une voix tremblante. — Vous montez chez M. de Trèves...

— Oui, madame.

— Aurez-vous la bonté de vous rendre avec lui au salon, quand je le ferai demander ?

— Nous ne vous ferons point attendre...

Lucien trouva Max parfaitement remis, calme, souriant, sans fièvre, et se disposant à faire sa toilette avec l'aide de son valet de chambre.

Léonide avait repris sa place sur le banc rustique.

Au moment où sonnaient trois heures, une voiture s'arrêta devant la grille et le notaire Emile Auguy mit pied à terre.

Madame de Trèves alla rapidement à sa rencontre.

— Exact, mon vieil ami ! — s'écria-t-elle en lui tendant la main.

— Comme un notaire... — répondit-il en riant.

— Tout est prêt?

— Tout.

— Venez...

Et passant son bras sous le bras de M. Auguy, elle lui fit traverser la cour et gravir les marches du perron.

En entendant le bruit d'une voiture, la douairière s'était rapprochée d'une fenêtre.

Elle vit le notaire, le reconnut et fronça le sourcil.

— Que vient faire ici ce personnage? — se demanda-t-elle. — C'est grâce à lui que l'odieux entêtement de madame Desfontaines a triomphé lors du contrat de mariage de sa fille! — Cet oiseau de mauvais présage a-t-il donc un rôle dans la surprise que Léonide nous promet?...

Après ce court monologue la vieille dame s'installa dans un fauteuil et prit un journal pour se donner une contenance.

Presqu'en même temps, la jeune baronne franchit le seuil avec M. Auguy.

Celui s'approcha de madame Germaine et, en échange de son salut profond, ne reçut qu'un mouvement de tête sec, sommaire, à peine poli, qu'accompagnait un regard chargé de dédain et de rancune.

Il ne parut du reste en prendre aucun souci.

Léonide frappa sur un timbre et dit au domestique qui se présenta :

— Allez prévenir M. le baron que je le prie de vouloir bien venir me rejoindre. — Vous avertirez ensuite M. de Nerville que je l'attends ici.

— Oui, madame.

Max achevait sa toilette au moment où le valet de chambre s'acquitta de sa mission.

— Léonide me demande... — dit-il joyeusement à M. d'Harblay. — C'est d'un heureux augure pour un mari qui devient amoureux de sa femme... — Descendons vite...

Deux minutes plus tard il entrait au salon avec le docteur, en même temps que Georges de Nerville, un peu plus pâle que de coutume, qui salua M. Auguy comme s'il le connaissait à peine et ne l'avait pas visité la veille.

A la vue du notaire, Max tressaillit de tout son corps.

Une pensée absurde, mais qui n'en était pas moins terrible, lui traversait l'esprit.

Il se souvenait de ce qu'il avait entendu la nuit précédente ; il se demanda si le notaire n'arrivait point au chalet comme fondé de pouvoirs, comme représentant de Léonide ; le mot de *séparation* vint à ses lèvres

blêmes ; une sensation de froid mortel envahit tout son être.

Cette première impression, si douloureuse et si peu fondée, ne dura d'ailleurs qu'un instant.

La jeune baronne de Trèves vint à lui, lui prit les deux mains et lui dit en souriant :

— Le docteur nous a fermé votre porte ce matin, mon ami... — Je suis heureuse de voir que vous allez complètement bien... — Asseyez-vous là, près de moi, je vous en prie... — Nous avons à causer, non pas longuement ce qui vous fatiguerait, mais sérieusement.

XXXVII

M. de Trèves prit le fauteuil que lui présentait sa femme et se contenta de jeter un coup d'œil autour de lui.

— Asseyez-vous, docteur, — ajouta Léonide en s'adressant à Lucien. — Vous êtes l'ami de la maison, et à ce titre je désire que vous assistiez à ce qui va se passer ici...

Le jeune médecin s'inclina silencieusement et s'assit.

— Mon cher Max, — dit madame de Trèves après un instant de silence, — vous avez compris déjà que cette réunion préparée par moi secrètement a un but sérieux, et quand vous connaîtrez ce but vous me pardonnerez, j'espère, d'avoir agi sans vous consulter...

— Vous êtes pardonnée d'avance... — répliqua le baron souriant, car ces paroles, et surtout l'accent de sa femme, dissipaient ses premières appréhensions.

Léonide reprit :

— Depuis le fatal accident qui aurait pu vous coûter la vie si la providentielle intervention de notre ami le

docteur Lucien d'Harblay ne vous avait sauvé, j'ai songé à beaucoup de choses graves, intéressant au plus haut point deux personnes qui vous touchent de près, votre mère et votre cousin...

— Moi ! — s'écria la douairière avec une expression de profonde surprise.

— Moi ! — répéta Georges du même ton.

— Sans doute... — poursuivit madame de Trèves .— Admettons un instant que l'existence de Max eût été brisée par la mort...

— Léonide... Léonide... — interrompit la vieille dame.

— Laissez-moi continuer, ma mère... — Max est guéri... Le docteur m'a répondu de sa vie, et j'ai en M. d'Harblay une confiance illimitée... je puis donc parler librement sans éveiller de mauvais souvenirs... — Admettons que j'aie eu la douleur de porter le deuil de mon mari, madame la baronne de Trèves aurait pu se trouver réduite à la pension dérisoire que lui assure mon contrat de mariage...

— Je ne me suis jamais plainte de cela, ma fille... — s'écria madame Germaine en devenant pourpre.

— Je le sais, ma mère, — répondit Léonide avec une conviction apparente que démentait un involontaire froncement des sourcils, — mais moi j'y ai pensé souvent, non seulement pour vous, mais encore pour mon cher cousin de Nerville...

Georges devint très rouge.

Il allait parler.

La jeune femme ne lui en laissa pas le temps.

— J'ai résolu, — reprit-elle avec vivacité, — j'ai résolu de réparer une faute inconsciente de ma mère qu'aveuglait sa trop grande tendresse pour moi... — J'ai résolu de vous prouver, à vous ma seule famille aujourd'hui, que l'intérêt n'est rien pour moi et que le devoir est tout... — Mon vieil ami, M. Auguy, voudra bien se charger d'exprimer, mieux que je ne pourrais le faire, le reste de ma pensée...

Le notaire prit la parole.

— Vous savez, monsieur de Trèves, dit-il, — que madame veuve Desfontaines a fait insérer dans le contrat de mariage de sa fille une clause qui permet à madame la baronne de disposer sans votre autorisation, de toutes les sommes qui lui arriveront par voie d'héritage.

— Je sais cela, monsieur, — répliqua Max.

— Or, madame de Trèves a recueilli, à la mort de sa mère, une somme restée entre mes mains et qui, grâce à l'accumulation des intérêts, atteint presque maintenant le chiffre d'un million... — A partir d'aujourd'hui, par la volonté de madame de Trèves, cette somme est divisée en deux parts, l'une affectée par acte authentique à servir une rente viagère de trente mille francs à madame la baronne, votre mère...

— A moi ! ! — balbutia la vieille dame avec une stupeur parfaitement sincère cette fois et qui allait jusqu'à l'affolement. — Mais je n'avais rien demandé, moi ! ! — Oh! ma fille... ma fille... mon cœur à vous tout entier... à vous toute ma reconnaissance...

Et de ses bras tremblants elle entourait Léonide.

— Laissez achever M. Auguy, ma mère, je vous en prie, — fit celle-ci.

Le notaire continua en expliquant que l'autre part servirait à constituer une rente viagère de seize mille francs à M. de Nerville.

— Vous êtes un grand cœur, chère cousine ! !. — dit Georges en prenant la main de Léonide et en la portant à ses lèvres. — J'accepte...

Max avait les yeux pleins de larmes.

— Chère Léonide, — s'écria-t-il à son tour, — vous êtes la meilleure des femmes ? — Je ne me pardonnerai jamais de vous avoir si longtemps méconnue ! — J'étais aveugle et j'étais insensé... Mais la folie se dissipe aujourd'hui... Le voile tombe de mes yeux... Je vous vois telle que vous êtes... je vous apprécie... je vous admire... je vous adore...

Lucien d'Harblay frissonna de la tête aux pieds.

— Comme il va l'aimer !... — se dit-il. — Mes conseils ont porté leurs fruits... — Il ne me reste plus qu'à souffrir en silence... — J'ai fait mon devoir d'honnête homme.

M. de Trèves s'était levé.

Il voulut prendre sa femme dans ses bras et la presser contre son cœur.

Elle le repoussa doucement.

— M. Auguy n'a pas terminé, — fit-elle d'un ton froid.

Tout bas elle pensait :

— Oh ! puissance de l'argent !... — Max m'aime à

présent, ou du moins croit m'aimer ! — Trop tard !... — Moi, je ne l'aime plus...

Max éprouva une sensation pénible et, le cœur serré, retourna s'asseoir.

— Voici les deux actes, — reprit le notaire, — et voici le premier semestre, payable d'avance, dont madame la baronne Germaine et M. de Nerville voudront bien me donner reçu.

— Chère... chère fille... — dit la douairière en se jetant au cou de la jeune femme et en l'embrassant avec une véritable furie de passion, — que de bonheur vous méritez !

— Il ne manquera rien à ce bonheur si je vous vois heureuse, — répliqua Léonide en riant, — et si mon vieil ami, monsieur Auguy, nous fait le vif plaisir de dîner avec nous.

— Je le voudrais, vous n'en doutez pas, — répondit le notaire, — mais...

— Oh ! point d'objections !

— Une seule... — Je dois être de retour à Paris à dix heures.

— Rien de plus facile... — Nous dînerons à six heures et vous partirez d'ici à huit heures précises.

— J'accepte donc...

— Monsieur le docteur, vous serez aussi des nôtres, j'y compte absolument.

Max coupa la parole à Lucien qui se disposait à parler.

— Avant de répondre à la baronne, cher docteur,

— dit-il, vous me devez, à moi, une réponse... je l'attends...

M. d'Harblay devint un peu pâle.

— J'ai réclamé le temps de réfléchir... — murmura-t-il.

— Vos réflexions doivent être faites... — Répondez tout de suite, je vous en prie...

— De quoi s'agit-il donc ? — demanda Léonide.

— D'une chose à laquelle je tiens beaucoup, pour toutes sortes de raisons... — Le docteur m'a sauvé la vie... Je n'ai de confiance qu'en lui... Quand il est près de moi je me porte mieux... — Je l'ai engagé à devenir mon médecin particulier et à venir habiter le chalet.

Léonide crut qu'elle allait défaillir en entendant ces mots.

— Habiter le chalet... — balbutia-t-elle.

— Avec madame d'Harblay, sa mère... — Ai-je eu tort?

Léonide ne répondait pas.

— Vous avez eu cent fois raison ! — s'écria la douairière avec un enthousiasme de commande. — C'est une heureuse pensée et j'y applaudis de toutes mes forces...

— Ici ! — se disait Georges de Nerville. — Ah ! jamais, par exemple ! — Il m'empêcherait d'agir...

— Est-ce que vous me désapprouvez, chère amie? — demanda tout bas Max à sa femme.

La jeune baronne fit appel à toute sa force, à tout son courage, et répondit à haute voix :

— Je vous approuve, mon cher Max, de mettre vo-

tre confiance entière en M. d'Harblay qui la mérite... Mais, ce que vous attendez de lui, peut-il vous l'accorder?...

— Pourquoi non ?

— Songez donc qu'en l'immobilisant près de vous, vous arrêterez l'essor d'un savant à qui l'avenir est ouvert, et qui d'un coup d'aile sans doute atteindra les sommets... — Je sais que le docteur pousse l'abnégation et le dévouement jusqu'à l'héroïsme... — C'est à lui de juger s'il est prêt à faire tous les sacrifices imposés par la charge que vous voudriez lui voir accepter...

L'intonation de Léonide avait souligné en quelque sorte ces derniers mots.

— *C'est à lui de juger s'il est prêt à faire tous les sacrifices imposés par la charge que vous voudriez lui voir accepter...*

Lucien avait compris.

Pour lui cette phrase signifiait clairement :

— Aurez-vous le courage de vivre auprès de moi et de forcer votre amour au silence.

— Eh ! bien oui, — se dit-il, — j'aurai ce courage... — La voir sans cesse et veiller sur elle, ce sera du bonheur encore...

Puis, tout haut :

— Que votre volonté soit faite, monsieur le baron... Vous pouvez compter sur moi...

— Merci, cher docteur ! merci cent fois ! — dit Max — ah ! vous me rendez bien heureux ! — Il me semble

que je viens de signer avec la vie un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans !...

Léonide appuya l'une de ses mains sur son cœur dont les battements l'étouffaient.

Le notaire avait l'habitude de regarder de près les petits mystères de la vie parisienne où la galanterie sous toutes ses formes tient une grande place.

Par profession et par goût il était observateur ; aussi, voyant Léonide trembler, pâlir et rougir tour à tour, il se dit :

— L'amour est là...

— Quand vous installerez-vous, cher docteur? — reprit Max en se frottant les mains.

— A la fin de la semaine...

— Bravo !... — Et vous dînez aujourd'hui avec nous...

— Je dois, hélas ! accueillir cette gracieuse invitation par un refus... J'allais le dire à madame la baronne tout à l'heure...

— Un refus !... — Pourquoi?

— J'ai trouvé tantôt, en rentrant chez moi, une lettre d'un de mes confrères de Senlis qui me prie de l'assister, ce soir, dans une opération qu'il doit faire à Pontarmé... Or, entre médecins, un service de cette nature ne se refuse pas.

— A quelle heure l'opération?

— Notre rendez-vous est pour six heures... le moment précis où vous vous mettrez à table...

— Alors, vous allez partir?

— Dans cinq minutes... — Je m'arrêterai un instant

à Montgrésin où j'ai quelqu'un à voir, et de là je gagnerai Pontarmé...

— A pied ?

— Oui.

— Mais c'est très loin !

— Je suis bon marcheur et j'ai l'habitude des longues courses.

— Et, pour revenir ?

— A pied, comme pour aller..

— En pleins bois?...

— Je connais les chemins comme le premier garde venu.

— La nuit?...

— Qu'ai-je à craindre de la nuit? — Je n'ai pas d'ennemis, et le porte-monnaie d'un médecin de campagne ne tente point les voleurs...

— Eh ! ne plaisantons pas !... Vous êtes mon bien... Vous êtes ma chose... Vous m'appartenez ! !... N'allez pas vous faire envoyer une balle par un braconnier que vous dérangeriez dans sa chasse clandestine !...

— Soyez sans crainte...

Léonide intervint.

— Je ne suis guère plus rassurée que Max... — dit-elle. — Ce que vous voulez faire est fort imprudent... — Je vais donner l'ordre d'atteler pour vous conduire.

— Gardez-vous en bien, madame... c'est absolument inutile.

— Qu'on envoie au moins une voiture vous prendre à Pontarmé... — ajouta la baronne Germaine...

— A quoi bon? — Sais-je à quelle heure je serai libre... — A minuit peut-être.

— Raison de plus... — La voiture vous attendra.

— Je vous remercie mille fois, mais je préfère revenir à pied.

— En présence d'une résolution si carrément prise, je n'ose insister... — dit Max. — Agissez donc à votre fantaisie, cher docteur, et souvenez-vous que je vous attends dans la matinée de demain.

— Je ne me ferai point attendre...

Lucien serra la main du baron, s'inclina profondément devant Léonide et devant la douairière, salua Georges et le notaire et sortit.

M. de Nerville alla s'habiller pour le dîner et s'enferma dans sa chambre.

— Voilà donc l'avenir assuré ! — murmura-t-il en tirant de sa poche l'acte en bonne forme qui lui avait été remis par Emile Auguy. — Voilà ce lambeau de fortune que je voulais posséder avant d'agir...

» En voyant arriver le notaire à l'improviste, j'ai eu peur un instant qu'il ne vînt poser les préliminaires d'une séparation de corps, avant d'avoir pris soin de nous garer, ma tante et moi, contre les éventualités fâcheuses... — Heureusement il n'en était rien... — Maintenant, vienne la séparation, elle ne peut plus rien entraver; seulement mon cousin Max, qui commence à aimer sa femme, luttera de toutes ses forces et sera soutenu par ce médecin maudit que je voudrais voir à tous les diables et qui compte s'installer ici... — Tonnerre ! il ne manquerait plus que cela !... — J'y

mettrai ordre!... — Quel est donc ce papier mystérieux que Max lui a remis ce matin? — J'ai beau chercher, je ne devine pas, mais j'ai intérêt à le savoir et je le saurai!...

» Vous êtes l'ennemi, monsieur le docteur Lucien d'Harblay!... — Eh! bien, tant pis pour vous!... — Demain, je ne vous craindrai plus!...

XXXVIII

M. de Nerville mit sous clef le titre qui lui constituait une rente viagère, et l'argent qu'il venait de recevoir, puis il entra dans son cabinet de toilette.

Le cousin de Max n'avait point au chalet de domestique particulier, et vivait chez son parent comme un simple invité. — Une fois la nuit venue et son lit découvert, personne ne s'occupait de lui.

Il ouvrit une grande armoire servant de garde-robe. — Un costume de chasse en velours à côtes de couleur feuille morte s'y trouvait accroché à un porte-manteau. — Il disposa pour le compléter une paire de souliers à fortes semelles, des guêtres, un chapeau de feutre mou à larges bords, une chemise de flanelle brune et un foulard pouvant servir de cravate.

Ceci fait, il s'habilla correctement pour le dîner, referma l'armoire et descendit.

L'horloge du chalet allait sonner cinq heures.

M. de Nerville gagna le parc et suivit un chemin

ombragé conduisant à la muraille de clôture du côté du nord.

Là se trouvait un tir au pistolet et à la carabine fort bien organisé.

Le petit pavillon situé en tête de ce tir n'était meublé que de quelques chaises, et d'une table supportant des cartouches à balle de différents calibres.

Un râtelier d'armes fixé à la muraille contenait des pistolets, des revolvers, des fusils, des carabines, de modèles variés et sortant des meilleures fabriques de France et de l'étranger.

Georges s'approcha du ratelier et mit la main sur un rifle américain de petit calibre.

Il en fit jouer la batterie à plusieurs reprises.

— Arme excellente ! — murmura-t-il. — Et ça ne fait guère plus de bruit qu'une carabine de salon...

Parmi les cartouches répandues sur la table, Georges en choisit une, chargea le rifle, l'appuya au mur, prit un morceau de craie blanche dans une sébile, se dirigea vers la plaque de tir dont le point central était à peine visible, l'élargit avec sa craie, revint au pavillon et, muni du rifle, se plaça juste à cent mètres du but, éleva son arme, épaula, visa pendant deux secondes et pressa la détente.

Une détonation grêle retentit.

Georges abaissa son rifle et regarda la plaque.

Une tache grisâtre se voyait sur le noir, à dix centimètres environ du point central.

Le jeune homme fit une grimace très prononcée.

— Ai-je perdu mon coup d'œil ? — se demanda-t-il,

— ou l'agitation de mes nerfs est-elle cause de ma maladresse?...

Il rechargea vivement et reprit sa place de tir.

Une nouvelle détonation se fit entendre.

Cette fois le coup d'œil était redevenu juste, ou les nerfs s'étaient calmés.

La balle avait fait mouche, en plein centre.

— Parfait! — murmura-t-il avec un sourire.

En même temps une voix disait derrière lui :

— Joliment tiré, cousin!... Mes compliments!

Georges se retourna, contrarié d'être surpris, quoiqu'en somme le fait de s'exercer au tir fût la chose du monde la plus naturelle.

— Tu étais là, Max... — fit-il.

— Oui, avec ces dames et M. Auguy, depuis un instant... — Nous te regardions sans rien dire...

— Et nous admirions votre adresse, — ajouta Léonide. — Mon cousin, chargez-moi ce rifle, je vous prie... — Je veux voir si je me souviens encore des leçons de Max...

— Le rifle sera trop lourd... — répliqua M. de Nerville.

— Eh! bien, ma carabine Flobert...

— Et le rifle pour moi... — dit Max.

— Êtes-vous bon tireur, monsieur le baron? — demanda le notaire.

— Tireur passable habituellement, mais aujourd'hui, n'ayant qu'un bras disponible, je serai sans le moindre doute d'une maladresse effroyable...

Georges apporta le rifle et la carabine.

Léonide épaula, visa et fit feu.

La balle atteignit la plaque, mais avec un écart de près de cinquante centimètres.

— Je serais un adversaire peu redoutable dans un duel ! — s'écria-t-elle en riant.

Max, tirant d'une seule main, logea sa balle à quatre centimètres tout au plus du point central.

Georges, décidément très fort, fit mouche trois fois de suite, couvrant ses coups.

M. Auguy voulut tirer aussi, mais son inexpérience était absolue et le hasard le servit mal ; — ses balles n'atteignirent point la plaque.

Bref, chacun fit *parler la poudre* jusqu'au moment où la cloche du chalet annonça le dîner.

On se mit à table.

Le notaire devait partir à huit heures.

Max essaya vainement de le retenir. — Le devoir professionnel nécessitait son retour à Paris, et à l'heure dite il monta dans la voiture qui devait le reconduire à la gare.

Le ciel était devenu très sombre.

Des rafales incessantes, précurseurs d'un violent orage, tordaient les cimes des arbres et passaient dans les branchages avec des sifflements lugubres.

La température, assez chaude tout le jour, avait baissé de plusieurs degrés.

— J'ai vraiment froid... — murmura Max en rentrant après avoir reconduit M. Auguy jusqu'au perron. — Il a déjà plu quelque part, et les cataractes du ciel s'écrouleront cette nuit sur la forêt de Chantilly... —

Mon pauvre docteur sera trempé jusqu'aux moelles... — Il me manque, ce cher Lucien d'Harblay...

— Tu ne te trouves pas souffrant? — demanda la douairière.

— Non, mais glacé, et très fatigué...

— Il faut aller prendre du repos, cher enfant... — Le docteur te l'ordonnerait s'il était ici.

— Et je vais le faire comme s'il me l'ordonnait... — Je me sens oppressé... — Je suis inquiet sans savoir pourquoi... — Léonide, mon amie, voulez-vous m'accompagner jusqu'à ma chambre...

— De tout mon cœur...

Max embrassa sa mère, serra la main de M. de Nerville, et sortit en s'appuyant au bras de la jeune baronne.

— Serait-il devenu vraiment amoureux de sa femme? — demanda la douairière à son neveu quand elle se trouva seule avec lui.

— On le croirait, ma tante...

— Eh! bien, tant mieux, après tout... — Léonide s'est bien conduite avec nous, et si Max se décide à la rendre heureuse il aura raison... — Est-ce ton avis?

— Oui, ma tante,..— répondit Georges d'un ton vaguement railleur.

— Bonsoir, mon neveu...

— Bonne nuit, ma tante...

Puis la douairière et M. de Nerville se séparèrent pour gagner leurs appartements respectifs, tandis que Léonide assistait au coucher de Max qu'agitait un frisson avant-coureur de la fièvre.

Aussitôt remonté chez lui, Georges alluma une lampe, passa dans son cabinet de toilette, se déshabilla rapidement et revêtit le costume de chasse que nous l'avons vu préparer avant le dîner.

Il boucla les guêtres sur les gros souliers, noua le foulard autour de son cou, enfonça le chapeau de feutre mou sur sa tête et retourna dans sa chambre.

Là, il plaça la lampe sur la table de nuit, au chevet de son lit, baissa la mèche de manière à ménager la clarté, accrocha à l'une des boutonnières de son gilet sa chaîne de montre soutenant quelques breloques d'une certaine valeur artistique.

Le cadran de la pendule indiquait huit heures et demie.

M. de Nerville, rendu à peu près méconnaissable par son changement de costume, mit une clef dans sa poche et se dirigea vers la porte aboutissant au couloir que nous l'avons vu suivre la veille, quand il conduisait le notaire chez Léonide de Trèves.

Il longea ce couloir, descendit par un escalier de service et ouvrit une petite porte donnant sur le parc.

A peine dehors il dut porter vivement sa main à sa tête pour retenir le chapeau qu'une rafale de vent menaçait d'enlever.

Il le maintint en l'enfonçant presque jusqu'aux yeux.

La bourrasque continuait avec frénésie, entrechoquant les arbres, brisant les rameaux, secouant les cheminées du chalet, faisant claquer les volets mal assujettis des maisons de Lamorlaye.

Le ciel était noir comme de l'encre.

Pas une goutte de pluie ne tombait cependant.

L'atmosphère devenait de plus en plus froide.

— Inutile d'assourdir le bruit de sa marche !... — murmura Georges. — Par un pareil sabbat, on n'entendrait pas Dieu tonner !...

Il traversa le parc, se dirigea vers le pavillon du tir, y pénétra, fit craquer une allumette-bougie, prit le rifle qu'il mit en bandoulière, plusieurs cartouches qu'il glissa dans l'une des poches de son pantalon, sortit et gagna la porte, connue de nos lecteurs, qui du parc conduisait en pleine forêt.

Il ouvrit cette porte avec la clef dont il s'était muni, la referma et se trouva sous bois.

Georges, aussi bien que Lucien d'Harblay et que les gardes, connaissait toutes les allées, tous les routins, toutes les sentes, tous les layons du bois.

Sans une seconde d'hésitation, malgré l'épaisseur des ténèbres, il marcha d'un pas rapide et se trouva bientôt au bord de la route de Chantilly, route qu'il fallait traverser pour gagner les étangs et le bois de Commelle, but de sa course nocturne.

Courbé sous le taillis comme un braconnier à l'affût, immobile et l'oreille au guet au bord du fossé, il attendit quelques instants afin de s'assurer qu'aucun piéton, aucune voiture, ne suivaient la route, et qu'il ne pourrait faire aucune rencontre compromettante.

Solitude absolue. — Point d'autre bruit que celui du vent.

M. de Nerville, rassuré, se redressa et franchit le fossé.

En quelques secondes il fut dans la prairie bordée de saules qui s'étend de la route au viaduc.

Il ne marchait pas, il courait.

Le vent du nord le cinglant en plein visage rougissait ses joues et remplissait ses oreilles de mugissements de grandes eaux.

Par instants les rafales le contraignaient à reculer.

Enfin il atteignit le viaduc, puis le bord des étangs.

Le plus court était de passer devant la maison du garde Brigard, mais un des chiens aurait pu donner l'éveil.

Georges préféra faire un détour et gagna la rive opposée des étangs, rive boisée, s'adossant à des escarpements couverts de fourrés.

Il suivit cette rive jusqu'à la chaussée qui sépare le premier étang du deuxième.

Au bout de cette chaussée il fit halte.

— Voilà le chemin que le docteur prendra certainement pour retourner à Coye... — se dit-il ; — c'est le plus direct et le plus facile... — Ce n'est pas ici que je l'attendrai, mais c'est d'ici que je partirai, afin d'être bien sûr qu'il ne m'échappera point...

Ceci fait il se remit en marche, longeant cette fois la rive droite des étangs.

Les étangs de Commelle se divisent en quatre parties, séparées par trois grandes chaussées garnies, de chaque côté, de barrières en bois peint.

Arrivé à la troisième, Georges fit halte de nouveau.

En face de la chaussée, à droite, se trouvait une

longue allée montueuse, fermée par une barrière et bordée d'arbres séculaires.

— Il pourrait aussi prendre ce chemin-là... — se dit le guetteur nocturne. — Voici le point précis où je dois l'attendre... — Il passera ici, c'est certain, soit en suivant la rive, soit en débouchant de cette chaussée, soit en voulant gagner la route de la gare d'Orry...

M. de Nerville passa entre les barrières, monta la route, gravit le talus gazonné de droite et se trouva dans une petite clairière sur une élévation permettant à sa vue de planer, jusqu'à une distance de cent pas au moins, sur les trois points qu'il venait d'indiquer.

— Je serai bien ici... — reprit-il. — Si l'eau vient à tomber pendant que je suis en faction, voilà un hêtre de forte taille qui me servira de parapluie. — Mettons-nous en mesure...

Fouillant alors sa poche il y prit une cartouche et chargea son rifle, sans s'apercevoir qu'une seconde cartouche tombait sur le gazon.

En ce moment une rafale lui apportait les tintements de l'horloge d'un village voisin.

Il compta dix coups.

— Je suis en avance... — murmura Georges — ce médecin a dit que peut-être il ne serait pas libre avant minuit... — Je vais me morfondre en l'attendant. Il est à Pontarmé pour une opération... — Si je savais en quelle maison, j'irais guetter sa sortie, je suivrais sa piste jusqu'au sentier qui des carrières de Montgrésin vient ici par une ligne droite... — Certain de ne point laisser échapper mon gibier je prendrais cette

sente, afin de le précéder ici de cinq minutes... — Oui, c'est cela... l'attente me semblera moins longue... je vais épier du côté de Pontarmé. — Si le médecin quitte le village avant que j'y arrive, je le rencontrerai sur la route, j'entendrai ses pas et je n'aurai qu'à rebrousser chemin et à venir reprendre mon poste...

Georges se disposait à partir.

Soudain il tressaillit.

Un bruit venait de retentir sur le chemin des étangs, juste au-dessous de lui.

XXXIX

M. de Nerville saisit son rifle et l'arma lentement.

Ses yeux tentaient de percer les ténèbres.

Ses oreilles tendues épiaient, au milieu du fracas de la tempête, les moindres sons révélant l'approche d'un être vivant.

Il entendit tout à coup une respiration ou plutôt une aspiration bruyante, puis une sorte de bramement entrecoupé.

— Que diable est-ce là? — se demanda-t-il.

Le sol caillouteux de la route retentit sous des pas rapides, mais ce n'étaient point des pas d'hommes.

A trente mètres du guetteur les étangs, dont les eaux moutonnaient sous les rafales, formaient une bande claire entre le ciel noir et la terre brune.

Sur cette ligne se profilèrent deux silhouettes, et Georges reconnut un cerf et une biche de grande taille qui venaient boire aux étangs.

— Le beau dix-cors! — murmura-t-il en ajustant par un mouvement instinctif de chasseur, mais sans la moindre intention de tirer.

Au bout d'une seconde il abaissa son rifle en ajoutant :

— Je ne pourrais viser ainsi dans les ténèbres... je ne vois pas le guidon de mon arme... — Il faut obvier à cela...

Georges tira de l'une de ses poches un carré de papier blanc.

Il se servit de son canif pour y découper un petit disque de la largeur d'un pain à cacheter, et il plaça ce disque au bout de son rifle, le faisant entrer dans le guidon de cuivre, très saillant comme celui de presque toutes les armes de fabrication américaine.

Ensuite il ajusta de nouveau, non plus le cerf qui venait de disparaître avec sa compagne, mais une tige d'arbre qui se dessinait sur la ligne claire.

— Voilà qui est bien... — se dit-il. — Par bonheur j'y ai pensé en temps utile... Maintenant ce bon docteur sera servi à son souhait...

Pour aller directement au centre du village de Pontarmé, il suffisait à Georges de s'engager sur la chaussée du troisième étang et de suivre la route directe qui, faisant face à son point de départ, aboutissait au *Carrefour de la Table*.

Depuis le carrefour une route pavée, toujours en plein bois, aboutissait au village.

Georges traversa la chaussée et fit halte en se disant :

— Ce cher docteur a parlé de passer par Montgrésin... c'était donc sa route directe... — Il reviendra en coupant au court par le plateau... — La logique

me crie de prendre à gauche... — Que ma bonne étoile me conduise!...

Le guetteur nocturne suivit en effet la rive gauche du quatrième étang et marcha jusqu'à l'entrée des carrières de Commelle dont les abords sont fort dangereux pour qui ne les connaît pas, mais il les connaissait bien.

Il gravit un sentier conduisant au plateau des carrières et arriva en vue du hameau de Montgrésin.

Le vent continuait à souffler en foudre ; le ciel était cependant un peu plus clair car, en balayant les nuages comme une bande de cavaliers en déroute, l'ouragan empêchait la pluie de tomber.

A Montgrésin les maisons étaient closes et les lumières éteintes.

Une seule fenêtre dans le hameau restait éclairée.

C'était celle de la chambre de Mariette Mutel à *l'Hôtel de la Cloche-d'Or*.

En voyant cette fenêtre d'où s'échappait une lueur pâle, Georges sourit.

— L'Écureuil ne se doute guère que je suis là, — se dit-il, — et que je vais au-devant de son cher Lucien d'Harblay...

Après cette réflexion il traversa la route et prit le chemin de traverse aboutissant au bas de Pontarmé.

Onze heures sonnaient au loin.

M. de Nerville marchait vite.

Brusquement il fit halte et prêta l'oreille.

Le vent qui le frappait en pleine figure lui apportait un bruit de pas.

Il se jeta dans le fourré bordant la route et il écouta de nouveau, mais n'entendant plus rien il poursuivit son chemin et fut bientôt à Pontarmé, gros village construit sur deux lignes qui bordent la route de Senlis.

Un murmure de voix arriva jusqu'à lui.

Deux hommes, rasant les maisons pour éviter le mieux possible les bourrasques, venaient de son côté.

— C'est égal, — disait l'un de ces hommes, — les médecins ont eu beau faire l'opération, notre pauvre cousin n'en reviendra pas... — C'est trop dur, une jambe coupée en haut de la cuisse...

— Qu'est-ce que tu veux... — Il serait peut-être plus heureux au cimetière, bien tranquille, qu'avec une jambe de bois !... — Ça ne serait guère commode, sais-tu, une jambe de bois, pour aller bûcheronner en forêt...

— Ah ! mais non !! — Bonsoir, cousin...

— Bonne nuit, cousin...

Les deux hommes se séparèrent après un échange de poignées de main, et gagnèrent des ruelles latérales où se trouvaient leurs demeures respectives.

Georges n'avait pas perdu un mot du dialogue que nous venons de reproduire.

— Ils viennent de chez l'opéré, — se dit-il, — et ils sortaient de l'une de ces maisons...

Cinquante pas plus loin M. de Nerville vit des rayons lumineux filtrer entre des volets mal joints, — en même temps il entendit des sanglots, puis une voix suppliante.

— Mes braves docteurs, ne l'abandonnez pas encore... — criait cette voix. — Restez, je vous en prie... Peut-être que vous le sauverez...

— Ne vous désolez pas, ma chère dame... — répondit-on. — Rien n'est désespéré, je vous assure... l'opération a parfaitement réussi.

— Ce n'est point l'organe de M. d'Harblay... — pensa Georges, ce doit être le collègue de Senlis...

Il ne se trompait pas.

Le médecin poursuivit :

— Les premiers résultats sont satisfaisants et notre présence chez vous cette nuit serait absolument inutile... — Nous reviendrons demain, mon confrère et moi, et nous confirmerons l'espoir que nous vous donnons aujourd'hui.

— Que le bon Dieu vous entende et qu'il vous exauce ! ! — sanglota la paysanne.

— Courage et confiance, ma chère madame Petit... — fit une autre voix.

— Cette fois c'est Lucien d'Harblay qui a parlé... — pensa Georges.

— Au revoir... à demain... — reprit à l'intérieur le médecin de Senlis.

— Ils vont partir, — se dit le cousin de Max.

Et, après avoir jeté autour de lui un coup d'œil rapide, il s'éloigna de quelques pas et se blottit dans un enfoncement, entre deux maisons.

La porte de la demeure où l'opération venait d'avoir lieu s'ouvrit pour laisser sortir les docteurs, et se referma derrière eux.

— Nous nous retrouverons ici demain matin à dix heures, n'est-ce pas, mon cher d'Harblay? — fit le médecin de Senlis.

— C'est entendu...

— M'accompagnez-vous jusqu'à l'auberge ou j'ai laissé ma voiture?

— Oui... — Je prendrai la route de la Table pour retourner à Coye... — C'est peut-être un peu plus long, mais nous sommes menacés d'un déluge et le chemin est plus facile...

Les deux hommes remontèrent en causant la grande rue du village.

Georges avait entendu.

— Par la route de la Table... — murmura-t-il. — Donc il prendra la troisième chaussée des étangs pour gagner la gare d'Orry... — Je serai là-bas avant lui...

Dès qu'il n'entendit plus les pas des médecins, il s'élança sur la route qu'il avait suivie pour venir à Pontarmé.

Nous laisserons le misérable retourner à l'endroit où nous l'avons vu mettre en joue le cerf dix-cors, et nous rejoindrons Lucien d'Harblay.

Le jeune docteur, en quittant le chalet de Lamorlaye, sentait son cerveau vide comme celui d'un homme qui sort d'une longue maladie.

Tout ce qu'il venait de voir et d'entendre produisait sur lui une telle impression qu'il avait à peine la force de rassembler ses idées confuses.

Le soleil était encore assez haut à l'horizon, il gagna un chemin couvert pour se rendre à Montgrésin.

Le grand air, la solitude absolue, la saine odeur des bois le calmèrent peu à peu et le remirent en possession de son sang-froid.

Sous l'influence de la fièvre qui fouettait son sang dans ses veines il marchait vite à son insu, et tout en marchant il balbutiait:

— Cette jeune femme est héroïque... — Elle m'aime, je l'ai bien vu, et elle sait que je l'adore, mais elle a compris qu'elle n'avait rien à craindre de moi, que je la respecterais... — Elle a suivi mes conseils... Elle s'est fait des amis de ces gens qui la détestaient... Elle retrouvera le calme... la paix de l'intérieur... l'amour du mari dont je vais devenir l'inséparable... de l'homme auquel j'ai dit: — *Votre devoir est d'aimer madame de Trèves*... Il l'aime !... Cet amour qui sans moi n'existerait pas me brise le cœur... et cependant j'ai consenti à vivre dans cette maison où chaque jour, chaque heure, chaque minute, me réservent une souffrance!... J'ai consenti à veiller sur un homme pour qui je n'ai que haine et mépris, mais que j'ai vu prêt à se tuer si je refusais... — Le laisser mourir, c'était rendre la liberté à madame de Trèves, mais le forcer à vivre, c'était mon devoir... — Je l'ai fait... — Je le ferai... — Le devoir avant tout!...

Lucien d'Harblay porta la main à ses yeux mouillés de larmes; au bout d'un instant il ajouta:

— Heureusement elle ne l'aime pas... Elle ne l'aimera jamais!... — Elle ne peut pas l'aimer, puisqu'elle m'aime...

Ensuite il ne parla plus ; — augmentant encore la vitesse de sa marche il se dirigea vers Montgrésin, atteignit le hameau et entra dans la salle basse de l'*Hôtel de la Cloche-d'or*.

— Comment, c'est vous, monsieur le docteur ? — s'écria madame Daval.

— Oui, ma chère dame... — Je dois être à six heures à Pontarmé... — Servez-moi, je vous prie, ce que vous aurez de prêt... — Un morceau de viande froide, une omelette, n'importe quoi... — Je monte chez mademoiselle Mutel... — Faites-moi prévenir quand mon couvert sera mis...

— Dans cinq minutes alors.

Lucien gravit l'escalier du premier étage et frappa doucement à la porte de l'Ecureuil.

— Entrez ! — cria Mariette.

Il ouvrit.

Assise auprès d'une table, la jeune femme écrivait.

En voyant M. d'Harblay elle quitta sa chaise et fit quelques pas à sa rencontre en boitant tout bas.

Lucien lui prit la main pour la soutenir.

— Cher docteur, comme c'est gentil à vous d'être venu !... — dit-elle. — Cela me fait grand plaisir, pour deux raisons.

— Lesquelles ?

— D'abord votre bonne visite me dispense d'achever a lettre que je vous écrivais, un monument de gratitude... et de fautes d'orthographe...

— Et ensuite ?

— Elle m'évite le crève-cœur de quitter la *Cloche-d'or* sans vous serrer la main...

— Vous quittez la *Cloche d'or?...* — répéta Lucien.

— Demain, pour aller prendre possession de ma librairie, à Chantilly...

— C'est juste... — Je n'y pensais plus...

— Aviez-vous de même oublié vos honoraires ?

— Quels honoraires?

— Ceux que je vous dois pour tous vos bons soins... — La lettre qu'on aurait portée chez vous dans la soirée vous priait de fixer le chiffre de ma dette... — Fixez-le tout de suite...

— Ma chère enfant, — fit le docteur, — vous avez eu assez de confiance en moi pour me dire quel avenir vous était réservé si personne ne vous venait en aide... — Un ami est venu... — Vous avez désormais un abri certain, une existence assurée, mais peu d'argent... c'est de vous-même que je tiens ce détail...

— Pas beaucoup d'argent... c'est vrai... pas le moindre million en *or vierge*...

— Donc la plus simple prudence exige que vous gardiez par devers vous un capital modeste, au moment où vous pouvez en avoir besoin pour faire face aux éventualités du commerce...

Mariette Mutel regarda Lucien.

— C'est-à-dire que vous me faites crédit?... — lui dit-elle avec émotion. — Vous m'accordez le temps nécessaire pour vous payer?...

— Ce n'est pas cela du tout...

— Qu'est-ce donc?

— Je veux être pour une petite part dans votre prospérité à venir, que personne ne souhaite plus sincèrement que moi, je l'affirme... Vous ne me devez rien...

Mariette remua les lèvres sans pouvoir prononcer un mot.

La pauvre fille sentait vibrer toutes les fibres de son cœur qu'elle croyait mort.

Ainsi cet homme qui l'avait soignée, qui l'avait sauvée, qui avait veillé près d'elle, qui lui avait fourni des médicaments pendant trois mois, qui avait acheté pour elle, à Paris, ces béquilles qu'elle appelait *des jambes de rechange*, cet homme s'intéressait à elle plus qu'un vieil ami ; il lui venait généreusement en aide ; il ne voulait rien accepter.

Pendant quelques secondes Mariette resta sans voix. — Une émotion violente lui serrait la gorge.

Enfin elle saisit une des mains du docteur, et sur cette main appuya ses lèvres en pleurant.

— Ah ! vous êtes bon, vous... — balbutia-t-elle ensuite. — Je serai reconnaissante, allez !... toute ma vie... toute ma vie...

— Ne parlons pas de cela, mon enfant, et soyez heureuse...

— C'est vous qui le serez, docteur... c'est vous qui méritez de l'être...

Lucien poussa un long soupir.

Mariette, étonnée, le regarda.

Elle allait le questionner peut-être, mais la servante cria à travers la porte :

— Votre dîner est prêt, monsieur le docteur...

— Bien, j'y vais.

— Vous dînez ici? — demanda Henriette.

— Oui, en toute hâte... — Je dois être à Pontarmé à six heures... — Au revoir, chère enfant...

— Au revoir, docteur... — Vous me promettez d'entrer dans mon magasin la première fois que vous viendrez à Chantilly ?...

— Je vous le promets... — à bientôt...

— A bientôt, et merci encore...

Lucien serra la main de Mariette et se retira.

XL

Le couvert était mis dans la salle basse.

Lucien d'Harblay dîna rapidement et prit ensuite le chemin de Pontarmé.

A six heures précises il arrivait à l'auberge où son confrère de Senlis lui avait donné rendez-vous.

De l'auberge ils se rendirent tous deux chez Petit, un bûcheron à qui la chute malencontreuse d'un arbre qu'il abattait avait broyé la jambe.

Ce Petit était le propriétaire du chien que nous avons vu mordre Max de Trèves au début de ce récit.

Le malheureux souffrait le martyre et geignait, étendu sur son lit, entouré de sa femme et de ses enfants pleurant à chaudes larmes.

Les médecins le réconfortèrent de leur mieux par de bonnes paroles, et commencèrent l'opération longue et douloureuse à laquelle nous nous garderons bien de faire assister nos lecteurs.

Nous savons que cette opération, quoique pratiquée dans les circonstances les plus graves, avait pleinement réussi ; nous avons vu les médecins se séparer,

et Georges de Nerville rebrousser chemin pour aller se mettre à l'affût.

La tourmente nocturne n'avait point diminué.

Le vent soufflait toujours en foudre, mais maintenant il fouettait les épaules du cousin de Max au lieu de lui cingler le visage.

De gros nuages, lancés au galop comme des escadrons de cavalerie, voilaient parfois pendant plusieurs secondes le disque échancré de la lune. — Les alternatives de nuit profonde et de clarté pâle, se succédant, donnaient à la forêt un aspect quasi fantastique.

En de certains endroits abrités par quelque monticule, les coups de vent se faisaient peu sentir. — En d'autres, au contraire, les vieux arbres géants craquaient, prêts à se rompre.

Georges arriva aux étangs.

Le lieu lui parut plus sinistre que lorsqu'il s'en était éloigné.

La lune, quand elle se montrait entre les nuages, pareille à un navire échoué sur des écueils, argentait la crête de petites lames courtes et serrées et en faisait jaillir des lueurs phosphorescentes.

Puis, tout à coup, le ciel, la terre et les eaux redevenaient noirs. — Les ajoncs semblaient gémir en se courbant ; — on eût dit que du fond des eaux sortaient des plaintes et des sanglots.

M. de Nerville avait peine à se défendre d'un sentiment de vague effroi.

Il marcha plus vite et il atteignit l'allée montueuse

qui de la troisième chaussée conduisait à la gare de Chantilly.

Là il s'arrêta, s'adossa au gigantesque tronc du hêtre entrecroisant au-dessus de sa tête ses rameaux luxuriants et il attendit, les yeux fixés sur la chaussée de l'étang, tantôt éclairée, tantôt dans l'ombre.

La poitrine du misérable était oppressée, sa respiration sifflante; — cependant il ne tremblait point; — l'action infâme qu'il allait commettre ne lui faisait pas peur.

Dix ou douze minutes s'écoulèrent.

Dégagée momentanément de tout nuage, la lune étendait un glacis blanc sur les bords de l'étang et sur la chaussée.

Georges entendit un pas rapide frappant le sol.

Il aperçut une forme humaine à deux cents pas de lui.

— C'est l'homme... — murmura-t-il sans la moindre émotion.

Et il épaula son rifle, laissant le voyageur nocturne arriver à bonne distance.

M. de Nerville ne se trompait point.

C'était bien en effet le docteur Lucien d'Harblay qui retournait à Coye en luttant de son mieux contre le vent.

Dans l'endroit découvert où il se trouvait les rafales gênaient sa marche et le faisaient chanceler.

C'est à peine si, tenant le milieu de la chaussée, il pouvait conserver son équilibre.

Marchant un peu courbé, il arriva à cent pas environ du guetteur.

Un éclair illumina les fourrés ; — une détonation sèche retentit.

Lucien d'Harblay s'arrêta court, porta ses deux mains à sa tête, tourna sur lui-même et s'abattit lourdement.

Au loin un dernier écho répéta la détonation du rifle, puis on n'entendit plus rien que le fracas de la tempête.

Georges n'avait fait aucun mouvement.

Une fumée légère sortait encore du canon de son arme.

Les yeux tournés vers le bord de l'étang il regargardait et il écoutait à la fois.

— Plus rien... — murmura-t-il tout bas au bout de quelques secondes. — Il ne bouge pas... — J'ai touché le but...

Il attendit encore un peu cependant, puis il s'élança sur la route.

Un instant il fut arrêté par une branche flexible qui s'était prise dans les breloques de sa chaîne de montre; mais il se dégagea du fragile obstacle et se dirigea vers la berge.

Au milieu de la chaussée le corps était étendu et ne donnait aucun signe de vie.

Georges s'en approcha avec précaution.

A trois pas il fit halte.

Lucien d'Harblay paraissait bien mort.

L'assassin marcha jusqu'à lui, posa son rifle à terre,

s'agenouilla presque et fouilla de la main les vêtements du docteur, cherchant la poche de côté.

Il la trouva, y glissa les doigts et s'empara du portefeuille qu'elle renfermait.

Alors il se releva et, reprenant son rifle, s'élança sur l'autre rive de l'étang qu'il suivit en courant dans la direction du viaduc de la Reine-Blanche.

*
* *

Jacques Hâbert était parti le matin pour Mortfontaine, afin d'aller voir la sœur de sa femme qu'une lettre de son beau-frère lui disait malade.

Vers deux heures de l'après-midi, Jacques arrivait.

Au lieu de visages en pleurs il trouva des figures souriantes.

La malade, — une brave paysanne d'une cinquantaine d'années, — avait été gravement atteinte en effet, mais une amélioration sensible était survenue depuis la veille ; le matin même le médecin avait déclaré que le péril ne pouvait plus renaître et que la convalescence commençait.

Jacques Hâbert, enchanté de cet heureux dénouement, partagea de grand appétit le dîner plantureux qu'on se hâta de préparer en son honneur.

Le muet était très aimé de la famille de sa femme et on fêtait d'autant plus sa visite que, malgré le peu de distance qui sépare Lamorlaye de Mortfontaine, on le voyait rarement.

Cinq heures allaient sonner quand on sortit de table.

Jacques voulait atteler tout de suite la petite jument à la carriole et repartir, mais il comptait sans les parents.

— Tu ne nous quitteras que ce soir après souper... — lui dit son beau-frère. — Nous allons aller faire visite aux amis que tu n'as pas vus depuis deux ans au moins... Tu boiras un verre de vin à droite et à gauche, histoire de trinquer avec des camarades et, pendant ce temps-là, Sylvie coupera le cou à deux poulets que nous mangerons en fricassée aux petits oignons... — C'est entendu, hein? Pas vrai, mon vieux Jacques?...

Refuser était impossible.

Pourquoi chagriner ces braves gens que sa présence rendait heureux?...

Le muet fit un signe d'adhésion.

Le village de Mortfontaine n'est pas bien grand.

Il le fut assez cependant pour que Jacques Hâbert, son beau-frère et le fils de ce dernier, ne rentrassent à la maison qu'à huit heures du soir après avoir visité une dizaine d'amis.

Très sobre d'habitude, Jacques Hâbert avait dû se résigner à de copieuses libations de *petit blanc*.

Ses yeux plus brillants que de coutume et sa pantomime expressive, qui suppléait presque à la parole absente et que tout le monde comprenait, prouvaient qu'il était un peu *lancé*.

On se mit à table ; — les poulets, décapités, plumés et fricassés par Sylvie, obtinrent un succès d'enthousiasme. — On but sec à la santé de la convalescente, et

ce ne fut qu'à près de dix heures et demie qu'on songea à atteler la jument pour le départ du muet.

A onze heures, Jacques se mettait en route.

La carriole était munie d'une lanterne que l'on avait prudemment allumée, précaution d'autant plus utile que cette nuit-là le père nourricier de Léonide voyait un peu trouble.

Arrivé sans encombre à la Chapelle-en-Serval, il prit la route conduisant à Orry-la-Ville et d'Orry à la gare de Chantilly.

La ligne jusque-là était directe mais, une fois sorti d'Orry, Jacques s'allongeait d'une demi-heure s'il allait jusqu'à la gare pour atteindre le chemin de Coye.

— Pas si bête! — pensa-t-il. — Je vais passer par le bois... — J'ai la clef des barrières; — je gagnerai les étangs et Lamorlaye; — sous bois j'aurai moins de vent, et puis j'irai me coucher plus vite... — J'ai la tête lourde... on a trop bu.

Arrêtant sa jument en face d'une large allée, le muet descendit, ouvrit la serrure de la barrière qu'il laissa glisser, prit la jument par la bride, la fit passer sous bois et referma la barrière derrière lui.

Ceci terminé il remonta en voiture et la vieille bête pacifique repartit au petit trot.

A peine avait-il parcouru cent cinquante mètres sous la voûte des arbres agités par le vent qu'il tressaillit et que la jument se mit à hennir.

Un coup de feu grêle résonnait dans la forêt.

— Bon ! — pensa Jacques Hâbert. — Voilà un braconnier qui fait des siennes! — Pour sûr il vient d'a-

battre un cerf, une biche ou un chevreuil, qu'on verra demain à la halle... — Ils ont du toupet tout de même, ces vermines-là! !

Et, après cette réflexion, il fouetta la jument.

En dix minutes il arriva près des étangs, en face d'une autre barrière qu'il fallait ouvrir comme la première.

A sa grande surprise la jument aspira l'air avec bruit, pointa les oreilles et se mit à hennir à plusieurs reprises.

— Est-ce que le braconnier serait par ici? — se demanda Jacques. — L'agitation de *Cocotte* me le ferait croire. — C'est de la canaille, les braconniers, mais ils peuvent travailler de leur état tant qu'ils voudront... — Ce n'est pas moi qui les dérangerai...

Puis, sautant sur le sol, il se mit en devoir d'ouvrir la seconde barrière comme il avait fait de la première.

Cocotte commença à hennir et gratta la terre du sabot, comme un pur sang.

— Ah! çà, mais qu'est-ce qu'elle peut avoir, cette bête? — poursuivit Jacques. — Est-ce que par hasard elle sent un loup?... — Il y en a quelquefois de ces côtés, mais pas souvent...

La barrière ouverte, il prit Cocotte par la bride et voulut la faire avancer.

La bête secoua la tête, regimba, et définitivement recula.

Jacques essaya de vaincre cette résistance...

Cocotte, parfaitement résolue à ne point céder, recula de plus belle.

Tout à coup le muet tressaillit, s'immobilisa et prêta l'oreille.

Il venait de percevoir un bruit qui ressemblait à une plainte.

La jument grattait la terre avec un redoublement d'énergie.

Le muet écoutait toujours.

Une nouvelle plainte arriva plus distinctement jusqu'à lui.

— Ou je me trompe beaucoup, — se dit-il, — ce qui m'étonnerait car j'ai l'oreille fine, ou il y a, pas loin d'ici, quelqu'un qui se plaint... — Et voilà que ça recommence... On jurerait un appel au secours... Ça vient de la chaussée !...

Jacques attacha solidement à un tronc d'arbre la bride de Cocotte, et détachant la lanterne de la carriole il s'avança vers l'endroit d'où semblaient partir les plaintes et les appels.

Il marchait avec lenteur, courbé sous le vent formidable, tenant sa lanterne basse afin d'éclairer la chaussée.

Un gémissement plus rapproché lui parvint.

Il hâta sa marche, puis s'arrêta brusquement, stupéfié, les yeux hagards.

Devant lui il voyait un homme se débattant sur le sol et tâchant vainement de se relever.

Cet homme entendit un bruit de pas, entrevit une lueur.

— A moi... — balbutia-t-il. — Sauvez-moi...

La voix qui venait de parler, quoique à peine distincte, fit passer un frisson sur l'épiderme de Jacques Hâbert.

Il courut au blessé dont il mit en pleine lumière le visage tout sanglant.

Sa main qui tenait la lanterne se prit alors à trembler; — un son rauque et guttural s'échappa de sa gorge.

Le blessé se souleva par un effort suprême.

— Jacques Hâbert... — fit-il d'une voix éteinte et il retomba en arrière.

— Le docteur d'Harblay... — pensa le muet en levant les bras au ciel. — Le docteur d'Harblay frappé... frappé à mort peut-être!... — Que signifie cela?... — Que s'est-il passé? — Est-ce un accident? Est-ce un assassinat?...

Ce n'était pas le moment de se poser des questions insolubles.

Jacques se pencha sur le corps de Lucien.

Ce dernier entr'ouvrit les yeux.

Ses lèvres murmurèrent :

— Chez moi... à Coye...

Puis les yeux se fermèrent.

Les lèvres ne laissèrent plus échapper aucun son.

Le corps tout entier s'abandonna.

Lucien d'Harblay venait de perdre connaissance.

XLI

Jacques Hâbert avait entendu et compris les quelques mots prononcés ou plutôt balbutiés par le docteur.

Il regagna la carriole, remit la lanterne en place, détacha la jument et l'amena par la bride jusqu'auprès du corps ou du cadavre de Lucien.

Dans la petite voiture se trouvaient deux bottes de paille.

Le muet les disposa de façon à ce que la première servît de matelas et l'autre d'oreiller, puis il se pencha vers M. d'Harblay, le souleva avec une force peu commune et l'étendit sur les bottes de paille dont l'une soutint sa tête.

Cette besogne achevée Jacques remonta sur le siège de la carriole, sans penser à refermer la dernière barrière qu'il avait ouverte, et prit au pas la route de Coye.

Le muet était dégrisé complètement.

Il songeait à la singulière et terrible découverte qu'il venait de faire; il pensait à la vieille mère du docteur

que l'arrivée de son fils mort ou mourant frapperait d'un coup effroyable ; — il pensait surtout à madame de Trèves dont il avait deviné l'amour pour Lucien d'Harblay.

Bref, le désordre le plus complet régnait dans son cerveau.

La jument suivait à petits pas le chemin couvert des étangs.

La carriole allait atteindre la maison du garde Brigard, maison placée nous le savons sur le bord de la route, près du château de la Reine-Blanche.

Tout à coup de furieux aboiements éclatèrent dans le chenil du garde.

Les chiens, inquiétés par un bruit insolite au milieu de la nuit, témoignaient ainsi de leur vigilance.

— Diable ! — pensa le muet, — Brigard aura le sommeil dur s'il ne se réveille pas !...

Les aboiements des chiens continuaient, ou plutôt ils se changeaient en hurlements.

Dix pas tout au plus séparaient la carriole de la maison.

Un des volets du rez-de-chaussée s'ouvrit brusquement.

Brigard en manches de chemise parut dans le cadre de sa fenêtre.

— Qui va là ? — demanda-t-il d'une voix rude, avec une intonation de vieux troupier.

La carriole avançait toujours.

— Qui va là ? — répéta le garde. — Ce n'est pas une route, ici... Comment se fait-il que vous y passiez ?...

A cette question aucune réponse ne fut faite, et pour cause, mais la voiture s'arrêta et Jacques, descendant vivement de son siège, s'avança vers Brigard.

Ce dernier le reconnut.

— Monsieur Jacques ! — s'écria-t-il, — ah ! c'est vous ! — On peut dire que vous rentrez tard à Lamorlaye et par un fichu temps ! — Toutes les cinq minutes je me figure que le toit de la maison va nous tomber sur la tête...

Le muet, dont le visage exprimait la désolation, essayait de suppléer à l'absence de langage par des gestes multipliés.

Brigard voyait ces gestes mais ne les comprenait pas.

— Qu'y a-t-il donc? — demanda-t-il à haute voix en se parlant à lui-même.

Jacques Hâbert continua sa pantomime avec un redoublement de vivacité.

L'une des mains étendues indiquait la carriole.

— Il y a quelque chose dans votre voiture? — fit le garde.

— Oui... oui... — répondirent les gestes du muet.

— Quoi?

Le père nourricier de Léonide essaya de mimer une réponse qui pût se traduire ainsi :

— Un homme assassiné !...

Brigard secoua la tête.

Il continuait à ne point comprendre.

— Vous feriez le télégraphe avec vos bras toute la nuit que je n'en serais pas plus avancé... — murmura-

t-il. — Le mieux est d'aller voir... — Attendez un moment...

Le muet ne demandait que cela.

Le garde passa rapidement un pantalon, mit des espadrilles à ses pieds nus et, sans se donner la peine d'ouvrir la porte, sauta par la fenêtre.

Pour la seconde fois le muet avait décroché la lanterne.

Au moment ou Brigard arrivait près de lui, il mit en pleine lumière le visage pâle et sanglant de Lucien que le nouveau venu reconnut du premier coup d'œil.

— Tonnerre du diable !... — s'écria-t-il. — Le docteur d'Harblay... Mort !... Assassiné !... — Lui, un si bon cœur !... Lui, qui a sauvé ma petite fille et qui n'a rien voulu accepter pour sa peine !... Lui, la providence de tous les pauvres du pays !... — Assassiné !... Ce n'est pas Dieu possible !

Et de nouveau il regarda la figure de Lucien.

— Sacrebleu ! ce n'est que trop lui ! — poursuivit-il. — Mais quels sont les misérables, les scélérats, les brigands qui l'ont mis dans cet état-là !...

Jacques fit signe qu'il n'en savait rien.

Brigard continua :

— Où l'avez-vous trouvé ?

Le muet tendit au garde sa lanterne qui l'embarrassait puis, tirant de sa poche l'ardoise qui ne le quittait jamais, il traça brièvement le récit de ce qu'il avait vu et entendu.

Le garde suivait des yeux les mouvements de sa main et lisait en même temps que Jacques écrivait.

— A la troisième chaussée des étangs... près de l'abreuvoir... — murmura-t-il. — Pour sûr c'est un braconnier qui aura fait çà!...

Jacques interrogea du regard.

— Pourquoi? — reprit Brigard. — Vous demandez pourquoi? — Ah! parbleu c'est tout simple!... — Il aura pris ce brave docteur pour un des gardes... — C'est peut-être bien à moi qu'était destiné son coup de fusil... — Vite... vite, monsieur Jacques, il faut conduire le pauvre jeune homme à sa maison de Coye... — Je vais vous accompagner... — C'est sa mère qui va être dans un état, la chère dame! — Rien que d'y penser, ça me donne le frisson...

» Allez au pas, monsieur Jacques, et surtout point de secousses... — Nous n'avons pas la preuve qu'il soit mort... — Je m'habille en deux temps et trois mouvements et je vous rejoindrai...

Puis Brigard rentra chez lui, de même qu'il en était sorti, — par la fenêtre.

Jacques Hâbert poursuivit sa route.

Avant que dix minutes fussent écoulées le garde le rejoignait au pas gymnastique.

Il était plus de minuit lorsque la carriole s'arrêta devant la maison du médecin, située, nous le savons, à l'extrémité du village.

L'une des fenêtres du premier étage était éclairée.

— C'est la chambre de madame d'Harblay... — dit Brigard. — La pauvre dame attend son fils... — Nous le lui ramenons dans un bel état!...

Le muet fit un geste qui signifiait clairement :

— Il faut frapper.

Le garde souleva le marteau de la porte et le laissa retomber à deux ou trois reprises.

La fenêtre du premier étage s'ouvrit.

Madame d'Harblay parut à cette fenêtre et demanda :

— Qui frappe ?

— C'est moi, madame...

— Qui vous ?

— Brigard... le garde des étangs... près de la Reine-Blanche...

— Ah! c'est vous, mon ami... — Il y a quelqu'un de malade chez vous, et ça presse puisque vous venez si tard?... — C'est que, malheureusement, mon fils n'est pas encore rentré...

— Je sais cela, madame... mais voulez-vous avoir la bonté de descendre...

— Descendre ? — répéta la vieille dame étonnée...

— Oui.

— Pourquoi ?

Le brave garde était dans un embarras cruel et facile à comprendre.

Il ne savait comment s'expliquer, dans la crainte de frapper trop cruellement la malheureuse mère.

Cependant il fallait répondre.

— C'est que, voyez-vous, — balbutia-t-il, — c'est qu'il est arrivé un petit accident à M. le docteur...

Madame d'Harblay sentit un tremblement convulsif secouer ses membres.

— Un accident... — répéta-t-elle d'une voix étranglée. — Un accident...

Se penchant alors tout à fait elle vit la carriole à laquelle, jusqu'à ce moment, elle n'avait accordé aucune attention.

Un cri d'angoisse s'échappa de ses lèvres.

— Ah ! mon fils... mon fils... évanoui... mort peut-être... — bégaya-t-elle affolée.

Elle disparut de la fenêtre et le bruit de ses pas rapides retentit bientôt près de la porte qui s'ouvrit.

— Mon fils... mon fils... — sanglotait la pauvre femme en s'élançant près de la voiture.

Brigard la retint doucement par le bras.

— Du calme, au nom du ciel, madame !... — lui dit-il. — Du calme... du courage...

— Il est mort... n'est-ce pas? — Il est mort?

— Mais non, madame... blessé seulement.

— Et sa blessure ne sera point mortelle ?

— Je l'espère bien... — Allons, soyez forte !... — En ce moment il ne s'agit point de causer et de se désoler, mais d'agir... — Il faut nous seconder, madame, et sans perdre une minute... — Préparez le lit de M. Lucien, s'il vous plaît.

Madame d'Harblay restait sans voix, pareille à une statue de la Douleur, en face du corps inanimé de son fils.

— Allez, madame... allez donc !... — continua Brigard. — Le temps presse !...

En entendant ces mots, la mère recouvra la parole.

— Oui... oui... — dit-elle, — point de faiblesse... Vous avez raison !... je monte... Apportez-le...

Et elle s'élança dans la maison.

Madame d'Harblay possédait, comme son fils, une nature énergique et courageuse.

Elle venait d'être fortement touchée.

La violence du coup avait produit chez elle un ébranlement de quelques minutes, mais elle reprit vite le dessus.

Tandis qu'elle allumait des lumières et préparait le lit dans la chambre de Lucien, Jacques Hâbert et Brigard prenaient le corps dans leurs bras et montaient au premier étage.

Au moment où ils franchirent le seuil, les sanglots de madame d'Harblay éclatèrent de nouveau à la vue de ces yeux fermés et de ce visage sanglant.

— Mon fils... criait-elle. — Oh ! mon fils... mon pauvre enfant !...

Et elle se tordait les mains.

Les deux hommes avaient étendu le corps sur le lit.

Les oreillers soutenaient la tête livide que couvrait à demi une sorte de masque de sang coagulé.

Le garde appuya la main sur la poitrine du docteur, du côté gauche.

— Il est vivant, madame... — dit-il au bout d'une seconde. — Le cœur bat ! — Ce n'est qu'une blessure sans gravité peut-être, qu'il faut visiter, qu'il faut panser...

Pour la seconde fois la mère reprit sa force morale.

— Il est vivant ! — répéta-t-elle avec une explosion

de joie succédant à une crise de désespoir. — Alors, agissons... agissons vite...

Brigard reprit :

— Il faut le déshabiller d'abord... — Les blessures, voyez-vous, ça me connaît... Un garde-chasse a l'habitude... — Tous les jours il arrive quelque chose à un camarade, et il s'agit de le soigner en attendant l'arrivée du médecin... — Préparez de l'eau, des compresses, et donnez-moi, s'il vous plaît, du perchlorure de fer pour arrêter le sang qui coule encore un peu... — Faites vite, madame, je vous en prie... mais, avant tout, des draps pour placer sous la tête...

Madame d'Harblay donna des draps et s'empressa de préparer et d'apporter ce que lui demandait Brigard.

Les deux hommes avaient fort adroitement déshabillé le blessé.

Ils entassèrent ensuite sur le corps des couvertures et des édredons afin de ranimer la chaleur vitale.

Pendant ce temps la mère éplorée préparait une cuvette, des linges, des éponges, des compresses.

— Nous allons savoir où se trouve la blessure... — dit le garde.

Avec l'habileté d'un praticien émérite il lava le visage de Lucien d'Harblay, décolla les cheveux raidis par le sang, et découvrit au côté gauche de la tête une plaie longue de dix centimètres environ.

— Tonnerre du diable! — murmura-t-il mentalement après avoir examiné cette plaie pour se rendre compte de sa nature. — C'est bien une balle qui a

frappé là, mais elle n'a fait qu'entamer les chairs... elle a glissé sur la boîte du crâne sans la fracturer, quoique en y laissant sa marque... — Trois millimètres plus bas, le docteur était mort!...

Brigard ne se trompait point.

Lucien ne devait son salut qu'à la tempête qui le contraignait à baisser la tête pour marcher contre le vent.

— Eh bien? — demanda madame d'Harblay en tremblant.

— Eh bien! madame, rassurez-vous... — La blessure est sans gravité réelle.

— Vous en êtes sûr?...

— Autant que je le suis d'être dévoué corps et âme à votre fils...

— Mais, cet évanouissement?...

— Causé par la commotion... — Ça n'est rien du tout, un évanouissement. — Le moindre coup sur la tête et, crac, plus personne... mais on ne s'en porte que mieux après... — M. d'Harblay reprendra connaissance d'un moment à l'autre...

— Il faudrait appeler en toute hâte un des confrères de mon fils...

— Où aller le chercher, madame? — à Chantilly?... — Le jour sera venu avant qu'il soit ici... — A six heures du matin je dois me trouver au rapport, au château, chez le garde général... — Je partirai *dès le patron minette* et j'enverrai un médecin... — M. Lucien, d'ailleurs, s'en tirerait très bien tout seul...

XLII

Le garde Brigard, tout en rassurant de son mieux madame d'Harblay, continuait le pansement avec l'aide de Jacques Hâbert.

Il appliqua sur la plaie de la charpie imbibée de perchlorure de fer, la recouvrit de deux compresses doubles, et assujettit le tout par un bandage.

Au moment où il achevait, Lucien fit un mouvement.

— Voyez, madame, — dit Brigard, — je ne m'étais pas trompé... l'évanouissement finit...

Madame d'Harblay s'avança vers le lit.

— Mon enfant, mon enfant bien-aimé, — balbutiat-elle en prenant les deux mains de son fils, — tu me vois?... tu m'entends ?...

Lucien ne voyait pas encore, mais il entendait, et pour le faire comprendre à sa mère il lui serra faiblement les mains.

Ses yeux restaient fermés.

— Regarde-moi, cher fils... Regarde-moi, je t'en supplie... — continua madame d'Harblay.

Le jeune médecin fit un effort pour regarder sa mère.

Cet effort fut douloureux car une sourde plainte s'échappa de ses lèvres.

Cependant les paupières s'entr'ouvrirent.

— Je vous vois... — bégaya Lucien d'une voix à peine distincte.

Sa tête changea de position sur l'oreiller, puis se souleva. — Son regard alla de Jacques Hâbert au garde Brigard.

Il tressaillit et ferma de nouveau les yeux.

Un immense travail se faisait dans son esprit.

Il cherchait à se souvenir, mais ce labeur était au-dessus de ses forces.

Un nouvel évanouissement se produisit et la tête du blessé retomba sur l'oreiller.

Madame d'Harblay poussa un cri d'angoisse.

— N'ayez point d'inquiétude, madame... — dit Brigard. — Ce n'est rien... — M'est avis qu'il faut laisser durer cette défaillance autant que la nature le voudra et ne pas tourmenter le malade... — Vous pouvez veiller auprès de votre fils, mais gardez-vous de vous faire du mauvais sang... — Tout ira bien, j'en réponds.

— Mais comment l'accident est-elle arrivé ? — demanda la mère en essuyant les larmes qui baignaient son visage.

— Je ne sais rien, madame, que ce que M. Jacques Hâbert, ici présent, m'a raconté... raconté par écrit, bien entendu, car il est muet.

— Jacques Hâbert... — répéta madame d'Harblay.

— Un serviteur dévoué de la famille de Trèves qui habite le chalet de Lamorlaye.

— Ah !

— Le père nourricier de la jeune baronne...

Le muet approuvait de la tête chacune des paroles de Brigard.

— Mais, — dit la vieille dame, — mon fils devait se trouver au chalet à trois heures, avant de se rendre à Pontarmé où l'un de ses confrères l'attendait pour une opération...

Jacques fit signe qu'il l'ignorait.

Brigard répondit :

— Il ne peut rien savoir... — A midi il avait quitté Lamorlaye, et c'est en revenant cette nuit qu'il a trouvé M. Lucien étendu sur la troisième chaussée des étangs de Commelle.

Puis le garde expliqua ce que Jacques avait écrit sur son ardoise.

— Quelle est, selon vous, la cause de la blessure de mon fils? — demanda madame d'Harblay.

— Elle provient d'une arme à feu... — Une balle a labouré le crâne.

— Une arme à feu!... une balle!... On voulait tuer Lucien !

— Ça me paraît impossible à croire... — Quel misérable, dans ce pays, pourrait attenter à la vie d'un homme qui consacre toutes ses heures à faire du bien, et se dévoue aux pauvres comme aux riches ?...

— C'est vrai... — murmura madame d'Harblay, —

Lucien est aimé de tout ceux qui le connaissent, et tout le monde le connaît à dix lieues à la ronde...

— Vous voyez donc, madame, qu'il a dû être victime d'une méprise... — poursuivit Brigard.

— Une méprise ?...

— Oui.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Les villages situés à proximité de la forêt fourmillent de braconniers avec lesquels, nous autres gardes, nous sommes nuit et jour en lutte ouverte...

» M. d'Harblay a passé dans un chemin que les cerfs, les biches et les chevreuils suivent la nuit pour aller à l'abreuvoir.

» Les braconniers sont, par habitude et par nature, des gens sans foi ni loi, vindicatifs à l'excès, et ne se gênant pas plus pour tirer sur un homme que sur un lapin...

» Quelqu'un de ces lascars devait se trouver en embuscade, soit pour tuer du gibier, soit pour se venger de l'un de nous qui lui aura dressé un procès-verbal...

» Qui sait si la balle qui a frappé M. Lucien ne m'était pas destinée, à moi ?

» Demain, ou plutôt ce matin, le garde général recevra ma déposition et celle de M. Jacques Hâbert... — On fera une enquête... — On examinera les alentours de la troisième chaussée, et il faudra bien qu'on relève les traces du gredin qui a fait le coup.

» Ah ! M. Lucien sera vengé, je vous le promets !... »

— Agissez donc, monsieur Brigard, mais n'attirez sur mon enfant ni colères, ni haines !...

— Soyez sans inquiétude, madame...

Le blessé venait de faire un mouvement.

Madame d'Harblay fixa les yeux sur lui.

— Nous vous laissons, madame... — dit le garde.

— Allez, monsieur Brigard... — Je vous remercie du fond du cœur, ainsi que M. Jacques Hâbert, de ce que vous avez fait pour mon fils... — N'oubliez pas surtout de m'envoyer un médecin de Chantilly à la première heure...

— Pas de danger que j'oublie !...

Les deux hommes se retirèrent, laissant la mère seule avec son fils.

Ils se séparèrent à la porte.

— Je vous attends à six heures du matin, chez le garde général... — dit Brigard au muet en lui serrant la main.

Jacques fit signe qu'il y serait, puis remontant dans la carriole, il poussa la petite jument sur la route de Lamorlaye, tandis que Brigard reprenait le chemin des étangs.

— Que faire ? — se demandait Jacques Hâbert. — Dois-je avertir madame Léonide dès mon arrivée au chalet ? — Vaut-il mieux me taire ?

Ne sachant auquel de ces deux partis donner la préférence, son embarras était très grand.

Enfin il décida que, dans tous les cas, il ne parlerait point avant d'avoir vu, en compagnie de Brigard, le garde général de Chantilly.

Deux heures du matin sonnaient au moment où il ouvrait la grille du chalet.

Il mena la jument à l'écurie et s'occupa vivement à faire disparaître les bottes de paille tachées de sang au sujet desquelles le jardinier aurait sans ancun doute demandé des explications.

Ceci fait, il gagna sa chambre et se jeta tout habillé sur son lit.

Quoique brisé de fatigue il lui fut impossible de fermer l'œil.

Debout à cinq heures, à six heures précises il arrivait à la porte du garde général de la forêt de Chantilly.

Il y trouvait Brigard qui venait d'envoyer un médecin à Coye, et qui racontait l'accident de la nuit à une partie de ses collègues réunis pour le rapport du matin.

*
* *

En quittant la chambre de son mari, Léonide était rentrée dans son appartement.

Là, quittant enfin le masque qu'elle avait depuis le matin attaché sur sa figure, elle laissa librement couler ses larmes.

— Ainsi donc c'est bien vrai, — murmurait la jeune femme, — l'argent est le seul roi, le seul maître du monde !.. — Avec de l'argent je viens d'acheter le cœur de ma belle-mère et l'amour de Max... oui, son amour... Je l'ai compris au tremblement de sa voix...

Je l'ai lu dans l'expression de ses regards... S'il ne m'aime pas encore il est prêt à m'aimer!... — A cette heure il ne m'inspire qu'indifférence et que dédain, et c'est le moment qu'il choisit pour amener dans sa maison Lucien d'Harblay, que je voulais chasser de ma pensée et que désormais je verrai sans cesse...

» Ainsi, vainement j'accepte tous les sacrifices, je subis toutes les souffrances; une autre volonté que la mienne élargit la blessure que j'essayais de cicatriser...

» J'ai peur de l'avenir... peur de Max... peur de moi... peur de tout... — Quelle existence que la mienne!... — C'est à devenir folle!...

Léonide prit dans ses deux mains sa tête brûlante que remplissait la pensée de Lucien d'Harblay et, luttant contre l'évidence, elle balbutia :

— Non! non!... je ne l'aime pas!.. je ne veux pas l'aimer...

Puis elle tomba dans une sorte de prostration douloureuse qui n'était ni la veille ni le sommeil.

Un peu après minuit elle ne dormait pas encore.

Il lui sembla vaguement entendre marcher dans le corridor qui desservait son appartement.

Peu lui importait, et pas un instant ce bruit léger ne préoccupa son esprit.

C'était Georges de Nerville qui regagnait sa chambre.

Le meurtrier, en rentrant dans le parc, était allé droit au pavillon de tir, avait replacé son rifle au râtelier d'armes et remis sur la table les cartouches qui lui restaient.

Il était ensuite retourné chez lui.

Sa lampe brûlait à demi-feu.

Il monta la mèche de manière à obtenir une plus vive lumière, se laissa tomber sur un siège et essuya son front mouillé de sueur.

Pendant plus de cinq minutes il resta immobile, les yeux fermés.

Au bout de ce temps il fit un mouvement brusque, tira de sa poche l'agenda volé sur le corps de Lucien d'Harblay, et l'ouvrit.

Outre le mince cahier servant à inscrire les visites journalières, le premier compartiment de l'agenda renfermait plusieurs lettres.

Georges les examina successivement.

Elles n'offraient aucun intérêt pour lui.

Ce n'était point ce qu'il cherchait.

Il visita le deuxième compartiment et tressaillit cette fois en voyant, sur l'angle d'une feuille de papier à lettre pliée en quatre dans le sens de la longueur, les initiales de son cousin, un M et un T, surmontées d'un tortil de baron.

Il prit cette feuille, la déplia avec une précipitation fébrile et lut.

Une expression de stupeur profonde se peignit aussitôt dans son regard.

— Est-ce possible?... — murmura-t-il.

Et il lut pour la seconde fois.

Voilà ce qu'avait écrit son cousin :

« *Atteint d'un mal qui ne pardonne pas, condamné à la*

mort la plus effroyable, je mets fin moi-même à une existence dont les angoisses et les épouvantes qui m'accablent jour et nuit font un supplice, et je signe cette déclaration pour éviter qu'on accuse un innocent.

» MAX DE TRÈVES.

» Au chalet de Lamorlaye. »

— Voilà donc le secret que je voulais savoir... — poursuivit Georges — Max doute de sa guérison... — Il tremble que la rage ne se déclare d'un moment à l'autre... — Il veut que le docteur Lucien d'Harblay soit auprès de lui sans cesse, prêt à le tuer au premier symptôme d'hydrophobie, car il aime à présent Léonide et il a peur pour elle...

» Les paroles prononcées par lui quand j'étais dans le kiosque, et qui me semblaient énigmatiques, deviennent claires comme le jour... — Eh bien! le docteur ne sera pas là quand viendra l'accès de rage, mais avant qu'il vienne j'aurai décidé ma cousine à une séparation nécessaire... — Lucien d'Harblay ne pourra plaider contre nous... J'y ai mis ordre... — Cette déclaration devient inutile...

Georges allait présenter la feuille à la flamme de la lampe.

Soudain il se ravisa.

— Qui sait? — murmura-t-il. — Cela pourra peut-être servir un jour... — J'ai ce papier, je le garde.

Il plia la feuille, la replaça dans la poche de l'agenda, ouvrit un meuble et glissa l'agenda lui-même

au fond d'un tiroir dont la clef ne le quittait jamais.

Ceci fait il passa dans son cabinet de toilette, se déshabilla, replaça son costume de chasse à l'endroit où il l'avait pris, se mit au lit et s'endormit d'un profond et calme sommeil qui dura jusqu'au matin... — Le sommeil de l'innocence !

Un peu avant le point du jour Léonide de Trèves avait fini par goûter quelque repos.

Quand elle se réveilla vers huit heures, un peu calmée, elle sonna sa femme de chambre, se fit habiller, se rendit à l'appartement de son mari et frappa.

Pierre Lion vint ouvrir.

— Comment va M. de Trèves ce matin, — lui demanda-t-elle dans l'antichambre.

— Un peu mieux, je crois, madame.

Max avait entendu frapper, il entendait parler.

— Qui est là? — fit-il en se soulevant sur ses oreillers.

— Monsieur le baron, c'est madame qui vient savoir des nouvelles de monsieur.

— Qu'elle entre! — Qu'elle entre vite! — s'écria le jeune homme.

XLIII

Léonide franchit le seuil en souriant, et s'avança vers Max qui lui tendit la main.

— Venez, chère femme, — lui dit-il, — et asseyez-vous là, près de moi.

Madame de Trèves s'assit au chevet du lit.

— Comment avez-vous passé la nuit? — demanda-t-elle ensuite.

— Assez bien... — Cette maudite fièvre m'a quitté... Néanmoins, ce matin, je me sens un peu faible...

— Il faut vous reposer jusqu'à ce que le docteur vous ait fait sa visite quotidienne...

— Oui, et je me lèverai aussitôt après. — J'ai besoin de grand air... — Si vous le voulez bien, nous irons ensemble faire un tour dans le parc... — La tempête de vent s'est calmée?

— Complètement, mais l'air est froid... — Nous touchons aux derniers beaux jours de l'automne et je crois qu'il serait prudent de ne point sortir...

— Je resterai donc au logis... Je ne veux plus avoir d'autre volonté que la vôtre...

Max, en disant ce qui précède, regardait madame de Trèves avec une expression de tendresse infinie. Il tenait ses mains serrées dans les siennes.

Pendant quelques secondes ils restèrent ainsi, immobiles et silencieux.

— A quoi pensez-vous, mon ami? — demanda tout à coup Léonide, faisant un effort pour rompre avec ses propres pensées.

— Je vous regarde... — Je me dis que vous êtes belle et charmante, et que je vous aime...

Madame de Trèves devint pourpre.

Max poursuivit :

— Il me tarde d'être tout à fait sorti de convalescence pour mettre à exécution un projet qui hante en ce moment mon esprit...

— Un projet?... — répéta Léonide.

— Oui.

— Lequel?

— Je voudrais voyager... aller passer l'hiver au pays du soleil... en Italie, en Espagne, ou même en Afrique...

— Qui vous en empêcherait?

— Vous, peut-être...

— Comment?

— Je sais que vous aimez peu les voyages...

— Vous pensiez donc à m'emmener!... — s'écria la jeune baronne avec un involontaire effroi.

— Certes! Pourrais-je admettre la possibilité de m'éloigner de vous? — Le docteur Lucien d'Harblay nous accompagnerait...

— Lui! — fit Léonide avec un redoublement d'inquiétude.

— Sans doute... — A tort ou à raison il me semble que ses soins me sont indispensables... Vous savez qu'il va devenir mon médecin attitré et qu'il me quittera le moins possible... — J'éprouve à son endroit une reconnaissance sans bornes, et pour un double motif : d'abord il m'a sauvé la vie, ensuite il a le premier dessillé mes yeux... il a mis pour moi en pleine lumière des mérites et des charmes qu'un absurde aveuglement m'empêchait d'apprécier... — N'est-il pas juste qu'il soit témoin d'un bonheur que je lui dois, puisque sans lui je l'ignorerais encore?

Léonide se sentit frissonner.

— Toujours... toujours lui !... — se disait-elle.

— Eh bien ! chère enfant, — reprit le baron, — que pensez-vous de mes projets?...

— Je ne puis que les approuver... si le docteur les approuve lui-même... — répondit évasivement madame de Trèves.

— Vous êtes adorable... et je vous adore...

Puis Max appuya ses lèvres sur les mains de Léonide.

Celle-ci se sentait troublée. — Le tête-à-tête commençait à lui paraître d'autant plus long que le baron devenait plus tendre.

Elle tourna les yeux vers la pendule et demanda :

— A quelle heure M. d'Harblay vient-il habituellement?

— A neuf heures...

— Il se met donc en retard aujourd'hui, car il est neuf heures et demie...

— Retard dont on ne doit pas s'étonner... — répliqua Max. — Songez que le docteur a peut-être passé une partie de la nuit à Pontarmé, où il se rendait hier en nous quittant, pour faire une opération...

— C'est juste...

— Mais, si tard qu'il se soit couché, il ne tardera pas sans doute...

En ce moment, le valet de chambre frappa discrètement.

Il venait annoncer que la baronne douairière désirait voir son fils et il reçut l'ordre de l'introduire.

Madame Germaine embrassa Max d'abord, puis elle serra Léonide dans ses bras avec une effusion qui semblait témoigner de la plus vive reconnaissance.

Le temps s'écoulait.

Dix heures sonnèrent, puis dix heures et demie.

Max avait passé tour à tour de la confiance à l'étonnement et de l'étonnement à l'inquiétude.

— Il faut que le docteur ait été retenu à Pontarmé... — fit-il tout à coup. — S'il était rentré cette nuit, il serait ici depuis longtemps déjà...

Léonide se taisait, mais elle éprouvait une vague angoisse.

— En l'absence du docteur, mon valet de chambre va procéder à un pansement sommaire... — reprit M. de Trèves. — Je m'habillerai ensuite et j'irai vous rejoindre pour déjeuner.

Les deux femmes se retirèrent.

Léonide regagna son appartement ; — madame Germaine se rendit au salon où Georges de Nerville lisait les journaux que le facteur venait d'apporter.

— Peux-tu répondre aujourd'hui à la question que je te posais hier, mon cher neveu? — demanda la douairière à Georges.

— Quelle question, ma tante?

— Celle-ci : — Comprends-tu quelque chose à ce qui se passe ici depuis deux ou trois jours, et te charges-tu d'expliquer la métamorphose imprévue des dispositions de ma belle-fille à notre égard?

— Je m'en charge d'autant mieux que je suis pour beaucoup dans cette métamorphose.

— Toi !

— Parfaitement... — J'ai fait comprendre à ma cousine, dans une causerie tout intime, que certaine clause de son contrat de mariage était indubitablement le motif de la froideur de Max et de votre manque absolu de sympathie... — Je dois ajouter que le docteur d'Harblay nous a donné un bon coup d'épaule.

— Tu crois?

— J'en ai la conviction... — Quelques mots échappés à Léonide me l'ont fait comprendre, et comme moi vous avez entendu Max affirmer à mainte reprise que, grâce aux conseils du docteur, il rendait enfin justice aux mérites de sa femme...

— Mais alors, — s'écria la douairière, — nous devons au docteur ce qui nous est arrivé d'heureux !..

— Sans le moindre doute.

— M. d'Harblay est dans ce cas le plus galant homme du monde...

— Je le crois comme vous...

— En l'attachant entièrement à sa personne, Max a fait preuve de tact...

— C'est mon avis.

— Le docteur sera toujours là, près de lui, pour lui donner des conseils utiles, et qui sait si plus tard Léonide enchantée ne fera pas pour nous mieux encore qu'elle ne vient de faire...

— Cela ne m'étonnerait pas, chère tante... — répliqua Georges en souriant.

— Bref, le jour où M. d'Harblay a franchi le seuil du chalet fut un jour heureux pour nous...

— Un jour à marquer d'une pierre blanche ! — appuya le cousin de Max avec un nouveau sourire.

L'heure du déjeuner sonna.

Léonide vint retrouver sa belle-mère au salon où le jeune baron la rejoignit bientôt.

— Comment vas-tu, cousin ? — demanda M. de Nerville en serrant la main de Max.

— Assez bien...

— Je te trouve un peu pâle.. — Tu aurais mieux fait peut-être de garder la chambre.

— Non... — J'ai besoin de distraction...

— Qu'a dit le docteur ?...

Georges formula avec un effrayant sang-froid cette question si simple en apparence, si monstrueuse sur ses lèvres en réalité.

— Le docteur n'est pas venu ce matin...-répondit Max.

— Bah ! — s'écria M. de Nerville d'un air surpris. — Il est exact cependant d'habitude.

— Très exact... — C'est la première fois qu'il me manque de parole...

— Il doit avoir quelque sérieuse excuse...

— Je devine la sienne. — L'état de l'opéré s'est sans doute trouvé fort grave, et le docteur a dû coucher à Pontarmé...

— C'est juste... — Je me souviens maintenant que M. d'Harblay avait une opération à faire... — Ton explication est plausible...

Un domestique vint annoncer que le déjeuner était servi.

On se mit à table.

Max ne mangea qu'à peine.

Il n'avait point d'appétit. — Son visage exprimait l'inquiétude, ses regards vacillaient.

Georges causait avec sa tante et sa cousine, parlant de mille choses, s'efforçant de mettre un peu de gaieté, ou du moins un peu d'animation dans une atmosphère de tristesse, et n'y parvenant qu'à moitié.

Il était midi.

Le déjeuner venait de finir.

L'inquiétude empreinte sur le visage de M. de Trèves devenait de plus en plus visible.

— Mon cher enfant, — dit la baronne Germaine, — veux-tu que j'envoie un domestique demander à Coye, chez le docteur, la cause d'une absence qui me paraît maintenant inexplicable ?...

— Je vous en prie... — répliqua Max. — Ce sera un

soulagement pour moi, car je suis assailli d'idées noires...

— Je vais envoyer Jacques Hâbert... — dit Léonide.

L'idée de jouer un coup de maître traversa l'esprit de Georges.

En payant d'audace il écarterait de lui tout soupçon pour l'avenir, en admettant, — chose improbable — qu'un soupçon pût l'atteindre un jour.

— Ne dérangez pas Jacques Hâbert, ma chère cousine, — fit-il en se levant, — je vais aller moi-même à Coye...

— Merci, cousin... — répliqua Max. — Fais seller Stop et reviens vite...

— Je pars...

M. de Nerville alluma un cigare et quitta la salle à manger.

*
* *

A six heures précises du matin Jacques Hâbert était entré avec Brigard chez le garde général de la forêt de Chantilly.

Brigard lut son rapport relatif aux faits dont la chaussée des étangs de Commelle avait été le théâtre la nuit précédente, et Jacques Hâbert écrivit et signa le récit du rôle joué par lui, et de la façon dont il avait trouvé le corps inanimé du docteur.

Le garde général était un homme plein de bon sens et d'intelligence.

Lui aussi connaissait d'Harblay et le tenait en haute estime.

— Messieurs, — dit-il à ses gardes qui tous avaient reçu du pauvre médecin quelques services, et qui par conséquent l'aimaient tous, — il me paraît indiscutable qu'un crime a été commis...

» L'auteur de ce crime doit être un de ces misérables braconniers qui infestent le pays et avec lesquels nous sommes sans cesse en lutte...

» C'est l'un de nous, très certainement, que le scélérat croyait atteindre ; c'est à nous qu'il appartient de venger le docteur...

» Cherchons l'assassin... cherchons-le sans relâche, avec ténacité, avec adresse, avec prudence surtout... — Personne ne doit se douter de nos recherches... — Je vous donne pour consigne à tous de garder le silence au sujet de l'enquête à laquelle vous vous livrerez individuellement, lorsque nous aurons ensemble visité le théâtre du crime.

» Vous explorerez ensuite les communes environnantes.

» Vous ferez en sorte de découvrir quels sont ceux des braconniers de profession qui n'ont point passé chez eux la nuit dernière ou qui sont rentrés tard...

» Nous connaissons tous les gens suspects. — La tempête était propice pour le braconnage... — Le bruit d'une arme à feu se perdait dans le bruit du vent.

» Lesquels d'entre vous ont fait des rondes, cette nuit ?

Le brigadier répondit :

— Les gardes des environs de la Faisanderie en étaient chargés, et les dernières rondes ont été terminées à quatre heures et demie du matin...

— Le garde de Commelle, qui réside à trois cents mètres tout au plus de la troisième chaussée des étangs, n'a-il rien entendu?

— Rien, monsieur le garde général, — répondit un des gardes.

— C'est bien... — Dans une heure rendez-vous chez Brigard, à la Reine-Blanche...

Les gardes quittèrent Chantilly pour prendre le chemin de la demeure de Brigard.

Jacques Hâbert les accompagna.

Il était sombre et marchait la tête basse, réfléchissant.

A huit heures et quelques minutes le garde général vint à cheval rejoindre ses subordonnés au lieu designé.

— Conduisez-nous à l'endroit où vous avez trouvé le corps... — dit-il à Jacques Hâbert.

Le muet obéit.

En vingt minutes on arriva.

— Voici une barrière ouverte... — s'écria le garde-général en montrant celle que Jacques, dans son affolement, avait oublié de refermer.

Le père nourricier de Léonide écrivit une brève explication du fait.

— Où était le corps ?

Jacques Hâbert marcha jusqu'au milieu de la chaussée, et désigna du geste une large mare de sang.

XLIV

— Vous m'avez dit je crois, Brigard, que le docteur venait de Pontarmé ? — demanda le garde général.

— De Pontarmé où il avait eu à faire une opération, oui, monsieur... — répondit Brigard. — Il descendait par conséquent la route de la Table pour gagner l'avenue qui conduit à la gare.

— C'est probable en effet.

— Je me permettrai d'affirmer que c'est certain.

— Où se trouve la blessure ?

— A la partie supérieure de la tête, du côté gauche... — La balle a touché là, et filé jusque-là, en contournant le crâne...

En disant ce qui précède Brigard avait ôté son képi, et il indiquait avec son doigt, sur sa tête, la place de la blessure du docteur.

— M. d'Harblay marchait en baissant la tête à cause du vent ; — poursuivit-il. — Le braconnier devait être à l'affût là, en face, les yeux fixés sur l'abreuvoir, attendant le gibier... — C'est dans les fourrés qu'il

faut commencer nos recherches pour voir si nous découvrirons des *foulures*.

On se dirigea vers l'allée dont la barrière était ouverte.

De chaque côté de cette allée, nous croyons l'avoir dit, se trouvaient des talus gazonnés.

— Visitons la gauche d'abord... — fit le garde général.

Il mit pied à terre, confia les rênes de son cheval à un de ses subordonnés, et le premier gravit le talus.

L'herbe fut examinée avec soin afin de constater si elle ne portait l'empreinte d'aucun pied.

Les branchages croissant à hauteur d'homme furent étudiés comme le sol.

Ces premières investigations donnèrent un résultat négatif. — Aucune trace ne fut signalée.

— Le vent a balayé les feuilles, et la terre est sèche... — murmura l'un des gardes — Nous aurons du mal...

— Voyons à droite... — reprit laconiquement le garde général.

Il traversa l'allée.

Au moment d'atteindre le talus de droite il s'arrêta et désigna de la main des endroits foulés.

— L'assassin était de ce côté, — dit-il. — Ses traces sont là...

Les gardes se penchèrent l'un après l'autre.

Jacques Hâbert fit comme les autres.

On voyait dans l'herbe mélangée de mousse des empreintes de talons parfaitement distinctes.

— Parbleu ! — s'écria Brigard, c'est clair !... On est descendu là, et celui qui descendait portait de très fortes chaussures... des souliers de paysan.

Le garde général gravit le talus, tout en examinant les traces qui continuaient à être visibles.

Une touffe de chêne qui se trouvait sous le grand hêtre avait de petites branches brisées.

Derrière le hêtre on voyait des piétinements. Les fortes semelles garnies de gros clous avaient en quelque sorte martelé la mousse.

— C'est bien ici que le meurtrier s'était installé, — fit le garde général. — Il surveillait l'abreuvoir.

Tous les yeux étudiaient le sol, cherchant un indice qui pût guider les recherches.

On n'en trouva point.

Le garde général regagna la chaussée où ses sous-ordres le suivirent.

— Rien ne venant nous éclairer, — dit-il, — le seul parti à prendre est de nous en tenir à ce qui a été décidé d'abord... — Chacun cherchera de son côté, et l'enquête ainsi divisée amènera sans doute quelque découverte... — Tantôt j'irai voir M. d'Harblay... — Venez au rapport demain matin... — Je promets une mise à l'ordre du jour et une gratification au premier qui m'apportera du nouveau.

Les gardes se séparèrent pour gagner leurs cantons respectifs.

Jacques Hâbert suivit Brigard.

Ce dernier l'invita à déjeuner avec lui, et le muet

accepta, parce que cette invitation lui fournissait un prétexte pour ne pas rentrer de sitôt au chalet de Lamorlaye où il redoutait les questions de Léonide.

*
* *

Georges de Nerville, nous le savons, avait offert d'aller à Coye chez le docteur.

Il croyait fermement que Lucien d'Harblay, frappé d'une balle à la tête, était mort sans reprendre connaissance.

Le désir de s'assurer qu'il ne se trompait pas avait pris chez lui depuis le matin une intensité très vive.

En outre il se disait :

— Après une semblable démarche, faite volontairement, qui pourrait me soupçonner ? — Je me présenterai à la maison mortuaire, je proclamerai bien haut les sentiments de haute estime et de chaude sympathie que j'éprouvais pour le cher docteur, j'exprimerai mes vifs regrets en termes simples et touchants, puis je reviendrai apporter la nouvelle à mon excellent cousin Max et à ma charmante cousine.

Tout en monologuant ainsi Georges poussait Stop qui ne demandait qu'à courir.

Il arriva très rapidement à Coye.

En s'arrêtant en face de la demeure du médecin, une vive appréhension s'empara de lui.

Toutes les fenêtres étaient ouvertes.

Rien, dans l'aspect général de la maison, ne révélait la présence d'un mort à l'intérieur.

— N'aurait-on pas encore trouvé le cadavre ? — se demanda M. de Nerville. — Je vais le savoir...

Il mit pied à terre, prit son cheval par la bride, s'avança vers vers la porte, souleva le lourd marteau et le laissa retomber.

Une demi-minute s'écoula, puis la porte s'ouvrit.

Sur le seuil parut une paysanne.

— Que désirez-vous, monsieur? — demanda cette femme avec une révérence.

— Je viens du chalet de Lamorlaye...

— De chez M. le baron de Trèves, peut-être bien ?...

— Précisément et, le docteur n'étant point venu ce matin visiter M. de Trèves comme de coutume, je suis monté à cheval pour savoir au plus tôt la cause de son retard... — J'espère qu'il n'est pas indisposé...

— Entrez... entrez donc, monsieur... — dit la paysanne.

— Mais mon cheval ?

— Attachez-le au mur, à côté de la porte ; — il y a un anneau et un crochet tout exprès.

Georges, dont la curiosité et les appréhensions grandissaient, suivit la recommandation de la paysanne et entra.

La bonne femme referma la porte derrière lui, l'introduisit dans la pièce servant de cabinet à Lucien, et commença l'entretien par ces mots :

— Comme ça, monsieur, vous ne savez donc pas la nouvelle ?

— Quelle nouvelle? — demanda M. de Nerville en jouant merveilleusement la surprise.

— Un bien grand malheur, monsieur !...

— Vous m'épouvantez !...

— Il y a de quoi...

— Est-il donc arrivé quelque chose au docteur Lucien?...

— Hélas !...

— Expliquez-vous vite, je vous en prie... — Vous me faites mourir d'inquiétude...

— Et bien, cette nuit, on a relevé le corps inanimé de M. d'Harblay sur la troisième chaussée des étangs de la Reine-Blanche...

— Le docteur avait été victime d'un accident?

— Pas d'un accident, monsieur... d'une tentative d'assassinat...

Georges pâlit, et sous le coup d'une émotion violente dut s'appuyer à un meuble pour ne pas tomber.

Les mots : *tentative d'assassinat* venaient de le frapper en pleine poitrine.

Tentative signifie chose avortée.

Lucien n'était donc pas mort !...

— On a voulu tuer le docteur ! ! — s'écria Georges.

— Oui, monsieur.

— Et, connaît-on le meurtrier ?

— Non monsieur, mais on le connaîtra... — C'est un braconnier, paraît-il... un braconnier à l'affût qui a pris ce pauvre M. Lucien pour un garde et qui lui a envoyé son coup de fusil...

Georges s'était remis de sa première émotion et désirait questionner la paysanne.

— Que m'apprenez-vous là ? — fit-il d'un air consterné.

— La vérité, monsieur... — Heureusement la balle n'est point entrée dans la tête et n'a produit qu'une blessure peu profonde, mais il ne s'en est pas fallu de l'épaisseur d'un fétu de paille que le coup fût mortel...

— Enfin, le docteur n'est point mort ?... — continua Georges avec un tremblement involontaire.

— Grâce au ciel, non monsieur, et que le bon Dieu en soit béni !... S'il était mort, dans quel état serait sa brave et digne mère, à laquelle je donne un coup de main et qui a la tête perdue !...

— Cela se comprend !... Pauvre femme ! — Au moins on est sûr que la blessure n'est pas dangereuse ?...

— Pour ça, oui, monsieur... — Le médecin de Chantilly, qui est en ce moment près de M. le docteur, promet que dans cinq ou six jours il sera guéri...

Le tremblement nerveux de Georges grandissait.

Il le domina de nouveau.

— Pourrais-je voir M. d'Harblay, de la part du baron de Trèves ?... — demanda-t-il.

— Je ne sais pas, monsieur... — Je vais monter trouver madame et lui dire que vous êtes là...

— Oui... oui... je vous en prie...

— Je vous ferai peut-être un peu attendre...

— J'attendrai tant qu'il faudra...

La paysanne sortit.

Georges, resté seul, se laissa tomber sur un siège.

— Quelle mauvaise chance! — murmura-t-il avec accablement. — Ainsi j'aurais commis bêtement un crime inutile? — J'aurais risqué sans profit le bagne ou l'échafaud?... — Je verrais chaque jour ce docteur maudit, témoignage vivant de ma maladresse?... — Non! cent fois non !... Cela ne sera pas...

Cinq minutes s'écoulèrent.

Au bout de ce temps la paysanne rentra.

— Et bien? — demanda M. de Nerville vivement.

— Eh bien! vous pourrez voir M. le docteur...

— Tout de suite?

— Quant à ça, par exemple, non... — Le médecin vous prie d'attendre qu'il ait fini le pansement... — Ça ne sera d'ailleurs pas très long...

— Rien ne presse...

Georges resta seul de nouveau et reprit son monologue.

— Le diable protège donc cet homme! — murmura-t-il. — Comment l'atteindre à présent?... — S'il m'échappe, tant pis pour *l'autre*... — Je veux que Léonide soit libre à tout prix... — *L'autre* ne m'échappera pas...

Et le misérable, pris d'une agitation fébrile, se mit à marcher comme une bête fauve en cage dans le cabinet du docteur.

Tout à coup il s'arrêta en face d'une petite étagère vitrée dont les rayons supportaient, rangés côte à côte, des flacons et des fioles de plusieurs grandeurs, ayant des étiquettes différentes.

Il regarda ces récipients et tressaillit soudain.

Sur une petite fiole de verre blanc, bouchée à l'émeri, il venait de lire ce mot :

STRYCHNINE

Une effroyable lueur traversa son esprit.

Il jeta autour de lui un rapide coup d'œil.

Tout était calme et silencieux dans la maison. — Aucun bruit de pas ne signalait l'approche d'un importun.

Vivement Georges s'approcha du bureau chargé de paperasses, de livres et de brochures.

Il y prit une demi-feuille de papier blanc, s'avança vers la vitrine renfermant les drogues de toute nature et les substances vénéneuses dont le docteur se servait pour composer des potions et des médicaments selon les prescriptions du Codex.

La clef se trouvait à la serrure.

Il ouvrit le vitrage, étendit la main vers le flacon de *strychnine*, le prit, le déboucha, et versa une petite partie de son contenu sur la feuille de papier blanc.

Ceci fait, il reboucha la fiole, la remit à sa place, referma à clef la porte vitrée, enveloppa soigneusement le poison, et glissa dans une poche de son portefeuille le paquet minuscule.

A cette minute précise un bruit de pas résonna dans l'escalier.

— Il était temps ! — se dit M. de Nerville en s'éloignant de la vitrine et en allant s'asseoir à l'autre ex-

trémité de la pièce, près d'une fenêtre donnant sur le jardin.

La porte s'ouvrit.

Le médecin de Chantilly parut, ayant à la main une fiole à moitié pleine.

Georges se leva.

Les deux hommes se saluèrent.

— C'est vous, monsieur, — demanda le collègue de Lucien, — c'est vous qui désirez voir M. d'Harblay, de la part du baron de Trèves ?

— Oui, monsieur... — J'étais venu pour cela, mais j'ignorais le terrible accident dont il a été victime...

— Je regrette de vous avoir fait attendre... — Permettez-moi de compléter cette potion, — ajouta le médecin en désignant la fiole qu'il tenait, et je vous conduirai moi-même auprès du blessé...

Georges s'inclina.

Le docteur étranger ouvrit la vitrine, y prit un flacon rempli d'un liquide incolore dont il versa quelques gouttes dans la fiole, puis il agita le mélange.

Après avoir fermé la vitrine, il en retira la clef et dit au visiteur :

— Voulez-vous venir, monsieur... — Je passe le premier pour vous montrer le chemin...

XLV

Lucien d'Harblay était assis plutôt que couché sur son lit, les épaules soutenues par une pile d'oreillers.

Son visage offrait une pâleur mortelle. — Des compresses entouraient le haut de sa tête.

Georges de Nerville, en se trouvant face à face avec sa victime, éprouva un moment de trouble involontaire, mais il avait l'habitude de cacher ses impressions.

Il s'avança vers le blessé auquel il tendit la main.

M. d'Harblay souleva lentement la sienne et la plaça dans celle de son meurtrier.

Celui-ci ne sourcilla pas.

— Ah! cher docteur, quel chagrin pour moi... pour tous ceux qui vous connaissent et qui vous aiment !... — fit-il d'un ton hypocrite.

— On vous a raconté... — balbutia Lucien d'une voix à peine distincte.

— Oui... Je sais de quel guet-apens vous avez été victime...

Le jeune homme secoua la tête.

— Victime d'une erreur, — répliqua-t-il. — Ce n'est point à moi qu'on en voulait...

— Le croyez-vous?...

— C'est prouvé, monsieur... — dit le médecin de Chantilly.

— Et comment?

— Le garde général sort d'ici... — Il a fait une enquête ce matin avec ses subordonnés, et de cette enquête résulte pour lui que M. d'Harblay a essuyé le feu d'un braconnier qui croyait tirer sur un garde...

— Le crime n'en est pas moins odieux! — M. d'Harblay va porter plainte, je l'espère... On retrouvera le misérable et on lui infligera le juste châtiment de sa tentative de meurtre...

Lucien secoua de nouveau la tête et murmura :

— Punir? à quoi bon?... Je vis... je lui pardonne...

— Que va dire mon cousin Max, qui s'inquiétait de ne pas vous voir, quand il saura la triste cause de votre absence? — s'écria Georges.

Le médecin de Chantilly prit la parole.

— M. d'Harblay m'a mis au courant de la situation... — fit-il. — Je connais l'état maladif de M. le baron de Trèves... Je sais que toute émotion vive serait pour lui fâcheuse et peut-être fatale... — C'est avec des ménagements infinis qu'il faut lui apprendre le terrible accident de la nuit dernière... — J'aurai l'honneur, monsieur, de vous accompagner au chalet de Lamorlaye, je remplacerai mon confrère pour les soins à donner à M. de Trèves, et j'expliquerai moi-

même ce qui s'est passé, en atténuant beaucoup les faits...

— Je vous en saurai gré, monsieur... Mais que ma présence ne soit point pour vous une gêne... Je me retirerais sur-le-champ.

Le médecin de Chantilly allait répondre ; — en ce moment madame d'Harblay entra dans la chambre.

Ses paupières rougies prouvaient qu'elle avait beaucoup pleuré.

Un salut fut échangé entre elle et M. de Nerville.

— Chère madame, — lui dit le confrère de Lucien, — voici la clef de la vitrine contenant les substances médicales, et voici la potion que j'ai préparée pour votre fils... — Je vous recommande de lui faire prendre une cuillerée de cette potion toutes les heures...

— Docteur, comptez sur moi... — Reviendrez-vous ce soir?

— A quoi bon? — L'état de mon cher confrère n'offre rien de grave... — Aucune complication ne me paraît à craindre... — Je reviendrai demain matin à la première heure.

Les deux hommes s'inclinèrent devant madame d'Harblay, serrèrent la main du blessé et se retirèrent.

— Je suis venu à cheval, — dit le médecin de Chantilly à Georges.

— Moi, aussi...

— Alors, monsieur, veuillez m'accompagner jusqu'à l'auberge où j'ai laissé ma monture... — Ensuite nous ferons route ensemble...

— Volontiers, docteur.

En allant à l'auberge, Georges questionna son compagnon.

— Avez-vous paru rassuré pour éviter toute inquiétude à madame d'Harblay — lui demanda-t-il, — ou la blessure de M. Lucien est-elle véritablement sans gravité?

—Sans gravité, oui monsieur, rien n'est plus vrai...

— Alors il sera bientôt sur pied?

— Dans huit ou dix jours, au plus tard...

— Aucune complication ne peut survenir?...

—Je n'oserais le garantir, mais je crois le contraire... — Si une complication n'est point impossible, elle est du moins bien improbable...

La conversation se termina là.

Le cheval du médecin de Chantilly fut bridé, et les deux hommes prirent au trot le chemin de Lamorlaye.

*
* *

Après le départ de Georges de Nerville pour le village de Coye, Max, sa mère et Léonide s'étaient rendus au grand salon où la douairière avait fait allumer du feu, la tempête de vent de la nuit précédente ayant singulièrement rafraîchi l'atmosphère.

A peine installé près du foyer Max, très fatigué, avait appuyé sa tête au dossier de son fauteuil et s'était assoupi.

La baronne Germaine lisait les journaux.

Léonide travaillait à un ouvrage de tapisserie.

De temps à autre ses regards interrogeaient le

cadran de la pendule, puis les fenêtres donnant sur la cour.

A travers les vitrages on voyait la grille par laquelle devaient arriver Georges de Nerville et Lucien d'Harblay.

Les inquiétudes de Max au sujet de ce dernier avaient fini par gagner la jeune femme.

Elle ne savait plus que penser, que croire; — l'absence prolongée du docteur lui paraissait inexplicable et, à mesure que les minutes s'écoulaient, le pressentiment d'un malheur s'emparait de son esprit.

Au moment où la pendule indiquait deux heures, un bruit de pas de chevaux retentit sur la route, un domestique ouvrit la grille et deux cavaliers entrèrent dans la cour.

Léonide courut à la fenêtre.

— Eh bien? — demanda Max, dont le demi-sommeil fut brusquement interrompu.

— C'est Georges... — répondit la jeune femme en pâlissant un peu.

— Avec le docteur?...

— Non... en compagnie d'un inconnu.

— Que veut dire cela?...

— Je ne sais pas... mais nous allons savoir.

La porte du salon s'ouvrit.

M. de Nerville parut sur le seuil avec le médecin de Chantilly.

— Vous venez m'apprendre une mauvaise nouvelle, j'en suis sûr... — s'écria Max. — Il est arrivé malheur à M. d'Harblay...

— Non, monsieur le baron... — répondit le collègue de Lucien en s'avançant. — Rassurez-vous... Il ne s'agit point d'un malheur, mais d'un simple accident...

Léonide était debout.

Elle dut s'appuyer au dossier d'un fauteuil pour ne pas tomber.

— Un accident! — répétèrent à la fois le baron et la douairière.

— Sans la moindre gravité, je vous en donne ma parole d'honneur, mais qui le contraindra pendant quelques jours à garder la chambre... — Je suis le docteur Marais, de Chantilly, et M. d'Harblay m'a prié de venir en son absence vous continuer les soins qu'il est heureux de vous rendre...

Max, après s'être soulevé pendant un instant, était retombé sur son siège avec une expression de découragement profond.

Léonide, pâle comme une morte, avait porté la main à son cœur et semblait près de défaillir.

— Enfin, de quel accident M. d'Harblay a-t-il été victime? — demanda la douairière qui seule semblait avoir gardé un peu de sang-froid. — Veuillez nous l'expliquer, monsieur.

Le médecin de Chantilly, en présence du bouleversement causé par la nouvelle qu'il apportait, comprit qu'il ne devait rien cacher car on allait à coup sûr le presser de questions.

Il fallait atténuer, voilà tout.

— Mon jeune confrère, — dit-il, — a été blessé lé-

gèrement, et voici dans quelles circonstances : — Hier soir, ou plutôt cette nuit, il revenait de Pontarmé et se trouvait sur la chaussée du troisième des Étangs de Commelle, quand il a senti un choc violent... — Une balle venait de le toucher au sommet du crâne.

Léonide, haletante, les mains crispées sur le dossier du fauteuil qui lui servait de point d'appui, rivait ses yeux aux lèvres du docteur Marais, épiant les mots prêts à s'en échapper.

— Une balle... — répéta-t-elle d'une voix presque éteinte. — On avait fait feu sur M. d'Harblay?...

— Oui, madame...

— Et, quel est le misérable assassin?... — le sait-on?

— On sait du moins que c'est un braconnier qui croyait tirer sur un garde... — La commotion avait été rude... — Mon confrère perdit connaissance et tomba sur le sol, où quelques instants plus tard son corps fut trouvé par un de vos serviteurs...

En entendant ces mots : *un de vos serviteurs*, Léonide tressaillit, secouée par un frisson nerveux.

— Quel serviteur ? — demanda vivement Max.

— Un muet...

— Jacques Hâbert ! — s'écria madame Germaine.

Georges de Nerville dissimulait de son mieux l'angoisse qui s'emparait de lui.

— On va rechercher l'assassin, n'est-ce pas? — fit le baron d'une voix sombre. — Le scélérat sera arrêté, jugé, condamné...

— L'enquête est commencée, monsieur, — répon-

dit le médecin de Chantilly. — Certainement elle aboutira et justice sera faite quoique M. d'Harblay, par trop grande bonté d'âme, exprime le désir qu'on n'inquiète point son meurtrier...

— Indulgence folle et coupable ! ! — s'écria Max. — Prime d'encouragement donnée au crime ! ! — Et vous nous affirmez, monsieur, — ajouta-t-il, — que cette blessure est légère et qu'elle ne peut avoir de conséquences graves?

— Je l'affirme...

— Est-ce chez vous une certitude absolue?

— Oui, monsieur.

— La convalescence durera-t-elle longtemps?

— Elle sera courte, au contraire. — Dans très peu de jours Lucien d'Harblay, guéri complètement, pourra revenir auprès de vous...

— Ah ! monsieur, que Dieu vous entende...

Le baron de Trèves était dans un état d'abattement absolu.

Très égoïste, nous le savons, il songeait beaucoup moins à Lucien qu'à lui-même et se posait cette question : — *Qu'adviendrait-il, si pendant l'absence de M. d'Harblay mon état s'aggravait?*

Le désarroi physique et moral du jeune homme était trop visible pour passer inaperçu.

— Monsieur, — dit le docteur Marais du ton le plus affectueux, — vous ne pouvez avoir en moi, je le comprends bien, la juste confiance que mon confrère vous inspire ; permettez-moi cependant de le suppléer de mon mieux pendant sa courte absence, puisque

lui-même le désire, et de panser votre blessure, presque cicatrisée m'a-t-il dit?...

— Je vous remercie, monsieur, — répliqua Max, — et je suis très reconnaissant des soins que vous voulez bien m'offrir... — Passons dans mon appartement, je vous prie... — Georges, donne-moi ton bras...

Et le baron, crispé, nerveux, tremblant de fièvre, s'appuya sur le bras de son cousin et gagna sa chambre où le médecin de Chantilly le suivit.

Léonide, l'œil fixe, les lèvres blanches, semblait littéralement changée en statue. — Sa pensée flottait dans le vague. — Elle croyait voir, en un rêve effroyable, Lucien sanglant, inanimé, étendu sur le bord des étangs de Commelle.

La douairière s'approcha de sa belle-fille dont l'attitude étrange la frappait pour la première fois.

— Assurément, c'est très fâcheux, — lui dit-elle, — mais il faut prendre son parti d'un accident dont les conséquences pouvaient être bien autrement graves...

La voix de madame Germaine rappela Léonide au sentiment de la réalité.

Elle releva la tête.

Ses grands yeux, qu'entourait un cercle de bistre, brillaient d'un singulier éclat.

— Vous avez raison, ma mère... — fit-elle d'une voix saccadée. — IL pouvait être frappé à mort... IL pouvait tomber pour ne plus se relever... — C'est horrible ! !

Et la jeune baronne cacha son visage dans ses mains.

— Heureusement, — reprit madame Germaine, — heureusement le médecin de Chantilly affirme que la blessure est légère, que la convalescence durera peu de temps, et que notre ami le docteur d'Harblay nous sera bientôt rendu...

Cette fois Léonide ne répondit point à sa belle-mère.

Elle sentait que ses sanglots allaient éclater sans qu'il lui fût possible de les contenir si elle prononçait un seul mot et, s'élançant vers la porte, elle sortit du salon et monta rapidement chez elle, laissant la douairière stupéfaite.

— Devient-elle folle ? — se demanda madame Germaine au bout d'un instant. — A quel propos cette fugue ? — Ma parole, elle semble plus effarée de l'accident du docteur d'Harblay qu'elle ne l'était de celui de mon fils, mille fois plus dangereux cependant ! — Ma chère belle-fille est nerveuse aujourd'hui !... Elle a des *sensibleries* bizarres...

Puis la vieille dame, ne pouvant deviner ce qui se passait dans le cerveau et dans le cœur de Léonide, cessa bien vite d'y penser, mais elle avait été frappée vivement et l'impression produite ne devait pas s'effacer tout à fait.

XLVI

Léonide, en remontant chez elle, était fiévreuse, agitée.

Son visage livide exprimait autant de colère que de douleur.

Elle sonna violemment sa femme de chambre, lui commanda d'un ton bref d'aller chercher Jacques Hâbert, puis elle se laissa tomber sur un fauteuil, tout entière à la pensée qui mettait son cerveau en ébullition.

Dix minutes s'écoulèrent sans que la jeune baronne parût avoir conscience de la marche du temps.

Au bout de ces dix minutes, la porte de la chambre s'ouvrit et Jacques Hâbert parut.

Madame de Trèves fit un bond vers lui.

— On a voulu assassiner M. d'Harblay, — lui dit-elle en le menaçant du regard et du geste, — et l'assassin, c'est toi !...

Une rauque exclamation de surprise et de terreur s'échappa de la gorge du muet qui pâlit et recula de-

vant l'accusation terrible fondant à l'improviste sur lui.

La jeune femme, se souvenant de cette phrase écrite sur l'ardoise de Jacques : — *Je tuerai le docteur Lucien d'Harblay!* n'avait point hésité à le croire coupable.

Droite, les yeux étincelants dans le marbre de sa figure, le bras tendu comme pour frapper, la respiration haletante, la gorge soulevée par l'indignation, elle ressemblait à la statue de la Vengeance.

L'attitude effarée du muet lui parut un aveu.

— Ainsi, tu m'as désobéi!... — reprit-elle d'une voix sourde. — Je t'avais dit que M. d'Harblay devait être sacré pour toi... Je t'avais laissé comprendre que le frapper serait me frapper moi-même... Je t'avais ordonné de l'aimer!... Et ta haine de brute a été plus forte que tout!... Tu n'as pas eu pitié de moi!... Tu as voulu le tuer!...

Le muet tremblait de tout son corps.

Ses mains secouées par des frissons nerveux ébauchaient des gestes de dénégation.

— Tu as voulu le tuer!... — répéta Léonide... — Tu avais écrit que tu le tuerais!... J'aurais dû me défier de toi!... J'aurai dû garder dans mes mains cette ardoise où s'étalait cyniquement la pensée du crime!... — Je m'en servirais aujourd'hui pour te livrer aux juges!...

Les paroles de Léonide s'abattaient sur le vieillard comme autant de coups de massue.

Il essayait de répondre en faisant usage du vocabulaire des sourds-muets.

Madame de Trèves, emportée par l'indignation et la fureur, ne comprenait point sa pantomime.

Jacques étouffait.

Il éclata soudain en sanglots et s'abattit sur ses deux genoux.

De grosses larmes inondaient son visage, tandis qu'il tendait vers la jeune femme ses bras suppliants.

— Va-t'en ! va-t'en ! Tu me fais horreur et tu m'épouvantes ! — poursuivit la baronne. — Ne m'approche pas !... Ne me touche pas !... Tes mains sont rouges de sang ! — Assassin !... va-t'en ! va-t'en !...

Jacques Hâbert se releva, transfiguré.

Son visage empourpré, ses yeux pleins d'éclairs n'exprimaient plus la douleur, mais la révolte, et son geste impérieux commandait le silence à madame de Trèves.

Celle-ci le regarda, stupéfaite du prodigieux changement qui venait de se faire en lui.

— Oserais-tu soutenir que tu n'as pas commis ce crime?... — balbutia-t-elle.

— Oui... — répondirent les yeux du muet.

— Mensonge !!! — répliqua Léonide prise d'incrédulité.

Les veines du front de Jacques se gonflèrent, prêtes à se rompre, en même temps que ses prunelles s'injectaient de sang.

Accroché à la muraille de la chambre, dans un cadre de bois sculpté au canif par un artiste du temps de la Renaissance, se voyait un christ d'ivoire sur un fond de velours écarlate.

Le muet s'avança vers ce christ.

Il étendit la main sur lui par un mouvement à la fois simple et solennel.

Ses lèvres remuèrent.

Elles ne laissèrent échapper aucun son, mais Léonide comprit ce qu'elles ne pouvaient dire.

Il lui sembla qu'elle venait d'entendre distinctement ces mots :

— Je suis innocent... je le jure...

— Tu jures devant Dieu que tu n'as pas voulu tuer M. d'Harblay?— dit la jeune femme.

Les lèvres du muet répétèrent silencieusement :

— Je le jure !...

Léonide se sentait ébranlée; — elle doutait encore cependant.

— Tu le jures sur la tombe de ma mère? — reprit-elle.

— Oui.

— Sur la mémoire de ta sainte femme qui fut mon autre mère?...

— Oui... oui... oui... — répéta Jacques du geste et, le souvenir évoqué remuant toutes les fibres de son cœur, il fondit eu larmes.

— Ah! je te crois... je te crois, mon vieil ami !... — fit madame de Trèves attendrie en lui tendant la main qu'il pressa contre ses lèvres. — Mais qui donc, alors, qui donc a voulu l'assassiner?...

Le muet répondit par un mouvement d'une éloquence terrible.

— Ah! si je le savais!... — disait ce mouvement.

— Tu ne devines rien?...

Jacques secoua la tête.

— Tu n'as de soupçons sur personne?

Nouvelle dénégation.

— Raconte-moi comment s'est faite la découverte terrible...

Le père nourricier de Léonide tira de sa poche son ardoise qu'il présenta à la jeune femme.

Elle y lut le récit écrit par lui le matin de ce même jour pour répondre au garde général.

— Et, — demanda-t-elle après avoir lu, — on a trouvé trace du passage de ce prétendu braconnier?

— Oui... — mima le vieillard.

— Mais aucun indice qui puisse mettre sur sa piste?

— Aucun...

— Que sais-tu de l'état du docteur?

Jacques baissa la tête.

— Il est plus mal qu'on nous le dit, n'est-ce pas? — continua vivement madame de Trèves. — Il est mort peut-être?...

— Non! — répliqua le muet par un geste énergique.

— Mais en danger du moins?... Ce médecin nous aura trompés pour ne pas affliger, pour ne pas épouvanter mon mari?

Le muet baissa de nouveau la tête et laissa tomber ses bras d'une façon qui signifiait :

— Je ne sais pas.

Léonide eut une crise de douleur muette et profonde atteignant presque le désespoir.

— Mon Dieu, — murmurait-elle, — vous êtes sans pitié pour moi !... — Qu'ai-je donc fait pour mériter de souffrir ainsi ?

Mais ce n'était pas le moment de se laisser abattre.

Madame de Trèves secoua son chagrin et reprit, en s'adressant au muet :

— Je veux avoir des nouvelles positives de M. d'Harblay... — Tu vas aller à Coye.

Jacques fit un signe affirmatif.

— Tu verras ce qui se passe... Tu t'informeras... Devant toi on parlera franchement, et tu viendras me dire, à moi seule, ce que tu auras appris...

Nouvelle affirmation du muet.

— Va, mon vieil ami... — Pars... et reviens vite.

Et Léonide conduisit Jacques jusqu'à la porte.

En ce moment la femme de chambre frappait à une autre porte.

— Que voulez-vous ? — lui demanda la jeune baronne.

— Madame, le médecin venu de Chantilly, et M. de Nerville, désirent parler à madame.

— Priez ces messieurs de vouloir bien m'attendre au salon.

Un instant après Léonide rejoignait les deux hommes.

— Vous avez quelque chose à me dire, monsieur le docteur ? — fit-elle.

— Oui, madame la baronne.

— De quoi s'agit-il ?

— De Max, ma chère cousine... — interrompit Georges.

Léonide tressaillit.

— Mon mari serait-il plus mal? — s'écria-t-elle.

— M. de Trèves est en ce moment très souffrant... — répondit le docteur Marais.

— Très souffrant! — s'écria la jeune femme avec effroi. — Croyez-vous que cette souffrance résulte de l'accident terrible arrivé à mon mari et dont vous avez certainement entendu parler?...

— Non, madame... non... je ne le crois pas... — répondit le médecin de Chantilly avec une hésitation visible. — Les soins de mon confrère, le docteur d'Harblay, ont dû combattre efficacement le virus rabique et en triompher... — Je crains qu'une autre maladie ne se déclare...

— Une autre maladie!.. Laquelle?

— Je ne saurais vous répondre encore à ce sujet... — Je constate des symptômes suffisants pour m'alarmer, mais pas assez précis pour me permettre de me prononcer sans témérité...

— Ne vous trompez-vous pas, monsieur? — murmura Léonide, — M. de Trèves est très impressionnable... — La tentative de meurtre dont a été victime M. d'Harblay qu'il aime beaucoup, a déterminé chez lui un état de surexcitation parfaitement explicable et qui vous abuse peut-être...

— Il est possible que vous ayez raison, madame... — Je souhaite me tromper... Il était de mon devoir

de vous prévenir et de vous adresser quelques recommandations...

— Elles seront suivies religieusement... — Que dois-je faire?

— Distraire M. de Trèves le plus possible...

— Et comment?...

— En évitant de le laisser seul... En l'empêchant de s'absorber dans ses réflexions, ce qui fatigue le cerveau et dispose à l'hypocondrie...

— Bien, monsieur...

— Voici la formule d'une potion que je vous prierai de faire préparer à la pharmacie Godelot, Grande-Rue de Chantilly...

— Je vais envoyer à Chantilly... — Cette potion doit-elle être prise en une seule fois ou à des intervalles réguliers ?...

— En une seule fois, madame ; une heure avant le repas du soir...

Le docteur Marais prit congé de madame de Trèves, qui le reconduisit avec M. de Nerville jusqu'au seuil du chalet.

— Chère cousine, — demanda Georges à Léonide, — voulez-vous m'accorder un instant d'audience ?

— Vous avez à me parler ?...

— Oui.

— Eh bien ! venez dans mon appartement.

Georges la suivit.

Son visage exprimait l'embarras.

— Asseyez-vous... — dit madame de Trèves après avoir refermé la porte du petit salon qui précédait sa

chambre. — Et maintenant, qu'y a-t-il ? — ajouta-t-elle avec inquiétude. — Vous paraissez en proie à un trouble très grand... — Le médecin ne m'a-t-il donc pas dit toute la vérité ?...

M. de Nerville, saisissant l'occasion de marcher à son but par les chemins tortueux qu'il avait préparés, sut augmenter encore l'expression d'embarras peinte sur sa figure.

— J'en ai peur... — murmura-t-il.

— Max est plus malade qu'on ne le croit ?

— Oui.

— De quelle maladie ?...

— Hélas ! chère cousine, pour le docteur Marais aussi bien que pour moi, la maladie de Max est toujours la même...

Léonide frissonna.

— Que dites-vous ! ! — s'écria-t-elle.

— Je dis ce que je pense, et j'ai la certitude d'exprimer en même temps la pensée du docteur Marais... — Sa physionomie parlait pour lui tandis qu'il répondait à vos questions, ou pour mieux dire tandis qu'il n'y répondait pas...

— Vous m'épouvantez ! !

— Mon devoir est de vous apprendre la vérité tout entière, quelle qu'elle soit, et si douloureux qu'il puisse vous sembler de la connaître... — C'est ainsi que je vous payerai ma dette de connaissance... C'est ainsi que je vous donnerai la preuve irrécusable de ma profonde, de mon ardente affection pour vous...

— Mon cousin... — murmura la jeune femme que l'accent de M. de Nerville étonnait.

— Oh ! je vous en prie, — poursuivit Georges, — ne m'interrompez pas... — Laissez mon cœur déborder... C'est à cette tendresse infinie, brûlante et respectueuse à la fois, que vous devrez peut-être le calme de l'avenir, le bonheur et... qui sait ?... la vie...

Léonide regardait avec effroi celui qui lui parlait ainsi.

— Vous avez une entière confiance en M. d'Harblay ? — poursuivit-il.

— Une entière confiance, oui.

— Il ne vous est jamais venu à l'esprit que Lucien d'Harblay s'était abusé de la meilleure foi du monde au sujet de Max et que, croyant guérir un mal inguérissable, il n'avait fait que l'enrayer?...

Léonide secoua la tête.

— Comment cela me serait-il venu à l'esprit ? — reprit-elle. — Je ne doute point du docteur, et le docteur m'a vingt fois affirmé que Max était guéri...

— S'il s'était trompé ?

— C'est impossible...

— Rien n'est impossible, surtout l'erreur... — J'affirme, moi, que le docteur Lucien d'Harblay a commis une erreur !...

XLVII

Depuis deux jours Léonide entendait les mêmes paroles.

On venait lui parler des mêmes choses, exprimer les mêmes craintes en termes presque identiques.

Son esprit, ébranlé par tant de chocs successifs, perdit sa force de résistance.

Jusqu'à ce moment elle avait ajouté une foi aveugle aux affirmations de Lucien.

Elle se prit à douter.

Sa pâleur soudaine, le tremblement presque imperceptible de ses mains, trahirent, aux yeux observateurs de Georges de Nerville, le sentiment nouveau qui s'emparait d'elle.

Aussi se hâta-t-il de poursuivre avec une conviction apparente :

— Certes, Max n'est point guéri !... — Notre ami le docteur d'Harblay soutient le contraire, mais malheureusement il n'est pas infaillible... — Je suis convaincu, moi, comme le docteur Marais et comme le docteur Pédagniel, dont vous ne pouvez avoir oublié

l'opinion, que le virus rabique se trouve à l'état latent dans l'organisme de mon pauvre cousin, et j'ai grandement peur que son malaise d'aujourd'hui ne soit l'avant-coureur d'une crise d'hydrophobie...

— Non ! oh ! non ! — s'écria Léonide. — Ce serait horrible...

— Horrible, oui... — répondit Georges. — Horrible pour lui, pour vous, pour nous tous, car nous sommes sans cesse menacés...

Madame de Trèves était devenue livide.

Une sueur froide mouillait la racine de ses cheveux.

Georges résolut de mettre à profit son épouvante. Il continua :

— Le mal peut éclater demain, comme il peut ne se manifester que dans quelques jours, dans quelques semaines, dans quelques mois... — Chaque heure pour vous va devenir un supplice, chaque minute écoulée redoublera vos justes terreurs en vous rapprochant du dénouement fatal et inévitable... — Une telle existence ne se peut supporter ! Vous péririez à la tâche ! — Léonide, ma chère cousine, vous savez combien j'aime Max, qui a toujours été pour moi presque un frère... il m'en coûte donc beaucoup de vous parler ainsi que je le fais... — Mon cœur se brise, mais j'accomplis un devoir sacré... — Il faut vous prémunir contre le péril... — Max est condamné sans appel, mais vous devez vivre, vous... je le veux !...

— Mon Dieu... mon Dieu... — balbutia la jeune femme, — que faire ?...

— Vous n'avez qu'un parti à prendre...

— Lequel?

— Demander légalement une séparation...

— Une séparation... — reprit Léonide, — M. Auguy me parlait aussi de séparation, lui...

— Il vous donnait le même conseil que moi?

— Oui.

— Vous voyez donc à quel point j'ai raison, puisque je me rencontre avec un homme dont la haute prudence et l'affection pour vous ne peuvent être mises en doute!... — Qu'avez-vous répondu?...

— Que je ne consentirais jamais à me séparer de Max... Que l'abandonner serait lâche...

— Il n'y a point de lâcheté à défendre sa vie!... — La vôtre est menacée...

— Qu'importe? — La place d'une femme est près de son mari... — Le devoir m'impose de rester...

— Ne vous exagérez point ce devoir!... — Fuir le plus effrayant des périls est votre droit absolu, et si vous le faites personne au monde ne pourra vous blâmer, pas même ma tante à qui vous venez de prouver votre bon cœur... — En l'état des choses, et appuyée comme vous ne pouvez manquer de l'être, la séparation sera prononcée d'urgence...— Vous quitterez Lamorlaye... Vous voyagerez jusqu'au jour où l'inévitable catastrophe vous aura rendue libre... Je vous suivrai partout... prévenant vos moindres désirs... veillant sur vous, vous protégeant... vous aimant...

Déjà Léonide n'écoutait plus.

Elle interrompit brusquement Georges dont la voix devenait de plus en plus insinuante et tendre.

— Non... non... — dit-elle avec exaltation. — C'est impossible, et c'est insensé! De tous ces médecins M. d'Harblay est le seul qui voie juste!... Max est guéri, Max vivra et d'ailleurs, même s'il doit mourir, je resterai près de lui jusqu'à la fin... — Je vous remercie de vos conseils, mon cher Georges, je suis profondément touché de votre tendresse fraternelle, j'attendrai la catastrophe dont on menace mon mari... — Si elle éclate, eh bien, advienne que pourra!... à la garde de Dieu! — Je ne demanderai pas la séparation, et à vous comme à M. Auguy je réponds : — Quitter mon poste serait lâche! Je ferai mon devoir... je resterai...

Georges profondément déçu, car pendant quelques minutes il avait cru toucher au but, comprit qu'il serait inutile d'insister davantage.

Il répliqua donc, en simulant une émotion violente :

— Que votre volonté s'accomplisse, ma cousine, mais vous me faites peur!... — Votre dévouement peut vous coûter la vie!... — Ne songez pas seulement à vous dont l'héroïsme est plein d'abnégation... pensez à ceux qui vous entourent... à ceux qui vous aiment...

— M. de Trèves est vivant... — dit la jeune femme d'un ton sévère. — Ceux qui m'entourent et qui m'aiment doivent s'en souvenir et, s'ils sont véritablement mes amis, ils doivent attendre les événements en demandant à Dieu d'épargner à Max une effroyable mort...

Georges baissa la tête.

— J'ai dit ce que ma conscience m'ordonnait de dire... — murmura-t-il. — Pardonnez-moi...

— Je n'ai rien à vous pardonner, mon cousin... — Si je ne suis point vos conseils, je sais du moins qu'ils étaient dictés par la plus sincère affection et je vous en remercie...

On frappait à l'une des portes de l'appartement.

M. de Nerville se retira.

Léonide donna l'ordre d'entrer.

C'était Jacques Hâbert, de retour de Coye.

— Eh! bien? — lui demanda vivement la jeune femme. — Il n'est pas mort, n'est-ce pas?... Il n'est que légèrement blessé?... — Réponds-moi... Réponds-moi vite!... Tu as vu le docteur?...

— Non... — répliqua le muet par geste.

— Sa mère?...

Même geste négatif.

— Quelqu'un à son service, enfin?... Tu t'es renseigné?

— Oui.

— Près de qui?

Jacques Hâbert prit son ardoise et écrivit :

— *Près d'une paysanne aidant au ménage. — Elle m'a dit qu'au moment où je me présentais, M. d'Harblay allait très mal et que sa mère venait d'envoyer à Chantilly prier le docteur Marais de revenir en toute hâte...*

Au fur et à mesure que Jacques écrivit, Léonide lisait par-dessus son épaule.

— Mon Dieu! — balbutia-t-elle avec un déchirement de tout son être, — mon Dieu! s'il allait mourir sans que j'aie pu le revoir... sans qu'il ait su...

Elle n'acheva pas et plongea son visage dans ses deux mains pour cacher sa rougeur.

Le mot qu'elle allait prononcer lui faisait honte.

Au bout d'un instant elle reprit :

— Il me semble que je deviens folle... Je parle de devoir... et à chaque instant je suis prête à oublier le mien... Tout cela est au-dessus de mes forces... Je ne peux plus lutter... je suis anéantie !... — Lucien d'Harblay va peut-être mourir, et je suis là, moi, me débattant avec mes horribles craintes... et je ne puis rien... rien pour lui...

Jacques Hâbert s'avança vers Léonide, les mains jointes.

— Toi non plus, tu ne peux rien! — lui dit-elle d'un ton presque dur. — Messager de mauvaises nouvelles, va-t'en!

Le muet regarda la jeune femme avec un étonnement douloureux, essuya deux grosses larmes et se retira.

Madame de Trèves, restée seule, reprit au bout de quelques secondes :

— Eh bien! qu'il arrive donc ce moment terrible que l'on m'annonce où ma vie sera menacée! — Que Max en mourant m'entraîne avec lui dans la tombe! Au moins ainsi, j'aurai le repos! — Je ne peux plus espérer... à quoi bon vivre?

Tout à coup le visage de Léonide changea d'expression.

Ses yeux, secs et hagards jusqu'à ce moment, devinrent humides.

— Pourquoi l'ai-je vu, LUI?... — balbutia-t-elle. — Pourquoi lui ai-je donné toute mon âme?... Pourquoi, hélas ! ne peut-on s'empêcher d'aimer?... — Je l'aime malgré moi... mais je l'aime... et il va mourir...

Elle se raidit contre la pensée qui l'obsédait.

— Je ne veux pas penser à cela... — fit la jeune femme éperdue... — Je ne veux pas !!...

Quittant alors sa chambre d'un air égaré, elle se dirigea vers l'appartement de Max.

Pierre Lion, qui vint lui ouvrir la porte, mit un doigt sur ses lèvres.

— Monsieur le baron est endormi... — dit-il d'une voix très basse.

Léonide entra sur la pointe des pieds.

— A-t-on fait préparer la potion commandée?... — demanda-t-elle.

— Pas encore, madame...

— Qu'on attelle et qu'on aille sur-le-champ à Chantilly avec l'ordonnance.

— Bien, madame...

Pierre Lion sortit.

Madame de Trèves s'assit au chevet de son mari et se plongea dans une rêverie profonde.

Le sommeil de Max dura longtemps.

Enfin le jeune baron se réveilla, juste au moment où on revenait de Chantilly en rapportant le médicament préparé à la pharmacie Godelot.

La présence de sa femme parut lui causer une joie

très vive; — il sourit en recevant de sa main la tasse pleine de potion.

— Avez-vous envoyé prendre des nouvelles du docteur d'Harblay? — demanda-t-il ensuite.

Léonide devint pourpre.

— Non, mon ami... — répondit-elle. — Désirez-vous que j'envoie?...

— Je vous en prie...

— Ce sera donc fait à l'instant...

La jeune femme quitta son mari, heureuse du désir qu'il venait de témoigner.

Peut-être les nouvelles de Lucien seraient-elles moins mauvaises que celles rapportées par Jacques Hâbert.

Le jardinier fut expédié à Coye.

Quand il revint, Léonide reçut un coup terrible.

M. d'Harblay se trouvait dans un état d'effrayante agitation, et le médecin de Chantilly, installé près de son lit depuis une heure, ne paraissait rien moins que rassuré.

— Il est inutile que Max sache combien est grave l'état de son cher docteur d'Harblay... — fit observer la douairière, — mieux vaut le tranquilliser...

— Vous avez raison, ma mère, — répondit Léonide.

M. de Trèves dans la soirée se sentit un peu mieux; — il annonça qu'il avait sommeil et qu'il espérait passer une bonne nuit.

Sa mère et sa femme le quittèrent pour regagner leurs appartements respectifs.

Brisée de fatigue et tremblant de fièvre, Léonide se mit au lit avant dix heures du soir.

Sous l'empire d'un malaise général elle s'endormit presque aussitôt, mais d'un sommeil agité que hantaient des cauchemars.

Tout à coup elle se débattit en poussant des cris de détresse qui s'étranglaient dans sa gorge.

Brusquement réveillée, elle ouvrit les yeux et se souleva.

Une veilleuse placée sur la table de nuit répandait dans la chambre sa clarté pâle.

Léonide promena autour d'elle un regard effaré.

On eût dit qu'elle redoutait de voir sortir de l'ombre quelque sinistre apparition.

— Je viens de faire un horrible rêve... — balbutia-t-elle en frissonnant, — Lucien pâle et souillé de sang tendait vers moi ses mains, et j'entendais sa voix me dire : — *Je vais mourir... venez... je veux vous voir encore une fois...*

La jeune femme fut prise soudain d'une sorte de délire.

— Il m'appelle et je n'irais pas?... — balbutia-t-elle en s'élançant hors du lit. — Je le laisserais mourir ainsi?... Non!... non!...

Madame de Trèves était en ce moment sous l'empire d'une surexcitation passagère, d'un véritable accès de fièvre chaude.

Elle ne raisonnait plus. — La folie envahissait son cerveau.

A la hâte elle se vêtit, alla dans son cabinet de toi-

lette prendre une pelisse dont elle s'enveloppa, un chapeau dont elle rabattit sur son visage la voilette épaisse.

Tout en procédant d'une façon presque inconsciente à cette toilette rapide, elle murmurait des mots entrecoupés parmi lesquels revenaient ceux-ci :

— S'il va mourir, je lui dirai adieu... S'il est mort, j'appuyerai mes lèvres sur son front... le premier... le dernier baiser...

Onze heures du soir allaient sonner.

Madame de Trèves quitta son appartement, sortit du chalet, traversa le parc et se rendit au bâtiment des écuries ou Jacques Hâbert avait sa chambre.

Elle connaissait la situation de cette chambre et frappa doucement à la porte.

Le muet vint ouvrir aussitôt.

Rentrant à peine d'une longue course nocturne dans les bois, il ne s'était point encore couché. — Une petite lanterne éclairait l'étroite pièce.

— Jacques, — lui dit la baronne d'une voix à peine distincte, — je peux toujours compter sur ton dévouement, n'est-ce pas?

En voyant Léonide, Jacques avait éprouvé une surprise plus facile à comprendre qu'à décrire. — Pour toute réponse il prit les mains glacées de la jeune femme et les appuya contre son cœur.

Léonide poursuivit :

— Oui, je comprends... ton cœur est à moi... — Alors, il faut m'obéir...

Jacques fit signe qu'il était prêt.

— On peut sortir du parc sans passer par la grille, n'est-ce pas? — On peut ouvrir la petite porte?

Le muet répondit par un geste affirmatif.

Madame de Trèves continua :

— Ne t'étonne de rien... ne me juge pas... obéis... — Je veux aller cette nuit à Coye... je veux voir M. d'Harblay qui se meurt... — J'ai besoin de toi pour m'ouvrir la porte que tu connais... j'ai besoin de toi pour me conduire... Feras-tu cela?

— Je le ferai... — répliqua le regard de Jacques.

— Viens donc!

Le vieillard éteignit sa lumière, prit une clef pendue au mur et guida la jeune femme vers la poterne donnant sur les bois.

Il l'ouvrit.

Tous deux sortirent.

XLVIII

Le muet et madame de Trèves suivirent sous bois une sente étroite bordée de buissons dont les épines éraillaient la robe de Léonide.

On parvint à la route.

Elle était, ou du moins elle semblait déserte ; — on n'entendait aucun bruit dans les ténèbres.

Jacques, ne voulant point fatiguer la jeune femme, essayait de donner à sa marche une allure modérée, mais Léonide l'entraînait.

Poussée par un délire fait tout à la fois d'amour et d'angoisse, la pauvre enfant ne marchait pas, elle courait.

Nous allons devancer madame de Trèves et son guide dans la demeure de M. d'Harblay.

Après le départ du docteur Marais une fièvre violente s'était emparée de Lucien, malgré la potion calmante administrée par son confrère.

Effrayée par les hallucinations résultant de cette fièvre madame d'Harblay, nous le savons, avait en-

voyé à Chantilly prier le médecin de revenir au plus vite.

Dans l'après-midi le docteur se rendit à Coye

L'état de Lucien lui parut plus inquiétant qu'il ne l'avait supposé d'abord ; — il ne changea rien cependant à ses premières indications, et il prescrivit de donner régulièrement la potion.

— La fièvre cèdera, — dit-il, — et l'état général de notre blessé se modifiera d'une façon toute favorable.

Madame d'Harblay, qui ne quittait pas d'une minute le chevet de son fils, se sentit un peu rassurée.

Les pronostics du docteur Marais se réalisèrent.

Vers neuf heures du soir la fièvre diminua graduellement, les hallucinations disparurent et Lucien recouvra toute sa connaissance.

Il jeta un regard autour de son lit et vit sa mère attentive, les yeux fixés sur lui.

— Mère, — dit-il, — tu me veilles...

— Oui, cher enfant... — Comment te trouves-tu ?...

— Mieux, mais bien faible... — Je sors d'un terrible accès de fièvre, n'est-ce pas?

— Oh ! oui, terrible...

— J'avais le délire?... Je parlais tout haut?

— Sans doute...

— Qu'ai-je dit?

— Des mots interrompus... des phrases incompréhensibles... — Un nom revenait à chaque instant sur tes lèvres...

— Quel nom ?

— Celui de madame de Trèves.

Lucien tressaillit.

— Mon confrère de Chantilly est allé au chalet de Lamorlaye ? — demanda-t-il...

— En te quittant...

— Est-il revenu ici depuis?

— Oui, vers six heures et demie... — La violence de ta fièvre m'inquiétait... — Je l'ai envoyé chercher... — Il m'a juré que je m'alarmais à tort.

— Comment avait-il trouvé M. de Trèves?...

— Très souffrant... — Il ne m'a point caché que son état lui semblait grave...

— Grave! — répéta Lucien avec un accent de colère, — et je suis là, cloué sur ce lit!...

— Cher fils, je t'en supplie, éloigne de ton esprit toute préoccupation... — dit madame d'Harblay d'une voix caressante. — Songe à toi, en ce moment, et rien qu'à toi... Tu penseras au baron quand tu seras guéri, ce qui ne tardera guère... Ta vie m'est précieuse... je n'ai que toi au monde à aimer... — Ménage-toi donc!... — J'ai écrit un mot à ton ami le médecin de Senlis... — Il viendra très certainement et pourra sans doute, pendant quelques jours, visiter une partie de tes clients... — Tout ira bien... n'aggrave pas ton mal en te forgeant des chimères...

— Tu as raison... — Je serai calme.

— A la bonne heure!

— Est-on venu du chalet de Lamorlaye demander de mes nouvelles ?

— Deux fois...

— Qui ?

— D'abord le muet qui t'a ramené ici la nuit dernière...

Un rayon de joie illumina le visage de Lucien.

Il se disait que Léonide avait envoyé Jacques.

Madame d'Harblay reprit :

— Le jardinier du chalet est venu ensuite... — C'est Madeleine qui lui a parlé... — J'étais auprès de toi et ne voulais point te quitter...

— Venait-il de la part du baron, ou de la part de madame de Trèves ?... — demanda le blessé d'une voix émue.

Madame d'Harblay regarda son fils.

Ce nom, prononcé si souvent dans le délire de la fièvre, Lucien venait de le répéter avec le même accent.

Elle comprit.

— Je ne sais pas, cher enfant... — répondit-elle.

Lucien laissa tomber sa tête sur sa poitrine.

— Il faut prendre une cueillerée de potion... — continua la vieille dame.

— Quelle heure est-il, mère ?...

— Bientôt onze heures et demie...

— Tu vas aller te reposer...

— Je n'éprouve aucune fatigue... Je compte bien veiller toute la nuit...

— Et moi je te conjure de n'en rien faire... — Je me sens beaucoup mieux... Je n'ai besoin que de sommeil... — La nuit dernière tu ne t'es pas couchée... — Je te défends d'user ainsi tes forces...

— Eh bien ! je t'obéirai, mais un peu plus tard... —

Madeleine achève de ranger en bas... — Quand elle aura fini, j'irai me mettre au lit, mais elle veillera dans ma chambre à portée de ta voix...

— Comme tu voudras, mère...

En ce moment un coup de marteau retentit à la porte donnant sur la rue.

Lucien et sa mère échangèrent un regard où se lisait leur surprise.

— Qui peut venir à cette heure?... — demanda tout haut madame d'Harblay.

Le jeune médecin avait senti brusquement son cœur battre plus vite, sans motif appréciable.

On entendit une porte s'ouvrir.

— Sans doute, — dit la vieille dame, — quelqu'un qui n'est pas au fait de ton accident t'envoie chercher pour un malade...

Lucien prêtait l'oreille.

— Ecoute... — murmura-t-il. — Ecoute...

L'escalier de bois résonnait sous des pas rapides.

Madeleine, la paysanne venue pour aider au ménage, entra dans la chambre.

— Qu'y a-t-il? — demanda madame d'Harblay.

— C'est une dame, madame, qui veut voir absolument le M. docteur, quoique je lui aie répondu que ce n'était pas l'heure des visites et que M. le docteur dormait probablement...

Le jeune médecin ne perdait pas une de ces paroles.

Un tremblement nerveux agitait ses mains.

La paysanne poursuivit :

— Ça doit être une dame du chalet de Lamorlaye,

car elle est avec le muet qui est déjà venu tantôt.

Madame d'Harblay jeta sur son fils un coup d'œil interrogateur.

— Faites monter, je vous en prie, ma mère... — dit vivement Lucien.

Madeleine tourna sur ses talons et disparut.

M. d'Harblay rayonnant, appuyant ses deux mains sur son cœur qui battait à se briser, balbutia :

— C'est elle, ma mère... C'est elle...

Léonide, suivie de Jacques Hâbert, parut dans le cadre de la porte.

En voyant Lucien pâle d'émotion, les yeux brillants d'un feu qu'elle prit pour celui de la fièvre, la tête enveloppée de bandages, elle s'élança vers lui, se mit à sangloter, saisit une des mains qu'il lui tendait et s'écria :

— Ah ! mon Dieu !... mon Dieu !...

Madame d'Harblay avait reconnu la baronne de Trèves malgré la voilette baissée qui cachait une partie de sa figure.

Elle s'inclina devant la visiteuse et sortit discrètement, en refermant la porte derrière elle.

Jacques Hâbert resta debout auprès de cette porte, comme s'il avait mission de veiller sur Léonide et sur Lucien.

Des larmes de joie coulaient des yeux du jeune médecin. — Il pressa contre sa bouche les mains de la baronne et les couvrit de baisers.

Brusquement, au contact des lèvres de Lucien, se dissipa le fiévreux délire qui venait d'entraîner Léo-

nide, à travers les ténèbres et les bois, jusqu'à cette chambre, jusqu'à cette couche.

La jeune femme se redressa, effrayée, tremblante.

— Oh ! qu'ai-je fait ? — balbutia-t-elle en dégageant ses mains pour cacher son visage que la pudeur et la honte empourpraient.

— Vous êtes venue me donner la force et la volonté de vivre... — répondit M. d'Harblay d'une voix presque indistincte. — Vous êtes venue m'apporter un peu de bonheur... Merci...

— Ne me remerciez pas ! — répliqua Léonide... — Oubliez une démarche folle dont je suis coupable, mais non responsable... — J'ai fait un rêve affreux... Je vous savais blessé... Je vous ai vu étendu sur ce lit, la figure tachée de sang... — Il m'a semblé que vous m'appeliez, prêt à mourir... je me suis levée... je suis partie... je suis venue... pour vous dire...

Elle s'interrompit.

— Pour me dire ? — répéta Lucien haletant.

— Que si vous m'aimiez il fallait vivre... que je vous ordonnais de vivre...

Ayant ainsi parlé Léonide s'élança vers la porte qu'elle ouvrit, descendit l'escalier, et sortit de la maison sans tourner la tête.

Jacques Hâbert la rejoignit, et tous deux reprirent le chemin de Lamorlaye.

Une heure après cette visite inattendue Lucien dormait d'un calme sommeil.

Jusqu'à ce jour il avait vécu dans des alternatives d'espérance et de doute.

Maintenant il ne doutait plus. — Il était sûr d'être aimé.

*
* *

Laissons s'écouler un intervalle de cinq jours.

Lucien d'Harblay allait de mieux en mieux. — La blessure de sa tête se cicatrisait; — il commençait à se lever, à marcher dans sa chambre; — ses confrères de Senlis et de Chantilly lui donnaient l'assurance qu'à la fin de la semaine il pourrait sortir et se rendre comme d'habitude chez ses clients.

Chaque matin on venait du chalet de Lamorlaye prendre de ses nouvelles et lui donner de celles du baron Max. — Le nom de Léonide n'était pas prononcé, mais le docteur savait bien qu'on venait de sa part.

M. de Trèves continuait à garder la chambre par ordre du médecin de Chantilly qui craignait une rechute.

Léonide et la douairière cherchaient à égayer par leur présence les trop longues journées que Max passait dans le cabinet de travail attenant à sa chambre.

Elles n'y parvenaient pas.

Le baron était devenu sombre, taciturne, hypocondriaque.

Il se plaignait d'une continuelle pesanteur du cerveau.

Parfois, quand son regard s'attachait sur Léonide, un sourire venait à ses lèvres, mais ce sourire s'éteignait presque aussitôt.

Le docteur Marais ne s'expliquait point la lourdeur cérébrale que nous venons de constater.

Il en avait parlé à Lucien qui s'était dit :

— Bientôt je verrai par mes propres yeux et, connaissant à fond cette nature étrange, peut-être découvrirai-je la cause du mal...

Ce mal, le médecin de Chantilly n'hésitait point à l'attribuer à l'accident dont Max avait été victime.

Lucien niait carrément que ce fût possible, et plus que jamais il affirmait que M. de Trèves, absolument guéri par la cautérisation faite en temps utile, ne pourrait subir à aucune époque une crise d'hydrophobie ; il se proposait même de rédiger à ce sujet un mémoire détaillé, de l'envoyer à l'Académie de médecine et de le publier dans les feuilles spéciales.

L'absence du docteur d'Harblay était pour une grande part dans l'état maladif du baron, dans sa taciturnité, dans son hypocondrie.

Il doutait de sa guérison complète, — nous le savons déjà, — il avait peur.

Le retour de Lucien ferait renaître en lui la confiance, et par suite modifierait absolument ses dispositions d'esprit.

Georges de Nerville, gardant son masque d'indifférence, étudiait avec soin les symptômes qui se manifestaient chez son cousin.

— Qu'il succombe à l'hydrophobie, — se disait-il, — ou qu'une complication inattendue me débarrasse de lui, peu importe... — L'essentiel est qu'il meure... Léonide ne sera véritablement facile à vaincre que

l'orsqu'elle se trouvera libre et complètement isolée, maîtresse de tous ses droits et n'ayant plus de devoirs à remplir... — Alors, et seulement alors, je pourrai, sans me heurter contre une inflexible résistance, lui imposer mes volontés... — Mon heure arrivera certainement, mais il faut attendre... — Eh bien ! j'attendrai...

A mesure que s'écoulait le temps, l'agitation de Max augmentait.

Une idée fixe hantait son cerveau.

Le nom de Lucien revenait sans cesse à sa bouche.

— Quand donc reverrons-nous le docteur ? — demandait-il dix fois par jour.

— Bientôt... — répondaient Léonide et la douairière.

— Il a promis de venir habiter le chalet...

— Sans doute, mais sa blessure retarde forcément la réalisation de cette promesse...

— Je voudrais le voir...

— Patientez...

Léonide, elle aussi, souhaitait avec ardeur la prompte guérison de Lucien d'Harblay.

Il lui semblait, ne le voyant pas, que quelque chose manquait à sa vie.

Mais, toujours en lutte contre son amour, elle murmurait :

— Pourquoi faut-il que Max ait impérieusement besoin de lui ?... — Mieux vaudrait qu'il ne revînt plus... qu'il ne revînt jamais.

XLIX

Quoiqu'on touchât à la fin de l'automne, l'atmosphère ce jour-là était lourde, chargée d'électricité, et des signes à-peu près infaillibles annonçaient un orage à courte échéance.

Max, quoique faible encore et fatigué par cette chaleur énervante, avait voulu descendre déjeuner.

— A-t-on des nouvelles de Lucien d'Harblay ? — demanda-t-il.

La baronne Germaine répondit par une question :

— Le docteur Marais ne t'en a-t-il pas donné ce matin ?...

— Sans doute... — s'écria M. de Trèves avec impatience, — mais j'en voudrais d'autres... de plus certaines... de plus sérieuses... — Le docteur Marais ne m'inspire aucune confiance. — Je crois qu'il me trompe...

— Dans quel but ?

— Dans le but de me rassurer, pardieu ! !

— Mon ami, — fit Léonide, — Jacques Hâbert est allé à Coye... Il a vu M. d'Harblay dont la convales-

cence fait positivement de grands progrès, et qui viendra dans quelques jours...

— On me dit la même chose depuis une semaine ! ! — répliqua Max. — Je suis impatient... Le docteur d'Harblay m'est indispensable !... Je veux qu'il vienne...

— Il ne peut sortir encore...

— Eh bien ! j'irai le trouver, moi...

— Ce serait une grande imprudence !

— Pourquoi donc ?... — Le soleil est chaud... il n'est même que trop chaud... Le grand air me fera du bien... D'ailleurs je ne suis plus malade et je dois une visite au docteur d'Harblay qui m'a guéri et qui est malade à son tour !... — C'est bien le moins que je la lui rende !... — Je veux me conduire en gentleman, et tous les raisonnements du monde ne m'empêcheront pas d'aller à Coye... — Il est donc inutile de combattre ma détermination... absolument inutile...

Max s'emportait sans motif.

Une surexcitation singulière s'emparait de lui.

— Je t'accompagnerai si tu veux... — dit Georges de Nerville.

— Oui, nous irons ensemble...

Léonide hasarda une dernière observation.

— Le ciel est très chargé... — murmura-t-elle timidement. — L'orage peut éclater d'un moment à l'autre...

— Eh bien, — répondit le baron sèchement, — qu'est-ce que ça peut nous faire ? Depuis quand, mon cousin et moi, avons-nous peur de la pluie ?...

Puis, s'adressant au valet de chambre qui servait à table, il ajouta :

— Donnez l'ordre d'atteler la victoria.

Le domestique sortit.

En ce moment le visage de Max était inquiétant. — Les traits contractés, la lèvre inférieure tombante, le pli profond creusé entre les sourcils, le cercle de bistre estompant le contour des paupières, donnaient au jeune homme l'air d'un vieillard.

On vint annoncer que la voiture était prête.

M. de Trèves y monta avec son cousin et dit au cocher :

— A Coye... chez le docteur d'Harblay...

Les chevaux partirent rapidement.

A mesure qu'on approchait du but de la course, Max sentait se dissiper son oppression et devenait joyeux.

La victoria fit halte à la porte de la maison qui nous est connue.

Max sauta lestement à terre et mit le marteau en branle.

La paysanne Madeleine vint ouvrir.

Elle connaissait de vue le visiteur et fit un geste de surprise.

— Monsieur le docteur, — cria-t-elle ensuite, — monsieur le docteur, c'est M. le baron de Trèves...

On ne mentait point en affirmant que la convalescence de Lucien était très avancée ; — il ne sortait pas encore, mais il donnait des consultations chez lui.

En ce moment il se trouvait seul dans son cabinet.

Il entendit la voix de Madeleine et il s'empressa d'accourir au-devant de Max.

— Soyez le bienvenu, monsieur le baron... — lui dit-il en le regardant avec attention. — Je suis heureux de vous voir, mais vous venez d'être souffrant... votre sortie d'aujourd'hui n'est-elle pas une imprudence?...

M. de Trèves répondit en lui serrant les mains :

— Si c'est une imprudence, tant pis ! — Vous ne veniez pas à moi, je viens à vous...

Lucien introduisit les deux cousins dans son cabinet et les fit asseoir.

Georges, ne perdant pas de vue le docteur, semblait épier ses impressions sur son visage.

M. d'Harblay continuait son examen.

L'altération des traits l'étonnait.

— Vous avez souffert... — dit-il. — Vous souffrez encore...

— C'est vrai, — répliqua M. de Trèves, — mais n'allez pas vous abuser, cher docteur, sur la cause de ma souffrance... — Depuis que vous êtes absent du chalet, je ne vis plus... — Il me semble qu'un vide immense s'est fait autour de moi et que tout me manque... — Votre abandon serait ma mort...

Max parlait avec fièvre.

— De grâce, calmez-vous ! — fit Lucien en lui prenant les mains à son tour. — Je suis touché, profondément touché de la sympathie, de l'estime que vous voulez bien me témoigner et que je suis fier de vous inspirer ; mais pourquoi vous préoccuper de mon absence invo-

lontaire, au point de vous en rendre malade ?... — Victime d'un accident qui me clouait ici, je pensais à vous et j'avais de vos nouvelles par le docteur Marais.

— Je ne conteste pas le mérite de votre confrère, — interrompit M. de Trèves, — mais il m'inspire peu de confiance...

— Heureusement me voilà hors d'affaire, — continua le jeune médecin, — dès demain vous aurez ma visite...

— Faites cela, cher docteur, et je serai guéri rien que par votre présence... — Quand vous n'êtes pas là, j'ai peur...

— La peur dont vous me parlez n'a point de raison d'être...

— C'est possible, mais je lutte vainement contre elle... Je ne puis la chasser...

— Voulez-vous me permettre de vous adresser quelques questions ?

— Des questions médicales ? — demanda Max avec un petit frisson.

— Oui.

— L'état de surexcitation fiévreuse dans lequel vous me voyez vous inquiète, n'est-ce pas ?

— Non, mais il me préoccupe... — Je ne sais que trop d'où il vient... — Toutes mes affirmations n'ont pu arracher de votre esprit le doute qui vous obsède, l'épouvante qui vous mine... — Vous vous tuez vous-même avec vos terreurs insensées...

— Quand vous êtes là ces terreurs disparaissent.

— Aussi je vous répète que dès demain j'irai au chalet.

— Pour ne plus le quitter, n'est-ce pas? — dit M. de Trèves impétueusement.

— Je tiendrai le plus tôt possible la promesse que je vous ai faite...

— *Le plus tôt possible...* — répéta Max. — C'est trop vague.

— Eh bien ! dans très peu de jours je serai votre commensal.

— A la bonne heure...

— Maintenant, je vous en prie, rentrez... — Vous avez besoin de repos, et le mouvement de la voiture peut vous fatiguer...

— Je crois le contraire... — Le grand air me semble bon... — J'aurais voulu faire un tour en forêt...

— Vous y tenez beaucoup ?

— Oui, beaucoup...

— Eh bien ! je vous le permets, à une condition...

— Laquelle?

— C'est que votre promenade sera courte, car l'orage peut éclater d'un moment à l'autre...

— Fiez-vous à moi, docteur, — dit M. de Nerville. — Je ne laisserai pas mon cousin Max s'attarder...

Max avait quitté son siège.

— Regardez-moi, cher docteur ! — s'écria-t-il d'un ton joyeux. — Je suis sûr que vous ne me reconnaissez déjà plus !... — Il me semble que je suis un autre homme... — Je vous ai vu cinq minutes et me voilà

calmé!... — A demain! Vous en prenez l'engagement solennel?...

— Vous pouvez compter sur moi...

De nouvelles poignées de main furent échangées et les jeunes gens, reconduits jusqu'au seuil de la maison par M. d'Harblay, remontèrent dans la voiture qui prit le chemin des Étangs.

Lucien les regarda s'éloigner.

Son visage était devenu sombre. — Une ride profonde se creusait sur son front.

— Il n'est que temps d'agir... — se dit-il. — Le malheureux se frappe... — Avant huit jours il serait fou à lier... — Encore une fois, je ferai mon devoir...

La victoria, menée rapidement par des trotteurs trois quarts de sang, soulevait sur la route des tourbillons de poussière.

— Il me semble que nous ne marchons pas!... — dit Max brusquement. — Ces chevaux trottent sous eux... — Je voudrais aller vite... C'est si bon, la vitesse...

Georges, surpris de l'accent étrange avec lequel son cousin venait de prononcer ces paroles, le regarda à la dérobée.

M. de Trèves poursuivit en s'adressant au cocher :

— Rendez la main, Richard!... Rendez la main, que diable!... — C'est le train de la malle des Indes que je veux!...

Le cocher obéit.

L'allure des chevaux s'accéléra.

— A la bonne heure! — cria Max. — C'est un peu

mieux ainsi... — Passez par la forêt... — Je me sens bien... tout à fait bien...

Et les mains crispées sur les coussins, la tête nue penchée en avant, il présentait son front brûlant à l'air rafraîchi par la vitesse des trotteurs, et riait d'un rire nerveux.

— Ma parole d'honneur, — se disait Georges, — il a l'air d'un fou, ce cher baron !...

Max reprit :

— Gagnez la ferme de Commelle... et du train, surtout !... du train !...

L'étonnement de M. de Nerville se changeait en inquiétude ; son cousin lui faisait peur.

— Souviens-toi de la recommandation du docteur, mon cher ami... — dit-il. — Le ciel devient noir comme de l'encre et la chaleur redouble... — Nous allons avoir de l'orage...

— Eh ! bien, tant mieux !... qu'il vienne, l'orage ! ! — Je voudrais entendre gronder le tonnerre et la foudre éclater... — Ça serait drôle ! ! — Allons, Richard !... du train ! du train !...

Le cocher, se retournant à demi sur son siège, regarda son maître d'un air singulier.

Il se demandait, lui aussi :

— Est-ce que M. le baron devient fou ?...

Soudain une rafale, passant sur les cimes des arbres, fit frissonner et gémir les feuillages.

En même temps une obscurité crépusculaire, remplaçant l'éclat du jour, enveloppa la forêt.

On arrivait par une large avenue aux étangs de Commelle, près de la ferme.

— Prenez la route des Étangs ! — commanda Max.

Le cocher fit décrire à son attelage une courbe savante et gagna le chemin indiqué.

Les rafales se succédaient. — Des grondements sourds montaient à l'horizon.

Un immense éclair, — le premier, — déchira les nuages entassés.

M. de Trèves battit des mains pour applaudir, et son rire nerveux redoubla d'intensité.

— Positivement il est fou ! — pensait Georges.

Les chevaux épouvantés se cabraient.

Un coup de tonnerre retentit, strident, métallique, assourdissant.

L'attelage partit ventre à terre, sans qu'il fût possible au cocher de le retenir.

— Tonnerre du diable ! — dit M. de Nerville à haute voix. — Nous sommes emballés...

— Ça devait finir comme ça... — répliqua philosophiquement le cocher.

— Bravo ! — glapissait Max. — Bravo !... — Ça va bien ! du train !... du train !...

On était à la hauteur de la troisième chaussée des étangs.

La voiture légère, emportée à une vitesse de dix lieues à l'heure, bondissait et craquait.

Max se leva tout debout.

— La troisième chaussée... — fit-il d'une voix sif-

flante. — Nous sommes juste à l'endroit où on a voulu assassiner mon ami Lucien... Ah! ah! ah!

Et de nouveau il se mit à rire.

Les éclairs et les détonations se succédaient.

— Pour le coup nous sommes flambés ! — s'écria le cocher qui s'épuisait à peser sur les guides sans le moindre résultat.

Les chevaux, que rien au monde ne pouvait plus maîtriser désormais, venaient de se jeter sur la chaussée et couraient avec une vitesse de locomotive vers les barrières servant de garde-fous aux étangs.

M. de Trèves restait debout et semblait ivre de joie.

Georges, livide, se cramponnait à la capote rabattue.

Malgré l'imminence du péril, et très convaincu qu'un malheur était inévitable, le cocher ne perdait pas la tête.

— Tenez-vous bien, messieurs... — dit-il... — La secousse sera terrible...

A cette minute précise les chevaux heurtèrent du poitrail la barrière qui craqua sous le choc, et s'abattirent, empêtrés dans leurs traits.

En même temps retentit un cri terrible.

Max, toujours debout, venait d'être lancé par-dessus la barrière et se débattait dans les eaux profondes de l'étang...

L

L'orage s'était déchaîné tout à fait.

Les rafales pliaient les arbres, et la pluie torrentielle fouettait les eaux avec un bruit sinistre.

— Il est perdu !... — s'écria Georges de Nerville dont l'affolement semblait complet.

A cette exclamation de découragement le cocher répondit :

— Il faut le sauver...

Et, descendant du siège où il s'était maintenu, il ne prit que le temps d'ôter sa redingote de livrée et sauta dans l'étang.

Très habile nageur, en deux brassées il atteignit le corps de Max qui ne se débattait plus que faiblement, et il le poussa vers la berge.

— Vite, monsieur de Nerville... vite... un coup de main... — fit-il avec un accent d'autorité au moment de toucher le bord.

Ne pas venir en aide au brave garçon qui réclamait son secours était impossible.

Georges descendit au milieu des roseaux, saisit par

les épaules le corps du baron inanimé que le cocher souleva par les pieds, et tous deux le portèrent dans la voiture, où ils l'étendirent.

Ceci fait, le cocher releva les chevaux qui, blessés gravement au poitrail et couronnés jusqu'aux os des genoux, tremblaient de tous leurs membres ; — il remonta sur son siège, tandis que M. de Nerville s'asseyait à côté de Max inanimé pour le soutenir, et les trotteurs, si ardents naguère, reprirent au pas, en boitant et tête basse, le chemin de Lamorlaye.

Derrière les rideaux de l'une des fenêtres du chalet la baronne Germaine et Léonide guettaient le retour des deux cousins.

— Il est arrivé un malheur! — s'écria la jeune femme en voyant Max étendu sur les coussins de la victoria désemparée.

Et elle s'élança dans l'escalier, suivie de la douairière qui poussait des gémissements sourds.

Déjà les domestiques entouraient la voiture.

Georges leur ordonna de transporter le baron de Trèves dans sa chambre.

— Chère tante, chère cousine... — dit-il ensuite, — calmez-vous... — La chose est plus grave en apparence qu'en réalité... — Max n'est point blessé... Il ne tardera guère à reprendre connaissance.

Et M. de Nerville raconta brièvement ce qui s'était passé, tout en gagnant avec les deux femmes l'appartement de son cousin.

Dès que M. de Trèves fut dans son lit, chaudement

couvert, il revint à lui, mais il grelottait de fièvre et il divaguait.

— Un médecin... — commanda Léonide. — Vite un médecin...

— Qu'on aille chercher le docteur d'Harblay... — ajouta la douairière. — Quand il connaîtra l'accident il n'hésitera point à venir, puisqu'il est valide... Qu'on attelle une voiture fermée et qu'on parte à l'instant...

En cinq minutes un coupé fut attelé et Georges, conduit par Jacques Hâbert, se rendit à Coye.

Lucien était toujours dans son cabinet.

Lorsqu'il aperçut M. de Nerville il pressentit que quelque fait très grave venait de se produire, et il demanda :

— Que se passe-t-il?... — Il y a un malheur, n'est-ce pas?

— Oui.

Et Georges recommença son récit pour le docteur.

— M. de Trèves était à coup sûr sous l'empire d'un accès de folie ou de fièvre chaude... — murmura Lucien.

— On vous attend au chalet... — poursuivit le cousin de Max.

— Je n'hésite pas à m'y rendre, croyez-le bien... — Le temps de prévenir ma mère et je suis à vous.

— Allez, cher docteur...

Lucien sortit.

Quand il eut refermé la porte, Georges se dit tout bas :

— Médecin maudit, tu auras beau faire, cette fois

tu ne le guériras pas!... Je veux que Léonide soit veuve...

Le jeune docteur monta chez sa mère.

— Je sors... — dit-il.

Madame d'Harblay fit un geste d'étonnement.

— Aujourd'hui, et par ce temps orageux!... — murmura-t-elle.

— Il le faut... — On vient me chercher en voiture pour me conduire au chalet... — Un accident grave est arrivé à M. de Trèves... Ma présence est indispensable...

— Va donc, puisqu'il le faut...

— Mère, donne-moi mon agenda, je te prie...

— Où est-il?

— Il doit se trouver dans la poche de côté du vêtement que je portais la nuit où j'ai été blessé.

Madame d'Harblay secoua la tête.

— Ce vêtement était souillé de poussière et de sang, — répondit-elle. — J'ai visité moi-même les poches avant de l'envoyer au nettoyage... — L'agenda dont tu parles n'y était point...

Lucien pâlit.

— En es-tu sûre, mère? — demanda-t-il.

— Oh! parfaitement sûre... — Voici, sur cette table, ce que contenaient les poches; ta petite trousse de campagne, un bistouri et un crayon... — Il n'y avait pas autre chose, je l'affirme...

— Voilà qui me semble étrange...

— Pourquoi?...

— J'ai la certitude que j'étais porteur de mon agenda à Pontarmé...

— Ne peux-tu te tromper?

— Non... — Après l'opération j'ai écrit quelques notes sous la dictée de mon confrère de Senlis...

— L'agenda a pu glisser de ta poche quand tu es tombé sans connaissance sur la chaussée des Etangs.

— C'est possible, en effet... — dit Lucien dont la préoccupation était visible. — Je le ferai chercher... — A bientôt, mère, je pars...

Le jeune homme embrassa madame d'Harblay et descendit rejoindre Georges, qui l'attendait avec impatience.

Tous deux montèrent en voiture et le cheval fila vers Lamorlaye.

L'orage avait été aussi court que violent.

Le ciel était redevenu bleu, le soleil dorait les cimes des bois, et à l'horizon un grand arc-en-ciel étalait les couleurs du prisme.

On arriva.

Lucien, la tête encore enveloppée de bandes, mit pied à terre et gagna d'un pas rapide l'appartement de Max.

Léonide, assise auprès du lit, devint pourpre en le voyant entrer.

Néanmoins elle n'hésita pas à lui tendre la main.

— C'est la fatalité qui nous poursuit, docteur! — dit-elle en désignant M. de Trèves.

Lucien ne répondit pas.

Il était tout entier à l'examen de son malade.

Cet examen dura plusieurs minutes.

Un silence de mort régnait dans la chambre.

Enfin M. d'Harblay releva la tête.

— Eh! bien? — demanda Léonide.

— J'ai à lutter contre une maladie grave, madame... — répondit Lucien.

— Laquelle?

— Une fièvre cérébrale...

— Une fièvre cérébrale!! — répéta la douairière. — Grand Dieu!!... Mais c'est très dangereux, cela!!

— Très dangereux, oui, madame la baronne, mais cependant rien n'est désespéré... — Je combattrai le mal de toutes mes forces et j'espère bien le vaincre...

Lucien s'assit au bureau de Max et écrivit son ordonnance.

— Faites préparer immédiatement cela à la pharmacie de Chantilly... — dit-il ensuite. — Que cette potion soit administrée ponctuellement au malade...

— Quelles autres prescriptions?... — reprit la douairière.

— Rien que de bien simple... — Il faut surveiller de près M. de Trèves, mais éviter autour de lui le bruit et le mouvement... — Je désire qu'à part la personne chargée de la surveillance dont je parlais, qui que ce soit, en mon absence, n'entre dans cette chambre...

— On vous obéira sans discuter et sans murmurer, cher docteur... — dit la baronne Germaine. — Notre confiance en vous est absolue, vous le savez bien...

Lucien s'inclina.

— Veuillez donc, — poursuivit-il, — me laisser seul

avec le valet de chambre de M. le baron... — J'ai quelques recommandations à lui faire.

Tout le monde se retira, sauf Pierre Lion, très pâle et très agité. — Il aimait son maître, nous croyons l'avoir déjà dit.

— Je crains pour cette nuit un violent accès de délire... — commença Lucien — Donc, mon ami, ne vous couchez pas, et tenez-vous prêt à lutter au besoin contre M. Max.

— Je lutterai respectueusement... Mais est-ce que mon pauvre maître est perdu ?

— Je vous répondrai ce que j'ai répondu tout à l'heure à madame la baronne : — J'espère le sauver...

Le jeune médecin jeta un dernier coup d'œil sur le malade et se retira.

Au bas du perron le coupé l'attendait, mais conduit cette fois par le cocher.

Léonide avait chargé Jacques Hâbert d'aller à Chantilly, faire préparer chez le pharmacien Godelot le médicament dont M. d'Harblay avait écrit la formule.

Georges de Nerville riait d'un mauvais rire en regagnant son appartement.

— Ce bon docteur renouvelle sa consigne d'autrefois et interdit à tout le monde la chambre de mon cher cousin... — se disait-il. — Naïf docteur !... J'y saurai bien entrer, moi, dans cette chambre, sans que personne le sache... — Il faut que Léonide soit veuve !...

Le soir venu, la jeune baronne alla frapper à la porte de l'appartement de son mari.

Pierre Lion vint ouvrir.

— Comment va M. de Trèves? — lui demanda-t-elle.

— La fièvre est très violente, madame, mais M. le docteur s'y attendait... — Il prévoit même qu'elle redoublera cette nuit...

— Accompagnée de délire, n'est-ce pas?

— Je ne puis cacher à madame que c'est la crainte de M. le docteur...

— Si vous aviez besoin qu'on vous aide, Pierre, appelez-moi, je vous en prie... — Je serai courageuse et calme...

— Puisque madame veut bien le permettre, je prendrais la liberté d'aller chercher madame si j'avais besoin de quelqu'un, mais j'espère n'avoir besoin de personne.

Léonide se retira et le valet de chambre regagna sa place au chevet du malade.

La crise prévue par Lucien d'Harblay arriva vers une heure du matin.

Max eut un terrible accès de délire.

Il s'élança hors de son lit et parcourut la chambre comme une bête fauve en cage, cherchant une issue, poussant des cris farouches, et prononçant des paroles inarticulées parmi lesquelles on distinguait vaguement des menaces adressées à quelque ennemi invisible.

Pierre Lion eut besoin de toute sa force, de toute son énergie, pour empêcher son maître d'ouvrir une fenêtre et de se précipiter.

L'accès dura vingt minutes environ.

Au bout de ce temps M. de Trèves, épuisé par la violence même de la crise, se laissa ramener à son lit, tomba comme une masse sur les matelas et s'endormit d'un sommeil profond.

Laissons la maladie du baron Max suivre son cours régulier et prions nos lecteurs de nous accompagner à Chantilly, dans le magasin acheté par Mariette Mutel à madame veuve Pareur.

La ci-devant cocotte devenue commerçante, et point du tout ingambe, avait été obligée de prendre une femme de ménage qui venait le matin et partait le soir, vers neuf heures, après avoir fermé la boutique.

Mariette s'était attaché en outre, comme apprentie-modiste, une gamine du pays âgée d'environ quatorze ans et qui l'aidait beaucoup.

Très adroite de ses mains, n'ayant point oublié le métier de sa première jeunesse, la boiteuse mit en montre une demi-douzaine de chapeaux de sa façon.

Ils avaient bonne apparence et ce *chic parisien* fort apprécié en province.

Leur succès fut grand et plusieurs clientes arrivèrent à l'Écureuil.

La papeterie et les journaux se vendaient comme du pain.

Les romans, vieux et nouveaux, se louaient à merveille.

Bref, le commerce prospérait depuis l'installation de Mariette, et cependant la jeune femme ne fut point satisfaite d'abord.

Pourquoi?

Tout simplement parce qu'elle avait compté plus que de raison sur ses goûts champêtres et sur ses aptitudes commerciales pour empêcher l'ennui de l'atteindre.

En réalité la vie de Paris lui manquait. — Or, la vie de Paris qu'elle avait comprise et pratiquée jusque-là, c'était sinon l'amour du moins la galanterie, avec ses intrigues, ses fourberies, ses chagrins et ses plaisirs.

Mariette, ayant gâché son cœur et traîné ses jupes dans une foule d'endroits mal situés, se croyait blasée.

Elle ne l'était point, et elle s'aperçut bien vite qu'elle ne pouvait voir passer un joli garçon sans se rappeler mal à propos ses conquêtes et ses caprices d'autrefois.

Rarement l'occasion se présentait, à Chantilly, de faire les yeux doux aux jolis garçons.

Il en venait cependant quelques-uns chez elle acheter des journaux ou du papier à lettres, mais c'étaient des gens attachés aux écuries de course, palefreniers, jockeys et grooms que Mariette, habituée à des fréquentations plus aristocratiques, regardait avec une indifférence voisine du dédain.

Assurément elle savait bien que, malgré son joli visage et ses grands yeux provocants, sa difformité lui enlevait le droit de se montrer difficile.

Elle ne rêvait plus de parfaits gentlemen et d'aimables cabotins, ces types si dissemblables que les déclassées aiment d'une tendresse égale, payées par ceux-ci, payant ceux-là...

Un beau jour son choix fut fait.

Elle jeta son dévolu sur un Parisien d'agréable apparence, Jules Cordier, entré comme aide-pharmacien chez son voisin M. Godelot.

Un simple couloir séparait la pharmacie du magasin de Mariette.

Le pharmacien Godelot, obligé de quitter Chantilly pour quelque temps, avait laissé son aide, — très capable de le suppléer d'ailleurs, — seul maître dans la maison.

LI

Jules Cordier, nous l'avons dit, était un garçon fort instruit et très intelligent, mais un viveur de bas étage, à conscience élastique, paresseux, joueur, buveur et libertin.

La vie de province, à laquelle il se résignait pour des raisons qui nous sont connues, ne lui plaisait pas plus qu'elle ne plaisait à Mariette Mutel, et il cherchait tous les moyens possibles de se distraire.

Maître de son temps aussitôt que la pharmacie était close, il passait ses soirées au café, regardant jouer mais sans jouer lui-même, à son grand regret, car sa bourse était maigrement garnie.

Le travail quotidien des manipulations médicales lui laissait aussi beaucoup de loisirs qu'il ne savait à quoi employer.

Bref, il s'ennuyait à miracle.

Un matin, une carriole s'arrêta devant le cabinet de lecture de la veuve Pareur.

Mariette descendit de cette carriole.

Elle venait prendre possession de son magasin.

Jules Cordier se trouvait sur le seuil de la pharmacie, regardant les passants trop peu nombreux selon lui.

— Voilà une jolie fille! — se dit-il. — Un vrai Grévin!... — C'est dommage qu'elle marche avec des béquilles...

Malgré cette réflexion il s'enquit de ce que sa nouvelle voisine pouvait être.

La province est le pays des potins par excellence.

Madame Duval, l'honorable propriétaire de l'*Hôtel de la Cloche d'Or*, à Montgrésin, avait quelque peu bavardé.

L'élève en pharmacie apprit bien vite que Mariette Mutel était une cocotte de Paris, forcée de renoncer à la vie galante par les suites d'un grave accident.

Le bruit public ajoutait qu'elle devait avoir quelque argent.

— Tiens! tiens! tiens! — se dit Jules Cordier. — Ça ne serait pas bête, dans ce pays de loup, d'être l'amant de cette petite... — Béquilles à part elle est gentille et, si elle *a le sac* comme on le prétend, ça deviendrait très chic!...

A partir de ce moment le jeune homme, au lieu d'envoyer acheter son journal par le gamin de la pharmacie, y alla lui-même.

Parisien dans les moelles, il était drôle et blagueur.

Il fit rire Mariette, qui au bout de huit jours raffola de lui et ne demanda qu'à le lui prouver.

Jules Cordier ne fut point cruel.

Mariette cessa de s'ennuyer.

Son amant dîna presque tous les jours avec elle et passa chez elle une partie de ses soirées.

S'il avait des potions à préparer pour le lendemain, il ouvrait la porte du couloir et l'Ecureuil venait le retrouver dans le laboratoire bien clos.

Cette existence plaisait à la déclassée. — Jules Cordier prenait sur elle un empire extraordinaire ; elle ne savait rien lui refuser, le trouvait plus que parfait, et lui reprochait uniquement d'aimer plus que de raison le vin blanc et surtout l'absinthe.

— Bah ! — répondait-il en riant. — Tu t'y feras, ma bichette ! — C'est si émoustillant d'avoir un petit *plumet* coquet... — On voit tout en rose et on trouve son Écureil encore plus joli !...

De temps en temps le jeune homme arrivait la tête basse.

— Qu'est-ce que tu as ? — demandait Mariette.

— J'ai joué, hier soir, au café, en te quittant...

— Tu t'étais grisé...

— Un peu.

— Et tu as perdu?

— Naturellement.

— Combien ?

— Vingt francs... — Le pis, c'est que je ne les ai pas... — Le patron est absent, tu sais, et mes appointements courent... — Peux-tu me prêter un louis?

— Le voici...

Et Mariette donnait la pièce d'or.

En somme elle était heureuse, ne trouvait pas le

temps long, et s'étonnait seulement de ne point voir Lucien d'Harblay qui avait promis de venir.

*
* *

Quelques jours s'étaient écoulés depuis le dernier accident arrivé au baron de Trèves dont l'état restait alarmant.

Le docteur continuait néanmoins à espérer, mais il ne se prononçait point d'une façon positive.

L'existence au chalet de Lamorlaye était triste et sombre.

Les premiers froids se manifestaient.

Les gelées blanches du matin flétrissaient les fleurs d'automne; — les arbres commençaient à se dépouiller de leurs feuilles.

Max subissait l'influence de ce changement de température.

La fièvre diminuait, mais ne cédait pas complètement.

Lucien guettait une période prévue du mal et se disait :

— Si une méningite ne se déclare point, il sera sauvé. — Dans le cas contraire, j'aurai bien de la peine à continuer la lutte...

Léonide et Lucien évitaient les occasions de tête-à-tête et se parlaient peu.

L'un comme l'autre ils souffraient, mais s'étudiaient à renfermer leurs souffrances en eux-mêmes.

Georges de Nerville se trouvait, lui, sur des charbons ardents.

Son amour et sa cupidité grandissaient chaque jour.

Il convoitait à la fois la femme et la fortune, et les voulait à bref délai.

Or, pour les avoir, il fallait avant tout que Léonide fût libre...

Avec son adresse habituelle il se rapprochait de plus en plus de Lucien d'Harblay qui, ne pouvant soupçonner une si noire hypocrisie, le croyait absolument dévoué à Max.

Tous les deux venaient de monter à l'appartement de M. de Trèves.

Pierre Lion, exténué par ses veilles successives de plusieurs nuits, dormait sur un fauteuil près du lit de son maître.

Il n'entendit pas la porte s'ouvrir et se refermer.

Lucien semblait soucieux.

La période décisive approchait.

La méningite pouvait se déclarer d'un instant à l'autre, de même que d'un instant à l'autre elle pouvait n'être plus à craindre.

Le docteur toucha l'épaule du valet de chambre.

Celui-ci se dressa tout confus, en se frottant les yeux.

— Excusez-moi, monsieur d'Harblay, je vous en prie... — dit-il. — Je me suis laissé vaincre par le sommeil... ce n'est pas ma faute...

— Vous êtes fatigué, mon ami.

— Ah ! ce n'est point fatigué, qu'il faut dire, c'est éreinté... c'est moulu !... j'ai passé tant de nuits...

— Eh ! bien, allez vous reposer...

— Pour cela, non, par exemple !... — Abandonner mon poste, jamais !...

— Je l'exige... — Vous finiriez par tomber malade...

— Mais si je me repose, monsieur le docteur, qui veillera ici à ma place ?...

— Moi... — dit Georges vivement. — Je serai trop heureux de rendre ce service à mon cousin...

— Nous arrangerons cela...

Pierre Lion quitta la chambre pour aller se jeter sur son lit.

Quelques minutes plus tard il ronflait à poings fermés.

Lucien d'Harblay s'approcha du baron et prit une de ses mains qui pendait hors du lit.

Max ouvrit les yeux.

— C'est vous, docteur... — murmura-t-il d'une voix à peine distincte, avec un vague sourire.

— Oui, mon cher malade... — Comment vous trouvez-vous ?

— Bien faible...

— Vous avez encore de la fièvre... Souffrez-vous ?

— J'ai mal à la tête... très mal... voilà tout...

Lucien avait tâté le pouls en consultant sa montre.

L'artère donnait cent vingt-six pulsations à la minute.

En entendant la réponse du malade à sa dernière

question, M. d'Harblay lui posa sa main sur le front qu'il trouva brûlant.

Son regard s'assombrit et pendant une ou deux secondes il parut découragé, mais la lueur de ses yeux se raviva bien vite.

— Comment, — se disait-il, — après avoir arraché ce malheureux à la plus effroyable mort, je ne le sauverais pas d'une simple maladie ? — Allons donc ! — Je veux qu'il vive !

Il se tourna vers Georges et lui dit :

— Vous avez offert, monsieur de Nerville, de remplacer momentanément Pierre Lion près de votre cousin...

— Oui, cher docteur...

— Eh ! bien, je vais avoir besoin de votre aide...

— Disposez de moi...

— Le valet de chambre est tellement brisé que je ne puis en ce moment compter sur lui... — Rien au monde ne saurait l'empêcher de s'endormir... — Vous veillerez cette nuit à sa place et vous donnerez à M. de Trèves la potion dont je vais écrire la formule et qu'on ira faire préparer à Chantilly... — Du reste je reviendrai ce soir, j'examinerai la potion et je vous indiquerai le mode d'emploi... — Je vais prier madame de Trèves d'être pendant toute cette journée la garde-malade de son mari ; — La nuit venue vous la releverez de ses fonctions...

— Vous me trouverez à vos ordres...

Max était retombé dans une torpeur lourde qui ne l'empêchait pas de souffrir, car d'instant en instant les

soubresauts de son corps trahissaient quelque élancement douloureux.

Lucien lui fit prendre une cuillerée de la potion ordonnée la veille.

Les soubresauts diminuèrent.

— Retirons-nous, — dit alors le jeune médecin à M. de Nerville, — nous allons envoyer ici madame de Trèves.

Une fois hors de la chambre Georges arrêta Lucien.

— Est-ce que je me trompe en vous croyant soucieux, cher docteur? — lui demanda-t-il.

— Vous ne vous trompez pas.

— Vous êtes inquiet?

— Beaucoup.

— L'état de Max vous semble-t-il donc désespéré?

— A cela je ne puis répondre... — L'état de votre cousin est grave... très grave. — Je vais faire une tentative hardie, presque téméraire, sur le résultat de laquelle je compte beaucoup... — M. de Trèves ne me semblera perdu sans espoir que si cette tentative échoue...

Lucien et M. de Nerville arrivèrent au salon où les attendaient Léonide et la douairière.

— Eh! bien, docteur? — firent les deux femmes à la fois.

— Rien d'alarmant, madame... — répondit le jeune médecin qui cachait à dessein l'effrayante vérité. — La fièvre lutte toujours, mais nous triompherons de sa résistance...

Puis, s'adressant particulièrement à Léonide, il ajouta :

— Je viens d'envoyer le valet de chambre de M. le baron prendre un peu de repos dont le pauvre garçon avait le plus grand besoin... — Je vous demanderai, madame, de vouloir bien passer la journée auprès de notre malade... M. de Nerville sera le veilleur de nuit.

— Je suis prête... — répondit madame de Trèves. — Vos instructions ?

— Faire boire d'heure en heure à M. Max une cuillerée de la potion qui se trouve sur sa table de nuit, et lui donner de la tisane aussi souvent qu'il en manifestera le désir.

— J'y vais...

Et Léonide gagna rapidement la chambre de son mari.

Lucien reprit :

— Je vous demande la permission, madame la baronne, d'écrire mon ordonnance...

— Mettez-vous là, docteur... — répliqua la douairière en désignant une table sur laquelle se trouvait tout ce qu'il fallait pour écrire.

M. d'Harblay prit une feuille de papier, une plume, et griffonna l'ordonnance suivante que nous reproduisons textuellement :

Eau distillée	125 *grammes.*
Strychnine.	0 10 *cg*
Sp Diacode.	20 *g.*

E. de L. cerise. . . . . 4 *g*.
E. d. fl. d'oranger . . . . . 8 *g*.

Une cuillerée à bouche toutes les dix minutes.

16 *octobre* 1881.

Et il signa :

« L. D'HARBLAY,

D. M. P. »

Il se leva quand il eut achevé et dit à la douairière :

— Voici la potion qu'il faut faire préparer à Chantilly, madame... — Je désire la trouver ici quand je reviendrai ce soir...

— Vous la trouverez, docteur...

Lucien se retira.

La baronne Germaine avait pris l'ordonnance et la parcourait du regard.

— Ont-il des griffonnages de chats, ces médecins ! — s'écria-t-elle en haussant les épaules. — Lettres et chiffres, tout est à peu près illisible !... — On dirait tes pattes de mouche, mon cher Georges... — Quand tu es à Paris et que tu m'écris, je mets une demi-heure à déchiffrer tant bien que mal le plus court de tes billets... — Qu'est-ce qu'il a écrit là, le docteur ?...

Et la douairière désignait du bout du doigt le deuxième mot de l'ordonnance.

Georges avait suivi le doigt de sa tante.

— *Strychnine*... — lut-il à haute voix, — *zéro grammes, dix centigrammes.*

— Comment, tu comprends ces hiéroglyphes ?

— Très bien...

— C'est merveilleux... — Je vais envoyer faire préparer cette potion...

Georges saisit le papier.

— J'irai moi-même, ma tante... — dit-il.

— Après déjeuner, alors ?

— Non, tout de suite... — je déjeunerai à Chantilly.

— Tu feras la route à pied ?

— Non pas... — Je vais donner l'ordre de seller Stop...

— Sois ici pour le retour du docteur...

— N'ayez aucune crainte... je serai ici longtemps avant lui...

M. de Nerville fit seller le cob, alluma un cigare et se mit en selle en se disant :

— Je profiterai de l'occasion pour voir l'Écureuil installé dans son magasin... Un rongeur en cage !... Ça sera drôle...

LII

Georges lança d'abord sa monture au grand trot, mais un peu après son entrée en forêt il la remit au pas et s'abîma dans ses réflexions.

Il pensait :

— Ce médecin a dit : — *Je vais faire une tentative hardie, presque téméraire*, ce sont ses propres expressions... — Il regarde Max comme très dangereusement atteint, mais il espère encore le sauver... et qui sait s'il ne le sauverait pas, s'il ne retarderait pas indéfiniment mon bonheur et ma fortune?... Heureusement je suis là pour y mettre ordre... — J'ai trop attendu déjà! — Il est temps que Léonide soit veuve!

Tout en monologuant, M. de Nerville fouilla la poche de côté de son pardessus.

Il en tira l'ordonnance de Lucien d'Harblay, la déplia et la relut.

— *Strychnine*... — fit-il en s'arrêtant sur ce mot. — Et c'est moi qui, cette nuit, toutes les dix minutes, verserai à Max une cuillerée de cette potion...

Un sourire d'une expression indéfinissable vint aux

lèvres du misérable qui replaça l'ordonnance dans sa poche et lança de nouveau son cheval au grand trot.

Arrivé à Chantilly il alla droit au restaurant à la mode, fit mettre *Stop* à l'écurie, commanda son déjeuner pour midi et prit le chemin de la pharmacie Godelot.

Jules Cordier, la veille, avait passé la soirée au café, jouant au besigue avec un bonheur soutenu, et absorbant coup sur coup une foule de consommations, petits verres de fine champagne et de chartreuse, grogs à l'américaine, punch au kirsch, etc., etc.

Rentré chez lui presque complètement ivre, il avait en se réveillant *mal aux cheveux*, la tête lourde, la bouche pâteuse.

Installé dans le grand fauteuil de cuir, derrière le comptoir de la boutique, il lisait un journal, ou plutôt il croyait le lire et dormait aux trois quarts.

Le bruit de la porte qui s'ouvrait le tira de sa somnolence.

Il quitta son siège pour aller au-devant du visiteur.

Georges le reconnut du premier coup d'œil.

— Ah! — se dit-il, — c'est le bonhomme que j'ai vu au café il y a quelques semaines avec le pharmacien...

— Que désirez-vous, monsieur? — lui demanda Jules Cordier en étouffant un bâillement.

— Une potion à préparer.

— Vous avez l'ordonnance?

— La voici...

L'aide pharmacien y jeta les yeux.

— Du docteur d'Harblay... — fit-il. — Serait-ce pour M. le baron de Trèves?

— Oui, monsieur.

— Bien malade, à ce qu'il paraît, le baron de Trèves?...

— Oh! très malade...

— Mais non désespéré cependant, n'est-ce pas, monsieur?...

— Je l'espère bien...

— Veuillez vous asseoir... ce sera prêt dans quelques minutes...

Georges s'assit, et Jules Cordier se mit en devoir de composer la potion.

Tout en se livrant à ce travail, il reprit:

— C'est pour une fièvre cérébrale, sans doute, que le docteur d'Harblay soigne le baron de Trèves?

— Oui, monsieur...

— Compliquée, je suppose, d'un soupçon de méningite?...

— Qu'est-ce que c'est que la méningite?

— Un commencement de paralysie du cerveau...

— A cela je ne saurais répondre... — Le docteur ne veut pas effrayer la famille et ne s'est point expliqué à ce sujet.

— Il emploie les grands moyens... — continua l'aide pharmacien. — Le remède que je prépare est brutal en diable!... Une médecine de cheval, comme on dit...

M. de Nerville garda le silence.

Jules Cordier versa la potion dans une fiole qu'il

boucha, et dont il entoura le goulot d'une feuille de papier vert, fixée par une ficelle rouge qu'il cacheta à la cire.

Il colla ensuite une étiquette sur la fiole et revint au comptoir.

— C'est fini? — demanda Georges en se levant.

— Oui, monsieur, mais j'ai à transcrire l'ordonnance sur le livre de la pharmacie et à inscrire le numéro d'ordre sur l'étiquette de la fiole.

— Êtes-vous donc obligé de copier ainsi chaque ordonnance?

— Toutes, non, monsieur, mais celles qui contiennent une ou plusieurs substances toxiques... — C'est un règlement de police auquel nous sommes tenus d'obéir strictement, sous peine d'une amende plus ou moins forte, ou même de la prison, s'il se produisait quelque accident...

— Dans ce cas un médecin ne pourrait préparer lui-même, chez lui, une potion pareille à celle-ci?

— Pardon, monsieur, il le pourrait très bien, s'il a son diplôme de pharmacien en même temps que celui de docteur, ce qui est fréquent dans les campagnes... — Mais généralement ces messieurs préfèrent nous envoyer leurs ordonnances quand elles sont un peu compliquées... — C'est plus correct.

Jules Cordier écrivait tout en parlant.

— Ah maladroit!... — s'écria-t-il tout à coup.

Et il s'arrêta.

— Qu'y a-t-il donc? — fit Georges.

— Il y a qu'on ne devrait jamais causer en écrivant.

Je viens de commettre une erreur sur mon registre...

— Une erreur?...

— Oui... — En face du mot *strychnine* j'ai placé le chiffre affecté au *sirop Diacode*, ce qui pourrait laisser supposer que l'ordonnance porte vingt grammes de *strychnine*... — Il y aurait de quoi tuer vingt personnes...

Georges tressaillit.

L'aide pharmacien continua :

— J'arrangerai cela tout à l'heure... — Je gratterai quand l'encre sera sèche...

Puis il se remit à écrire.

— Numéro 1249... — acheva-t-il en traçant ce chiffre sur l'étiquette. — Voilà, monsieur...

Et il tendit la fiole à Georges.

— M. de Trèves a-t-il un compte à la pharmacie? — fit ce dernier.

— Non, monsieur.

— Alors, combien vous dois-je?

— Quatre francs, monsieur...

— Les voilà...

Jules Cordier inscrivit au registre la somme reçue, et aussitôt après s'écria :

— Décidément, ce matin, je suis un imbécile...

— Qu'y a-t-il encore?...

— Je vous réclame quatre francs et vous ne me devez que quarante sous... — Voici deux francs qui vous reviennent... — je rectifierai sur le registre, car ma balance de caisse se trouverait inexacte... — Dois-je vous rendre l'ordonnance, monsieur?

— S'il vous plaît.

Le suppléant de M. Godelot imprima à l'encre bleue sur l'ordonnance en question le timbre de la pharmacie, au milieu duquel il traça le chiffre 1249, puis il présenta le papier à Georges, qui le mit dans sa poche avec la fiole et sortit.

Losque Jules Cordier ne mangeait pas chez Mariette, il prenait ses repas au café où nous l'avons vu pour la première fois.

Ce matin-là l'Écureuil le boudait à cause de son intempérance de la veille.

— Si l'on me demandait, je suis à côté... — dit-il au gamin chargé de faire les courses.

Et il alla déjeuner.

En sortant de la pharmacie, Georges se rendit au magasin de son ancienne maîtresse.

Mariette était seule, ayant envoyé en courses la femme de ménage et l'apprentie.

Elle poussa un cri de joie en voyant M. de Nerville.

— Ah ! par exemple, ça, c'est gentil ! — dit-elle en tendant la main à Georges. — Je croyais que tu m'avais oubliée...

— Tu vois le contraire...

— C'est vrai... Je fais amende honorable... As-tu le temps de causer un peu ?...

— Pas trop... — mon déjeuner m'attend...

— Tu peux toujours bien me donner dix minutes ?

— Oui, mais pas plus...

— Assieds-toi donc et mettons les morceaux doubles... — Où en sont tes affaires ?...

— Juste au même point qu'il y a un mois.

— Ah ! çà, tu te croises donc les bras ? Tu ne fais rien ?

— Je n'ai rien à faire qu'à attendre...

— Attendre quoi ?

— Que ma cousine soit veuve...

— Espères-tu qu'elle le sera bientôt ?

— Pardieu, oui, je l'espère !... — Mon cousin Max est au plus mal...

— Va-t-il mourir des suites de la morsure ?

— Non, mais d'une fièvre cérébrale... avec commencement de paralysie du cerveau...

— Une fièvre cérébrale... — On en revient.

— Pas quand il y a des complications... — Max est flambé...

— Mes compliments ! — Tu touches au but, mais pendant le veuvage prends bien tes précautions pour que la belle cousine ne t'échappe pas.

— Sois tranquille... — Je suis prudent et avisé... — Et toi, que fais-tu ?...

— Pas mal d'affaires... — La maison est bonne...

— Alors tu es contente ?..

— Autant qu'on le puisse être...

— Depuis quand es-tu installée ?

— Depuis quinze jours...

— Tu n'as encore eu le temps de t'ennuyer..

— Je l'aurais eu peut-être, — fit Mariette en riant, — mais il s'est présenté une distraction...

— Un amoureux, je parie...

— Ne parie pas... tu gagnerais...

— Peste, c'est affaire à toi ! ! il est gentil, cet amoureux ?...

— Il me plaît...

— Ça durera-t-il, ton caprice ?...

— Eh ! eh ! C'est un caprice qui pourrait bien tourner à la passion sérieuse.

— Bah !... un mariage ?...

— Qui sait ?... Pourquoi pas ?...

— S'agit-il donc d'un homme établi ?

— Non, mais d'un homme qui s'établira quand il voudra...

— Enfin, qui est-ce ? — Tu peux m'initier, ce me semble, à tes projets d'avenir et à tes espérances...

— Eh ! bien, c'est un garçon charmant, très Parisien, très instruit et très drôle... Toutes les qualités... et un seul défaut... mais un gros...

— Lequel ?

— Celui d'aimer trop tutoyer les bocks et les alcools.

— Aïe !... vilain défaut...

— Je l'en corrigerai peut-être...

— Il habite Chantilly ?...

— Nous sommes porte à porte.... — C'est l'aide pharmacien de mon voisin Godelot...

— Tiens ! Tiens ! Tiens !

— Tu le connais ? — demanda vivement Mariette.

— De vue, oui...

— Comment le trouves-tu ?

— Il n'est pas mal... — Mais, tu sais, on est potinier dans les petites villes... — Ne crains-tu point de faire bavarder sur ton compte et de perdre ta clientèle ?

— Oh ! nous sommes circonspects... Jules n'a que le couloir à traverser pour venir causer avec moi... S'il est occupé le soir, c'est moi qui vais à la pharmacie...

» Nous bavardons dans le laboratoire... je l'aide à rouler des pilules... c'est très amusant... — Son patron est riche... Les trois quarts du temps il voyage... — J'ai dans ma folle idée qu'un jour ou l'autre il laissera à Jules, pour quatre sous, la pharmacie qui vaut de l'or... — Je fournirai les quatre sous, et Jules m'épousera...

— Tout est donc pour le mieux, ma chère Mariette, et je te souhaite de tout mon cœur une prospérité sans nuages...

— Tu me quittes déjà ?

— Oui... — Mon déjeuner m'attend... — Au revoir...

— A bientôt, n'est-ce pas ?

— Je te le promets...

Georges serra la main de Mariette et gagna le restaurant où son déjeuner l'attendait en effet.

Brusquement il était devenu soucieux ; — il songeait ; — il s'efforçait de bâtir un plan dont les combinaisons semblaient difficiles à son esprit fertile en ressources.

Tout à coup il se frappa le front.

— J'ai trouvé... — murmura-t-il.

Il acheva son repas, alluma un cigare et quitta le restaurant en donnant l'ordre de seller Stop, puis il se dirigea de nouveau vers la pharmacie Godelot.

Le gamin seul flânait dans la boutique et lui demanda :

— Vous venez chercher quelque chose, monsieur ?

— Je voudrais voir l'aide pharmacien...

— Il déjeune.

— Où ?

— Au café, là, tout à côté... — Si ça presse, je vais l'appeler...

— Ça presse...

— Attendez-moi donc une seconde.

Le gamin sortit et rentra presque aussitôt avec Jules Cordier dont le visage était violemment enluminé.

— Je vous dérange, monsieur... — lui dit Georges.

— Je faisais une partie de *jacquet* enragée, mais cela importe peu... — Vous avez oublié quelque chose, monsieur ?

— J'ai commis une maladresse insigne... — J'ai laissé tomber la fiole que vous veniez de me remettre... Elle s'est cassée et tout est perdu...

— C'est un bien petit malheur, monsieur, et je vais le réparer à l'instant...

— Je vous en prie, car j'ai hâte de regagner Lamorlaye.

Jules Cordier, très pressé de retourner à sa partie de jacquet, se hâta de préparer une deuxième potion d'après la formule donnée par Lucien d'Harblay.

Il la boucha, la ficela, la cacheta comme la première, colla l'étiquette, et sur cette étiquette transcrivit le numéro d'ordre.

— C'est fait, monsieur, — dit-il en tendant la se-

conde fiole à Georges. — Prenez garde, cette fois, de la briser... — ajouta-t-il en souriant.

— Je tâcherai...

M. de Nerville donna deux francs à l'aide pharmacien qui les mit dans sa poche au lieu de les placer dans la caisse, et courut au café où le jacquet réclamait impérieusement sa présence.

LIII

La partie interrompue et reprise fut suivie de plusieurs autres, émaillées d'un nombre incommensurable de bocks et de petits verres.

Jules Cordier fut peu dérangé dans la journée par les soins de la pharmacie, ce qui lui permit de fêter sans entraves deux de ses péchés mignons, le jeu et la dive bouteille.

Bref le soir arriva, et vers onze heures l'élève pharmacien, presque aussi *lancé* que la veille, se coucha sans avoir rectifié sur le registre l'erreur commise le matin.

Georges de Nerville, après avoir payé son déjeuner et repris son cheval, ne gagna point la route de Lamorlaye qu'il avait suivie pour venir.

Il traversa la pelouse des courses, s'engagea en pleine forêt, puis quitta les grandes voies de communication pour un sentier couvert, fréquenté seulement à de rares intervalles par les bûcherons et les gardes.

Au bout d'un quart d'heure il descendit de cheval,

attacha Stop à un tronc d'arbre et s'assit au bord du sentier.

Tirant alors de sa poche une des deux fioles livrées par Jules Cordier, il la déboucha, jeta l'enveloppe sous bois et plaça la fiole près de lui.

Ceci fait, il se fouilla de nouveau, exhiba son portefeuille et prit dans un des compartiments un papier qu'il déplia.

Ce papier contenait une petite quantité de poudre blanche et brillante.

C'était la poudre de strychnine volée dans le cabinet du docteur Lucien d'Harblay.

Georges étala ce papier sur l'herbe.

— Vingt grammes... — murmura-t-il. — L'aide pharmacien a dit qu'il suffirait de vingt grammes pour tuer vingt hommes... donc il ne faudrait qu'un gramme par homme, et j'en mettrai deux !...

Prenant alors son canif qu'il ouvrit, il en plongea la maîtresse lame dans la poudre blanche, et l'en retira en la tenant bien en équilibre.

Elle supportait à peu près un gramme de poison qu'il introduisit dans la fiole.

Il renouvela une seconde fois cette opération, reboucha le flacon qu'il mit en poche, replia le papier, le réintégra au fond de son portefeuille, détacha Stop et reprit le chemin de Lamorlaye.

Au moment où il arriva au chalet trois heures sonnaient.

Léonide veillait toujours auprès de son mari dont le visage était empourpré, la respiration haletante, et

dont la tête allait et venait sur l'oreiller, par saccades.

En voyant entrer M. de Nerville, la jeune femme se leva vivement et alla à sa rencontre.

— J'ai peur... — lui dit-elle d'une voix basse et sourde en désignant Max.

— Que craignez-vous, chère cousine?

— Un malheur... — A chaque aspiration il semble près d'étouffer... — On croirait qu'il va mourir...

— Rassurez-vous... — M. d'Harblay répond de lui... — J'apporte la potion préparée d'après l'ordonnance de ce cher docteur...

Georges posa sur la table de nuit celle des deux fioles qu'il avait laissée intacte et qui, bien ficelée, portait le cachet de la pharmacie.

— Faut-il administrer cette potion dès à présent? — demanda madame de Trèves.

— Non. — Le docteur a recommandé de l'attendre.

En ce moment Max sortit de sa lourde somnolence.

— J'ai soif... — murmura-t-il.

Léonide s'empressa de lui présenter une tasse de tisane qu'il but avidement, puis sa tête retomba sur l'oreiller et ses yeux se refermèrent.

Georges avait tout préparé pour la réussite de son plan monstrueux; il laissa la jeune femme seule avec son mari.

. . . . . .

Lucien d'Harblay, rentré chez lui en revenant du chalet, s'était enfermé dans son cabinet de travail en donnant l'ordre de ne le déranger sous aucun prétexte.

Le docteur avait dit à Georges qu'il allait faire une tentative hardie, presque téméraire.

De cette tentative pouvait dépendre l'existence du baron, mais il ne fallait rien livrer au hasard.

M. d'Harblay tira de sa bibliothèque plusieurs volumes, les plaça sur son bureau à côté d'un cahier de papier blanc pour prendre des notes, s'assit et se mit en devoir de feuilleter les ouvrages des maîtres de la science qui s'étaient particulièrement occupés du traitement de la maladie dont M. de Trèves était atteint.

Lucien allait d'un volume à un autre, lisant, compulsant, étudiant, et entassant notes sur notes. — En dernier lieu il consulta le livre, récemment traduit, d'un spécialiste allemand.

Pendant plus de trois heures il s'absorba dans ses investigations.

Au bout de ce temps il murmura, en appuyant la main sur les ouvrages où il avait chercher la lumière :

— Je suis autorisé par ces maîtres... — Si grande que soit la responsabilité qui m'incombera, je l'accepte... — Je vais marcher en dehors des sentiers battus et transgresser les règles du Codex... — Que m'importe? — Il faut agir vite et énergiquement, disent-ils tous... — Eh bien! j'agirai... — Je dois réussir...

Il s'interrompit pendant quelques secondes puis poursuivit, en prenant son front dans ses mains :

— Si je ne réussissais pas, cependant, au lieu de prolonger la vie, je hâterais la mort... — et je veux

qu'il vive, cet homme que je hais... — Pour le sauver je donnerais mon sang... — Je réussirai... — A la potion, j'ajouterai moi-même la digitaline, ce que le Codex n'aurait pas permis au pharmacien de faire... j'aurai accompli mon devoir d'honnête homme... Quoi qu'il advienne, ma conscience sera calme...

Lucien s'était levé.

Il s'approcha de la vitrine qui renfermait sa pharmacie particulière, l'ouvrit et y prit une petite fiole à moitié pleine d'un liquide transparent et incolore.

— Ceci doit me donner raison... — ajouta-t-il en mettant le flacon dans une de ses poches. — Je déplacerai le mal et M. de Trèves sera sauvé.

Le jeune médecin réintégra les volumes sur les rayons de sa bibliothèque et regarda la pendule.

Elle indiquait six heures.

On frappa doucement à la porte.

— Lucien, — lui cria sa mère, — viens dîner, mon enfant...

Il ouvrit aussitôt et suivit à la salle à manger madame d'Harblay.

— Tu avais défendu de te déranger, — dit-elle en s'asseyant, — et je n'ai pas osé violer la consigne...

— Quelqu'un est venu pour moi?...

— Oui... — Le garde-Brigard... — il tenait à te parler...

— Aurait-il retrouvé mon agenda? — demanda vivement Lucien.

— Non... — Il a cherché et fait chercher de tous côtés et n'a rien découvert, absolument rien...

— C'est bien étrange! — s'écria le jeune homme. — Mon nom était écrit sur la première page de cet agenda... — Comment celui qui l'a ramassé ne m'en a-t-il pas donné avis?...

— Renfermait-il des choses très importantes?...

— Non... non... ma mère... seulement des notes d'un assez grand intérêt pour moi...

En disant ce qui précède Lucien pensait à la déclaration qui lui avait été remise par Max de Trèves, mais il voulait garder le silence à ce sujet.

La mère et le fils restèrent fort peu de temps à table.

M. d'Harblay avait hâte de se rendre à Lamorlaye.

La soirée était fraîche.

Il s'habilla chaudement et partit.

Pierre Lion, après s'être reposé pendant quelques heures, avait offert à madame de Trèves de reprendre son poste auprès du malade, ce à quoi elle s'était formellement refusée.

— Vous ne recommencerez votre service que demain, mon ami, — lui répondit-elle, — c'est convenu avec le docteur... — Donc, aller dîner et, aussitôt après, couchez-vous.

M. de Nerville avait dîné en tête-en-tête avec la baronne Germaine, et il attendait l'arrivée du docteur pour aller prendre la veille de nuit à la place de Léonide.

Il avait, en conséquence, revêtu un veston de chambre et chaussé des pantoufles fourrées.

A sept heures et demie Lucien d'Harblay arriva, et monta directement à l'appartement de Max.

Au moment de son entrée dans la chambre, Léonide, toujours sous l'impression de sa courte visite nocturne au médecin blessé qu'elle croyait mourant, pâlit et rougit tour à tour.

L'émotion de Lucien n'était guère moins violente, mais il sut la cacher.

Après avoir salué respectueusement la jeune baronne, il s'approcha du lit.

— Toujours la fièvre, docteur, — murmura Léonide, — et sa tête s'agite sans cesse...

Lucien prit la lampe pour étudier le visage congestionné de Max.

—Il n'est que temps d'agir... —se dit-il à lui-même.

Puis, à haute voix, il ajouta :

— Le moment est venu, madame, où vous devez céder la place à M. de Nerville... — Voulez-vous avoir la bonté de me l'envoyer...

— Oui, docteur... — Vous n'êtes pas inquiet?

— Assurément non, madame, et j'espère obtenir un soulagement rapide par la médication que je vais employer.

Madame de Trèves se retira.

Une des portes de la chambre, porte dissimulée dans la tenture et placée près du lit, s'ouvrit doucement.

Pierre Lion parut.

— Monsieur le docteur, — demanda-t-il, — vous n'avez pas besoin de moi?

— Apportez ici, je vous prie, des couvertures... — La nuit sera froide...

— Bien, monsieur le docteur...

Le valet de chambre sortit.

Lucien prit la fiole placée sur la table de nuit et la déboucha puis, tirant de sa poche le flacon bouché à l'émeri apporté de Coye, il fit tomber dans la potion quatre gouttes de son contenu.

A cette minute précise, Pierre Lion entrait d'un côté et Georges de Nerville de l'autre.

Tous deux virent l'action du docteur, qui ne songeait guère à se cacher.

Cette action sembla toute naturelle au valet de chambre, mais Georges fronça le sourcil et se demanda :

— Que diable vient-il de mêler au médicament?

Lucien reboucha le flacon et le remit dans sa poche.

— Vous allez prendre votre veille, monsieur?... — dit-il à M. de Nerville en le saluant.

— Oui, cher docteur...

— Mais, monsieur le docteur, — fit observer Pierre Lion, — je suis tout à fait reposé et je pourrais éviter une nuit de fatigue à M. de Nerville.

— Ne changeons rien à ce qui est convenu... — répliqua Lucien. — Je vois votre mine... Vous vous croyez reposé et vous avez la fièvre. — Dormez tranquillement cette nuit... — Si M. Georges avait besoin de vous par hasard, il vous sonnerait... — Vous couchez près d'ici ?

— Au bout du couloir... — à vingt pas de la chambre de M. le baron.

— Étalez ces couvertures sur le lit de manière à ce que le malade ne puisse avoir froid...

Pierre obéit.

— Maintenant, mon ami, vous pouvez vous retirer.

Le valet de chambre disparut.

— Accordez-moi toute votre attention, monsieur Georges, — dit Lucien resté seul avec le cousin du baron Max, — je dois vous donner des instructions précises... Il est indispensable de les retenir et ne point vous en écarter...

— Je vous écoute et je n'oublierai rien...

— Je vais administrer une première cuillerée de cette potion à M. de Trèves. — Vous laisserez s'écouler une heure avant de lui en donner une seconde, puis vous en donnerez toutes les dix minutes, jusqu'à ce que vous constatiez la raideur des muscles, surtout de ceux de la mâchoire, et le tremblement du corps... Une fois ce tremblement arrivé, une dernière cuillerée, une seule... — Vous avez compris?

— Parfaitement...

Et Georges répéta mot pour mot ce qu'il venait d'entendre.

— C'est bien cela... — reprit M. d'Harblay. — Ne vous effrayez pas... — Je vous préviens que le malade sera effroyablement agité, qu'il souffrira beaucoup, qu'il se plaindra de vertiges... — Soutenez-lui le moral de votre mieux... — La crise que je provoque doit être le salut pour lui.

— Comptez sur moi... — dit Georges très calme. — Quoi qu'il arrive, je vous promets de ne point me troubler...

— J'y compte...

Max fit un faible mouvement et ouvrit les yeux.

— Vous êtes là, cher docteur... — murmura-t-il d'une voix presque éteinte, — je vous entends parler...

— Oui, monsieur le baron, je suis là. — Comment vous trouvez-vous?...

— Je souffre de la tête, horriblement... — Il me semble qu'on me troue le crâne avec des vrilles, que mon cerveau est lourd comme du plomb, et que mes tempes vont éclater...

— Cette douleur cessera bientôt... Je vais vous donner une nouvelle potion...

— Qui me soulagera?

— Oui, j'en réponds...

— Donnez vite...

Lucien souleva le malade sur son bras gauche, et de la main droite tendit la cuillère à Georges en lui disant :

— Versez, je vous prie...

M. de Nerville déboucha la fiole et remplit la cuillère que le docteur approcha des lèvres de Max.

— Buvez... — fit-il.

M. de Trèves obéit.

Le médecin lui replaça la tête sur l'oreiller.

— Maintenant, — reprit-il en s'adressant à Georges, — dans une heure...

— C'est toi qui me veilleras cette nuit, cousin? — demanda le baron en regardant M. Nerville.

— Oui, cousin...

— Merci, mon bon Georges... donne-moi ta main... — Vous me tirerez de là, n'est-ce pas, docteur?

— Ce n'est pas douteux...

Une lueur fauve passa dans les prunelles de M. de Nerville.

MERCANTILE LIBRARY
OF NEW YORK

LIV

— Tâchez de reposer un peu maintenant... — fit Lucien en prenant la main du baron de Trèves. — Je vous verrai demain matin, et certainement je vous trouverai mieux.

— A demain... — balbutia Max.

Le docteur fit signe à M. de Nerville de le suivre jusqu'à la porte.

— Veillez bien... — lui dit-il à voix basse.

— Comptez sur ma sollicitude...

— Je vais chez madame de Trèves...

Lucien d'Harblay quitta la chambre.

Georges poussa le verrou derrière lui, puis il alla s'assurer que la porte donnant accès dans le couloir qui conduisait au cabinet occupé par Pierre Lion était bien fermée.

Il fit glisser la targette qui l'empêchait d'ouvrir intérieurement.

Ceci fait, il s'approcha du lit.

— Tu dors, Max? — demanda-t-il.

— Non... — répondit le baron d'une voix de plus en plus faible, — je souffre beaucoup...

— Ne parle pas... Essaie de t'assoupir... Je veille.

M. de Trèves continuait à remuer lentement, automatiquement, de droite à gauche et de gauche à droite, sa tête pesante et douloureuse.

Georges s'assit dans un fauteuil, les yeux rivés sur le visage de son cousin.

Il pensait à l'avenir.

— J'irai jusqu'au bout... — se disait-il mentalement. — Il me faut Léonide et la fortune...

Cependant le temps passait.

Les regards de M. de Nerville allaient du visage de Max au cadran de la pendule.

Le moment arriva où il s'en fallut de cinq minutes seulement que l'heure fût écoulée.

Sur la table de nuit était posé un verre.

Georges tira de la poche de son veston la fiole dans laquelle nous l'avons vu introduire deux grammes de strychnine.

Il en versa le contenu dans le verre qui se trouva à moitié rempli, et s'approchant de Max sans trembler, sans pâlir, il lui dit :

— Cousin, voici le moment de prendre ta potion.

M. de Trèves essaya de se soulever, mais il ne put en venir à bout.

Georges passa son bras gauche sous les épaules du malade pour le soutenir, ainsi qu'il l'avait vu faire à Lucien d'Harblay, et de la main droite il approcha le verre de ses lèvres en murmurant :

— Bois... c'est la vie...

Max renversa sa tête en arrière et but avidement.

Cette fois M. de Nerville fut pris d'un tremblement nerveux qu'il lui fut impossible de dominer.

Il laissa retomber lourdement les épaules de son cousin sur les oreillers, et faillit briser le verre en le remettant à sa place.

Pendant quelques secondes il resta debout, immobile, effaré, saisi d'une vague et insurmontable terreur.

Puis le sang-froid lui revint.

— Il faut que toute trace de ce qui vient de se passer disparaisse... — pensa le misérable.

La fiole vide fut glissée dans la poche de son veston.

Il rinça le verre et jeta l'eau qu'il contenait au fond de l'âtre où flambaient des bûches de hêtre.

Ceci fait il versa successivement dans les cendres trois cuillerées de la potion dont le docteur avait fait usage.

Il s'assit ensuite et, croisant ses bras sur sa poitrine, il attendit.

*
* *

Lucien d'Harblay, en quittant la chambre de son malade, avait trouvé la douairière et la jeune baronne ensemble au petit salon.

Les deux femmes étaient sombres.

— M. de Nerville veille auprès de son cousin, mesdames... — leur dit-il. — Je lui ai donné des instructions détaillées, et j'ai la certitude qu'il s'y conformera...

— Vous ne craignez rien pour cette nuit, docteur? — demanda madame Germaine.

— Absolument rien... — Si j'appréhendais quelque chose je ne partirais pas... — Je reviendrai demain matin et j'espère trouver M. le baron beaucoup mieux...

Le docteur se retira.

Malgré les paroles rassurantes qu'elles venaient d'entendre, la belle-mère et sa bru ne se sentaient rassurées ni l'une ni l'autre.

Quand onze heures sonnèrent au clocher de Lamorlaye, la douairière ne dormait pas encore... — Il lui semblait deviner qu'un malheur planait sur le chalet, et ses appréhensions la tenaient éveillée.

Léonide, la tête enfoncée dans ses oreillers, pleurait.

Au milieu de la façade morne de l'habitation brillait une seule lumière à la fenêtre de la chambre où M. de Nerville attendait, les yeux fixés sur sa victime.

Soudain des symptômes étranges se déclarèrent.

Max, pris de vertiges, se plaignit avec des cris d'épouvante de voir tout osciller autour de lui et de rouler vivant dans un abîme.

Puis il se mit à bâiller coup sur coup, sans interruption, dix fois, vingt fois, cent fois de suite.

Ses mâchoires s'ouvraient et se refermaient en faisant claquer ses dents, comme obéissant à l'action puissante d'un moteur invincible.

A ces bâillements succédèrent des tremblements pareils à ceux qui secouent les membres d'un homme atteint de *delirium tremens*.

Peu à peu à peu l'intensité de ces tremblements augmenta et prit de grandes proportions.

— A moi!... à moi!... — cria Max d'une voix rauque.

Et il se tordit dans d'effroyables convulsions.

Son corps entier se soulevait en des soubresauts tétaniques.

Soudain, il bondit hors de son lit.

Georges de Nerville eut peur et recula devant son cousin qui marchait vers lui, chancelant, se déchirant la poitrine avec ses ongles.

— Du feu... — bégayait l'infortuné, — du feu... là!... — J'agonise... — A boire... à boire...

Une nouvelle convulsion le prit, plus épouvantable encore que la première.

Il s'abattit sur le tapis et s'y roula comme un serpent coupé qui veut réunir ses tronçons.

— C'est la mort... — pensa Georges. — Il est temps d'appeler...

Il alla tirer la targette qu'il avait poussée et il agita le cordon de sonnette correspondant au cabinet où couchait Pierre Lion.

Au bout d'une minute la porte s'ouvrit, et le valet de chambre à demi vêtu entra précipitamment.

— Pierre, venez à mon aide! — dit M. de Nerville avec l'apparence de la plus terrible émotion. — Mon cousin se meurt...

Le domestique s'élança vers son maître qui gémissait faiblement et dont le visage contracté était déjà méconnaissable.

— Mon Dieu... — cria-t-il, — mon Dieu, est-ce que c'est la fin...

Les convulsions cessèrent brusquement.

La tête se renversa en arrière, la face cyanosée, les yeux fixes et vitreux ; — le corps se raidit ; les battements du cœur s'arrêtèrent ; un long soupir s'échappa des lèvres tordues.

Le baron de Trèves était mort.

Georges cacha sa figure dans ses mains.

— Mon bon Max... mon pauvre cousin... — gémit-il d'une voix dolente, en jouant avec un art consommé la comédie de la douleur.

— Oh ! mon maître... mon cher maître... — balbutiait Pierre dont les larmes coulaient avec abondance.

M. de Nerville essuya ses yeux secs.

— Du courage, mon ami... — dit-il au valet de chambre. — Mon pauvre cousin souffrait tant, que pour lui la mort est une délivrance...

— Vous avez peut-être raison, monsieur... mais on n'en est pas moins bien affligé...

— C'est trop juste... — Je vais vous aider... — Nous allons remettre sur le lit le corps de mon malheureux cousin...

— Monsieur n'avertit pas ces dames ?

— Y pensez-vous, Pierre ? — Donner un pareil coup à ces pauvres femmes, au milieu de la nuit !! — Hélas ! elles n'auront que trop à souffrir demain...

— Mais, le docteur ?

— A quoi servirait-il maintenant ?... — Demain matin on le fera prévenir...

Pierre Lion passa une chemise blanche à son maître puis, aidé par M. de Nerville qui ne frémissait point en touchant le cadavre de cet homme tué par lui, il plaça le baron Max sur le lit, la tête soutenue par les oreillers.

Il alla chercher ensuite un crucifix et une branche de buis bénit qu'il avait dans sa chambre, et les plaça sur la poitrine du mort.

— Je veillerai monsieur... — dit-il après avoir achevé cette pieuse besogne. — Je me permettrai de conseiller à monsieur d'aller prendre un peu de repos...

— Ah ! — répliqua Georges avec une intonation déchirante. — Du repos ! — En ce moment il n'en est pas pour moi ! — Je vais m'enfermer pour pleurer...

Il gagna sa chambre.

— Enfin ! — murmura-t-il avec une joie farouche dès qu'il se trouva seul. — Enfin, Léonide est libre ! — Le docteur ne reviendra plus dans cette maison... — Avant un an, à moi la femme et les millions !...

Il se mit au lit, mais ne dormit pas.

Au point du jour il était debout, sortait du chalet et se rendait aux écuries où il dit au cocher :

— Attelez à l'instant, allez à Coye, chez M. le docteur d'Harblay, et prévenez-le du décès de M. de Trèves...

— M. le baron est mort !... — s'écria le cocher stupéfait et épouvanté.

— Cette nuit, oui... — Allez. — Vous donnerez à M. d'Harblay cette enveloppe qui contient ses honoraires... Deux billets de mille francs...

Tandis qu'on attelait en toute hâte, Georges gagna l'extrémité du parc et jeta dans la forêt, par-dessus le mur, la fiole dont il avait fait boire le contenu à Max.

Il entendit cette fiole se briser contre le tronc d'un arbre puis, regagnant aussitôt le chalet, il se rendit à l'appartement de Léonide et frappa doucement.

La jeune femme, levée de bonne heure, achevait sa toilette du matin.

— Qui est là? — demanda-t-elle à travers la porte.

— Moi, ma cousine...

Léonide se mit à trembler et s'écria :

— Mon Dieu! venez-vous donc m'apporter une mauvaise nouvelle?...

— Hélas!...

— Max est plus mal?...

— Mon pauvre cousin a cessé de souffrir... — Vous êtes veuve...

Georges entendit madame de Trèves pousser une exclamation étouffée.

Sans ajouter un mot il se rendit chez sa tante.

La baronne Germaine était debout et habillée. — Elle reçut son neveu sur-le-champ.

— Toi!... à cette heure! — s'écria-t-elle. — Ta présence m'épouvante...

— Armez-vous de courage, ma tante...

— Que vas-tu m'apprendre?...

— Attendez-vous à tout...

— Max va mourir?...

— Max est mort...

La douairière pâlit et se laissa tomber sur son siège.

Son visage se décomposa, mais ses yeux restèrent fixes.

Pendant quelques minutes un silence profond régna.

Tout à coup madame Germaine releva la tête, prit les mains de Georges et dit :

— C'est un grand malheur... Un très grand malheur!... Pauvre Max!... Pauvre enfant!... Mon fils unique!...

Après une pause elle ajouta :

— Heureusement notre avenir est assuré, sans cela nous nous trouverions dans une position bien critique... — On va nous bannir de cette maison... Nous devons nous y attendre...

— Je crois que vous vous trompez, ma tante...

— Oh! que non pas! — répliqua madame de Trèves... — Max ne rendait pas sa femme extrêmement heureuse... — La voilà libre... — Elle profitera de sa liberté, sois-en certain...

— D'accord, chère tante, mais de quelle manière en profitera-t-elle? voilà ce qui reste à savoir.

— Explique-toi.

— J'ai un projet qui, s'il réusssit, nous éternisera dans une demeure où nous nous trouvons bien...

— Quel est ce projet?

— Tout simplement de ne point laisser la fortune de Léonide s'en aller en d'autres mains que les nôtres.

— Et le moyen?...

— Elémentaire, le moyen!... — Vous vous souve-

nez que jadis j'avais posé ma candidature à la main de mademoiselle Desfontaines?

— Parfaitement... Madame Desfontaines donna la préférence à Max parce qu'il était titré... — Crois-tu qu'aujourd'hui Léonide veuve consentirait à devenir ta femme?

— Je l'espère beaucoup... — J'ai toujours été charmant pour elle...

— C'est vrai... tu préparais l'avenir...

— Non, car je ne pouvais prévoir la mort de mon pauvre cousin, mais Léonide m'était sympathique, et comme on l'humiliait pas mal je m'intéressais à elle... — Je n'ai pas besoin de vous dire, chère tante, que si je réussis, si je deviens maître de la femme et de la fortune, vous ne me quitterez jamais et vous serez chez vous au chalet de Lamorlaye...

— Ah! que cela me fait de bien, mon cher Georges, de t'entendre ainsi parler!! — s'écria la douairière en serrant affectueusement les mains de son neveu. — Je me sens presque consolée et je compte sur ton amitié...

— Elle ne vous fera jamais défaut...

Là se termina l'entretien de l'assassin lâche et infâme et de la mère sans entrailles.

Georges sortit pour s'occuper des déclarations légales relatives au baron de Trèves.

La baronne Germaine se rencontra avec Léonide près de la couche mortuaire de Max.

Elle trouva moyen de mêler des larmes à celles de sa belle-fille sincèrement affligée, qui passa la journée

tout entière à prier auprès du cadavre et qui, la nuit venue, voulut veiller le mort.

Le lendemain tout était fini.

Le baron Max de Trèves reposait dans le caveau de la famille Desfontaines au cimetière de Lamorlaye.

LV

Lorsque Lucien d'Harblay apprit à l'improviste la mort du baron de Trèves, il lui sembla recevoir en pleine poitrine un coup terrible et il s'enferma dans son cabinet de travail, en proie aux pensées les plus sombres.

— J'ai trop présumé de ma science !... — murmura-t-il. — J'ai hâté la fin de celui que je voulais sauver !.. Je suis un meurtrier !... — La loi ne peut m'atteindre mais je me sens coupable, et le châtiment de ma folle confiance en moi-même ne se fait pas attendre... Léonide est libre et me voici séparé d'elle... séparé pour toujours peut-être, car je ne peux remettre les pieds dans cette maison d'où je n'ai pas su écarter la mort !... L'aimer comme je l'aime et ne plus la voir, serait-ce vivre ?... — Que ne suis-je couché dans la tombe à la place de M. de Trèves...

Lucien plongea son visage dans ses mains et pleura longtemps.

Ses larmes se tarirent tout à coup.

Une angoisse soudaine assiégeait son esprit.

— Libre et maîtresse d'elle-même, que va faire

Léonide ? — se demanda-t-il en pâlissant. — Son cœur est généreux : — Sans doute, oubliant les mauvais jours du passé, elle va garder au chalet la baronne Germaine qui l'a tant fait souffrir... mais M. de Nerville ne va-t-il pas rester près d'elle aussi, lui, vivre de sa vie, et essayer de se faire aimer ?

Le docteur sentit un frisson courir sur sa chair.

— Ainsi, je suis jaloux !... — murmura-t-il avec désespoir, — jaloux de cet homme qui pourra la voir à toute heure et sans cesse lui parler de son amour !... — Mais non, c'est insensé ! — ajouta-t-il presque aussitôt, — Léonide refuserait de l'entendre... Léonide ne l'écouterait pas... Elle m'aime... Elle m'en a donné la preuve en venant ici, la nuit, quand elle me croyait mourant... — J'ai vu couler ses larmes... il me semble sentir encore mes lèvres sur ses mains... — Léonide est une de ces femmes qui ne reprennent point leur cœur... qui ne le reprennent jamais... — Elle ne peut en aimer un autre puisqu'elle m'aime... — J'ai confiance... — J'attendrai qu'elle m'appelle...

Quinze jours s'écoulèrent.

La veuve de Max de Trèves n'avait pas fait parvenir de ses nouvelles à Lucien, dont le doute et l'angoisse envahissaient l'âme de nouveau.

Que n'eût-il pas donné pour savoir ce qui se passait au chalet ? — Mais le souci de sa dignité l'empêchait même de formuler une question.

Parfois, le soir, lorsqu'au crépuscule d'automne avait succédé l'obscurité complète, il se dirigeait vers la partie de la forêt touchant au chalet, et pendant des

heures il regardait briller une pâle lumière derrière les rideaux de la jeune femme.

Quand s'éteignait la lumière il s'éloignait, la tête basse et le cœur gonflé.

Un soir il vint comme de coutume.

La fenêtre resta sombre. — Les heures s'écoulèrent. — Aucune lueur ne traversa les rideaux abaissés.

Lucien crut entendre résonner au fond de son âme ce coup de cloche dont parle Balzac, et qui toujours annonce un malheur.

Il regagna Coye.

Sa mère l'attendait.

— Voici, — lui dit-elle, — une lettre apportée du chalet de Lamorlaye au moment où tu venais de partir

M. d'Harblay sentit son cœur cesser de battre et ses jambes faiblir sous lui.

Il prit la lettre d'une main tremblante et l'ouvrit.

Elle ne contenait que ces quelques lignes :

« Tout ce qui dépendait de vous, mon ami, vous » l'avez fait pour sauver M. de Trèves. — J'en suis et » j'en serai éternellement reconnaissante.

» Je pars, sachant à peine où je vais ; ignorant » quand je reviendrai.

» J'emporte avec moi mes souvenirs... — les uns » sont bien amers et les autres bien doux...

» Merci de votre dévouement, merci de votre affec- » tion ; — je ne cesserai jamais d'y croire...

» Léonide de Trèves. »

Lucien se laissa tomber sur un siège.

Deux grosses larmes mouillèrent ses joues.

Madame d'Harblay, qui ne l'avait point quitté du regard, l'entoura de ses bras et balbutia, en l'embrassant avec une effusion de tendresse :

— Mon enfant... mon cher enfant...

Les sanglots qui étouffaient le jeune médecin éclatèrent.

— Partie !... Elle est partie ! ! — s'écria-t-il avec une explosion de douleur.

La pauvre mère comprit la souffrance aiguë de son fils.

— Du courage, Lucien ! — lui dit-elle. — Sois homme ! sois fort ! — Arrache de ton âme un amour insensé !...

— Pourquoi insensé ? — bégaya le jeune médecin.

— Tu sais, mon enfant bien-aimé, que pour moi tu n'as pas d'égal au monde, mais les conventions sociales existent... Si honorable que soit ta naissance, si grand que soit ton mérite, songe qu'une barrière à peu près infranchissable sépare l'obscur médecin de campagne de la veuve trois ou quatre fois millionnaire du baron de Trèves... — Ce serait folie d'espérer que madame de Trèves, en échange de ton amour, te donne autre chose que son estime et son amitié...

Lucien se leva, essuya ses yeux mouillés, embrassa sa mère et, sans répondre un seul mot, se retira.

*
* *

Pendant les premiers jours qui suivirent la mort de

Max, Léonide s'était isolée, sinon dans une douleur profonde du moins dans un chagrin réel.

Elle avait pardonné tous les dédains, oublié tous les outrages, et pleuré de vraies larmes sur celui qui, si jeune encore, venait de disparaître du monde des vivants.

Puis, au chagrin, la réflexion succéda.

Elle se préoccupa de l'avenir et jeta les yeux sur le vide qui l'entourait, vide que la douairière et Georges de Nerville remplissaient d'un façon très insuffisante.

Léonide ne pouvait ni aimer ni estimer la douairière dont elle avait à prix d'or acheté les sympathies.

Quant à Georges, qui ne l'avait jamais attaquée, mais qui jamais non plus n'avait pris sa défense quand on l'attaquait devant lui, elle n'éprouvait à son endroit qu'une sorte d'indifférence bienveillante.

En revanche elle aimait Lucien d'Harblay, elle l'aimait de toute son âme, avec une exaltation ardente et aussi avec une admiration respectueuse.

Lucien lui paraissait si grand, si courageux, si loyal et si fort, qu'il revêtait pour elle des proportions plus qu'humaines.

Un instant elle eut la pensée de courir à lui et de lui crier...

— Je suis libre! Aimons-nous!...

Le sentiment de sa dignité et le culte du devoir l'arrêtèrent.

Elle résolut de respecter la tombe de son mari jusqu'au jour où la loi lui permettrait d'oublier et de remplacer l'homme dont elle avait porté le nom, et en

même temps, craignant sa propre faiblesse, elle décida qu'elle s'éloignerait pour rester digne d'elle-même et digne de celui qu'elle aimait.

Une fois sa résolution prise elle fit appeler Jacques Hâbert.

Le muet l'avait à peine vue depuis quinze jours et la trouva si pâlie, si changée, qu'il ne put retenir ses larmes.

— Il ne faut pas pleurer, mon vieil ami... — lui dit-elle. — Je ne suis point malade et, quand s'effaceront les traces des émotions subies, je reprendrai mon visage d'autrefois... — J'ai besoin de toi...

La figure de Jacques s'illumina.

Son regard brillant répondit clairement :

— Disposez de moi... je suis à vous...

Léonide poursuivit :

— Je vais voyager et je t'emmène... — Tu sais que je possède en Suisse, à Vevey, une propriété où vivent de vieux serviteurs de ma mère qui ne m'ont pas vue depuis des années... Nous y passerons quelques semaines, quelques mois peut-être, dans une solitude absolue...

— Quand partirons-nous ? — demanda le muet par gestes.

— Ce soir... — Et personne ne doit connaître le but de mon voyage... — Personne, tu m'entends bien...

Jacques attacha sur Léonide un regard profond, interrogateur.

Elle en comprit le sens et répéta :

— Personne...

Le muet prit son ardoise sur laquelle il écrivit ces deux mots :

« MÊME LUI? »

Puis il la tendit à la jeune veuve.

Madame de Trèves lut et tressaillit.

Les larmes montèrent à ses yeux; elle fit un effort pour les contenir et répondit :

— Oui, même lui, lui moins que personne.

Jacques Hâbert reprit l'ardoise et son crayon courut de nouveau, traçant cette phrase :

« *Le chagrin le tuera... — Écrivez-lui.* »

— Je lui écrirai; — balbutia Léonide. — Il saura mon départ, mais ne saura que cela... — Fais tes préparatifs, mon vieil ami... Ce soir nous partirons pour Paris, et de là pour la Suisse.

Jacques s'inclina et sortit.

L'heure du déjeuner approchait.

Madame de Trèves descendit au salon où elle trouva la douairière et M. de Nerville.

— Ma mère, — leur dit-elle, — et vous mon cher cousin, je viens vous faire part d'une résolution que j'ai prise, après avoir mûrement réfléchi.

— Une résolution, chère enfant... — répéta la baronne Germaine d'une voix doucereuse.

— Oui...

— Laquelle?...

— Après une succession d'événements si tristes, j'ai besoin de changer d'air... je vais voyager...

— Et vous avez compté sur nous pour être vos com-

pagnons de voyage?... Sur moi, du moins? — fit vivement M. de Nerville.

Léonide secoua la tête.

— Non... — dit-elle. — Je désire être seule...

La vieille baronne et son neveu échangèrent un rapide coup d'œil.

— Seule!! — s'écria la douairière. — Eh! chère enfant, y songez-vous?

— Parfaitement...

— Ignorez-vous que tout est danger pour une jeune femme?...

— J'aurai un compagnon, un défenseur...

— Qui donc?

— Jacques Hâbert.

— Le muet!!

— Mon père nourricier... le dévouement incarné...

— Ma cousine a plus de confiance en lui qu'en nous!! — murmura M. de Nerville avec une amertume peu dissimulée.

— Georges, ce que vous dites est mal!... — s'écria Léonide. — Vous savez bien que j'ai confiance en vous... — Je vous en ai donné la preuve...

— Eh! bien, alors, ne choisissez pas un dévouement subalterne quand je suis là!! — Ne dédaignez point une affection telle que la mienne... — Permettez-moi de vous accompagner.

Léonide répondit froidement :

— Je refuse...

— Pourquoi?

— Je veux m'isoler...

— Cependant... — commença Georges.

— Oh! ne discutons pas?... — interrompit madame de Trèves. — Ce serait inutile... ma résolution est prise, et rien ne m'empêchera d'agir à ma guise...

M. de Nerville comprit que toute insistance resterait sans résultat.

Il essaya de se rassurer lui-même.

— Caprice de jolie femme... — se dit-il. — Cela durera quinze jours...

Léonide sembla deviner la pensée de son cousin, car elle reprit :

— L'isolement s'accorde bien avec les voiles de veuve, et je dois porter le deuil de mon mari pendant un an...

— Mais vous ne resterez pas absente toute une année, chère cousine!! — s'écria Georges avec un véritable talent de comédien. — Ce serait imposer à ceux qui vous aiment un supplice sans nom!...

Ces paroles rappelèrent brusquement à Léonide le docteur Lucien d'Harblay.

Elle sentit un flot de sang monter de son cœur à ses joues, et détourna la tête pour cacher sa rougeur.

— N'est-ce pas, — répéta Georges, — n'est-ce pas que vous ne resterez point absente une année tout entière?

— Peut-être reviendrai-je plus tôt... — balbutia la jeune femme.

— Où allez-vous?

— Je l'ignore moi-même...

— Quoi, vous partez ainsi sans but? à l'aventure?

— Oui...

— Mais c'est insensé!

— C'est ma volonté, cela suffit.

- Vous nous écrirez, du moins?

— Sans doute... — Je vous laisse pleins pouvoirs au chalet... — Mon notaire, M. Auguy, a reçu mes instructions à ce sujet. — Vous êtes ici chez vous... — Dès que je saurai sous quelle tente reposera ma tête pendant quelque temps, je vous en ferai part.

La douairière allait parler.

Un regard de son neveu lui imposa silence.

— Chère cousine, — dit-il, — nous ne combattrons pas une détermination qui nous cause un profond chagrin, mais nous espérons de toute notre âme que bientôt vous nous serez rendue... — Jusqu'à votre retour nous compterons les jours et les heures...

Georges poussa un soupir et ajouta :

— Quand partirez-vous?

— Ce soir.

— Ce soir!! — répéta la douairière avec stupeur. — C'est aujourd'hui que vous nous quittez!!

— Oui.

— Au moins vous dînerez avec nous?...

— Sans doute.

— Vos préparatifs de voyage seront-ils terminés?

— Ces préparatifs se borneront à bien peu de chose, je vais donner des ordres à ma femme de chambre.

Et Léonide regagna son appartement.

LVI

Georges et madame Germaine se retrouvèrent seuls.

— Que signifie ce voyage? — demanda la douairière.

— Absolument rien, chère tante...

— Il ne t'inquiète pas?

— Pourquoi m'inquièterait-il? — Léonide veut oublier... — Elle *a besoin de changer d'air*... ce sont ses propres expressions. — Elle se persuade qu'en se trouvant isolée pendant quelque temps les souvenirs pénibles s'effaceront plus vite... — Elle nous laisse tout pouvoir ici... Au chalet nous sommes chez nous... — C'est nous dire que nous sommes sa seule famille... — Je crois connaître ma cousine... — D'ici à trois mois elle en aura de la solitude par-dessus la tête... elle nous écrira d'aller la rejoindre ou viendra nous retrouver... — Je lui ferai vivement ma cour, et je serai son mari avant une année...

La douairière hocha la tête.

— Vous avez l'air peu convaincue, chère tante... — reprit Georges.

— Léonide a l'esprit fantasque... — Elle peut rencontrer quelqu'un qui lui plaira.

— D'accord, mais elle a trop le respect d'elle-même pour songer à l'amour au début de son veuvage.

— Tu ne te préoccupes pas de savoir où elle va?

— A quoi bon? — C'est elle-même qui nous indiquera bientôt le lieu de sa retraite... — Ne craignez point l'avenir, chère tante, il est à nous...

La malle que Léonide se proposait d'emporter fut bientôt prête.

La jeune femme s'assit ensuite à son bureau et écrivit un billet de quelques lignes qu'elle mit sous enveloppe.

Ceci fait, elle envoya chercher Jacques Hâbert et lui tendit l'enveloppe.

— Remets cette lettre au jardinier, — lui dit-elle, — et donne-lui l'ordre de la porter à Coye, à M. d'Harblay, aussitôt que nous serons partis... — Recommande-lui de ne parler à personne ici de la commission dont tu le charges...

Le muet répondit par un signe affirmatif, et nous savons déjà que les ordres de Léonide furent religieusement exécutés.

Après dîner la jeune baronne dit adieu, sans effusion, à sa belle-mère et à M. de Nerville.

Un coupé la conduisit à la gare de Chantilly où elle prit le train de Paris avec Jacques Hâbert afin de gagner, depuis Paris, une destination inconnue.

*
* *

Trois mois s'étaient écoulés après le départ de Léonide, et pas une seule lettre de la voyageuse n'avait apporté de ses nouvelles au chalet.

La douairière, maîtresse absolue dans la maison, trouvait cette existence fort acceptable et ne souhaitait aucun changement, mais Georges commençait à s'inquiéter du mutisme de sa cousine par alliance.

Il avait fait le voyage de Paris tout exprès pour questionner M. Auguy avec qui la jeune femme devait être en rapport.

Le notaire ne savait rien ou ne voulait rien dire.

L'inquiétude de M. de Nerville grandit rapidement, et la jalousie ne tarda pas à venir la corser.

La passion un peu intermittente, mais très réelle, qu'il éprouvait depuis des années pour Léonide, se décupla sous l'influence de cette jalousie, car il admettait fort bien maintenant que madame de Trèves, libre de disposer d'elle-même, pût donner son cœur et promettre sa main à un rival.

Alors tous ses rêves s'écrouleraient, et c'est en vain qu'il aurait par deux fois affronté l'échafaud !...

Il lui faudrait renoncer en même temps à la possession de la femme aimée, et à celle de la grande fortune qu'il avait un moment regardée comme lui appartenant déjà !...

Quel réveil !...

Georges se reprochait amèrement de n'avoir point

suivi, ou tout au moins fait suivre madame de Trèves...

Connaissant le lieu de sa retraite, il aurait pu installer autour d'elle un système d'espionnage et savoir à quoi s'en tenir.

L'ignorance absolue dans laquelle il se trouvait, et les suppositions, les angoisses, résultant de cette ignorance, lui causaient un véritable affolement.

Un jour qu'il se promenait au hasard dans la campagne, s'épuisant en combinaisons inutiles pour trouver la piste de madame de Trèves, il rencontra Lucien d'Harblay et fut frappé du changement qui le rendait presque méconnaissable

Le jeune médecin n'était plus que l'ombre de lui-même.

L'obsession d'une pensée unique le minait.

Depuis la soirée précédant la nuit où le baron Max devait mourir, les deux hommes ne s'étaient pas vus.

Georges aborda Lucien.

Celui-ci tressaillit de joie.

Peut-être allait-il par le cousin de Max apprendre quelque chose, trouver un soulagement quelconque à ses intolérables douleurs. — Il tendit la main à Georges dont la première parole fut celle-ci :

— Êtes-vous donc souffrant, mon cher docteur?

— Pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce que je vous trouve pâle et maigri.

— Je ne suis pas souffrant, mais très fatigué...

— Vous travaillez trop...

— Jamais trop... jamais assez... le travail c'est la vie...

— Pourquoi ne venez-vous point nous voir au chalet?... — reprit M. de Nerville.

Lucien tressaillit.

— Qu'irais-je faire dans une maison d'où j'avais promis d'écarter la mort? — Je n'ai pas tenu ma promesse... — murmura-t-il d'une voix sombre.

— Vous n'avez à vous adresser aucun reproche... Mon pauvre cousin était condamné...

— J'aurais donné de grand cœur une part de ma vie pour prolonger la sienne.

— Moi aussi, parbleu!... — s'écria Georges cyniquement. — Mais à quoi bon rappeler ces tristes souvenirs?... — Vous avez fait votre devoir, personne n'en doute, et ma tante ne parle de vous qu'avec la plus haute estime...

— Comment se porte madame Léonide de Trèves?... — hasarda Lucien timidement.

— J'espère qu'elle se porte bien, mais je l'ignore...

— Vous l'ignorez! — répéta le le médecin très étonné.

— Oui.

— Comment est-ce possible?

— Ma cousine nous a quittés quinze jours environ après la mort de ce pauvre Max... — Ne le saviez-vous pas?...

Lucien crut devoir répondre qu'il l'ignorait.

Georges poursuivit :

— Elle voulait voyager...

— Seule? — interrompit le médecin.

— Avec son père nourricier, Jacques Hâbert... — Or, depuis son départ elle nous laisse sans nouvelles...

— Vous savez du moins où elle est?

— Non... — Nous ne le savons pas, ni moi, ni personne... — Cela vous semble étrange, mon cher docteur?

— Un peu étrange, en effet... — répondit Lucien d'un air égaré; il ajouta en saluant : — Au revoir, monsieur de Nerville...

Puis, sans ajouter un mot, il se remit en marche.

Georges le regarda s'éloigner.

— Voilà un homme que dévore un chagrin secret... — se dit-il. — Ou je me trompe fort, ou il ne lui reste pas longtemps à vivre...

Madame d'Harblay voyait son fils dépérir de plus en plus chaque jour.

Elle connaissait bien la cause du chagrin qui le tuait, mais elle savait aussi qu'aucune consolation n'était possible.

La pauvre mère se taisait en essuyant ses larmes.

Un mois encore s'était écoulé, sans amener de changement dans la situation de nos personnages.

On arrivait à la fin de l'hiver.

Un matin Lucien d'Harblay, dans son cabinet de travail, les pieds sur les chenets de sa cheminée où brûlait un grand feu, grelottait de fièvre.

A la porte de la maison un coup de marteau retentit.

Le jeune médecin releva la tête.

— C'est le facteur... — murmura-t-il. — Depuis quatre mois je l'attends chaque jour avec impatience, en me disant : — *Peut-être aujourd'hui m'apportera-t-il une lettre d'elle*... et depuis quatre mois je l'attends en vain... — Elle ne m'aime pas... elle ne se souvient même plus de mon existence...

Un bruit de pas se fit entendre dans le couloir.

La porte s'ouvrit et madame d'Harblay parut, tenant à la main des journaux et des lettres.

— Voici ton courrier, mon enfant... — dit-elle.

— Merci, mère... — Veux-tu poser cela sur cette chaise, auprès de moi...

La vieille dame regarda tristement son fils, et se retira.

Lucien ouvrit machinalement une première lettre, la parcourut des yeux et la laissa tomber sur le parquet.

— Rien... — fit-il d'un air découragé.

Il en ouvrit une autre, non moins insignifiante que la première.

Deux lettres restaient encore.

L'une d'elles était enfermée sous une enveloppe épaisse, portant dans un de ses angles un timbre-poste aux armes helvétiques.

— Une lettre de Suisse ! — De qui peut-elle venir ? — se demanda Lucien. — Je ne connais personne en Suisse...

L'écriture de la suscription était longue, régulière, mais sans élégance.

Le jeune médecin déchira l'enveloppe et déplia la feuille sur laquelle se trouvaient tracés seulement quelques mots.

Il les lut, poussa un cri sourd et se mit à trembler de tout son corps.

Madame d'Harblay avait entendu le cri de son fils.

Elle accourut inquiète, effarée, entra précipitamment et demanda :

— Mon enfant, qu'y a-t-il ?

Lucien tendit la lettre à sa mère, qui la prit et lut à son tour cette phrase et ce nom :

« *Elle se meurt... venez la sauver.*

» JACQUES HABERT. »

Au bas se trouvait l'adresse.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! — fit la pauvre femme en levant les mains avec un geste de désespoir. — C'est le dernier coup !

— Je la sauverai, ma mère ! — répliqua M. d'Harblay ravivé brusquement. — Je la sauverai !

— Que vas-tu faire ?

— Madame de Trèves est en Suisse... à Vevey... Demain soir je serai près d'elle.

— Tu vas partir !

— Aujourd'hui... dans une heure...

— Faible comme tu l'es ? Malade ?

— Je suis guéri et je suis fort ! — Léonide est mourante... on m'appelle pour la sauver, et j'hésiterais ? Allons donc ! Vous ne le croyez pas, ma mère... — Si j'hésitais, vous me mépriseriez !

En face d'une résolution si énergiquement formulée, il n'y avait qu'à courber la tête.

C'est ce que fit madame d'Harblay.

Lucien reprit :

— Ma bonne mère, préparez-moi, je vous en prie, ma valise de voyage... — Je vais à Chantilly prier mon confrère le docteur Marais de me remplacer auprès de mes malades pendant mon absence... — Je reviendrai vous embrasser, puis je partirai pour Paris, et de là pour la Suisse...

— Que ta volonté s'accomplisse, mon enfant, et que Dieu t'accompagne !

*
* *

En arrivant dans la villa qui lui venait de sa mère et qui s'élevait, nous le savons, sur les bords du Léman, Léonide y trouva de vieux serviteurs qui ne l'avaient pas vue depuis bien longtemps, et la joie débordante de leur accueil lui fit pour quelques heures oublier ses chagrins.

Elle s'installa dans un appartement dont les fenêtres dominaient le lac. — Pendant un mois elle fut très calme, quoiqu'un peu sombre, fit chaque jour de longues promenades accompagnée de son garde du corps Jacques Hâbert, et malgré sa tristesse ne s'ennuya point.

Mais quand commença l'hiver si rigoureux en Suisse, quand la terrible bise du lac fit moutonner les petites vagues, quand la neige se prit à tomber, rendant im-

possibles les excursions, madame de Trèves changea complètement.

La vie sédentaire lui ramena ses souvenirs et les rendit plus cuisants.

La pensée de cet amour qu'elle voulait momentanément éloigner de son esprit s'imposa sans cesse à elle.

Loin de Lucien elle se sentit languir et mourir, comme une fleur qui s'étiole faute d'air et de soleil.

Vingt fois, se trouvant à bout de forces, elle prit une plume pour lui écrire ; — vingt fois elle rejeta cette plume ou déchira la lettre commencée.

Le respect d'elle-même poussé peut-être jusqu'à l'exagération l'arrêtait.

— Non, — se disait-elle, — il est trop tôt... — Je n'ai pas encore le droit d'aimer et de recevoir des aveux d'amour...

Cette lutte contre la passion l'épuisait.

Ses joues devenaient creuses, un large cercle de bistre entourait ses paupières.

Elle perdit le sommeil et l'appétit. — Elle passa les longues heures des jours interminables les yeux fixés sur les fenêtres closes d'où elle ne voyait plus que le ciel morne, les montagnes blanches et le lac en courroux.

Souvent Jacques Hâbert la trouvait les joues baignées de larmes.

Le moment arriva où madame de Trèves ne put prendre aucune nourriture et ne se soutint tant bien que mal qu'avec des boissons.

Une semaine encore s'écoula.

A la fin de cette semaine, un matin, Léonide voulut se lever comme de coutume, mais sa faiblesse croissante la contraignit à garder le lit.

— Elle va mourir, — se dit le muet désespéré, — et je ne veux pas qu'elle meure !...

Il n'hésita plus alors, et il écrivit à Lucien d'Harblay le billet que nous connaissons.

LVII

Après avoir été visiter à Chantilly son confrère le docteur Marais pour le prier de le suppléer en son absence, Lucien consulta un Indicateur des chemins de fer.

Le train express qui devait le conduire à Genève partait de Paris à huit heures du soir et arrivait en Suisse à dix heures du matin.

En prenant le bateau à Genève, M. d'Harblay pourrait être à Vevey vers cinq heures du soir.

Le lendemain, en effet, à quatre heures et demie, il mettait pied à terre sur le quai de Vevey.

Avons-nous besoin de dire que le voyage lui avait paru effroyablement long.

Arriverait-il à temps ?

Quand Jacques Hâbert avait écrit sa lettre, madame de Trèves n'était-elle pas déjà à toute extrémité ?

Ces questions insolubles se présentaient sans cesse à son esprit et le torturaient.

Aussitôt débarqué, il se renseigna.

La demeure de Léonide se trouvait à vingt minutes de la ville.

Il fit le chemin presque en courant et, arrivé à la grille, il saisit la chaînette de la cloche et l'agita violemment :

Une sorte de concierge parut et demanda :

— Que désirez-vous, monsieur?...

— Parler à M. Jacques Hâbert...

— M. Jacques est auprès de madame.

— Prévenez-le sans retard qu'il est attendu... — C'est très pressé et très important...

— Bien, monsieur... — Donnez-vous la peine d'entrer dans le pavillon où je loge... — Vous vous chaufferez pendant que j'irai chercher M. Jacques...

— Faites vite, je vous en prie...

Lucien entra dans le pavillon et s'assit près de la cheminée.

Les paroles qu'il venait d'entendre l'avaient un peu rassuré.

Jacques se trouvait auprès de madame de Trèves, donc madame de Trèves était vivante encore.

La physionomie du concierge n'annonçait point d'ailleurs qu'une catastrophe fût imminente.

Le cœur de M. d'Harblay battait avec une indicible violence.

— Revoir Léonide ! — se disait le jeune homme. — Je vais la revoir, mais bien malade... condamnée peut-être ! — Ah ! rien ne pourra me séparer d'elle à l'avenir... — Si elle meurt, je la suivrai...

Un bruit de pas retentit sur le sable de la cour.

Le concierge revenait, accompagné de Jacques Hâbert qui poussa une exclamation gutturale, et dont le visage devint rayonnant à la vue du docteur.

Les deux hommes se serrèrent les mains avec effusion, puis le père nourricier de Léonide conduisit Lucien dans une pièce du rez-de-chaussée de la villa, silencieuse et triste comme une tombe.

— Oh ! que je la voie !... que je la voie ! — s'écria M. d'Harblay dont les larmes jaillirent dès qu'il fut seul avec Jacques.

Celui-ci mit un doigt sur ses lèvres, tira de sa poche l'ardoise qui ne le quittait jamais, écrivit quelques lignes et tendit l'ardoise au jeune médecin qui lut :

— « *J'ai agi sans lui demander une autorisation qu'elle m'aurait refusée peut-être... — Elle ignore que vous devez venir... — Si vous paraissiez devant elle à l'improviste, ce serait dangereux pour elle... — Laissez-moi le temps de la préparer à vous voir.* »

— Vous avez raison... — dit Lucien en essuyant ses yeux humides. — Mais hâtez-vous !... hâtez-vous !...

Jacques prit le docteur par le bras, le fit monter au premier étage, et l'introduisit dans sa propre chambre voisine de l'appartement de la malade.

Le muet désigna du geste une porte.

Ce geste signifiait :

— Elle est là...

Lucien voulut s'élancer.

Jacques secoua la tête pour le lui défendre.

Le jeune homme obéit, mais balbutia :

— Du moins, hâtez-vous, je vous en conjure !...

Le muet souleva une portière, ouvrit la porte qu'il avait désignée et disparut.

M. d'Harblay appuya son oreille contre le panneau et, le cœur serré par une indescriptible émotion, essaya d'entendre.

Léonide très pâle, très amaigrie, mais toujours belle, et plus touchante encore grâce à l'expression douloureuse de son visage, reposait dans un grand lit à colonnes du seizième siècle.

Ses cheveux blonds répandus en désordre sur l'oreiller formaient comme un nimbe d'or à sa tête de jeune martyre.

Elle se tourna du côté de Jacques :

— Qui te demandait, mon ami ?... — murmura-t-elle d'une voix très faible.

Le muet tenait à la main son ardoise.

Il écrivit rapidement ces mots :

« *Un voyageur de France.* »

Léonide lut, tressaillit et répéta :

— Un voyageur de France...

Jacques Hâbert inclina la tête affirmativement.

— M. Auguy, sans doute ? — poursuivit madame de Trèves.

Le muet fit un signe négatif.

— Qui donc ? — reprit madame de Trèves avec anxiété. — Personne en France ne connaît ma retraite, sauf M. Auguy à qui j'ai écrit que j'étais à Vevey... — Ce n'est pas Georges de Nerville, n'est-ce

pas?... — ajouta-t-elle avec une vague expression d'effroi.

Jacques secoua la tête, puis il écrivit sur son ardoise :

— « *N'avez-vous pas laissé en France une affection profonde ?... une âme dévouée qui ne vit que pour vous ?...*

Léonide, après avoir lu, prit les mains du muet pour l'attirer plus près d'elle et le regarda fixement.

Elle voulut parler, mais l'émotion arrêta pendant quelques secondes les paroles sur ses lèvres.

Enfin elle balbutia :

— Lucien... Lucien... c'est Lucien...

Si faible qu'eût été la voix de la jeune femme, M. d'Harblay avait entendu prononcer son nom, ou plutôt il l'avait deviné.

Il ne put se résoudre à attendre plus longtemps, ne fût-ce qu'une seconde.

Sa main fit jouer brusquement le bouton de la porte.

Il entra.

Au bruit de ses pas sur le tapis, Léonide tourna la tête.

Elle vit Lucien pâle et défait, immobile à trois pas du seuil, n'osant avancer et le visage inondé de larmes.

Alors, oubliant tout au monde pour ne se souvenir que de son amour, elle tendit les bras vers lui, se souleva en poussant un cri de joie d'une effrayante intensité, et retomba sans connaissance sur ses oreillers.

— Léonide... Léonide... — bégayait Lucien affolé par la passion débordante, — revenez à vous... me voici... je suis là... le danger n'existe plus... — Vous vivrez, je le jure... vous vivrez pour m'aimer...

L'évanouissement de madame de Trèves n'était point dangereux et ne pouvait être de longue durée.

Au bout d'une ou deux minutes la jeune femme rouvrit les yeux.

Elle se souleva de nouveau, souriante, ravivée, transfigurée, et saisissant les mains de M. d'Harblay, les serrant fiévreusement, elle dit, répondant sans le savoir aux paroles qu'elle n'avait pas entendues :

— Oui, je vivrai... Je veux vivre... car je vous aime...

*
* *

Au chalet de Lamorlaye, Georges de Nerville avait passé successivement de l'inquiétude vague à l'angoisse, et de l'angoisse à l'épouvante.

Cinq mois sans nouvelles de la femme dont il convoitait à la fois la possession et la fortune, c'était trop...

Vainement il avait multiplié les recherches pour arriver à découvrir la piste de sa cousine par alliance.

Toutes ses investigations étaient demeurées sans résultat.

— Tu n'as qu'un seul parti à prendre... — lui dit la douairière.

— Lequel, chère tante ?...

— Retourner chez M. Auguy...

— Je l'ai questionné déjà... — Il m'a répondu ne rien savoir.

— C'est que tu t'y es mal pris... — J'ai la conviction absolue qu'il connaît la retraite de Léonide... — Il ne s'agit que d'être assez adroit pour lui arracher le secret de cette retraite... — Va donc, et interroge de nouveau...

— Peut-être avez-vous raison... — J'irai...

Et M. de Nerville, un beau matin, partit pour Paris.

A dix heures, il arrivait rue des Pyramides.

C'était le jour fixé pour toucher le semestre de la rente viagère consentie à lui et à la douairière par Léonide, dans des circonstances que mes lecteurs n'ont point oubliées.

Le maître clerc l'accueillit en souriant et lui dit :

— Vous désirez voir le patron, monsieur?

— Je suis ici tout exprès pour cela.

— Veuillez alors attendre un instant. — M. Auguy n'a pas encore paru dans son cabinet... — Dès qu'il sera visible, — ce qui ne tardera guère, — j'irai le prévenir que vous êtes là, et je lui porterai en même temps sa correspondance.

En disant ce qui précède le principal désignait de la main une pile de lettres, arrivées par les courriers du matin et posées sur le coin de son bureau.

Georges suivit des yeux le geste du maître clerc et il eut peine à retenir un tressaillement.

La lettre placée sur les autres portait des timbres suisses et il lui semblait reconnaître l'écriture de madame de Trèves.

— Asseyez-vous, monsieur de Nerville, — reprit le principal qui classait des affaires courantes dans des chemises de papier gris, — asseyez-vous, ce ne sera pas long.

— J'ai tout mon temps à moi, — dit le jeune homme en riant.

— Excusez-moi si je vous laisse seul un instant... — Une pièce manque à ce dossier... Je vais la chercher...

— Faites donc, je vous en prie...

Le maître clerc quitta son cabinet.

A peine était-il sortit que Georges s'approcha du bureau et se pencha sur la lettre venue de Suisse.

Il lut la suscription et fit un geste de triomphe.

— Je ne m'étais pas trompé ! — murmura-t-il. — Cette lettre est bien de Léonide... Ma cousine est en Suisse... à sa villa de Vevey... — Ma tante et moi nous aurions dû le deviner... — Enfin je sais ou la rejoindre ! !

Il se rassit vivement.

Le maître clerc rentrait.

Un coup de sonnette retentit.

— Ceci m'annonce que M. Auguy vient d'arriver par la porte qui donne dans son appartement... — fit le principal — Je vais le prévenir.

Et il sortit de nouveau en emportant les lettres.

Au bout de cinq minutes Georges fut introduit.

Le notaire était assis dans son bureau.

Il salua le visiteur, lui désigna un siège près du foyer où brûlait un feu de grosses bûches, et lui dit :

— Vous venez, cher monsieur de Nerville, toucher le semestre de votre rente?...

— Oui, monsieur... — répliqua Georges en regardant à la dérobée le paquet de lettres sur lequel ne se trouvait plus l'enveloppe timbrée de Vevey. — Mais ma présence chez vous ce matin a un double but...

— Je connais le premier, apprenez-moi le second...

— Je viens vous demander des nouvelles de madame de Trèves, la veuve de mon cher et regretté cousin Max...

Le notaire joua l'étonnement.

— Eh quoi! — s'écria-t-il, — madame la baronne ne répond pas à vos lettres?

— Pour lui écrire il faudrait savoir où elle se trouve et nous ne le savons pas, je vous l'ai dit.. — Ceci est très pénible pour nous et nous met dans une situation fausse... — Ma cousine pourrait être gravement malade à notre insu... — Elle pourrait mourir sans que nous en soyons informés...

— Oh! quant à cela, non... — répliqua le notaire. — Madame la baronne n'est pas seule... — Vous m'avez appris qu'un vieux serviteur dévoué, son père nourricier, l'accompagnait... — S'il se produisait un fait grave, il vous en aviserait certainement.

Georges se mordit les lèvres.

— C'est vrai... — fit-il, — mais je crois que l'intelligence de ce serviteur n'est point à la hauteur de son dévouement... — Bref, ma tante et moi nous sommes fort inquiets, et nous espérons que, plus favorisé, vous avez reçu des nouvelles de ma cousine...

— Je n'en ai pas reçu...

— C'est très singulier !...

— J'en conviens, mais ce n'en est pas moins vrai...

— Ainsi vous ignorez toujours où madame de Trèves a fixé sa résidence?

— Toujours.

Ces réponses démontrèrent à Georges jusqu'à l'évidence que M. Auguy obéissait à une consigne donnée, et qu'il ne se départirait de cette obéissance pour rien au monde, la discrétion absolue faisant partie pour lui du devoir professionnel.

Il cessa donc d'interroger.

— Nous attendrons que ma cousine se décide à nous écrire... — reprit-il en forme de conclusion. — Elle s'empresserait certainement de le faire si elle savait à quel point son silence nous afflige... — Notre affection pour elle est si vive...

M. Auguy s'inclina d'un air pénétré.

— Je vais vous payer le semestre... — dit-il ensuite. — Touchez-vous en même temps pour madame votre tante?

— Oui, monsieur... — Voilà son reçu...

— C'est en règle...

Le notaire ouvrit la caisse et compta des billets de banque.

Georges les empocha, prit congé et sortit.

— Tant de mystère cache quelque chose... — murmura-t-il en descendant l'escalier. — Je me défie... Demain je saurai à quoi m'en tenir, car je serai demain à Vevey !...

LVIII

Georges fut de retour, vers une heure, au chalet de Lamorlaye.

La baronne Germaine l'attendait avec impatience.

A l'aspect du visage bouleversé de son neveu elle eut peur.

— Tu as appris une mauvaise nouvelle? — lui demanda-t-elle vivement.

— Une nouvelle au moins inquiétante...

— Explique-toi vite...

M. de Nerville raconta ce qu'il avait vu, de ses yeux vu, rue des Pyramides, chez M. Auguy, et quelles réponses avaient été faites à ses questions.

La douairière fut de son avis.

— A coup sûr, — s'écria-t-elle, — ce mystère cache quelque chose qui n'est point du tout à notre avantage... — Le notaire a reçu les ordres de Léonide et il s'y conforme...

— Cela saute aux yeux...

— Que vas-tu faire?

— Partir pour la Suisse...

— Prends garde...

— A quoi?

— Une démarche maladroite pourrait indisposer Léonide contre nous... — Il ne faut point paraître l'épier...

— Je ne commettrai nulle imprudence. — Fiez-vous à mon tact.

— Quand partiras-tu?

— Ce soir, par l'express de huit heures.

Georges le fit comme il l'avait dit et le lendemain, à quatre heures et demie, il arrivait à Vevey par le bateau du lac.

Il ne voulait point se présenter à la villa sans avoir pris quelques informations indispensables.

En conséquence il s'installa provisoirement dans un hôtel où il laissa son bagage, puis il sortit en fumant un cigare.

Dans un voyage en Suisse, fait quelques années auparavant, on lui avait montré de loin la villa Desfontaines.

Il se dirigea de ce côté.

— Chemin faisant, — se disait-il, — je trouverai bien quelqu'un qui me renseignera...

A dix minutes des dernières maisons de Vevey il vit une paysanne gardant des chèvres sur le bord de la route.

— Suis-je encore loin de la villa Desfontaines, ma brave femme? — lui demanda-t-il en s'arrêtant.

— A un quart d'heure, tout au plus, mon cher monsieur, en n'allant pas vite... — C'est là-bas, où vous

voyez une terrasse, un petit château et une grande sapinière...

Et de la main elle indiquait l'habitation.

— Georges reprit :

— La villa est habitée en ce moment, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur, depuis quatre à cinq mois.

— Par qui?

— Par une Française... une jeune dame veuve, très jolie...

— La baronne de Trèves...

— C'est bien ça... C'est le nom que j'ai entendu dire au jardinier... Il racontait que la veuve pourrait bien, avant peu, aller rejoindre défunt son mari dans le cimetière.

Georges frissonna de la tête aux pieds.

— Madame de Trèves est malade? — s'écria-t-il en pâlissant.

— Ah! la pauvre dame a été bien bas... — Il y a quinze jours on désespérait de la sauver...

— Et, maintenant?

— Elle va mieux... — Il est arrivé un médecin qui, paraît-il, a fait des miracles.

— Un médecin?... — répéta M. de Nerville pris d'une angoisse instinctive.

— Un médecin de Paris, oui, monsieur, ou du moins du pays de la jeune dame qu'il connaissait déjà... — Il est venu ici tout exprès pour elle.

Tandis que parlait la chevrière, Georges sentait son angoisse grandir et se changer en épouvante.

Un médecin français! — Un médecin qui connaissait déjà Léonide !...

Quel était ce médecin?

Un nom vint sur les lèvres du cousin de Max, mais il ne le prononça point.

— Savez-vous comment s'appelle ce docteur? — demanda-t-il.

— Ma foi, non, monsieur.

— Et il habite la villa?

— Oui, monsieur. — Il ne quitte la jeune dame non plus que son ombre. — On croirait des amoureux, à ce que dit le jardinier.

Des amoureux!

Ces mots firent passer un nouveau frisson sur la chair de M. de Nerville qui reprit :

— Outre la jeune baronne et le médecin, y a-t-il beaucoup de monde à la villa ?

— Il y a un muet amené par la dame... — le jardinier, qu'est veuf, et deux vieux domestiques qui ont été là de tout temps... un homme et une femme...

— Merci de votre complaisance à me répondre...

— Il n'y a pas de quoi, mon cher monsieur...

Georges se remit à marcher rapidement.

Il avait le front plissé et les dents serrées.

— Un médecin qui ne la quitte pas plus que son ombre, à ce point qu'on croirait des amoureux!... — murmurait-il avec une sourde colère... — Tonnerre du diable ! Je saurai vite si c'est celui que je pense, si c'est le docteur Lucien d'Harblay !...

M. de Nerville hâta le pas.

Il atteignit un petit bois de jeunes sapins situé à une faible distance de la terrasse de la villa.

Le jour baissait, mais le crépuscule était loin encore.

Georges s'arrêta sur la lisière du bois.

De l'endroit où il se trouvait il dominait la terrasse, bordée d'une double rangée de tilleuls taillés régulièrement, dont le feuillage formait en été une voûte de verdure impénétrable aux rayons du soleil.

Un double escalier, celui de gauche accédant à la cour d'entrée, celui de droite aboutissant au petit parc, se trouvaient aux deux extrémités de la terrasse.

A travers les branchages des tilleuls encore défeuillés M. de Nerville voyait la façade de la villa.

Trois fenêtres étaient ouvertes au premier étage.

— C'est là que doit se trouver son appartement... — se dit Georges. — Il se fait tard... Elle ne sortira pas aujourd'hui... — Comment savoir ce qui se passe derrière ces murailles?...

Il attendit.

La nuit venait.

Un homme en qui le guetteur reconnut Jacques Hâbert, ferma les fenêtres, mais sans clore les persiennes.

Peu à peu les vitrages s'éclairèrent, et derrière ces vitrages Georges vit passer des ombres.

— Pénétrer tout de suite dans le parc serait imprudent... — pensa-t-il. — Je pourrais y rencontrer quelqu'un...

Il attendit encore.

Au bout d'une heure il quitta le petit bois, suivit la route jusqu'à l'angle du mur fermant le parc de la villa Desfontaines, et longea ce mur dans les terres pendant trois ou quatre minutes.

De grosses tiges de lierre rampaient sur les pierres grises comme des serpents malades. — Les branches des sapins du parc descendaient presque jusqu'au sol, par-dessus la clôture.

Georges saisit une de ces branches et, se servant du lierre ainsi que d'une échelle, il se hissa sur le chaperon du mur d'où il se laissa glisser de l'autre côté.

Alors, étouffant de son mieux le bruit de ses pas sur le sable des allées, il gagna la terrasse.

En face de lui se trouvaient les fenêtres toujours éclairées.

Le ciel était sombre et sans lune.

— Comment m'y prendre pour voir l'intérieur? — se demanda M. de Nerville.

La réponse à cette question ne se fit point attendre.

Georges heurta dans l'obscurité une échelle double dont les émondeurs se servaient pour tailler avec de grands ciseaux les branchages des tilleuls, et leur donner la forme classique et démodée qui date, croyons-nous, du temps où Lenôtre dessinait les jardins du Roi.

— Voilà mon affaire... — pensa le cousin de Max.

Il porta l'échelle double au bord de la terrasse, gravit jusqu'au sommet et s'assit sur le plus haut échelon.

Dans cette position il se trouvait au niveau du premier étage.

Son regard plongea dans l'appartement dont les rideaux étaient écartés.

Il fit un geste de colère.

— Je ne me trompais pas ! — se dit-il. — C'est bien celui que je croyais ! C'est Lucien d'Harblay !...

Ses mains se crispèrent sur les montants de l'échelle, et ses regards se rivèrent à l'une des fenêtres avec une fixité prodigieuse.

Derrière cette fenêtre une lampe éclairait vivement la chambre, mettant en pleine lumière madame de Trèves, un peu pâle encore, mais revenant à la vie, à la santé, étendue à demi sur une chaise longue, ayant dans les yeux une flamme voilée et sur les lèvres un tendre sourire.

Lucien d'Harblay, debout auprès d'elle, lui tenait la main.

Tout, dans l'attitude et dans la physionomie des deux jeunes gens, dénotait l'amour heureux.

Le temps était si calme que, de l'endroit où il se trouvait, Georges distinguait le bruit des voix.

Il prêta l'oreille, espérant pouvoir saisir quelques mots.

Cet espoir fut déçu.

Les lèvres remuaient, mais un murmure vague arrivait seul jusqu'à lui.

— Lucien... cher Lucien, — disait madame de Trèves — vous ne me quitterez plus, n'est-ce pas?

— Jamais?

— Tout ce que je veux, vous le voudrez?

— Toujours...

— Ainsi, les conditions que je vous ai faites?...

— Vous savez bien que je les accepte.

— Alors nous partirons dans quinze jours... — Je vais écrire à mon notaire, qui est en même temps mon ami, et lui donner mes instructions... — Je rentrerai seule au chalet de Lamorlaye où j'aurai fait en sorte de ne retrouver que des serviteurs dévoués... — Vous retournerez à Coye... — Vous y reprendrez vos travaux... Nous nous verrons chaque jour... et dans quelques mois la baronne de Trèves se nommera madame Lucien d'Harblay.

— Chère Léonide, — murmura le jeune médecin d'une voix que brisait l'émotion, — je me demande si tant de bonheur est possible, et j'ai peur de rêver...

— Soyez tranquille, mon ami, vous ne vous éveillerez pas...

— Qu'ai-je donc fait pour vous mériter?

— Je pourrais répondre : — Vous m'avez sauvé la vie!... — Je préfère vous dire tout simplement : — Vous m'avez aimée...

— Je vous ai aimée... je vous aime... je vous adore!!... — s'écria Lucien qui se pencha pour entourer de ses bras madame de Trèves, et pour appuyer ses lèvres sur son cou.

Léonide le repoussa doucement.

— Non, — lui dit-elle avec un sourire, — non, mon ami... — N'oubliez pas ce qui est convenu!... — Respectez un bien qui sera le vôtre!...

— Nous sommes fiancés, chère Léonide... — Ne soyez point inflexible... — Un baiser... rien qu'un baiser... je serai si heureux...

— Eh bien ! soit.

Et madame de Trèves tendit son front à Lucien.

A cette chaste caresse répondit un cri de rage.

Georges étendit son poing crispé vers cette fenêtre où il venait de voir s'écrouler en une seconde l'édifice de ses espérances d'amour et de fortune.

Il descendit de son échelle en murmurant d'une voix sourde :

— Cette fois, docteur maudit, je ne te manquerai pas ! !...

Puis, sortant du parc en escaladant la muraille comme il avait fait pour y entrer, il reprit à grands pas la route de Vevey.

Tout en marchant il fouillait ses souvenirs ; — sa mémoire interrogée lui rappelait bien des choses auxquelles il n'avait point attaché d'importance, et qui lui paraissaient à cette heure étrangement significatives.

— J'étais aveugle et j'étais idiot ! — se dit-il. — Je ne savais ni voir, ni comprendre ! ! ! — Cela crevait les yeux, cependant ! ! — Depuis le début de la maladie de Max, ils s'aiment, ils sont d'accord !... — Ils faisaient de moi leur dupe et riaient à mes dépens... — Patience ! — Rira bien qui rira le dernier ! ! !

M. de Nerville arriva à l'hôtel où il était descendu, se fit servir à dîner et demanda :

— A quelle heure part le bateau pour Genève demain matin ?...

— A six heures... — Faudra-t-il éveiller monsieur?...

— Oui, s'il vous plaît...

Georges alla se jeter sur son lit, mais ses idées de revanche ne lui laissèrent pas un moment de repos. — Il lui fut impossible de fermer l'œil.

A six heures du matin il prit le bateau.

A dix heures quarante-cinq minutes il montait à Genève dans le train partant pour Paris ; — le lendemain, vers dix heures, il arrivait au chalet de Lamorlaye et faisait annoncer son retour à sa tante qui le recevait aussitôt.

Le visage de la douairière exprimait l'inquiétude.

— Déjà!... — s'écria-t-elle, et ce mot unique était gros de sous-entendus.

— Oui, chère tante, déjà ! — répondit Georges.

— Tu n'as rien trouvé là-bas?...

— J'ai trouvé plus que je ne cherchais...

— Quoi?

— La certitude que nous sommes joués...

— Joués !... — répéta la baronne Germaine.

— Dans les grands prix, oui, chère tante... — Nous devons nous attendre à tout... — Soyez sûre qu'avant peu la veuve de votre fils nous mettra carrément à la porte du chalet.

La douairière devint livide.

— Nous mettre à la porte du chalet!! — fit-elle d'une voix étranglée.

— Parfaitement.

— Que se passe-t-il donc?

— Léonide a un amant.

— C'est impossible !

— C'est cependant certain... — Léonide est la maîtresse du docteur Lucien d'Harblay...

— Encore une fois, c'est impossible !... — Je refuse de le croire ! — On t'a trompé !

— J'ai vu !...

LIX

M. de Nerville raconta son court voyage à Vevey.

— Ainsi, — fit la baronne Germaine après avoir écouté jusqu'au bout, — la tombe de Max est à peine fermée et la misérable créature qui portait le nom de mon fils se jette dans les bras de cet homme... — C'est hideux !

— A qui le dites-vous, chère tante ! — répliqua Georges.

— Un si violent amour n'a pu venir si vite ! — reprit la douairière. — Ces gens devaient s'aimer avant la mort de Max...

— Pour ma part, j'en suis convaincu... — Ils s'entendaient trop bien ensemble...

— Je me souviens de certaines paroles prononcées devant moi, auxquelles je n'avais pas alors attaché d'importance... Je me souviens du désespoir de Léonide, arrivant presque jusqu'à la folie, quand M. d'Harblay a été blessé... — A cette époque ils étaient déjà complices... Ils trompaient Max... — Georges, une horrible pensée qui me vient...

— Quelle pensée, chère tante?...

— Léonide est riche et M. d'Harblay est pauvre... — Qui sait si ce médecin, son amant, ne rêvait pas de posséder à la fois la fortune et la femme ?... Qui sait s'il n'a pas tué mon fils?...

Malgré tout son empire sur lui-même Georges frissonna.

— Taisez-vous !... — balbutia-t-il... — Taisez-vous !...

— Mais si le crime a été commis ?...

— Nous en aurons la preuve...

— Qui nous la donnera?

— Je ne sais pas, mais nous l'aurons... — Jusque-là, pas un mot !... — Vous avez confiance en moi ?...

— Tu le sais bien.

— Vous voulez, ainsi que moi, vous venger de ce Lucien d'Harblay qui détruit vos espérances et les miennes...

— Ah ! si je le veux !...

— Alors laissez-moi le temps d'agir, et pas un mot de vos soupçons à qui que soit au monde... — Léonide n'est peut-être pas encore perdue pour moi...

— Mais elle aime cet homme !...

— Je la guérirai de son amour, j'en réponds...

— Que vas-tu faire?

— Travailler pour notre vengeance commune et notre fortune à tous deux...

Georges de Nerville, brisé par son voyage et plus encore par l'effroyable déception qu'il venait de subir, avait grand besoin d'un peu de repos.

Il se jeta sur son lit et dormit jusqu'à six heures du soir.

Après dîner il quitta le chalet, traversa la forêt en évitant les chemins fréquentés, et se rendit à pied à Chantilly.

La nuit était profonde lorsqu'il y arriva.

Le gamin employé aux courses fermait la pharmacie Godelot.

La femme de ménage de Mariette Mutel avait posé les volets de la boutique de librairie, mais la porte restait entr'ouverte.

Georges attendit que la pharmacie fût complètement close.

Il n'attendit pas longtemps.

La lumière s'éteignit à l'intérieur, le gamin, dont la besogne était achevée, sortit du couloir de la maison et entra chez l'*Ecureuil*.

Il y resta tout au plus cinq secondes, ressortit, et se dirigea d'un pas rapide vers le haut de la Grande Rue.

Mariette l'avait accompagné jusque sur le seuil et le regardait s'éloigner.

M. de Nerville l'aborda.

Elle lui tendit la main, mais elle avait la figure maussade.

— Viens-tu me voir ? — lui demanda-t-elle.

— Oui.

— Entrons, alors...

— Tu es seule ?

— Complètement seule...

— Ferme ton magasin... Nous avons à causer.

— De choses sérieuses ?

— Très sérieuses.

— Le volet de la porte est mis... — Je n'ai qu'à retirer le bec de cane...

— Et à supprimer la lumière sur le devant... — Nous passerons dans ton arrière-boutique...

— Oh ! oh !... du mystère...

— Fais vite... je suis pressé...

Mariette, tout en boitant, alla fermer la porte de la rue, éteignit le gaz et alluma une bougie.

— Nous voici bien seuls maintenant... — dit-elle, — je te garantis que personne ne peut nous surprendre... Viens...

Elle passa dans la pièce qui lui servait de salle à manger.

Georges la suivit et referma la porte derrière lui.

— Que de précautions ! — fit l'Ecureuil en riant.

— Il est inutile qu'on entende ce que j'ai à te dire.

— On n'entendra rien... — Les murs sont épais... Je sais bien que les plafonds sont légers, mais au-dessus c'est la chambre de Jules...

— Qu'est-ce que c'est que Jules ?...

— Jules Cordier, tu sais bien, l'aide pharmacien... Ce jeune homme dont je t'ai parlé et qui me plaisait beaucoup...

— Est-il dans sa chambre ?...

— Oui, mais le gamin vient de me dire qu'il avait fait le pari au café de boire un carafon d'absinthe d'un seul trait, et qu'à la suite de ce joli pari il avait fallu le rapporter et le coucher, car il ne tenait plus

sur ses pattes... — Il doit ronfler, à l'heure qu'il est, comme un bourdon de cathédrale...

— Il se grise souvent?

— Hélas ! — presque tous les jours à présent...

— Voilà un vilain défaut...

— Oh ! oui... — Aussi je commence à en avoir de Jules par-dessus la tête... Cependant je ne le déteste pas... S'il a de fichus quarts d'heure, il a de bons moments... — Tout à l'heure je monterai voir comment il va... — Quand il est ivre d'acool il me fait peur... On croirait qu'il est au moment d'étouffer... Il râle... — Un de ces jours il y restera... Tant pis pour lui...

— Tu parles d'aller le voir... Est-ce que sa chambre communique avec ton logement?

— Non, mais quand il se met dans ces états-là, le gamin me donne les clefs de la pharmacie afin que je puisse aller soigner Jules. — Ce sont ces clefs qu'il m'apportait tout à l'heure... les voilà...

Et Mariette tira de sa poche un trousseau de clefs qu'elle posa sur une table, puis elle reprit :

— Ah! çà, dis donc, j'imagine que tu n'es pas venu me voir pour me parler de Jules... — Causons... — Veux-tu que je t'offre un verre de chartreuse?...

Georges se mit à rire.

— Est-ce que, toi aussi, tu prends le goût des liqueurs? — demanda-t-il.

— Si j'écoutais Jules, je ferais comme lui.

— Offre-moi donc un verre de chartreuse...

Mariette ouvrit un placard, en tira une bouteille

presque pleine, contresignée par le père Garnier, et deux verres.

— Eh bien, — fit-elle tout en versant la liqueur verte, chère aux gourmets de tous pays, — ton cousin est mort et enterré depuis près de six mois... — A quand ton mariage avec la veuve ?...

— C'est cela que je viens te demander... — répliqua Georges carrément.

La boiteuse regarda M. de Nerville avec stupeur.

— Tu viens me demander cela ? — répéta-t-elle.

— Oui.

— Tu plaisantes !

— Je n'ai jamais parlé de façon plus sérieuse.

Mariette vida son verre, et après avoir bu s'écria :

— Je la trouve forte, par exemple ! — pas la chartreuse, la question ! — Tu as légalement encore quatre mois à attendre...

— Et si un obstacle sur lequel je ne comptais point était survenu sur le coup ?

— Les obstacles, on les brise ou on les tourne... — Tu n'as donc pas suivi mes conseils ?

— Je les ai suivis de point en point... — J'ai fait par avance ma cour à la femme de mon cousin, mais elle s'est moquée de moi, feignant de ne point me comprendre et de regarder mes *invites à cœur* comme des protestations de bonne amitié.

— Il fallait oser tout...

— Mon cousin ne me paraissait pas assez malade pour que je puisse agir sans imprudence, car il est

mort au moment où on s'y attendait le moins... — D'ailleurs à quoi m'aurait servi d'oser ?...

— A te faire adorer... — Les filles d'Eve adorent les audacieux... Elles en disent pis que pendre, mais elles les adorent...

— Léonide aimait quelqu'un...

— Ah ! bah ! — s'écria Mariette en avalant coup sur coup un second et troisième verre de chartreuse. — Voyez-vous ça !.. une femme de tant de principes ! ! — Ah ! elle aimait...

— Et elle aime encore... Quinze jours après l'enterrement de feu mon cousin, elle a mis en avant des fantaisies de voyage et elle a quitté le chalet...

— Pour aller quelque part retrouver un amant ?

— Oui.

— Très forte, la cousine !... — Bien plus forte que toi qui ne t'es pas assez pressé au début du veuvage...

— Que veux-tu, je croyais au chagrin de Léonide...

— Et à sa vertu ?

— Parfaitement.

— Oh ! naïveté de l'âge d'or ! ! — Enfin, si vertueuse que parût la dame, il fallait t'attacher à ses pas, ne la point quitter d'une semelle...

— Elle le défendait...

— Et tu obéissais, bon jobard ! ! — ah ! ah ! ah ! j'en rirai longtemps !...

Après avoir absorbé un quatrième verre de chartreuse, l'Écureuil reprit :

— Que vas-tu faire ?

— Ce que tu me conseilleras, car c'est un conseil que je viens te demander... Ce conseil tu me l'as promis, à la *Cloche d'or*, à Montgrésin, en échange d'un service que tu sollicitais de moi. — J'ai tenu ma promesse... à ton tour de tenir la tienne...

— Tu es toujours amoureux de madame de Trèves?...

— Oui.

— D'elle ou de sa fortune?...

— D'elle autant que de ses millions, et plus encore peut-être... — Je la désire follement...

— Alors, la marche à suivre est bien simple... — Commence par supprimer l'amant de la belle veuve, tu la consoleras ensuite... et tu l'auras... si ce n'est pas de bon gré, ça sera de force... — Il est toujours facile de faire tomber une femme dans un piège.

Georges était devenu sombre.

— Supprimer son amant? De quelle façon? — demanda-t-il.

— Quel homme est-ce? — fit Mariette au lieu de répondre.

— Un homme bien né.

— Que fait-il?

— C'est un médecin...

Mariette tressaillit.

— Le médecin qui soignait M. de Trèves? — s'écria-t-elle.

— Oui.

— Le docteur d'Harblay, alors?

Georges se souvint du véritable culte que profes-

sait la jeune femme à l'endroit de Lucien, et répliqua vivement :

— Non... — Le docteur d'Harblay ayant été blessé et contraint de garder longtemps la chambre, on avait fait venir de Paris un médecin...

— C'est juste... — Je me souviens... — On avait tiré sur ce cher docteur en croyant tirer sur un garde, et il n'a pu continuer ses visites au chalet... — Aujourd'hui même encore il est, m'a-t-on dit, très malade, et forcé d'aller demander aux climats chauds une guérison douteuse...

— C'est cela...

— Eh bien! mon cher, il est facile de chercher une querelle d'Allemand à ce médecin de Paris, de le provoquer et de te battre avec lui... Tu es fort au pistolet aussi bien qu'à l'épée... — Ces gens-là ne savent manier que la lancette et le bistouri... Tu le tueras comme un lapin.

— D'accord, mais à une querelle, — (même si c'est une querelle d'Allemand), — il faut un prétexte, bon ou mauvais...

— Tu en auras un magnifique...

— Lequel ?

— Ce médecin aura parlé un peu indiscrètement de son amour pour madame de Trèves et de son bonheur... Tu le souffletteras... — Tu te battras pour l'honneur de ta cousine... — Ce sera chevaleresque et superbe... — Léonide elle-même se trouvera forcée de t'en savoir gré... Hein? qu'en dis-tu ? Je crois que c'est assez malin... — J'attends tes compliments...

Mariette parlait avec véhémence, ne s'interrompant de temps à autre que pour boire un verre de chartreuse.

Ses yeux brillaient comme des lucioles.

Sa langue si bien pendue devenait singulièrement pâteuse.

— Tu as beaucoup d'imagination, ma fille, — répliqua froidement Georges, — et je t'en félicite, mais le moyen que tu m'offres est impraticable...

— Pourquoi donc ?

— Parce qu'on ne se bat pas avec un empoisonneur.

La boiteuse regarda M. de Nerville d'un air effaré.

— Un empoisonneur... — répéta-t-elle.

— Oui, je suis sûr que ce médecin a empoisonné mon cousin Max, pour rendre veuve Léonide dont il était l'amant, et pour pouvoir l'épouser à l'expiration des délais légaux...

— Tu as les preuves de cela?...

— Je puis les avoir...

— Elles existent donc ?

— Elles existent, et bien près d'ici...

— Où ?

— Dans la pharmacie Godelot...

— Tu crois ?

— J'en ai la certitude... — Ce docteur a signé des ordonnances dont les chiffres sont surchargés... — S'il y a une différence entre ces chiffres et ceux portés sur le registre de la pharmacie, la culpabilité sera manifeste.

— Alors le registre renferme la preuve de l'empoisonnement?

— Oui.

— Tu as les numéros des ordonnances?

— Sans doute...

— Donne-les-moi... — Je dirai à Jules de chercher. — Demain tu auras la preuve...

— Je ne puis attendre jusqu'à demain.

— Comment faire alors?

— Les clefs que voilà sur cette table sont celles de la pharmacie... tu me l'as dit tout à l'heure...

— Eh bien?...

— Eh bien! ouvre la porte et entrons ensemble... — Le registre est placé sur le bureau, dans la pharmacie... — Nous le consulterons...

LX

Mariette semblait indécise.

— Comment, — lui dit Georges d'un ton de reproche, — tu hésites quand il s'agit de mon avenir!... Quand je peux tout à la fois, si tu t'y prêtes, venger Max et ravir à un misérable la femme que j'aime!! — Ai-je hésité, moi, quand tu m'as demandé de te venir en aide, de te sauver?...

— C'est vrai... — murmura l'Écureuil, — tu as été gentil avec moi...

— Prouve-moi ta reconnaissance en me servant à ton tour...

— Viens donc... — Porte cette lumière...

Georges prit le flambeau.

La jeune femme saisit le trousseau de clefs et, s'appuyant aux meubles et aux murailles car les trop amples libations de chartreuse verte la faisaient chanceler sur ses jambes inégales, elle se dirigea vers la porte qui conduisait au couloir de la maison, et fit tourner la clef dans la serrure.

Pour traverser le couloir M. de Nerville la soutint.

La pharmacie fut rapidement ouverte.

Tous deux en franchirent le seuil.

— Ferme la porte... — dit Mariette.

Georges obéit, puis il s'approcha du bureau.

— Voici le livre... — fit-il en désignant un volume in-quarto fortement relié, avec le dos et les coins en parchemin.

— Regarde et dépêche-toi.

M. de Nerville ouvrit le registre et chercha le numéro d'ordre de la potion préparée sous ses yeux.

Ce numéro était 124 .

Il le trouva bien vite.

— M'y voici... — s'écria-t-il.

— Eh! bien? — demanda Mariette.

— Attends...

Et il lut :

Eau distillée.	125 grammes.
Strychnine	20

Aucune indication de *grammes* ou de *décigrammes* ne suivait le chiffre 20.

Il continua :

Sp. diacode	20 g.
E. de L. cerise	4 g.
E. de fl. d'oranger	8 g.

Et, en regard, le prix de la potion : quatre francs.

— Les rectifications ne sont pas faites... — pensa Georges. — Tout va bien...

— Dépêche-toi... — répéta Mariette.

— Laisse-moi donc le temps de me rendre compte...
— Que diable !... rien ne nous presse...

En ce moment on entendit pousser un cri étouffé, suivi d'une sorte de râle.

Ce bruit sinistre venait d'une chambre à laquelle on accédait depuis la pharmacie par un escalier de bois.

La jeune femme et Georges prêtèrent l'oreille.

On râla de nouveau.

Mariette pâlit.

— Ça vient de la chambre de Jules ! — s'écria-t-elle — Jules est certainement très malade...

Sur le bureau se trouvait un bougeoir servant à cacheter les fioles.

M. de Nerville l'alluma.

Le râle devenait plus distinct.

L'Écureuil saisit le flambeau puis, aussi vite que le lui permit sa claudication, gravit l'escalier conduisant au premier étage.

Georges avait déjà pris une plume, la trempait dans l'encre et, en face du mot : *strychnine*, où se trouvait le chiffre 20, il transformait le *zéro* en un *g*, et plaçait une virgule entre le 2 et le *g*.

— Maintenant cela fait bien deux grammes... — murmura-t-il avec un effrayant sourire.

Ceci fait il tira de son agenda une feuille de papier blanc, la déplia, y imprima le timbre bleu de la pharmacie, la replia et la remit dans sa poche.

Il venait de replacer le timbre humide où il l'avait pris et de refermer le registre quand un cri d'appel retentit.

— A moi ! à moi ! — disait Mariette.

M. de Nerville escalada l'escalier en quelques élans et se trouva dans la chambre de Jules Cordier.

Celui-ci se tordait en une crise d'atroces souffrances, et faisait pour respirer de violents et inutiles efforts.

Il étouffait littéralement ; — ses yeux s'injectaient ; — son visage devenait d'un rouge sombre.

— Il se meurt... — balbutia Mariette d'une voix étranglée. — Comment le soulager ?

— Je n'en sais rien, je ne suis pas médecin, mais ce garçon me paraît bien malade.

— Je l'ai déjà vu dans cet état deux ou trois fois.

— Raison de plus... Tant va la cruche à l'eau...

Georges n'acheva pas.

Un flot de sang s'échappa de la bouche de Jules Cordier. — Une dernière convulsion secoua le corps qui retomba sur le lit et se raidit.

Le râle avait cessé.

— Le pauvre diable est mort... — dit M. de Nerville en ayant peine à cacher sa joie.

Mariette se mit à sangloter et cacha sa tête dans ses mains.

— Que faire ? — demanda-t-elle au bout d'un instant.

— Pas autre chose que nous en aller bien vite... — Tu vas rentrer chez toi et, comme il est au moins inutile qu'on sache que tu possédais les clefs de la pharmacie, tu auras l'air d'ignorer complètement ce qui s'est passé cette nuit... — Demain matin le gamin viendra chercher les clefs, et c'est lui qui t'apprendra la nouvelle...

— Abandonner ainsi ce malheureux Jules... — soupira la jeune femme.

— Tu ne le ressusciteras point... Entre nous d'ailleurs tu ne dois pas le regretter beaucoup... — Allons, viens...

Et Georges entraîna la boiteuse affolée.

Une fois dans son arrière-boutique elle se laissa tomber sur son siège et fondit en larmes.

— Quel malheur! — répétait-elle, — quel malheur!

— Bah! — répliqua le cousin de Max, — pas si grand que ça, le malheur... — Cela devait finir ainsi... — Tu l'avais prévu... tu m'en parlais il y a une demi-heure... — Console-toi donc et tâche de faire un meilleur choix... — Au revoir, ma fille.

— Tu me quittes? — demanda Mariette en relevant la tête.

— Il est tard... — je retourne au chalet...

— Tu as vu ce que tu voulais voir?

— Oui.

— Et, cette preuve que tu cherchais... que tu comptais trouver dans le registre?

— Je ne l'ai pas encore...

Georges donna une poignée de main à son ancienne maîtresse dont les larmes commençaient à se tarir, et prit la route de Lamorlaye.

Il était près de minuit quand il rentra par la petite porte du parc.

Aucune lumière ne brillait sur la façade. — Un silence absolu régnait partout.

M. de Nerville gagna sa chambre.

Depuis la mort du baron Max de Trèves, les persiennes de l'appartement qu'il occupait pendant sa vie restaient closes.

Personne n'avait franchi le seuil de la chambre funèbre.

Les clefs étaient accrochées à un tableau *ad hoc*, placé dans une petite pièce touchant au vestibule du premier étage.

Georges prit une lumière, entra dans cette pièce, détacha les clefs, ouvrit l'appartement de Max, et y pénétra sans plus d'émotion que s'il n'avait pas empoisonné son malheureux cousin.

La chambre mortuaire était humide et froide.

M. de Nerville crut sentir un manteau de glace peser sur ses épaules.

Il éleva sa lumière et jeta un coup d'œil autour de lui.

Sur une console se trouvaient les fioles, les bouteilles, la théière, la veilleuse, qui avaient servi pendant la maladie du baron.

Georges s'approcha de cette console et inspecta les fioles.

Il en prit une, — celle qui portait le numéro 1249, — et la mit dans sa poche.

Ensuite il fit glisser dans ses rainures le tiroir de la console.

Dans ce tiroir se trouvaient dix ou douze ordonnances, signées par Lucien d'Harblay sauf deux ou trois émanant du docteur Marais.

M. de Nerville les prit toutes et quitta l'apparteemnt qu'il referma sans bruit.

Il accrocha les clefs au tableau, remonta chez lui, plaça dans un meuble la fiole, les ordonnances et se dit:

— Demain je m'occuperai de cela... — Cette nuit la fatigue m'écrase... — Il faut dormir...

Le lendemain, — ou plutôt le même jour puisqu'il se couchait à minuit passé, — il se leva de bonne heure, s'enferma, tira du meuble les ordonnances et la fiole, et les plaça sur une table.

— Commençons par le médicament; — se dit-il en débouchant la fiole. — Il faut rendre correcte l'inscription faite par Jules Cordier dont le silence m'est acquis... — La mort de cet homme me fait la partie belle... — Elle arrive bien à point et met tous les atouts dans mes mains... — Allons, mon étoile brille!...

Quatre cuillerées du contenu de la fiole, — on s'en souvient peut-être, — avaient été retirées, l'une par Lucien d'Harblay, pour la donner au malade, les trois autres par Georges lui-même, pour être jetées dans les cendres du foyer, afin qu'il fût bien établi que les prescriptions du médecin étaient exécutées.

M. de Nerville tira du fond d'un meuble un petit papier plié en huit, contenant la poudre de strychnine volée par lui chez Lucien d'Harblay et dont il avait mêlé une partie, dans la forêt de Chantilly, à la deuxième potion préparée par Jules Cordier et absorbée par Max.

— L'ordonnance porte *deux grammes*, — murmura-t-il en ouvrant le paquet, — il faut en déduire les *décigrammes* mis à la pharmacie, et ce qui est censé avoir été bu... Soyons malin...

Georges pesa minutieusement avec une petite balance une quantité déterminée de poudre blanche, et l'introduisit dans la fiole qu'il agita après l'avoir rebouchée.

Il replia ensuite le papier contenant encore de la strychnine, le remit où il l'avait pris, revint à la table et examina l'étiquette de la fiole.

— Les chiffres du numéro d'ordre sont assez mal tracés... — fit-il après un moment de sérieuse attention, — il ne me sera pas difficile de les imiter sur l'ordonnance que je dois récrire... — Essayons tout de suite.

Il prit une plume, une feuille de papier, traça le nombre 1249, puis compara les chiffres à ceux de l'étiquette et se dit :

— Ce n'est pas tout à fait cela... — La boucle de mon 9 est trop étroite et mon 4 trop régulier... — Voyons donc les chiffres de l'autre numéro d'ordre...

Il fouilla la petite liasse et il en retira la dernière ordonnance, celle qu'il avait fait exécuter lui-même à Chantilly, l'étudia longuement et continua :

— Positivement le 9 est trop fermé et le 4 trop correct... — Recommençons...

Pour la seconde fois il copia les chiffres.

— C'est déjà beaucoup mieux... — fit-il en souriant. — J'arriverai à une exactitude de reproduction photographique... — Du reste, en cas d'enquête, Jules Cordier ne sera pas là pour donner des explications... Il était souvent ivre... alors sa main tremblait... L'expert le plus habile y perdrait son latin... — L'or-

donnance du docteur d'Harblay me donnera sans aucun doute plus de mal... — Il importe cependant qu'elle soit identique, avec mon chiffre modifié... — Voyons ça...

Le misérable s'absorba dans l'étude des caractères tracés par Lucien, et tout en étudiant il pensait :

— Ce docteur a beaucoup de ma façon d'écrire, ou plutôt de griffonner... — Ses pattes de mouches presque illisibles ressemblent aux miennes... — Je m'en tirerai... — La signature ne m'embarrassera guère. — Je la réussirai au bout de deux heures de travail...

Georges se mit immédiatement à copier l'ordonnance.

Il recommença cette copie dix fois, quinze fois, vingt fois.

Jamais l'imitation n'était, selon lui, assez complète. — Il fallait mener à bien chaque mot, chaque lettre, chaque accent, chaque virgule. — Il fallait que Lucien d'Harblay lui-même, ayant l'ordonnance sous les yeux, ne pût répondre :

— Ce n'est pas moi qui ai écrit cela...

Enfin M. de Nerville, faisant preuve d'un talent hors ligne de faussaire, atteignit la perfection, non relative mais absolue.

Alors il tira de son agenda la feuille de papier sur laquelle, la veille au soir, il avait apposé le timbre bleu de la pharmacie Godelot, et d'une main ferme il transcrivit l'ordonnance en ayant soin d'y substituer aux chiffres véritables les chiffres que Jules Cordier avait portés par erreur sur le registre.

Il imita magistralement la signature puis, dans l'espace réservé au milieu du timbre pour y inscrire le le numéro d'ordre, il traça le chiffre 1249.

C'était fini.

Georges avait aux lèvres un sourire de triomphe.

Ayant sous les yeux en même temps l'original et la copie, il reconnaissait l'impossibilité de les distinguer l'un de l'autre.

Prenant alors l'original désormais inutile il le jeta au feu, fit disparaître dans un tiroir qu'il ferma soigneusement à clef la fiole et les ordonnances, plaça sur une table une feuille de papier ordinaire et, contrefaisant son écriture, il écrivit d'un style ampoulé à dessein une lettre ainsi conçue :

« Monsieur le Procureur de la République,

» Certains effroyables forfaits demeurent parfois » ignorés.

» De nombreux criminels restent trop souvent im- » punis.

» Si vous ordonniez l'exhumation du corps de M. le » baron Max de Trèves, mort il y a cinq ou six mois » au chalet de Lamorlaye, et si des médecins légistes » opéraient l'autopsie de ce cadavre, peut-être y trou- » verait-on la trace indiscutable d'un crime hideux et » lâche.

» Si l'on suivait à la piste l'empoisonneur, peut-être arriverait-on bien vite au médecin de qui l'in- » fortunée victime a reçu les derniers soins.

» En vous donnant l'éveil, j'ai fait mon devoir.

» C'est maintenant à la justice que vous représentez » de faire le sien, et de traquer le meurtrier au fond » des ténèbres où il se cache.

» Agréez, monsieur le Procureur de la République, etc... »

Georges traça une signature illisible, mit sous enveloppe et écrivit cette adresse :

« MONSIEUR LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE
» *à Beauvais*
» (*Oise*). »

LXI

L'enveloppe fermée, M. de Nerville prit du papier différent, modifia de nouveau son écriture, rédigea une seconde lettre contenant en d'autres termes la même accusation que la première.

L'adresse aussi fut identique.

Georges plaça ces lettres dans son portefeuille et descendit dans le parc où il fit un tour en attendant l'heure du déjeuner...

Cette heure venue, il se trouva en présence de la douairière.

— Qu'as-tu décidé? — lui demanda-t-elle.

— D'agir sans le moindre retard... — répliqua le misérable, — avant peu ce Lucien d'Harblay ne nous gênera plus... — Il va se passer des choses énormes... quoi qu'il arrive ne vous étonnez de rien et surtout ne vous troublez pas... — J'aurai soin de vous dire ce qu'il faudra répondre si l'on vous interroge...

Après le déjeuner Georges sortit.

Il gagna la gare d'Orry-la-Ville et prit le train qui le

descendit à Senlis où il resta juste le temps nécessaire pour jeter à la poste une de ses deux lettres.

Ceci fait, il monta dans un train qui le conduisit à Paris où il glissa sa seconde lettre dans la boîte de la gare.

A l'heure du dîner il était de retour au chalet.

Le soir, vers onze heures, il s'empara comme la veille des clefs de l'appartement de Max, et il remit la fiole de potion et les ordonnances aux places qu'elles occupaient avant sa visite de la nuit précédente.

— Maintenant, — se dit-il ensuite, — il ne me reste plus qu'à attendre...

*
* *

Les deux lettres écrites par M. de Nerville étaient arrivées au parquet de Beauvais.

Quoique les dénonciations fussent quasi anonymes puisqu'elles portaient des signatures illisibles, le procureur de la République s'en était notablement ému.

Il donna des ordres immédiats pour qu'on procédât à l'exhumation du corps de Max de Trèves, ce corps devant être soumis à l'autopsie, et il décida qu'il se rendrait dès le jour suivant au chalet afin d'y commencer une enquête.

En conséquence, le lendemain matin, on se munit d'un fourgon des Pompes funèbres et de son personnel, et le procureur de la République, en compagnie de son secrétaire, d'un juge de paix, d'un mé-

decin, de deux agents, etc., se mit en route pour Lamorlaye.

Ces messieurs arrivaient à Chantilly et allaient en repartir au moment où une voiture s'arrêtait devant la porte du chalet.

Il était onze heures du matin.

La douairière et M. de Nerville déjeunaient.

On vint les prévenir que M. Émile Auguy, le notaire, demandait à les voir.

La tante et le neveu échangèrent un rapide coup d'œil.

— Introduisez M. Auguy... — dit la baronne au valet de chambre qui sortit aussitôt.

— Que se passe-t-il donc? — murmura madame Germaine.

— Je l'ignore, mais cette visite inattendue ne présage rien de bon...

On annonça le notaire.

Madame de Trèves et Georges allèrent à sa rencontre.

— Cher monsieur Auguy, — lui dit la vieille dame en souriant, — suis-je assez heureuse pour que vous veniez me demander à déjeuner?

Le nouveau venu avait le visage sombre, l'air contraint et, malgré sa grande habitude des situations difficiles, il semblait gêné.

— Non, madame la baronne... — répliqua-t-il, — je ne passerai que quelques minutes à Lamorlaye...

— Venez-vous nous donner des nouvelles de ma cousine? — fit Georges en avançant un siège.

— Oui, monsieur.

— Enfin ! — s'écria la baronne avec l'apparence d'une joie vive. — Nous allons donc sortir d'inquiétude!... — Vous savez où elle est, cette chère enfant?

— Je le sais...

— Et vous allez nous l'apprendre ?

— A quoi bon?... — Madame de Trèves éprouvait l'impérieux besoin de passer une partie de son veuvage dans la solitude... — Elle a été très souffrante, très malade même, mais aujourd'hui elle est remise... — D'ici à quelques jours elle sera de retour à Lamorlaye, et j'ai été chargé par elle de vous en prévenir...

— Ah ! cher monsieur Auguy, quelle excellente nouvelle vous nous apportez ! — dit la douairière avec une apparente effusion. — Nous allons donc revoir Léonide que j'aime comme si véritablement elle était ma fille... Nous allons de nouveau vivre auprès d'elle dans une intimité charmante...

Le notaire semblait de plus en plus embarrassé.

Ce fut avec un bégaiement involontaire qu'il répliqua :

— Telle n'est pas l'intention de madame de Trèves... — Les volontés dont je suis l'interprète ne sont point du tout d'accord avec vos désirs...

Georges pâlit.

— Expliquez-vous, monsieur... — dit sèchement la douairière.

— Je vais le faire, quoique ma mission soit pénible... — Madame la baronne de Trèves, ma cliente, a résolu de se remarier à l'expiration du délai légal...

Madame Germaine pâlit à son tour.

— Se remarier! — s'écria-t-elle. — Léonide songe à se remarier!...

— Oui, madame, et vous comprenez qu'elle n'admet point la possibilité de vivre avec un nouvel époux dans la famille de son premier mari. — Il y aurait là, sans contredit, quelque chose de choquant et d'inadmissible.

— En d'autres termes, on nous chasse de cette maison! — dit la douairière d'une voix sifflante.

Georges avait reçu le coup sans broncher.

Il comprit que sa tante allait se laisser emporter par la colère.

Il eut peur qu'elle ne commît quelque imprudence, et se hâta de prendre la parole.

— Mon Dieu, — fit-il du ton le plus naturel, — nous aurions dû nous attendre à ce qui se passe, car fatalement Léonide devait se séparer de nous un peu plus tôt ou un peu plus tard... — Certes nous aimons ma cousine, mais notre affection serait cruellement égoïste si elle prétendait s'imposer et se montrer jalouse de toute autre tendresse!... — Léonide est libre et maîtresse de ses actions... — Elle dispose d'elle-même, c'est son droit... — Résignons-nous, ma tante et formons des vœux pour son bonheur à venir... — Je sens combien il nous sera pénible à tous deux de quitter cette demeure où Max a rendu le dernier soupir, mais, M. Auguy nous le disait tout à l'heure en fort bons termes, il est clair que nous ne pouvons y rester...

En même temps que parlait M. de Nerville, il atta-

chait ses yeux sur ceux de sa tante, et l'expression de son regard disait clairement :

— Pas un murmure !... Acceptez tout de bonne grâce !...

Madame Germaine le comprit et se tut.

— M. de Nerville est plein de tact et de raison !... — reprit le notaire, enchanté de trouver en Georges un allié sur lequel il ne comptait pas. — Me voici maintenant fort à mon aise pour continuer... — La jeune baronne vous prie d'accepter, madame, la toute propriété de la maison, actuellement sans locataire, qu'elle possède à Chantilly et qui, telle qu'elle se comporte, avec jardin, écurie et remise, vaut une soixantaine de mille francs, au minimum... — Voici l'acte de donation... — Il stipule qu'après vous la maison dont il s'agit deviendra la propriété de M. de Nerville...

— Chère cousine! — s'écria Georges avec un feint attendrissement. — Je la reconnais là ; elle est pleine de cœur.

— C'est bien, monsieur, — dit la douairière, — nous nous retirerons à Chantilly mon neveu et moi... — Quel délai ma bru nous accorde-t-elle pour quitter le chalet?

— Huit jours.

— Avant huit jours nous serons partis...

En ce moment un bruit de pas et de voix se fit entendre dans la cour.

— Qu'est-ce donc? — demanda madame Germaine.

Georges allait s'approcher de la fenêtre.

Il n'en eut pas le temps.

La porte s'ouvrit et le valet de chambre Pierre Lion parut.

— Qu'y a-t-il ? — fit M. de Nerville.

— Monsieur, — balbutia le domestique d'une voix étranglée, — c'est le procureur de la République, avec un commissaire, un juge, des agents.

La douairière se leva, très effrayée.

— Le procureur de la République ! — répéta-t-elle. — Ici !

Georges lui prit le bras à la dérobée et le serra fortement.

— Eh ! bien, mais, — dit-il avec le plus grand calme, — si ces messieurs viennent au chalet, c'est qu'ils ont quelque chose à y faire... — Allez vite les prier d'entrer...

Le procureur de la République était déjà sur le seuil, en nombreuse compagnie.

M. Auguy, très anxieux, se demandait ce que signifiait cette descente de justice.

— Pardonnez-moi, madame, si j'envahis ainsi votre demeure, — dit le magistrat en saluant courtoisement la douairière, — j'y viens accomplir, au nom de la loi, une mission sacrée... — Vous êtes, n'est-ce pas, la mère de M. le baron de Trèves, mort depuis six mois ?

Madame Germaine commençait à comprendre que ce qui se passait était d'avance connu de Georges et préparé par lui.

Elle répondit, en s'efforçant de mettre des larmes dans sa voix :

— Sa mère... oui, monsieur... — Max était mon unique enfant... Je vous présente mon neveu, M. de Nerville...

Le procureur de la République salua Georges et poursuivit :

— Je désirerais voir la veuve de M. de Trèves...

— Elle est en voyage, monsieur... — répondit le cousin de Max.

— En voyage... — répéta le magistrat d'un air étonné.

— Oui, monsieur... — Elle a voulu passer les premiers temps de son veuvage loin de la maison mortuaire...

— Où se trouve-t-elle en ce moment ?...

— Nous l'ignorons, monsieur...

— Vous l'ignorez, vous ses parents très proches... au moins par alliance ?

— Oui, monsieur, — répliqua la douairière, — ma belle-fille tenait à s'isoler absolument dans son chagrin.

— Je puis vous apprendre, moi, où se trouve la veuve du baron de Trèves... — dit M. Auguy au magistrat.

— Qui êtes-vous, monsieur ?

— Emile Auguy, notaire à Paris, chargé depuis longues années des intérêts de la famille Desfontaines à laquelle appartient madame Léonide de Trèves... — J'ai reçu hier une lettre de ma jeune cliente, lettre datée de Vevey, où elle possède une villa et où elle vient de passer six mois. — Elle m'annonce son prochain retour à Lamorlaye...

— Léonide était à Vevey ! — s'écria Georges avec une feinte surprise.

— Oui, monsieur.

— Quand doit revenir madame de Trèves? — demanda le procureur de la République.

— Dans huit jours.

— Vous allez lui écrire, sans doute?

— Dès demain, oui, monsieur...

— Je vous invite à ne lui point parler de ma visite ici, visite qui l'inquiéterait sans motifs, mais je vous engage fort à presser son retour... — Sa présence à Lamorlaye est indispensable.

Emile Auguy, très intrigué et singulièrement préoccupé, s'inclina en signe d'adhésion.

Le magistrat reprit, en s'adressant à la douairière :

— Pardonnez-moi, madame, si je rouvre une plaie saignante, mais je dois vous adresser quelques questions...

— Faites, monsieur...

— De quelle maladie M. le baron Max de Trèves, votre fils, est-il mort ?

— Mon fils a succombé à une méningite, ainsi que l'a déclaré le médecin de Chantilly chargé de procéder à la constatation du décès... — répondit madame Germaine d'une voix entrecoupée, en essuyant ses yeux parfaitement secs.

— M. de Trèves n'avait-il pas, à une époque antérieure, été victime d'un accident ?

— Oui, monsieur, une morsure de chien enragé...

» Mais cette morsure était, ou du moins paraissait guérie.

— Quels médecins l'ont soigné pendant ses deux maladies ?...

La douairière ne doutait plus.

Elle voyait se dessiner le drame échafaudé par Georges de Nerville.

— Un seul... — répondit-elle. — Le docteur Lucien d'Harblay...

— Habitant Chantilly ?

— Non, fixé à Coye... un petit village tout près d'ici...

Le procureur de la République prenait des notes.

— Voulez-vous, monsieur, nous conduire à la chambre où le baron de Trèves est mort... — dit-il à Georges.

— Je suis à vos ordres...

— Je vous serai reconnaissant, madame, de vouloir bien nous accompagner... — ajouta le magistrat en s'adressant à la douairière.

— Puis-je retourner à Paris? — demanda M. Auguy.

— Parfaitement, mais n'oubliez pas ma double recommandation...

— Je m'y conformerai...

Le notaire salua et s'esquiva.

— Savez-vous, ma tante, où se trouvent les clefs de l'appartement de mon pauvre cousin ? — fit Georges.

Pierre Lion n'avait pas quitté la pièce.

Ce fut lui qui répondit :

— Les clefs sont au *tableau* où je les ai accrochées moi-même après le malheur...

— Allez vite les chercher et rejoignez-nous.

M. de Nerville offrit son bras à la douairière qui semblait suffoquée par l'émotion, et guida les gens de justice vers l'appartement de Max.

Pierre Lion, les clefs à la main, les attendait déjà.

LXII

— Depuis combien de temps cette porte est-elle fermée? — demanda le procureur de la République.

— Depuis le lendemain de la mort de mon pauvre maître, monsieur, — répondit Pierre Lion. — J'ai ôté les draps du lit, assujetti les volets intérieurement et enlevé les clefs.

— Ouvrez... — commanda le magistrat.

Pierre obéit.

Les volets clos rendaient très sombres la chambre à coucher. — L'atmosphère lourde avait à la fois une odeur de moisissure et de pharmacie.

Un instant après, des flots de lumière pénétraient par les fenêtres ouvertes.

— Vous étiez le valet de chambre de feu M. le baron de Trèves? — dit le juge d'instruction à Pierre.

— Oui, monsieur.

— Savez-vous si les ordonnances écrites par le docteur d'Harblay pendant la maladie de votre maître ont été conservées?

— Elles doivent se trouver dans le tiroir de la console, où je les plaçais moi-même.

— Voyez si elles y sont encore.

Pierre ouvrit le tiroir.

— Les voici, monsieur, — fit-il en présentant la petite liasse au procureur de la République, qui les passa au médecin dont il avait requis l'assistance.

Celui-ci les plia et les mit dans sa poche sans les regarder.

Le magistrat poursuivit.

— Reste-t-il trace des derniers médicaments administrés au malade?

Pierre Lion montra les bouteilles et les flacons.

Le médecin prit la fiole encore à demi pleine dans laquelle, la nuit précédente, Georges avait glissé de la poudre de strychnine et l'examina.

— Cette fiole, — dit vivement M. de Nerville, — contenait la dernière potion ordonnée par le docteur d'Harblay... — Il a lui-même administré la première cuillerée... — J'ai donné les trois suivantes, car c'est moi qui veillais mon pauvre cousin cette nuit-là... — Après la troisième, il mourait dans une crise de souffrance effroyable...

Le procureur de la République, le juge de paix et le médecin échangèrent un coup d'œil.

— Est-ce vous, monsieur, qui veilliez habituellement M. de Trèves? — demanda le procureur.

— Non, monsieur, c'était Pierre Lion, le valet de chambre.

— Pourquoi le remplaciez-vous cette nuit-là?

— Il était écrasé de fatigue par une succession de nuits blanches... — Le docteur d'Harblay me pria de le suppléer... — Au moment où commençait l'agonie de mon cousin je l'appelai... — Il se leva en toute hâte et vint me rejoindre.

— Prenez ces fioles, — ordonna le procureur de la République à l'un des agents, — nous les emporterons à Beauvais.

— Monsieur, — s'écria Georges avec une émotion bien jouée, — permettez-moi de vous demander ce que signifie cette enquête imprévue?

— Que se passe-t-il donc? — ajouta la douairière.

— Vous le saurez bientôt, mais il me reste à vous adresser quelques questions encore... — Avez-vous fait prévenir le docteur d'Harblay aussitôt après la mort de M. de Trèves?...

— Je l'ai fait prévenir dès le point du jour... — Mon cousin avait succombé vers deux heures du matin.

— Est-il accouru avec empressement?

— Il n'est pas venu du tout, ce qui m'a causé quelque surprise... — Jamais depuis ce moment, il ne s'est présenté au chalet... — Je l'ai rencontré deux ou trois fois par hasard; il m'a semblé qu'il m'évitait... — il était bien changé, maigri, le front plissé, le regard sombre... — Si je n'avais eu la certitude que le docteur était l'honneur même, j'aurais cru voir un homme courbé sous le poids d'un remords...

Le procureur de la République regarda tour à tour la douairière et Georges, et leur dit :

— Vous êtes convaincus l'un et l'autre que M. le baron de Trèves a succombé à une méningite ?...

La tante et le neveu jouèrent l'étonnement.

— Les assertions de M. d'Harblay ne peuvent nous laisser à cet égard aucun doute... — répliqua madame Germaine.

— Aucun doute... — appuya Georges.

Le magistrat poursuivit :

— Il vous semble par conséquent impossible d'admettre que M. de Trèves soit mort victime d'un scélérat.

— Victime d'un scélérat ! — s'écria M. de Nerville en donnant à son visage une expression d'épouvante. — Lui ! Max ! mon cousin ! presque mon frère !

— Mon enfant assassiné ! — ajouta la douairière. — Mais c'est impossible, monsieur !

— Admettons que ce soit possible... — Vous feriez tout, n'est-ce pas, pour éclairer la justice ?

— Si cela était, monsieur, — répondit Georges avec feu, — je consacrerais ma vie à chercher le meurtrier pour vous le livrer !...

— Mais, encore une fois, c'est impossible ! — reprit la douairière. — Mon pauvre enfant, mon cher Max, n'avait pas un ennemi... — Qui donc l'aurait assassiné ?

— En ce moment, madame, nous ne formulons aucune accusation positive. — La rumeur publique, certaines dénonciations arrivées au parquet, nous ont mis en éveil... — Rumeur et dénonciations peuvent être mensongères... Voilà ce dont il importe de nous

assurer, et nous ne pouvons le faire que par une enquête sérieuse dont nous réunissons ici les premiers éléments... — Possédez-vous un caveau de famille au cimetière de Lamorlaye?

— Le caveau de la famille Desfontaines, oui, monsieur...

— M. de Trèves y est enseveli?

— Oui, monsieur.

— Vous avez la clef de ce caveau?

— Elle se trouve chez le gardien du cimetière...

— Je dois vous prévenir, madame la baronne, que je vais faire procéder à la levée du corps de M. de Trèves et le conduire à Beauvais...

— Grand Dieu! — s'écria madame Germaine avec un effarement bien joué, — et pourquoi?...

— Pour que ce corps, soumis à l'autopsie, devienne en certaines de ses parties l'objet d'une analyse chimique.

La douairière laissa ses sanglots éclater.

— Mon enfant!... mon pauvre enfant! — balbutiait-elle en feignant d'essuyer ses larmes.

— Monsieur, — reprit le procureur de la République, en s'adressant à Georges, — on va poser les scellés sur les portes communiquant à l'appartement de M. de Trèves... — Acceptez-vous la charge de gardien des scellés...

— Je n'ai pas le droit de refuser, monsieur... — J'accepte et, quoiqu'il faille faire, je ne vous marchanderai point mon concours.

Tandis que le juge de paix procédait, le magistrat,

s'adressant de nouveau à la tante et au neveu, leur dit :

— Il suffit quelquefois d'une circonstance fortuite pour mettre en lumière brusquement des choses qui semblaient obscures ou dont on ne soupçonnait même pas l'existence... — un phénomène de ce genre pourrait se produire en ce moment dans votre esprit... — vous savez maintenant qu'on soupçonne un crime... — si cette hypothèse n'est point erronée, par qui supposez-vous que ce crime ait pu être commis ?

— Je ne suppose rien... — dit la baronne Germaine, — je refuse de croire au crime...

— Et vous, monsieur de Nerville ?...

— Eh ! monsieur, que pourrais-je supposer ? qui pourrais-je soupçonner ? — Je vous répète que Max n'avait point d'ennemi... — J'irai plus loin, j'affirme qu'il était très aimé dans le pays où il faisait beaucoup de bien... — Pour qu'un crime soit vraisemblable il faut qu'il profite à quelqu'un ; or, celui-là ne profite à personne...

Pierre Lion était devenu rêveur.

Soudain son visage se crispa et l'ombre d'une pensée terrible passa sur son front.

Il venait de se rappeler le docteur Lucien d'Harblay versant dans la potion du baron Max quelques gouttes d'un flacon mystérieux, et faisant disparaître ce flacon à la minute précise où lui, Pierre Lion, entrait dans la chambre d'un côté et M. de Nerville de l'autre.

La chose lui avait semblé toute naturelle ce soir-là mais, à présent qu'on parlait d'un crime commis, elle lui paraissait au plus haut point suspecte.

Il allait raconter ce qu'il avait vu.

Une crainte subite fit expirer la parole sur ses lèvres.

Le juge de paix s'approcha du procureur de la République et lui dit :

— Il ne me reste plus, monsieur, qu'à poser les scellés sur la porte d'entrée.

Tout le monde quitta la chambre mortuaire.

Les derniers scellés furent placés, et les clefs, décrites au procès-verbal, remises à Georges de Nerville.

Le procureur de la République pria Pierre Lion de chercher une petite caisse ou un panier dans lequel il fût possible d'emballer bouteilles et fioles.

Le valet de chambre apporta une grande boîte garnie de foin ; — on y rangea les futures pièces à conviction et on la scella de manière à ce qu'il fût impossible d'en modifier le contenu.

— Accompagnez-nous au cimetière, je vous prie, monsieur... — dit le magistrat à Georges.

Une invitation ainsi formulée équivalait à un ordre.

M. de Nerville s'inclina et suivit les gens de loi.

Le caveau de la famille Desfontaines fut ouvert.

On plaça dans le fourgon des pompes funèbres le cercueil renfermant le cadavre de Max, et ce fourgon partit pour Beauvais sous l'escorte de deux agents.

— Je vous remercie, monsieur, du loyal concours que vous venez de prêter à la justice, — fit le procureur de la République en s'adressant à Georges, — et je vous rends votre liberté... — Nous, messieurs, chez le docteur d'Harblay... — ajouta le magistrat.

Le cousin de Max regagna le chalet, tandis que les magistrats et leurs sous-ordres se dirigeaient vers Coye.

En une demi-heure ils arrivèrent à la maison du jeune médecin.

Le juge d'instruction souleva lui-même le marteau et le laissa retomber.

Ce fut madame d'Harblay qui vint ouvrir.

En voyant tout ce monde elle éprouva un serrement de cœur instinctif.

— Que désirez-vous, monsieur ? — demanda-t-elle.

Le procureur de la République la salua, déclina ses titres, et ajouta :

— J'ai besoin de voir M. le docteur d'Harblay.

La pauvre mère tremblait de tous ses membres.

— Mon fils n'est point ici, monsieur... — balbutia-t-elle.

— Il est en tournée de visites, sans doute... — Nous l'attendrons.

— Vous l'attendriez en vain, monsieur, — il ne rentrera pas.

— Comment cela ?

— Mon fils est en Suisse...

Le magistrat ne put contenir un mouvement de surprise.

— En Suisse ! — s'écria-t-il.

— Oui, monsieur, depuis quelques jours...

— L'époque est étrangement choisie pour un voyage d'agrément...

— Aussi ne s'agit-il point de cela, monsieur... — mon fils a été appelé près d'une de ses clientes...

— Comment se nomme cette cliente ?...

Cette question déconcerta singulièrement madame d'Harblay.

En répondant la vérité, n'allait-elle pas compromettre la femme qu'aimait Lucien, et causer un notable préjudice aux intérêts amoureux de ce dernier ?

Peut-être... — Mais mentir à des magistrats, à des représentants de la loi, venus dans un but qu'elle ignorait, cela devait être bien autrement grave et dangereux.

Le trouble de la vieille dame ne pouvait échapper au procureur de la République.

— Je vous ai demandé le nom de cette cliente, — reprit-il d'un ton sévère.

Après une seconde d'hésitation, madame d'Harblay répondit :

— La baronne de Trèves...

Cette fois encore les magistrats échangèrent un coup d'œil rapide.

— Monsieur votre fils doit-il revenir bientôt ? — demanda le procureur.

— Je l'ignore...

— Il ne vous écrit donc pas ?

— Pardon, monsieur, il m'écrit, mais sa dernière lettre ne me parlait point de son retour plus ou moins prochain...

— Quand est-il parti ?

— Il y aura bientôt un mois...

— Cela suffit, madame... — J'attendrai le retour de M. d'Harblay.

— A quel sujet avez-vous besoin de le voir, monsieur ? — hasarda timidement la pauvre mère.

— J'ai besoin de savoir d'une façon précise si M. de Trèves, auquel il donnait des soins et qui avait été mordu par un chien enragé aux étangs de Commelle, a succombé à une crise d'hydrophobie, ou à quelque maladie d'une tout autre nature.

Le résultat immédiat de cette réponse mensongère fut de dissiper les inquiétudes vagues de madame d'Harblay.

Elle se sentit soulagée, et respirant plus librement, demanda :

— Devrai-je parler de votre visite à mon fils dans ma prochaine lettre ?

— Cela sera sans inconvénient...

— Faudra-t-il lui dire de se rendre auprès de vous dès son arrivée ?

— Inutile... — qu'il prenne seulement la peine de me prévenir de son retour...

— Ce sera fait, monsieur...

Le magistrat salua madame d'Harblay et on rejoignit la voiture.

— Je m'attendais à recevoir l'ordre de poser les scellés chez le docteur... — dit le juge de paix.

— C'eût été une faute grave... — La mère l'aurait écrit à son fils et, s'il est coupable, il aurait eu soin de ne point rentrer en France et de filer en Amérique... — Madame d'Harblay n'est certainement point complice, et je lui ai donné le change... — Ne soupçonnant rien, elle nous laissera libres d'agir... —

Seulement nous prendrons nos précautions... — Dès demain deux agents munis d'un mandat d'amener s'installeront à Coye... — Dès que paraîtra le docteur on s'emparera de sa personne et on l'amènera au parquet sans lui laisser mettre les pieds dans sa maison... En rentrant à Beauvais je vais donner des ordres...

LXIII

M. de Nerville, en quittant le cimetière, retourna directement au chalet de Lamorlaye.

La douairière l'attendait avec impatience dans le petit salon où le valet de chambre se tenait debout devant elle.

Aussitôt qu'il eut franchi le seuil, elle s'écria :

— Arrive vite... — J'avais hâte de te voir...

— Pourquoi chère tante ?

— Pour te dire ce que vient de m'apprendre Pierre Lion...

— Quelque chose de relatif à ce qui nous occupe ?...

— Oui, et de la plus haute importance...

— Eh ! bien ?

— Eh ! bien, en entendant parler de la possibilité d'un crime commis sur la personne de Max, Pierre a fouillé son cerveau, rassemblé ses souvenirs, et il accuse...

— Non, non, madame la baronne, je n'accuse pas... — interrompit le domestique, — je n'oserais

accuser sans preuves, mais ce que j'ai vu me semble étrange à cette heure et me fait supposer bien des choses...

— Qu'avez-vous donc vu, mon brave Pierre? — demanda Georges, qui croyait deviner ce dont il s'agissait.

— Quelques heures avant la mort de M. le baron, le le docteur Lucien d'Harblay m'avait envoyé chercher des couvertures... — Comme je rentrais dans la chambre j'ai vu le docteur mêler à la potion de mon pauvre maître quelques gouttes du contenu d'une fiole qu'il a fait disparaître en toute hâte...

Georges répondit froidement :

— J'arrivais par une autre porte en même temps que vous, et le fait que vous signalez m'a frappé comme vous, mais cela ne prouve pas le moins du monde que le docteur d'Harblay ait empoisonné mon cousin... cela ne prouve absolument rien... — On ne saurait baser sur un tel détail une accusation sérieuse... — C'est suspect, et pas autre chose.

— L'enquête commencée par la justice va sans doute continuer, monsieur? — demanda Pierre Lion.

— Elle va continuer certainement.

— Si on m'appelle comme témoin, que faudra-t-il dire ?

— La vérité, toute la vérité, rien que la vérité...

Le valet de chambre s'inclina et sortit.

— Je ne te comprends pas, mon cher Georges, — fit la baronne quand elle se trouva seule avec son neveu.

— C'est toi qui le premier as accusé le docteur d'Harblay, et maintenant tu sembles le défendre...

— C'est pour l'accabler mieux quand l'heure sera venue, car sa culpabilité n'est point douteuse... — Tout le désigne comme l'empoisonneur, et les preuves ne manqueront pas... — Soyez tranquille, ma tante, nous ne sommes pas encore partis du chalet de Lamorlaye...

— La volonté de Léonide, cependant...

— Le moment approche où Léonide n'aura plus de volonté...

*
* *

Le notaire Emile Auguy, en rentrant chez lui, s'était hâté d'écrire à madame de Trèves, à Vevey.

Il pressentait une catastrophe, mais il ne devinait point de quelle nature elle pouvait être.

De vagues soupçons se formaient dans son esprit, mais le raisonnement les lui faisait bientôt considérer comme invraisemblables, inadmissibles, et il les chassait.

Sa lettre, à dessein très courte et ne précisant rien, pouvait s'analyser en quelques mots : — « *Revenez vite... — il y va de vos intérêts et surtout de votre bonheur.* »

Léonide, en lisant ce billet laconique, sentit un frisson d'angoisse courir dans ses veines.

Lucien, consulté, eut aussitôt l'intuition d'un malheur inévitable, mais tout lui semblait préférable à

l'incertitude et il fut d'avis de suivre sans tarder les conseils du notaire.

En conséquence le départ fut fixé au lendemain.

La jeune baronne allait de mieux en mieux et reprenait rapidement ses forces.

Elle pouvait sans imprudence entreprendre un voyage, qui n'était en somme avancé que de quelques jours.

A Beauvais, l'instruction marchait avec rapidité.

L'autopsie du cadavre avait été faite, et de l'analyse des viscères résultait la certitude que le baron Max avait succombé à un empoisonnement par la strychnine.

Le reste de la potion, analysé comme les viscères, contenait une dose de strychnine égale à celle indiquée par l'ordonnance, donc le docteur d'Harblay était l'auteur de l'empoisonnement, ceci paraissait indiscutable.

Une chose restait cependant incompréhensible, c'était l'exécution du médicament d'après l'ordonnance, en dehors des lois bien établies du Codex.

Comment un homme pouvait-il avoir livré une potion contenant un poids de strychnine capable de tuer deux personnes ?

M. Godelot, — revenu en toute hâte à Chantilly à la nouvelle de la mort de Jules Cordier, — reçut l'ordre de se rendre au parquet de Beauvais avec le registre de la pharmacie.

Ne sachant à quel sujet on voulait l'interroger, il accourut, très inquiet.

Le registre fut examiné.

Il indiquait des quantités identiques à celles de l'ordonnance.

On s'apprêtait à questionner M. Godelot, mais il coupa court à l'interrogatoire par cette déclaration :

— J'étais absent de Chantilly quand le docteur d'Harblay a rédigé cette ordonnance, et c'est mon aide pharmacien qui a préparé la potion...

— Cet aide pharmacien est-il toujours chez vous?...

— Non, et pour la meilleure de toutes les raisons : — il est mort subitement à la suite d'un excès d'alcool.

— Cet homme s'enivrait?

— Malheureusement, oui.

— Supposez-vous qu'étant ivre il ait pu commettre une erreur en dosant les toxiques ?

— Il n'en a fait aucune puisque le registre et l'ordonnance sont d'accord.

— M. d'Harblay vous savait-il absent de Chantilly ?

— Oui, monsieur, je m'étais rendu chez lui, quelques jours avant mon départ, pour lui livrer diverses substances nécessaires à sa pharmacie personnelle, et je lui avais fait part de mon prochain voyage.

— Savait-il que vous aviez un aide ?

— Oui, monsieur.

— Savait-il que cet aide s'enivrait ?

— Je l'ignore, mais il pouvait le savoir...

— Et, — conclut le juge d'instruction, — le sachant, il pouvait profiter d'une heure d'ivresse pour faire exécuter le breuvage meurtrier...

A cela M. Godelot n'avait rien à répondre.

Il fut congédié, mais le juge d'instruction garda le registre pour le joindre aux autres pièces à conviction.

Le magistrat ne conservait aucun doute au sujet du crime.

Selon lui, — nous le répétons, — le docteur Lucien d'Harblay avait empoisonné le baron Max de Trèves.

A ce sujet, aucun doute n'était possible, — se disait-il.

Mais quel intérêt l'avait poussé à commettre cet empoisonnement ?

Ce point restait obscur.

Les dépositions des témoins l'éclairciraient sans doute.

Il fallait attendre le retour de la jeune veuve du baron, et l'arrestation du médecin.

Grâce aux conseils de M. Auguy, ce retour, — nos lecteurs le savent, — était imminent.

En effet, le surlendemain, Léonide et Lucien débarquaient ensemble à Paris.

Madame de Trèves, très préoccupée, très inquiète, voulut aller immédiatement chez le notaire afin de lui demander l'explication de sa lettre.

En montant dans une voiture de place pour se faire conduire rue des Pyramides, elle tendit la main à Lucien d'Harblay et lui dit :

— A bientôt, ami... mais attendez un mot de moi pour venir au chalet... Je veux avoir parlé...

Jacques Hâbert devait faire transporter la malle de

Léonide de la gare de Lyon à la gare du Nord et attendre, après avoir télégraphié au chalet d'envoyer une voiture stationner à l'arrivée de tous les trains.

Lucien, le cœur serré, quitta Léonide, partit avec Jacques Hâbert, le quitta sur le seuil de la gare et monta dans un compartiment de première classe.

Trois quarts d'heure plus tard il descendait de wagon à Coye, et prenait, pensif, le chemin de sa maison.

Il ne lui restait plus que cent pas à faire.

La porte de la gendarmerie devant laquelle il passait, s'ouvrit.

Un gendarme sortit et dit, en saluant Lucien :

— Pardon, monsieur le docteur, auriez-vous l'obligeance d'entrer un instant...

Le médecin ne pouvait deviner le coup effroyable prêt à fondre sur lui.

— Pourquoi faire ? — demanda-t-il. — Est-ce qu'il y a un malade ?...

— Non, mais le brigadier, qui vous a vu passer, a quelque chose à vous dire...

— C'est que j'ai hâte d'embrasser ma mère ..

— Ça ne sera pas long...

— J'y vais.

Lucien suivit le gendarme et entra derrière lui dans une pièce où se trouvaient le brigadier, deux de ses hommes, et deux inconnus qui ressemblaient à des militaires en bourgeois.

Tous étaient debout.

— Vous désirez me parler, brigadier ?... — fit le jeune médecin.

Le brigadier, sans répondre, désigna du geste un des hommes en bourgeois.

Celui-ci s'approcha de Lucien et lui demanda :

— Vous êtes bien le docteur d'Harblay ?

— Oui, monsieur...

— Exerçant la médecine à Coye ?...

— Parfaitement, mais...

— Au nom de la loi, je vous arrête... — interrompit l'homme.

Un coup de masse sur le crâne n'aurait pas mieux assommé Lucien que ne le firent ces paroles.

Devenu livide, il chancela et des gouttes de sueur perlèrent à la racine de ses cheveux.

— M'arrêter... moi... — balbutia-t-il d'une voix étranglée. — De quel droit ?...

L'homme tira de sa poche un papier et dit :

— Voilà le mandat d'amener...

Le docteur tremblait de tout son corps.

— Songez-vous bien à ce vous faites... — reprit-il au bout d'un instant. — A coup sûr il y a là une méprise... une méprise dont les auteurs seront punis, car je porterai plainte contre eux... — Ce sont les voleurs et les assassins qu'on arrête, et non les honnêtes gens... — Suis-je un voleur ou un assassin? — De quoi m'accuse-t-on ?

— Vous demanderez cela au juge d'instruction de Beauvais, — répliqua l'agent. — Nous n'avons, nous, qu'à exécuter les ordres qu'on nous donne...

Il ajouta en s'adressant aux gendarmes :

— Jusqu'à ce ce soir, messieurs, vous garderez le prisonnier. — La consigne est de ne le laisser communiquer avec qui que ce soit.

Lucien, écrasé d'abord par la surprise et la terreur, sentait la colère s'emparer de lui.

— Ah ! çà, mais, — s'écria-t-il — ce que vous faites est plus qu'odieux, c'est infâme !

— Emmenez-le, — commanda l'agent, — et, si c'est possible, faites le taire.

Deux gendarmes lui posèrent en même temps la main sur l'épaule.

Il les regarda d'un air hébété.

Un flot de sang montait de son cœur à sa gorge et l'étouffait. — Son cerveau se remplissait de ténèbres.

Pris d'un tremblement convulsif, il tendit les bras en avant et s'abattit lourdement sur le plancher.

— Voilà qui supprime du coup les accès de colère et les jérémiades du particulier !... — dit l'agent avec un gros rire... — Excellent, cela !... — Portez-le dans la chambre noire qui vous sert de violon, et enfermez-le soigneusement.

Il ajouta, en s'adressant à son collègue :

— File, à Chantilly, toi... — Expédie une dépêche au parquet de Beauvais pour avertir que l'affaire est faite... — A la nuit tombée tu feras atteler la voiture retenue... — On ligotera solidement ce gaillard et, en route, sous bonne escorte !... — Ah ! tu préviendras le juge de paix qu'il peut venir mettre les scellés sur la cage, puisque nous tenons l'oiseau...

L'agent en sous-ordre partit.

Les gendarmes rentrèrent après avoir étendu Lucien évanoui sur un lit de camp, et fermé la porte à double tour.

Tout cela s'était fait sans bruit.

Personne dans le village ne soupçonnait l'arrestation de M. d'Harblay.

— L'un de vous, messieurs, — reprit le policier, — veut-il me conduire à la maison du docteur?... — J'ai quelques ordres à exécuter...

Le brigadier désigna l'un de ses hommes qui sortit avec l'agent; — tous deux se rendirent à la demeure de Lucien et le gendarme frappa vigoureusement à la porte.

Madame d'Harblay vint ouvrir.

En voyant cet étranger de mine médiocre en compagnie d'un gendarme, elle eut peur.

— Que désirez-vous, messieurs? — bégaya-t-elle.

— Veuillez nous permettre d'entrer, madame, — répliqua l'agent, — je m'empresserai de vous expliquer les motifs de notre visite.

La vieille dame livra passage aux deux hommes et referma la porte; puis son attitude sembla dire :

— J'attends...

Le policier tira de son portefeuille un papier, et poursuivit en le présentant à la mère du docteur :

— Donnez-vous la peine, madame, de prendre connaissance de ceci...

LXIV

Madame d'Harblay reçut le papier des mains de l'agent, y jeta les yeux et devint très pâle.

— Mon Dieu, que signifie cela? — s'écria-t-elle en s'appuyant à un meuble pour se soutenir, tant son émotion était grande. — Vous venez ici par ordre du procureur de la République afin de surveiller cette maison jusqu'à ce que le juge de paix ait posé les scellés...

— Oui, madame... — répondit le policier.

— Mais pourquoi cet ordre incompréhensible?... quelle est la cause de cette mesure inqualifiable?

— Je ne sais rien, madame, et ne peux rien vous dire... — On me donne un ordre, j'obéis...

— Mais qu'a donc fait mon fils, qu'ai-je donc fait moi-même, pour qu'on envahisse notre demeure? pour qu'on nous traite en suspects, en criminels?

L'agent répéta :

— Je ne sais rien...

Madame d'Harblay joignit les mains avec désespoir.

— Seigneur! — balbutia-t-elle en sanglotant, — quelles douleurs me sont réservées dans ma vieillesse? — Ne me sera-t-il pas permis de mourir en paix?

Après cette courte crise de découragement et de douleur, la mère éplorée redevint une femme énergique et, faisant un effort héroïque, dit avec l'apparence du calme :

— C'est bien... — On ne résiste point à la loi... — Prenez possession de cette demeure... Je ne suis plus chez moi... la maison est à vous.

— Où se trouve le cabinet de travail de monsieur votre fils?

— Là, — répondit la vieille dame en désignant une porte.

L'agent ouvrit cette porte et entra dans le cabinet.

— C'est ici que je resterai, — fit-il, — en attendant le juge de paix.

— Vous êtes le maître...

— J'ai une prière à vous adresser, madame...

— Une prière, c'est-à-dire un ordre!... — Parlez, monsieur... — Quelle est cette prière?

— C'est de fermer à clef toutes les portes, excepté celles de la cuisine et de votre chambre, et de m'en remettre les clefs...

— Suivez-moi, monsieur... — Vous les prendrez vous-même...

Madame d'Harblay ne pleurait plus. — Ses yeux semblaient séchés par une flamme intérieure. — Son visage était de marbre.

L'agent ferma toutes les portes, retira des serrures toutes les clefs, et rejoignit le gendarme

La pauvre mère s'enferma dans sa chambre et là cessant de se contenir, elle se laissa tomber à genoux devant une image de la Vierge, et balbutia en fondant en larmes, en éclatant en sanglots :

— Je succombe, Vierge sainte... — Vous qui avez été une mère de douleur, venez-moi en aide ! ayez pitié de moi !... ayez pitié de mon enfant !

*
* *

M. Auguy, — il nous semble inutile de l'affirmer, — n'avait pas fait attendre un seul instant madame de Trèves dès qu'il avait connu sa présence à l'étude.

— Venez, chère madame... — lui dit-il en lui prenant les mains pour l'introduire dans son cabinet. — Asseyez-vous là... près de moi...

— J'avais hâte de vous voir, mon vieil ami... — répliqua Léonide. — Rassurez-moi vite, je vous en prie, car votre lettre trop courte et trop vague m'a causé des inquiétudes mortelles... — Pourquoi m'avez-vous engagée à quitter Vevey sans retard ?...

— Parce qu'il se passe des choses étranges au chalet de Lamorlaye.

— Des choses étranges ? — répéta Léonide effarée.

— Oui.

— Lesquelles ?

— Je suis allé au chalet il y a trois jours, pour faire part de vos intentions à la baronne Germaine de Trèves...

— Est-ce qu'elle a manifesté le projet de résister à ma volonté?...

— En aucune façon... — Elle n'a qu'à se soumettre et ne l'ignore pas... — Ce n'est point d'elle qu'il s'agit...

— De quoi s'agit-il, alors?... — Expliquez-vous!... j'ai peur...

— Comme j'allais me retirer, après avoir accompli ma mission, la justice arrivait au chalet.

— La justice!... — s'écria Léonide stupéfaite.

— Oui, le procureur de la République, un commissaire, un juge de paix, des agents...

— Qu'y venaient-ils faire?

— Voici ce que j'ai entendu...

Et le notaire répéta, presque mot pour mot, ce qui avait été dit devant lui.

Madame de Trèves offrait la vivante image de l'effarement.

— Mais, que croient-ils donc? — demanda-t-elle d'une voix éteinte quand le notaire eut achevé.

— Ils semblent supposer que votre mari, le baron Max, n'est pas mort d'une mort naturelle...

— Un crime alors aurait été commis?

— Ils le croient.

Léonide devint livide.

— Ces gens sont fous! — balbutia-t-elle, — un crime est impossible! — Qui donc aurait attenté à la vie de Max, et dans quel intérêt?

— A cela, chère enfant, je ne puis répondre... — je dois me borner à des suppositions, à des conjectures,

mais, dès qu'on connaîtra votre retour, vous serez certainement appelée au parquet où l'on vous apprendra le vrai motif de la présence des magistrats chez vous... — Hâtez-vous donc de retourner au chalet... — Votre tante et votre cousin s'y trouvent encore puisque vous leur avez accordé huit jours... — Ils en sauront plus long que moi...

— Je pars... — adieu, mon vieil ami, ou plutôt, au revoir...

Et madame de Trèves, rejoignant la voiture qui l'avait amenée, se fit conduire à la gare du Nord.

Jacques Hâbert l'attendait.

Il vit le visage bouleversé de sa maîtresse, et l'interrogea des yeux.

— Plus tard, plus tard, — lui répondit-elle.

L'heure du départ allait sonner.

Léonide se jeta dans un wagon, et le train partit.

Durant le trajet de Paris à Coye, la jeune femme sentit les plus sombres pensées assiéger sans relâche son esprit.

Un malheur planait sur elle, de ceci elle ne pouvait douter, mais la nature de ce malheur restait dans l'ombre, et ces ténèbres mêmes rendaient la situation plus effrayante et les angoisses plus intolérables.

Le train fit halte à Coye.

Madame de Trèves mit pied à terre.

Jacques Hâbert la rejoignit sur le quai de débarquement.

Tous deux sortirent de la gare.

Georges de Nerville venait d'arriver avec un landau.

Il courut à Léonide, lui prit les mains et les serra avec une effusion attendrie, en balbutiant d'un air navré :

— Ah ! ma cousine... ma pauvre cousine...

— Que se passe-t-il donc à Lamorlaye? — demanda vivement la jeune femme.

— Montez dans la voiture où ma tante vous attend... — répondit Georges. — En route vous saurez tout...

Léonide avait hâte de savoir.

Elle courut à la voiture où la baronne Germaine la reçut dans ses bras et l'enveloppa de caresses, en versant des larmes de crocodile et en répétant avec un ton de douleur hypocrite :

— Mon enfant !... ma pauvre enfant !..

M. de Nerville s'était placé en face de sa tante et de sa cousine.

Le visage consterné de Georges, les pleurs de la douairière, redoublèrent l'épouvante de la jeune femme.

— Mais enfin, voyons, que se passe-t-il ?... — demanda-t-elle, livide de terreur.

— Des choses effroyables.

— Lesquelles ?...

— Un crime monstrueux a été commis. — Max est mort empoisonné...

La jeune baronne tremblait de tout son corps — ses dents claquaient.

Elle fit un geste de violente dénégation.

— Non... non... c'est impossible !... — répliqua-t-elle d'une voix indistincte.

— Les gens de justice ont fait une descente au chalet... — dit à son tour Georges de Nerville. — Ils ont saisi les ordonnances du docteur et ce qui restait des potions... — On a posé les scellés sur les portes de la chambre de mon pauvre cousin et on m'en a nommé gardien... — Enfin on a exhumé le corps et on l'a emporté à Beauvais dans un fourgon, pour le soumettre à l'autopsie et à des analyses, chimiques afin de constater la nature du poison...

Léonide se sentait devenir folle.

— L'exhumation... l'autopsie... la nature du poison... — répéta-t-elle d'un air égaré. — Il me semble que je fais un rêve horrible... — Tout cela est inouï... — Il ne peut y avoir de crime... ce crime, qui l'aurait commis?... qui donc aurait tué Max, et pourquoi?...

— Le procureur de la République et le commissaire n'ont rien dit, mais leur attitude et leur physionomie parlaient pour eux...

— Ils n'ont accusé personne?...

— En des termes formels, non...

— Mais enfin quelles raisons ont pu leur faire admettre la possibilité d'un crime? — Sur quoi se basent leurs soupçons?...

— Le plus simple est de vous expliquer ce qui s'est passé, et je vais le faire...

Georges raconta par le menu la visite des magistrats, sans omettre le plus petit fait, le moindre détail.

Léonide était atterrée, littéralement.

Une idée soudaine lui traversa l'esprit.

— Mais le médecin seul pourrait être accusé! — s'écria-t-elle.

M. de Nerville ne répondit pas à cette question.

— Avant de se prononcer, il faut attendre les résultats de l'enquête et ceux des analyses, — dit-il. Les magistrats ont parlé des rumeurs publiques, mais ces rumeurs peuvent être mal fondées... — A l'heure qu'il est on ne pourrait, sans une impardonnable injustice, faire peser des soupçons sur qui que ce soit.

La jeune baronne pleurait.

Le landau franchit la grille et s'arrêta devant le perron du chalet.

Georges donna la main à sa cousine chancelante pour la faire descendre de voiture et la conduisit à la salle à manger.

La force physique et la force morale faisaient défaut en même temps à la pauvre enfant. — Elle n'avait plus conscience d'elle-même. — Elle avait cessé de penser et ne pouvait plus que souffrir.

Madame Germaine qui lui témoignait la plus tendre affection voulut lui faire prendre quelque nourriture, mais son estomac se révoltait. — Les premières bouchés l'étouffèrent; il lui fut impossible de continuer; — elle voulut monter dans sa chambre et demanda comme une faveur d'y rester isolée.

Peu à peu elle reconquit un calme relatif et parvint à mettre un peu d'ordre dans ses idées.

La phrase terrible prononcée par elle lui revenait sans cesse à l'esprit.

— *Le médecin seul pourrait être accusé!...*

Elle frissonna de nouveau et sonna violemment.

Sa femme de chambre accourut.

— Allez me chercher Jacques Hâbert... — lui commanda-t-elle.

Le muet était à l'office, où il apprenait de la bouche de Pierre Lion la descente de justice faite au chalet quelques jours auparavant.

Prévenu par la caméristé, il se rendit en toute hâte chez madame de Trèves.

Léonide fit deux pas à sa rencontre.

— Tu sais ce qui se passe ici? — lui demanda-t-elle.

Un geste de Jacques répondit de façon affirmative.

La jeune femme continua :

— On prétend que mon mari est mort empoisonné...

— Oui.

— Qui accuse-t-on?

La pantomime du muet signifia clairement :

— Personne... — On ne sait pas...

— Il faut savoir...

— Comment? — fit le regard de Jacques.

— Cours à Coye sans perdre une minute... Va trouver le docteur... qu'il vienne à l'instant... A l'instant, tu m'entends bien !... — Il le faut... je le veux... ramène-le avec toi...

Jacques Hâbert inclina la tête et partit.

Arrivé à Coye, il se dirigea vers la maison du mé-

decin, souleva le marteau et le laissa retomber deux fois de suite.

Ce fut l'agent de police qui vint lui ouvrir et lui dit d'une voix rude :

— Qui demandez-vous?...

Etonné de voir cette figure inconnue, le père nourricier de Léonide resta tout d'abord interdit.

— Ah çà, voyons ! qui demandez-vous? — répéta l'agent. — Il ne s'agit pas de me regarder d'une air ahuri, mais de me répondre.

Jacques tira son ardoise et écrivit :

— *Je demande le docteur d'Harblay...*

— Ah ! vous êtes muet...

— Oui.

— Et qu'est-ce que vous lui voulez au docteur d'Harblay?...

Le muet reprit son ardoise et traça ces mots :

— *Je veux qu'il vienne tout de suite avec moi au chalet de Lamorlaye, où on l'attend.*

— Très bien... et, qui est-ce qui l'attend, au chalet de Lamorlaye?

— « *Ma maîtresse, madame la baronne de Trèves.* »

— Tournez-moi les talons, mon brave homme, et allez apprendre à votre maîtresse, madame la baronne de Trèves, que le docteur d'Harblay ne peut aller la voir, par l'excellente raison qu'il est dans les mains de la justice...

Jacques faillit tomber à la renverse en entendant ces mots. — Il resta un instant comme pétrifié.

Ensuite il voulut écrire encore, interroger de nou-

veau, mais l'agent referma brutalement la porte et le muet se trouva seul dans la rue.

Avec un geste de fou il passa ses deux mains sur son front mouillé de sueur, puis il prit sa course dans la direction de Lamorlaye.

LXV

Léonide attendait le retour de Jacques Hâbert avec une impatience pleine d'angoisses.

Lorsqu'elle entendit le bruit de ses pas dans l'escalier, elle courut ouvrir.

Elle ne respirait plus. — Les battements de son cœur l'étouffaient.

Jacques entra.

Il avait le visage livide et les traits décomposés.

Un seul regard jeté sur lui fit comprendre à madame de Trèves qu'il apportait une mauvaise nouvelle.

— Lucien... Lucien... Qu'est-il arrivé à Lucien ? — demanda-t-elle d'une voix étranglée.

Le muet, à bout de force et d'haleine tant il avait parcouru rapidement l'espace séparant Coye de Lamorlaye, se laissa tomber sur une chaise.

Madame de Trèves, ne se souvenant plus qu'il ne pouvait parler, le secoua par le bras en lui criant :

— Réponds !.. Réponds-moi donc !...

Jacques prit son ardoise et traça ce mot unique :

— « ARRÊTÉ ! »

La jeune femme le lut, poussa un gémissement sourd, promena autour d'elle des yeux hagards puis, se laissant tomber à genoux, cacha sa tête dans ses mains, et sanglota en prononçant des mots sans suite.

— On croirait qu'elle devient folle ! — se dit le muet avec épouvante.

*
* *

Lucien d'Harblay, en sortant de son évanouissement, éprouva d'abord une sensation vague de douleur morale, mais sans savoir à quoi l'attribuer.

Il ne se rappelait point ce qui s'était passé.

Cet état d'engourdissement intellectuel ne dura que quelques secondes.

Ses souvenirs lui revinrent.

Il eut conscience de sa position et résolut de ne pas se laisser abattre par le coup effroyable qui le frappait.

— On m'a arrêté, — se dit-il, — arrêté à deux pas de ma maison, au moment où, le cœur joyeux, j'allais embrasser ma mère et lui faire partager mes espérances ou plutôt mes certitudes de bonheur à venir ! Des gendarmes m'ont mis la main sur l'épaule et mon rêve s'est envolé ! Tout à l'heure j'étais libre, j'étais heureux, je portais la tête haute... et maintenant me voici prisonnier, accusé ! Accusé !... Mais de quoi ?...

— Je sais bien, moi, que je suis innocent, mais quel crime peut-on me soupçonner d'avoir commis ?

Un sourire méprisant vint à ses lèvres.

Il poursuivit :

— Celui qui m'accuse est un fou, et je le deviendrais en m'obstinant à chercher la cause de mon arrestation... Cette cause ne peut être qu'une erreur... on la reconnaîtra bientôt... — Je suis homme, il faut être fort; j'ai confiance en Dieu qui ne m'abandonnera pas, mais c'est pour Léonide que je tremble... — Chère enfant, si elle apprend que je suis arrêté, quel écrasement pour cette âme si tendre et pour ce pauvre corps à peine convalescent !

Lucien s'assit sur le bord du lit de camp et s'absorba dans une profonde et douloureuse rêverie.

Le bruit que produisit en s'ouvrant le guichet qui trouait la porte de son cachot provisoire lui fit lever la tête.

A ce guichet apparut la trogne bourgeonnée et la grosse moustache d'un gendarme.

— Avez-vous faim ? — demanda la voix du *Pandore* départemental.

— Non... — répondit Lucien, — je n'ai pas faim, mais j'ai soif...

— Il y a de l'eau dans une cruche près du lit de camp...

— Voulez-vous me permettre de vous adresser une question ?...

— Faites toujours, mais je ne promets pas d'y répondre...

— Serai-je bientôt libre ?...

— Comment diable voulez-vous que je le sache ?. — On vous conduira d'abord à Beauvais, et le juge d'instruction vous gardera ou vous fera mettre en liberté !... — ça dépend de lui...

— Quand me conduira-t-on à Beauvais ?

— Probablement ce soir...

— Merci...

— Quand l'appétit se fera sentir, vous n'aurez qu'à frapper contre la porte et l'on vous apportera du *rata*...

Le guichet se referma.

Lucien retomba sur le lit de camp.

Ces mots : — *le juge d'instruction*, lui causaient une terreur profonde.

Ainsi donc il allait paraître, comme le dernier des criminels, devant un magistrat, pour être interrogé, et là il lui faudrait prouver son innocence...

Comment la prouverait-il, si la méprise fatale dont en ce moment il était victime se prolongeait ?

De nouveau il se mit l'esprit à la torture pour deviner la cause de son arrestation, et à force de chercher sans résultat il finit par se demander s'il jouissait de sa raison, s'il était véritablement prisonnier et non le jouet d'une hallucination passagère.

Bientôt la fièvre s'empara de lui. — Une soif ardente dessécha sa gorge. — Il prit la cruche et se mit à boire, mais il en épuisa le contenu sans apaiser sa soif inextinguible.

Au calme qu'il s'était imposé succéda une crise de

désespoir violent, suivie elle-même d'une prostration absolue.

Les heures s'écoulèrent.

Le crépuscule arriva, puis la nuit.

Lucien entendit des pas lourds s'approcher de l'endroit où il était enfermé.

Un rayon lumineux se glissa sous la porte.

Cette porte s'ouvrit et l'agent de police parut sur le seuil avec des gendarmes, dont l'un tenait des menottes et l'autre une lanterne.

M. d'Harblay regarda ces gens avec une sourde colère. — Son visage était décomposé. — Il paraissait avoir vieilli de vingt années en quelques heures.

— Monsieur le docteur, — lui dit poliment le brigadier, — levez-vous, je vous prie ; vous devez nous suivre...

Lucien descendit du lit de camp.

— Tendez vos mains... — commanda le gendarme qui tenait les menottes.

Le jeune médecin frissonna de tout son corps. — Un sentiment d'horreur s'empara de lui, mais il ne se révolta pas, — à quoi bon, puisqu'il était le plus faible? — et tendit les mains.

Le contact glacial de l'acier fit courir dans ses veines un frisson mortel.

On ferma les menottes par un cadenas.

— Marchez ! — reprit le brigadier.

Machinalement, la tête basse, M. d'Harblay obéit et se mit à marcher.

On sortit de la gendarmerie.

Une voiture stationnait à la porte.

La rue était déserte, aussi loin que le regard pouvait s'étendre.

Lucien tourna les yeux vers sa demeure.

Deux grosses larmes coulèrent sur ses joues.

— J'aurais voulu embrasser ma mère... — balbutia-t-il.

A cette timide supplication, l'agent de police ne répondit pas.

Il ouvrit la portière et dit :

— Montez là dedans...

En même temps il poussait Lucien dans la voiture.

Deux gendarmes montèrent sur le siège.

Le cheval partit au grand trot.

Dans la nuit le jeune médecin fut écroué à la prison de Beauvais.

Le lendemain, le juge de paix vint poser les scellés dans la maison de madame d'Harblay.

— Mon fils... — cria la pauvre femme. — Où est mon fils?...

— Votre fils, madame, — répondit le juge de paix, — a été arrêté hier au moment où il venait ici... — Il est en prison à Beauvais...

— Arrêté! — Prisonnier! — répéta la mère infortunée. — Mais, qu'a-t-il fait? De quoi l'accuse-t-on?

— On l'accuse, madame, d'avoir commis le crime d'empoisonnement sur la personne de M. Max de Trèves.

Au lieu de succomber sous le choc, madame d'Harblay se redressa.

Une telle accusation était trop absurde pour être à craindre, — pensait-elle.

— Lucien, un empoisonneur! — répliqua la vieille dame avec un dédaigneux haussement d'épaules. — Ceux qui le disent sont des menteurs infâmes et ceux qui le croient sont des insensés!! — Ils ne connaissent pas mon fils!! — Ah! je suis bien tranquille, il se justifiera, et toute la honte retombera sur les calomniateurs!!

— Dieu le veuille, madame! — répliqua le juge de paix.

— Il le voudra, monsieur.

— Je le souhaite de toute mon âme, pour votre fils et pour vous...

*
* *

Le juge chargé d'intruire l'affaire de Lucien d'Harblay se nommait Férouillat.

On désignait l'affaire elle-même par ces mots, qui du parquet avaient passé dans le public et dans les journaux : *Le crime de Lamorlaye.*

Agé de soixante ans environ, le juge Férouillat avait blanchi sous le harnais ; — il joignait beaucoup de bon sens à beaucoup d'expérience, savait son métier sur le bout du doigt, excellait à démêler les complications les plus embrouillées. — Son tort unique était d'être un peu trop l'homme de la première impression, et, une fois sa conviction faite, de s'entêter outre mesure.

Il était en possession des procès-verbaux des chirurgiens et des chimistes ayant pratiqué l'autopsie et analysé ce qui restait des potions.— Il possédait aussi les ordonnances des deux médecins ayant donné des soins à M. de Trèves.

Les ordonnances du docteur Marais, de Chantilly, ne lui semblaient offrir aucune particularité intéressante, mais celles de Lucien d'Harblay attiraient particulièrement son attention.

On lui avait remis, en outre, les enquêtes faites secrètement par des agents de la sûreté sur le docteur d'Harblay, sur madame Léonide de Trèves, sur feu le baron Max, et quelque notes incidentes se rapportant à la baronne douairière et à son neveu Georges de Nerville.

De ces enquêtes et de ces notes il résultait que madame Germaine et M. de Nerville aimaient tendrement le baron Max ; que jamais le moindre nuage ne s'élevait entre eux et ne rendait leurs relations difficiles. — On citait la conduite irréprochable de Georges. — On vantait sa moralité hors ligne.

Léonide était représentée comme une femme d'un caractère bizarre et fantasque, romanesque à ses heures, difficile à vivre en somme, et s'accordant assez mal avec son mari.

Les rapports ne se montraient point bienveillants pour Max de Trèves ; ils l'accusaient d'avoir été singulièrement original, insociable et maniaque.

Quant à Lucien d'Harblay, ils le disaient ambitieux, dissimulé, se montrant charitable pour se rendre po-

pulaire et voulant conquérir à tout prix une position considérable de renommée et de fortune.

Une partie de l'enquête portait sur les circonstances de son brusque voyage à Vevey.

L'agent de la sûreté, soulevant un coin du voile, dénonçait le dévouement absolu du docteur pour la jeune baronne.

Fallait-il attribuer ce sentiment à l'ambition ou à l'amour?

Le policier posait la question, mais ne concluait pas.

Le juge Férouillat avait étudié tout cela avec un soin extrême, et à la suite de cette étude sa conviction s'était formée.

Il ne doutait pas de la culpabilité de Lucien d'Harblay.

A coup sûr, le médecin avait empoisonné le mari pour pouvoir épouser la veuve...

Cela sautait aux yeux et ne se pouvait contredire sans une mauvaise foi déplorable ou une navrante faiblesse de l'intellect!

Un instant le juge eut la pensée que madame Léonide de Trèves pourrait bien être complice du crime, et il trempa sa plume dans l'encre pour signer l'ordre de la faire appréhender au corps.

La reflexion l'arrêta.

— Ne précipitons rien... — se dit-il. — Au cours de l'instruction il sera toujours temps d'user de rigueur...

Quinze jours s'étaient écoulés depuis l'arrestation

de Lucien d'Harblay, qui n'avait été interrogé qu'une seule fois, pendant cinq minutes, uniquement pour la forme, le lendemain de son incarcération à Beauvais.

Le malheureux s'abandonnait à un morne désespoir.

Au chalet de Lamorlaye la douairière et Georges vivaient en paix, comme si rien ne s'était passé; — ils ne parlaient pas du tout de se retirer à Chantilly et ils entouraient Léonide des soins les plus assidus et en apparence les plus tendres.

La jeune baronne ne paraissait même pas s'en apercevoir. — Elle vivait repliée sur elle-même, le visage sombre, les yeux fixes, et semblait étrangère à tout se qui se passait autour d'elle.

Une pensée noire, que vainement elle s'efforçait de chasser, hantait sans relâche son cerveau et lui faisait peur.

— Lucien m'adorait... — se disait-elle. — Affolé par son amour, n'a-t-il pas voulu me rendre libre. même au prix d'un crime?...

Un instant après, toute frissonnante, elle balbutiait :

— C'est monstrueux! je deviens folle! — Voilà que je l'accuse, à présent!... — Si je l'accuse, moi qui l'aime, les autres vont le condamner!...

Dix fois, vingt fois, cent fois de suite elle répétait :

— Il est innocent!... Je le sais, je le devine, j'en suis sûre, je ne veux plus douter!...

Léonide se disait cela, mais le doute revenait toujours.

Madame d'Harblay ne vivait plus que par l'espérance.

Elle avait fait le voyage de Beauvais pour voir son fils et s'était heurtée contre une consigne non moins inflexible que les portes de la prison.

Par ordre du juge d'instruction personne ne pouvait pénétrer auprès de l'inculpé.

Le cœur gros, les yeux pleins de larmes, la pauvre mère avait repris le chemin de sa demeure, mais elle ne se laissait point abattre.

— Je suis sûre de son innocence !... — se disait-elle. — Dieu, qui est la justice et la bonté suprêmes, ne le laissera pas condamner pour le crime d'un autre !...

LXVI

Jacques Hâbert, depuis les derniers événements accomplis, n'était plus que l'ombre de lui-même.

Si vigoureux d'apparence jusque-là, malgré la blancheur de ses cheveux, il semblait maintenant un vieillard courbé par l'âge.

Il passait dans les bois les trois quarts de ses journées, allait droit devant lui, sans but appréciable, cherchant le mot d'une énigme insoluble, et poursuivi par l'idée fixe de sauver l'homme que Léonide aimait.

M. Férouillat, le juge, avait de sérieux motifs pour mener avec lenteur les débuts de l'instruction.

Il voulait suivre une ligne de conduite dont à maintes reprises il s'était bien trouvé, c'est-à-dire interroger tous les témoins avant de se mesurer corps à corps avec l'inculpé, et se mettre ainsi dans les mains des armes redoutables.

Ayant terminé l'étude approfondie des dossiers contenant les procès-verbaux des médecins et les rapports des agents, rien ne l'empêchait plus d'agir, — il lança ses assignations à témoin.

La liste des témoins assignés était longue.

Elle comprenait :

Léonide de Trèves;

La baronne douairière de Trèves ;

Georges de Nerville;

Jacques Hâbert;

Pierre Lion, le valet de chambre de Max;

Madame d'Harblay ;

Le pharmacien Godelot;

Le garde Brigard ;

Le notaire Émile Auguy;

Le docteur Pédagniel;

Le docteur Marais;

Le médecin de Senlis;

Le jardinier de Vevey ;

La femme de chambre particulière de Léonide.

Et enfin plusieurs des domestiques du chalet de Lamorlaye.

Ce fut Léonide de Trèves qui comparut la première dans le cabinet du juge d'instruction Férouillat.

Elle était mandée au parquet de Beauvais en même temps que sa belle-mère, que Georges de Nerville, que Jacques Hâbert et que Pierre Lion.

La jeune veuve attendait ce moment avec une indicible impatience.

Elle allait donc enfin savoir la vérité !

C'était la vie de Lucien d'Harblay qu'il s'agissait de défendre, s'il était véritablement accusé d'un crime capital, ce qui lui semblait presque incroyable car maintenant elle ne doutait plus de son innocence.

Elle rassembla tout son courage et, quoique l'émotion fît battre son cœur à briser sa poitrine, elle franchit le seuil du cabinet avec un calme apparent.

Un an ne s'étant pas écoulé depuis la mort de Max, Léonide portait le grand deuil de veuve.

Sa voilette abaissée cachait une partie de son visage.

Le juge d'instruction était assis à contre-jour derrière un bureau chargé de dossiers, disposition voulue pour rester dans une ombre discrète, tandis que les visages des inculpés et des témoins se trouvaient en pleine lumière.

A côté du bureau se voyait une table, et devant cette table un greffier.

M. Férouillat se souleva pour saluer madame de Trèves puis, désignant de la main une chaise, il dit :

— Madame la baronne, veuillez vous asseoir...

Léonide rendit le salut par une légère inclination de tête et s'assit.

Le magistrat continua :

— Relevez votre voile, je vous prie...

La jeune femme obéit.

— Vous vous nommez?

— Léonide, baronne de Trèves.

— Votre nom de famille?

— Desfontaines.

— Votre âge ?

— Vingt-trois ans.

— Vous savez, madame, pour quelle cause je vous ai fait appeler ?

La jeune femme parut hésiter un instant avant de répondre. — l'émotion grandissante la paralysait.

Enfin, après un nouvel appel à son énergie, elle balbutia :

— Je sais, monsieur, qu'il s'agit de la mort de mon mari, mort qui serait le résultat d'un crime... Vous le supposez du moins...

— Il n'est point question d'une supposition plus ou moins fondée, madame... — répliqua le juge, — le crime est certain... prouvé... indiscutable...

Léonide frissonna.

— Ainsi vous n'avez aucun doute ?... — dit-elle d'une voix à peine distincte. — M. de Trèves a succombé à un empoisonnement ?

— Oui, madame... — Je vous répète que le crime est prouvé, et je viens vous demander d'éclairer la justice...

— Comment puis-je le faire ?

— En m'aidant à confondre le criminel...

— Je ne le connais pas...

— Pardon, madame, vous le connaissez...

— Qui donc accusez-vous ?

— Le docteur Lucien d'Harblay.

Madame de Trèves, en entendant ce nom, se dressa comme soulevée par une force irrésistible.

— Accusation mensongère, monsieur ! — s'écria-t-elle, — le docteur d'Harblay est un honnête homme, incapable de commettre une action douteuse, à plus forte raison une action criminelle !... — il a soigné

mon mari avec un dévouement sans bornes, avec un zèle qui ne s'est jamais démenti !...

M. Férouillat pinça ses lèvres ; son front se plissa.

— Veuillez vous rasseoir, madame... — dit-il d'un ton sec.

Léonide se laissa retomber sur sa chaise.

Le juge poursuivit :

— Je ne vous demande point de plaider ici la cause de l'inculpé, ce sera la tâche de son avocat... — Je vous demande de répondre simplement aux questions que je vais vous adresser...

— Je suis prête...

— A quelle époque remonte l'entrée du docteur Lucien d'Harblay au chalet de Lamorlaye, comme médecin de M. de Trèves ?

— Cela remonte à la fin du mois de juillet de l'année dernière... — Le jour où mon mari fut mordu par un chien enragé, près du château de la Reine-Blanche, le docteur d'Harblay se trouvait par hasard sur le lieu de l'accident... Il donna les premiers soins à M. de Trèves, après m'avoir sauvé la vie au péril de la sienne...

Si le juge d'instruction ne s'était pas trouvé dans l'ombre, on aurait vu ses yeux briller tout à coup sous les paupières à demi closes.

— Lucien d'Harblay vous a sauvé la vie ? — s'écria-t-il.

— Oui, monsieur.

— De quelle manière ?

— En se jetant entre moi et le chien enragé, et en le tuant d'un coup de canne à épée...

— M. d'Harblay, se trouvant une arme à la main, aurait bien dû préserver votre mari comme il vous a préservée vous-même !...

— Avant que le docteur pût s'élancer à notre secours, le baron de Trèves était déjà mordu...

— Connaissiez-vous M. Lucien d'Harblay antérieurement à cette catastrophe?

— Non.

— Vous ne l'aviez jamais vu?

— Jamais.

— Pas même rencontré dans les environs de Lamorlaye?

— Je l'avais rencontré peut-être, mais je ne l'avais pas remarqué...

— Il a cautérisé la blessure du baron séance tenante?...

— Oui, monsieur.

— Le soir même il s'est présenté au chalet, et il y est revenu chaque jour...

— Sans doute... — Mon mari lui accordait toute sa confiance.

— La famille de Trèves n'avait-elle pas, depuis vingt ou vingt-cinq ans, un médecin attitré?

— Oui, monsieur... Le docteur Pédagniel...

— Ne fut-il pas appelé?

— Si, monsieur... — Ma belle-mère le manda par dépêche, le lendemain...

— Alors, il s'entendit avec M. d'Harblay, au sujet du traitement à faire suivre au blessé ?

— Non, monsieur...

— Pourquoi donc ?

— Ils n'ont pu se mettre d'accord.

— Voilà qui est singulier... — M. d'Harblay, nouveau venu et tout jeune, aurait dû, ce me semble, témoigner des égards au vieux médecin de famille et lui faire quelques concessions...

— Le docteur d'Harblay avait défendu pour tout le monde la porte de mon mari... — Ma belle-mère et moi nous devions nous conformer comme les étrangers à cette défense que l'état du blessé rendait indispensable..

— Indispensable aux yeux de M. d'Harblay? — interrompit le juge d'instruction.

— Oui, monsieur... — Le docteur Pédagniel voulut violer la consigne... — M. d'Harblay, soutenu d'ailleurs par mon mari, lui refusa l'entrée de sa chambre...

— Cette conduite ne vous parut point étrange ?

— Rigoureuse, mais logique... voilà tout...

— La guérison de M. de Trèves fut-elle rapide ?

— Oui, monsieur, grâce aux bons soins du docteur d'Harblay, pour qui mon mari ressentait une sympathie très vive.

— Le docteur venait-il souvent ?

— Deux fois par jour.

— A qui rendait-il compte des progrès de la convalescence de son malade ?

— Habituellement à moi.

— Vous le receviez dans votre appartement.

A cette question Léonide sentit une ardente rougeur lui monter au visage.

Elle répondit néanmoins sans hésiter :

— Oui, monsieur, quelquefois.

Le juge reprit après un silence :

— Quelle était, vis-à-vis de vous, l'attitude de M. d'Harblay...

— Ce qu'elle devait être, monsieur... — répliqua la jeune femme avec hauteur. — M. d'Harblay est un gentleman...

— Ce gentleman vous était sympathique je suppose ?...

— Assurément, monsieur... — Ayant appris à le bien connaître, j'avais pour lui la plus grande estime.

— Entre la première et la seconde maladie de M. de Trèves, le docteur a-t-il cessé de venir au chalet ?...

— La seconde maladie a suivi de très près la première... — Mon mari, dont l'esprit était frappé et qui ne se croyait pas complètement guéri, tenait beaucoup à ne point perdre de vue son médecin, mais le docteur, blessé lui-même, se fit remplacer pendant quelques jours par un de ses confrères...

— Le docteur Marais, de Chantilly, je sais cela; cette substitution dura peu et M. d'Harblay, souffrant encore, reprit ses visites...

— Oui, monsieur.

—Le docteur d'Harblay vous parlait-il de votre mari?

— Souvent.

— En quels termes?

— Dans les termes les plus affectueux.

— Vous vous accordiez assez mal avec le baron de Trèves, paraît-il...

— Mon mari avait un caractère peu communicatif et brusque parfois... J'ai eu certainement à souffrir de son indifférence et de sa brusquerie, mais dans les derniers temps de sa vie un rapprochement s'était opéré entre nous, et je le devais à M. d'Harblay dont Max suivait les conseils...

— Et M. d'Harblay lui conseillait d'être meilleur pour vous?...

— Oui, monsieur...

— Qui vous l'a dit?

— Mon mari lui-même.

— Qui préparait la potion et les médicaments ordonnés par le docteur?

— Le docteur en a préparé quelques-uns chez lui.

— Les autres?

— On les faisait faire chez le pharmacien de Chantilly.

— Qui allait les chercher?

— Tantôt l'un, tantôt l'autre des domestiques.

— M. d'Harblay vous laissait-il prévoir la fin prochaine du baron?

— Non, monsieur... Il me rassurait, au contraire. Ainsi, la veille de la mort, il me donnait encore de l'espoir.

— Très peu de jours après la cérémonie funèbre vous avez quitté Lamorlaye?

— Oui, monsieur.

— Où êtes-vous allée?

— En Suisse, à Vevey, où j'ai une propriété...

— Pourquoi ce déplacement?

— J'avais besoin de solitude...

— Vous voyagiez avec un muet?

— Un vieux serviteur, oui monsieur... le mari de ma nourrice...

— Vous avez reçu à Vevey le docteur d'Harblay?

— J'étais malade... très malade... Jacques Hâbert, sans me consulter, écrivit à M. d'Harblay de venir...

— Le docteur, ne se fit point attendre, et vous guérit promptement?

— Oui, monsieur...

— Il habitait la même villa que vous?...

— Sans doute... — N'était-ce pas naturel?...

— Pourquoi avez-vous caché à tout le monde, sauf à votre notaire, que vous vous retiriez à Vevey?...

— Je vous répète que je voulais la solitude... l'isolement...

— Isolement de durée très courte, car vous songiez à vous remarier dès l'expiration du délai légal... — Est-ce le docteur d'Harblay qui vous en a donné le conseil?

Léonide frissonna.

Le secret de son amour était-il donc connu?

— Comment savez-vous que j'avais l'intention de

me remarier? — demanda-t-elle, en affectant un calme qu'elle n'éprouvait guère.

— Je le sais, madame, cela suffit, et je voudrais savoir de même si vous aviez pris des engagements en vue du mariage projeté...

LXVII

Madame de Trèves devina que cette question cachait un piège.

Répondre affirmativement, ne serait-ce pas compromettre Lucien ?

Ne le compromettrait-elle pas davantage encore en déguisant la vérité ?

Elle se persuada le contraire et balbutia :

— Je suis trop jeune pour rester seule toute ma vie, j'admettais donc l'idée d'un second mariage mais, n'ayant fait aucun choix, je n'ai pu prendre d'engagements...

Le juge d'instruction hocha la tête d'un air incrédule.

— Vous aviez une entière confiance en M. d'Harblay ? — demanda-t-il.

— Entière, oui, monsieur.

— Lui avez-vous parlé de vos projets d'avenir?

— Je ne m'en souviens pas.

— Interrogez votre mémoire...

— Je le ferais en vain...

Selon M. Férouillat l'évidente réserve que mettait madame de Trèves dans ses réponses empêchait seule la lumière de se produire.

Il résolut de frapper un grand coup.

— Vous essayez de me tromper, madame !... — dit-il brusquement, d'un ton sévère.

— Moi ! — s'écria Léonide tremblante.

— Mais vous l'essayez en vain !... Prenez garde ! — Vous jouez un jeu dangereux ! — En refusant d'éclairer la justice, non seulement vous ne justifiez point M. d'Harblay, mais encore vous risquez de vous mettre vous-même dans une position difficile...

— Et comment ? — bégaya la jeune baronne effrayée.

— Nous savons, — continua le juge, — nous savons de la façon la plus positive que le docteur d'Harblay, en donnant des soins à M. de Trèves, osait lever les yeux sur vous ; — or vous envisagiez sans colère la tendresse de l'homme qui vous avait sauvé la vie au péril de la sienne... — Deux lignes de votre père nourricier ont suffi pour amener en Suisse le docteur d'Harblay au moment où, très gravement atteint lui-même, il ne pouvait voyager sans danger...

» Quel sentiment lui faisait ainsi braver une seconde fois la mort ?

» — *Le devoir professionnel...* — me répondrez-vous peut-être.

» Non, madame, le devoir n'aurait pas suffi ; — un immense amour pouvait seul inspirer un dévouement semblable, et, cet amour, M. d'Harblay l'éprouvait

pour vous! — Amour fatal! Amour qui devait le perdre, ou plutôt qui l'avait perdu déjà, car le crime était commis, la victime couchée dans la tombe, et la veuve du baron de Trèves pouvait épouser le meurtrier de son mari!...

Léonide écoutait, en proie à un affolement complet.

Quand le juge d'instruction s'interrompit pour respirer, elle s'écria :

— Non!... non, monsieur!... Ce serait effroyable... Cela n'est pas...

— Cela est, madame.

— Je refuse de le croire!... Je ne le croirai jamais!

— Niez l'évidence, alors! — Les preuves existent.

— Quelles preuves?

— De celles qu'on ne discute point... — Depuis longtemps le docteur travaillait à son œuvre infâme! — Il croyait à l'impunité, mais il comptait sans la justice... — Le cadavre de M. de Trèves nous a livré le poison, et la dernière ordonnance, audacieusement signée par Lucien d'Harblay, nous a livré l'empoisonneur!...

Léonide poussa un gémissement sourd et devint pâle comme une morte.

— La lumière dissipe les ombres qui vous entouraient, je le vois! — poursuivit M. Férouillat. — Vous comprenez que l'évidence s'impose! — L'homme que vous aimiez est un misérable... Maudissez-le! Mais en le maudissant estimez-vous heureuse qu'il n'ait pas fait de vous sa complice!...

— Mon Dieu !... mon Dieu !... — balbutia madame de Trèves avec égarement, en se tordant les bras. — Je vous écoute... je vous entends... et je me demande si je rêve... — On accuse Lucien d'Harblay, l'esclave du devoir, l'honnête homme qui soignait mon mari avec le dévouement d'un frère, qui lui conseillait de me rendre la vie plus douce et qui m'engageait, moi, à acheter le calme de l'intérieur au prix de tous les sacrifices ! ! — On l'accuse ! !

— Eh ! madame, l'empoisonneur jouait une hideuse comédie pour arriver sans encombre à son but.

— Je réponds de son innocence comme de la mienne ! ! — S'il est coupable, j'étais sa complice...

— Non madame, vous n'étiez point sa complice, vous étiez abusée par lui, et votre exaltation présente prouve combien était grand l'empire, ou plutôt la fascination qu'il exerçait sur vous ! !

La jeune femme éclata en sanglots.

M. Férouillat jugea convenable de ne pas prolonger davantage l'interrogatoire ce jour-là.

Le greffier lut à haute voix la déposition.

Léonide signa d'un main tremblante.

— Calmez-vous, madame, et rassurez-vous, — lui dit le juge d'instruction, — votre mari sera vengé.

Madame de Trèves se retira.

Dès que la porte fut refermée derrière elle, le magistrat prit une physionomie triomphante et se frotta les mains.

— Il est clair comme le jour que j'avais deviné

juste ! — fit-il à haute voix, ayant l'air de se parler à lui-même mais en réalité s'adressant à son greffier qui l'écoutait la bouche ouverte et la plume derrière l'oreille. — Le d'Harblay est amoureux d'elle et elle est folle de lui ! — Profond scélérat, ce d'Harblay, car où irions-nous, je vous le demande si, chaque fois qu'on aime une femme mariée et qu'on est aimé d'elle, on empoisonnait le mari ! — Ce serait la fin du monde ! — Le gredin ne se contentait pas de l'amour !... il pensait au solide et voulait la fortune... — Mous ferons un exemple ! !...

Le greffier approuva du geste et le juge d'instruction, après s'être de nouveau frotté les mains, donna l'ordre d'introduire la baronne douairière.

Madame Germaine entra presque aussitôt, les yeux rouges, le visage superlativement hypocrite, et prit place sur la chaise que sa belle-fille venait de quitter.

M. Férouillat, qui se piquait d'être homme du monde, lui adressa quelques paroles courtoises et après les préliminaires relatifs aux noms, prénoms, etc., commença l'interrogatoire en ces termes :

— Vous savez, madame, quelle accusation pèse sur le docteur Lucien d'Harblay ?

— Oui, monsieur, je le sais, ou plutôt je crois le savoir, car rien d'absolument positif, rien d'officiel, ne m'a été dit. — J'ai appris l'arrestation du docteur succédant à l'autopsie du corps de mon malheureux fils... J'en ai conclu que cette arrestation était motivée par des soupçons d'une épouvantable gravité...

— Conclusion très logique, madame... — Le doc-

teur d'Harblay est inculpé d'avoir tué par le poison M. le baron de Trèves...

La douairière cacha son visage dans ses mains et s'écria :

— Ce serait si monstrueux que je ne puis le croire...

— Tant que la justice n'a point prononcé, le doute est permis... — Ce doute existe aussi chez moi, et je m'entoure de témoignages pour arriver à une certitude... Soyez persuadée que je serais heureux de trouver le docteur innocent...

— Il doit l'être... — Pourquoi aurait-il tué mon fils ?... — il n'avait rien à gagner à sa mort et beaucoup à perdre...

— Comment cela ?...

— Quelques jours avant la catastrophe qui a brisé mon cœur maternel, le baron Max, mon cher fils, offrait au docteur de devenir son médecin particulier et de venir habiter le chalet de Lamorlaye avec sa mère. — Naturellement les honoraires de cette charge auraient été très beaux.

— J'ignorais cette particularité, madame, et je suis enchanté de la connaître... — M. d'Harblay avait-il accepté une offre si flatteuse pour lui, et si lucrative en même temps ?

— Après une courte hésitation il l'avait acceptée et, pressé par Max, il devait venir s'installer à bref délai...

— Cependant il n'est pas venu...

— Non.

— Pourquoi?

— Un accident fortuit, une blessure à la tête, l'empêcha de tenir cette promesse...

— Connaissiez-vous le docteur d'Harblay avant l'époque où il a donné des soins au baron de Trèves ?

— Non, monsieur...

— Quand il vint au chalet de Lâmorlaye pour la première fois, quelle impression produisit-il sur vous?... — Je vous prie de me répondre bien franchement...

— Hélas ! monsieur, j'étais trop douloureusement frappée, en proie à un trop grand désespoir, pour qu'il me fût possible d'observer le docteur et de me rendre compte de l'impression produite... — Cependant sa conduite me parut étrange...

— En quoi ?

— Il m'empêchait de soigner mon fils... Il me consignait à la porte de la chambre de Max... — Je crus devoir mander le médecin attitré de notre famille, le docteur Pédagniel, une célébrité parisienne, qui s'empressa de se rendre à mon appel mais qui fut éconduit presque brutalement par M. d'Harblay...

— Comment avez-vous toléré une telle inconvenance?...

— M. d'Harblay avait pris en quelques heures un incroyable empire sur mon fils... — Il fut soutenu par Max, ce qui me réduisit à la plus complète impuissance et m'empêcha de retenir notre vieil ami Pédagniel.

— De quelle façon le docteur d'Harblay justifiait-il, ou tout au moins expliquait-il ses façons d'agir ?

— Il prétendait avoir le droit de continuer seul la cure qu'il avait commencée seul.

— Un médecin animé de bonnes intentions ne peut refuser les conseils et l'assistance d'un confrère dont l'âge et le savoir, l'expérience et la notoriété, font pour lui un supérieur.

— C'était l'avis du docteur Pédagniel : *L'arrogance de ce médicastre et son absurde confiance en lui-même,* — disait-il, — *sont le fait d'un ignorant fieffé ou d'un malhonnête homme!*

— Ah! le docteur Pédagniel disait cela?...

— Textuellement.

— Lucien d'Harblay vous renseignait-il, jour par jour, sur l'état de votre fils?

— Il ne le faisait pas lui-même... — Le valet de chambre de Max était chargé de me remettre le bulletin journalier...

— Cet étrange docteur agissait-il de même avec madame votre belle-fille?

— Non pas! — Il se rendait chez elle et l'entretenait longuement après chacune de ses visites... — Une seule fois il est venu chez moi pour me dire que Max était guéri, la consigne levée, et que je verrais mon fils le lendemain...

— Quand M. de Trèves rentra dans la vie de famille, vous parut-il véritablement guéri?

— Au physique, oui, mais le moral était atteint gravement. — Max ne cessait d'être nerveux, tantôt très agité, tantôt sombre et replié sur lui-même. — Il avait l'air d'un fou, et par moments il me faisait peur.

Le juge d'instruction était un homme habile, variant sans cesse la nature de ses questions et remplaçant dans son interrogatoire l'ordre par l'imprévu, ce qui obligeait soit les témoins, soit les inculpés, à se tenir sans cesse sur leurs gardes.

— Que pensiez-vous des longs entretiens particuliers du docteur avec madame votre belle-fille ? — demanda-t-il.

— Je pensais que Léonide subissait, comme mon fils lui-même, l'influence de cet homme... — Si par hasard on faisait une critique sur le compte de M. d'Harblay, elle était prête à prendre sa défense en termes violents et passionnés.

— Vous n'avez rien remarqué de suspect dans les rapports établis entre madame de Trèves et le docteur?...

— Je comprends mal cette question... — Veuillez préciser...

— M .d'Harblay et votre bru ne vous paraissaient-ils pas avoir l'un pour l'autre une sympathie trop vive?

La douairière, après un instant de réflexion, répondit d'un ton mielleusement hypocrite :

— Quand on croit à l'honnêteté absolue des gens avec lesquels on vit ou que les circonstances rapprochent momentanément de vous, on ne songe point à les épier, et nulle pensée de défiance ne vient à l'esprit ; mais plus tard, lorsque la foi est ébranlée, on commente le passé, on interroge sa mémoire, on se souvient...

— Et vous vous souvenez ?...

— Oui...

— Communiquez-moi vos souvenirs...

— Le docteur Lucien semblait gêné, contraint, lorsqu'il voyait mon fils affectueux auprès de ma bru... — Il pâlissait si Max, en sa présence, serrait la main de Léonide... — Léonide elle-même, le jour où elle apprit que le docteur venait d'être blessé, poussa un cri et fut au moment de s'évanouir, tant était grande son émotion.

— Saviez-vous que M. d'Harblay était allé la rejoindre en Suisse, à Vevey ?...

— Je l'ignorais... — J'ignorais même qu'elle fût à Vevey... — Ne voulant point être accompagnée, elle avait refusé de nous dire où elle allait... — Nous savions cependant qu'elle comptait se remarier...

— Par qui le saviez-vous ?...

— Par M. Emile Auguy, son notaire, qui nous avait de sa part, à mon neveu et à moi, enjoint de quitter le chalet dans un délai de huit jours, et de nous retirer dans une maisonnette mise à notre disposition à Chantilly, sa cliente se proposant de convoler en secondes noces dès son retour à Lamorlaye...

La douairière ajouta, avec un redoublement de mielleuse hypocrisie :

— Mon Dieu, cela nous parut naturel... — Nous ne pouvions exiger, n'est-ce pas, que Léonide, à son âge, restât éternellement veuve ?... — Elle se montrait d'ailleurs généreuse en nous donnant la maison de Chantilly...

— Pouvez-vous me dire comment était fait le con-

trat de mariage de madame Max de Trèves? — demanda le juge d'instruction.

— Parfaitement...

Et la douairière apprit au magistrat ce que savent déjà nos lecteurs.

— M. d'Harblay connaissait-il les termes de ce contrat?

— Sans le moindre doute.

— Vous en avez la certitude?...

— Absolue, matérielle... — Mon fils l'initiait à toute nos affaires de famille et, le jour où le notaire Auguy vint au chalet nous apporter un acte par lequel Léonide constituait à mon neveu et à moi une rente viagère d'un chiffre important, il assistait à la lecture de cet acte...

LXVII

— L'idée de constituer en votre faveur cette rente viagère est-elle venue spontanément à madame votre belle-fille, ou lui a-t-elle été suggérée? — demanda le juge d'instruction.

— Elle lui a été suggérée, ceci n'est pas douteux... répliqua la douairière.

— Par qui ?

— Par le docteur d'Harblay.

— Cela devait être en effet... — dit le magistrat après un silence. — La pauvre femme, absolument dominée, subissait en toute chose l'influence de cet homme... — Le docteur d'Harblay agissait dans son intérêt propre en ayant l'air de ne penser qu'au vôtre... — Il comptait sur les libéralités conseillées par lui pour vous fermer la bouche quand il épouserait la veuve de sa victime... — De même s'explique la donation de la propriété de Chantilly... — L'unique but de cette donation, coïncidant avec l'ordre brutal de quitter le chalet, était d'éviter toute révolte de votre part... — Si habile que soit M. d'Harblay, il s'est

trahi par un trop grand luxe de précautions... — Son but est visible.

— Grand Dieu ! — s'écria la baronne Germaine en jouant la stupeur. — Une si monstrueuse hypocrisie est-elle possible !...

— Elle est possible, n'en doutez pas, mais grâce au Ciel et à la justice les calculs du scélérat tourneront contre lui ! — L'empoisonneur du baron de Trèves ne récoltera point les fruits de son crime !

L'interrogatoire était terminé.

La douairière signa sa déposition et rejoignit Léonide qui l'attendait dans une sorte de vestibule précédant le cabinet du juge.

M. Férouillat fit appeler Georges de Nerville.

Le cousin de Max entra la tête haute, très froid en apparence, affectant un calme qu'au fond il était loin d'éprouver.

L'interrogatoire commença.

Nous n'en reproduirons point le début, les premières questions du juge différant peu de celles qu'il venait d'adresser à la baronne Germaine.

Georges répondit à tout d'une façon à la fois très simple et très logique.

Il confirma de point en point les déclarations de sa tante, puis le juge d'instruction entra dans un nouvel ordre d'idées et demanda :

— Après la triste mort de votre cousin, vous vous êtes trouvé une ou deux fois en présence de M. d'Harblay ?

— Oui, monsieur.

— Quelle impression a-t-il produite sur vous ?

— Je l'ai trouvé très changé... Il m'a paru souffrant. Son apparence était celle d'un homme écrasé sous le fardeau du chagrin ou du remords.

— Êtes-vous resté longtemps avec lui ?

— Quelques minutes.

— Vous souvenez-vous des paroles échangées entre vous ?

— Sinon de toutes, du moins de quelques-unes.

— Répétez-moi celles-là...

— Je témoignais ma surprise à M. d'Harblay de ne l'avoir pas revu au chalet depuis la catastrophe... — Il me répondit presque textuellement, d'un air très sombre : — *Qu'irais-je y faire?* — *On doit m'y haïr...* — *Je craindrais trop de m'entendre adresser de justes reproches...* — Un peu surpris, je m'écriai : — Ah ! çà, mais, docteur, quelqu'un qui vous écouterait parler ainsi, vous croirait cause de la mort de Max !...

— Quelle fut sa réponse? — demanda vivement le juge d'instruction.

— Il n'en fit aucune... — je le vis frissonner de tout son corps... — il me salua et s'éloigna brusquement.

— Quelle conclusion avez-vous tirée de ce frisson, de ce brusque départ ?...

— Que le docteur d'Harblay s'étant pris d'affection pour son malade, se reprochait amèrement de n'avoir pas pu ou de n'avoir pas su le sauver.

— C'est vous qui veilliez auprès de M. de Trèves quand il est mort ?

— Hélas, oui, monsieur... — j'ai assisté, avec une douloureuse épouvante, à son effroyable agonie.

— Qui vous avait prié de passer la nuit?

— Le docteur d'Harblay. — Il ne s'en rapportait qu'à moi, disait-il, pour administrer à mon cousin une potion dont il attendait les meilleurs effets... — lui-même donna la première cuillerée.

— A quels intervalles deviez-vous donner les autres?

— Au bout d'une heure d'abord, puis toutes les dix minutes.

— Combien en avez-vous donné?

— Trois... — La crise finale suivit presque immédiatement l'absorption de la dernière...

— C'est le valet de chambre qui veillait habituellement?

— Oui, monsieur.

— Le docteur l'avait autorisé à se reposer cette nuit-là?

— Il lui en avait donné l'ordre...

— Quelque chose vous a-t-il frappé, au cours de la dernière visite, dans l'attitude du docteur?

— M. d'Harblay semblait très agité, très nerveux... — Il avait les prunelles vacillantes, le regard inquiet. — « *Je vais faire une tentative hardie, presque téméraire...* » — m'a-t-il dit à plusieurs reprises... — Je dois en outre vous signaler un fait qui me parut sans importance au moment où il s'est produit sous mes yeux, mais qu'aujourd'hui j'envisage tout autrement...

— Parlez, monsieur! — Dans une instruction rien

n'est inutile... — La lumière peut jaillir du moindre incident.

— Je venais de quitter ma tante... j'entrais dans la chambre de mon cousin pour y remplir la tâche que j'avais acceptée... — Je vis le docteur cacher précipitamment un flacon dont il venait de mêler quelques gouttes à la potion destinée à Max.

— Vous êtes certain d'avoir vu cela ?

— Je n'ai pu me tromper... — Le valet de chambre de mon pauvre cousin vous l'affirmera...

— Comment ?...

— Au moment en question il entrait par une autre porte, et remarquait de son côté le fait qui me frappait moi-même...

— Vous en a-t-il parlé sur-le-champ ?...

— Non, monsieur ; il ne m'en a parlé que beaucoup plus tard, après la descente de justice faite au chalet de Lamorlaye et l'exhumation du corps de Max...

— Vous souvenez-vous de la dimension et de la couleur du flacon ?

— Je crois qu'il était de petite taille et en verre blanc, avec une étiquette bleue...

— Le reconnaîtriez-vous ?...

— J'en doute beaucoup...

— Regardez ceux-ci...

Le juge d'instruction désigna des fioles et des flacons posés sur une tablette.

Georges les examina, non sans un frisson car il voyait le flacon dans lequel il avait volé la strychnine.

— Il m'est impossible de me prononcer... — dit-il

au bout d'une minute. — Je craindrais trop de commettre une erreur...

M. Férouillat n'insista point et poursuivit :

— Toutes les potions administrées au baron de Trèves venaient-elles de la pharmacie de Chantilly?...

— Non. — Le docteur d'Harblay en a préparé plusieurs chez lui.

— Avez-vous, monsieur, quelques notions de médecine?

— Aucune... — Mon ignorance en ce qui concerne la science médicale est absolue...

— C'est bien, monsieur... — Une dernière question dans un tout autre ordre d'idées : — Supposez-vous que M. d'Harblay pût être épris de madame Léonide de Trèves?

— Je n'oserais ni l'affirmer ni le nier. — Il est certain qu'ils s'entendaient à merveille... — Léonide subissait, comme mon pauvre cousin et plus encore peut-être, l'influence du docteur.

— Étiez-vous là quand on a parlé devant elle de l'accident arrivé à M. d'Harblay dans la forêt de Chantilly?

— J'étais là.

— Madame de Trèves a-t-elle donné des symptômes de vive émotion ?

— Elle est devenue pâle comme une morte et j'ai cru qu'elle allait s'évanouir.

— Cela ne vous a point étonné ?

— Un peu, mais j'ai mis son trouble sur le compte de la terreur...

— Veuillez signer votre interrogatoire, — après lecture, bien entendu...

M. de Nerville écouta, signa, quitta le cabinet, et on introduisit Pierre Lion.

Le valet de chambre ne put que répéter ce qu'avait dit le cousin de Max relativement au flacon.

— Avez-vous assisté à quelques-unes des conversations de votre maître avec le docteur? — lui demanda le juge.

— Non, monsieur... — Aussitôt le pansement achevé, je me retirais...

— Vous avez veillé M. de Trèves pendant tout le cours de sa maladie ?

— Oui, monsieur, excepté la nuit de sa mort... — Le docteur m'avait donné l'ordre d'aller me reposer.

— C'est vous qui présentiez les potions au malade?

— Oui, monsieur, presque toujours...

— Le docteur n'en a-t-il pas administré lui-même?

— Cela est arrivé, monsieur, plus d'une fois.

— Le baron de Trèves avait beaucoup de sympathie pour M. d'Harblay?

— Beaucoup... — Il lui témoignait tant d'amitié que quelquefois le docteur semblait en éprouver de l'embarras...

— Vous avez remarqué cela?

— Oui, monsieur... surtout quand mon pauvre maître serrait les mains de M. d'Harblay...

— Il suffit, — je n'ai pas autre chose à vous demander...

A Pierre Lion succéda la femme de chambre de Léonide.

Elle ne savait absolument rien, si ce n'est que la jeune baronne pleurait souvent et qu'elle avait d'assez longs entretiens avec le docteur d'Harblay.

Cet interrogatoire ne dura pas dix minutes.

Le juge d'instruction donna l'ordre d'amener Jacques Hâbert et tout d'abord lui dit :

— Vous êtes muet?

Jacques fit un signe affirmatif.

M. Férouillat reprit :

— Je connais, et mon greffier le connaît également, le langage par signes usité dans les écoles de sourds-muets... — Je vais donc vous questionner, vous me répondrez et nous comprendrons vos réponses....

— Interrogez-moi... — dit Jacques en employant le langage convenu.

Le magistrat commença :

— Nous savons que M. le baron Max de Trèves a été empoisonné...

— Puisque vous me le dites, c'est que sans doute vous en avez la preuve, et je vous crois...

— L'auteur présumé du crime est le docteur d'Harblay.

La figure de Jacques s'empourpra d'indignation, tandis que ses gestes répondaient avec véhémence :

— C'est une odieuse calomnie !

— Tout prouve sa culpabilité — répliqua le juge.

— Preuves menteuses auxquelles je ne crois pas ! — Je suis sûr de l'innocence du docteur.

— Où, quand, dans quelles circonstances, avez-vous connu M. d'Harblay?

Le muet répéta ce que nos lecteurs savent déjà.

— C'est vous qui l'avez relevé blessé par la balle d'un braconnier, et sans connaissance, dans la forêt de Chantilly?

— Oui.

— Qu'a dit madame de Trèves quand vous lui avez appris l'accident?

— Elle ne l'a pas appris par moi.

— Madame de Trèves aimait M. d'Harblay?

— Comme on aime la seule personne qui vous ait soutenu, conseillé, encouragé, qui vous ait témoigné un dévouement sincère... — Madame de Trèves souffrait, et tous ceux qui lui devaient aide et affection se détournaient d'elle, quoiqu'elle leur eût donné la fortune à tous. — Le docteur seul lui a tendu la main... — Elle l'a aimé, ainsi qu'il l'aimait lui-même, d'une affection sainte et pure...

— A Vevey, c'est vous qui avez écrit au docteur pour l'appeler?

—Oui.

— Vous obéissiez à un ordre de la jeune baronne?

— Je ne l'avais point consultée... Elle ignorait même ma démarche...

— Que disiez-vous à M. d'Harblay dans votre lettre?

— Rien que ces mots : « — *Elle se meurt... Venez la sauver!* »

— Était-elle véritablement très malade?

— A moitié morte déjà...

Les répliques de Jacques ne se faisaient point attendre ; elles étaient brèves et claires, et cela par la meilleure de toutes les raisons : — Il ne disait que la vérité.

Le juge l'interrogea au sujet des relations du médecin avec M. de Trèves.

Le muet n'eut rien à répondre.

Vivant loin du baron, il ignorait tout.

— Vous êtes attaché au docteur d'Harblay? — lui demanda M. Férouillat.

— Je donnerais ma vie pour lui !

— A-t-il donc fait pour vous quelque chose?

— Jamais.

— Alors, pourquoi le chérissez-vous ainsi?

— Parce que je sais qu'il est bon et qu'il est innocent.

Le juge d'instruction se disait tout bas :

— C'est étrange! — Ce Lucien d'Harblay possède au plus haut point le don de fascination... — Jamais criminel aussi dangereux ne put exister!...

Jacques écouta la lecture de sa déposition, la signa et fut congédié.

Les interrogatoires étaient terminés pour ce jour-là.

— Valin... — dit le magistrat à son greffier.

— Monsieur?

— Vous allez écrire au pharmacien Godelot, à Chantilly, de me communiquer immédiatement son livre de vente sur lequel sont portés les derniers achats du docteur... j'ai une vérification importante à faire...

— Bien, monsieur.

— Nous avons ici le livre des ordonnances préparées dans la pharmacie particulière du docteur d'Harblay?...

— Oui, monsieur... — ce livre a été apporté avec la pharmacie elle-même...

— Je le consulterai demain... — Aujourd'hui nous avons fini... — Vous êtes libre...

LXIX

Les auditions de témoins recommençèrent le lendemain.

La plupart des dépositions furent écrasantes.

Le rancunier docteur Pédagniel — (de la meilleure foi du monde et sans aucune arrière-pensée de vengeance), — chargea Lucien de toutes ses forces.

Le notaire Emile Auguy, qui n'était certes point suspect de malveillance, avoua s'être aperçu que le docteur d'Harblay et la jeune baronne s'aimaient.

Il déclara que Léonide n'était pas heureuse dans son intérieur et que son mari lui témoignait une froideur inexpliquable, une dédaigneuse indifférence.

Il ajouta qu'après l'accident terrible arrivé au baron Max il avait conseillé à madame de Trèves de demander une séparation légale, séparation à laquelle Lucien s'était opposé ; — il savait cela de science certaine.

— Croyez-vous que la veuve du baron Max se proposait d'épouser le docteur d'Harblay? — lui demanda le juge d'instruction.

Emile Auguy, incapable de mensonge, fut bien obligé de convenir qu'il le croyait.

La culpabilité du prévenu paraissait de plus en plus indiscutable au magistrat.

L'analyse chimique ayant constaté dans le cadavre de Max une effrayante quantité de strychnine, M. Férouillat supposait que Lucien, dès le commencement de la maladie, avait dû administrer le poison par petites doses.

C'est pour en acquérir la certitude qu'il avait fait demander au pharmacien Godelot le livre de vente sur lequel devaient se trouver inscrites les substances toxiques vendues au docteur.

Le pharmacien se rendit sans retard à Beauvais, muni du livre en question, et se présenta au palais de Justice, au cabinet du juge, où il fut procédé, après un bref interrogatoire, à l'examen de ses comptes.

Le relevé des médicaments de toute nature soumis à Lucien fut facile à faire.

Parmi les substances toxiques livrées depuis une année se trouvaient :

50 grammes de strychnine;
20 grammes d'arsenic;
50 grammes d'émétique;
50 grammes de digitaline.

Il fallait contrôler le livre sur lequel M. d'Harblay inscrivait la composition des médicaments préparés par lui.

Il fallait ensuite déduire du poids total des toxiques

vendus et livrés, les quantités employées dans les potions.

Si ces quantités, additionnées avec les poids restants, ne reconstituaient pas exactement les totaux, c'est que le docteur s'était servi des poisons sans les inscrire et d'une façon clandestine, par conséquent criminelle.

Les potions fournies avaient absorbé :

15 grammes de strychnine ;
5 grammes d'arsenic ;
10 grammes d'émétique ;
00 grammes de digitaline.

Le juge d'instruction était muni de petites balances d'une extrême précision, et M. Godelot pesait les toxiques saisis chez Lucien d'Harblay.

Rien d'irrégulier ne fut constaté dans l'emploi de l'émétique et de l'arsenic.

Pour la strychnine et la digitaline, il n'en était pas de même.

Les potions inscrites sur le livre du docteur, n'indiquaient comme sortie que dix grammes de strychnine.

Or, des CINQUANTE grammes vendus par Godelot, il en manquait VINGT.

Donc, il était acquis que DIX grammes de strychnine (de quoi tuer plus de dix personnes !) — avaient été employés d'une manière inavouable, puisque le livre n'en faisait pas mention.

Il manquait la valeur de quatre gouttes dans le flacon de digitaline, et pas une des ordonnances ne signalait l'emploi de ce toxique.

L'évidence s'imposait.

Lucien d'Harblay avait lentement, pendant des semaines, pendant des mois, empoisonné le malheureux qui mettait en lui toute sa confiance et dont il convoitait la femme!!

Les flacons furent ficelés et cachetés. — M. Férouillat congédia le pharmacien de Chantilly, et donna l'ordre d'amener le lendemain le docteur dans son cabinet.

Depuis son arrivée à la prison de Beauvais, depuis l'interrogatoire sommaire et de pure forme qu'il avait subi le lendemain de son arrestation, Lucien avait été mis au secret le plus rigoureux.

Toute tentative faite par lui pour obtenir de communiquer avec qui que ce fût était restée infructueuse.

— Quand donc serai-je admis à me justifier? — demandait-il parfois au gardien qui lui apportait sa nourriture.

Invariablement il obtenait cette réponse :

— Je n'en sais rien... Ce n'est pas mon affaire...

M. d'Harblay était tombé dans un chagrin profond. — Sa santé s'altérait. — Quelques jours avaient suffi pour le rendre méconnaissable.

— Qu'ai-je fait? — se répétait-il sans cesse. — Ou plutôt de quoi m'accuse-t-on, car je sais bien, moi, que ma conscience ne m'adresse aucun reproche... Je sais bien que je suis innocent...

Fort de cette innocence, se croyant victime d'une erreur incompréhensible, il se persuadait qu'un seul

mot suffirait pour le justifier et que la liberté lui serait rendue.

Pourquoi donc refusait-on de lui laisser prononcer ce mot?

Une si monstreuse injustice l'irritait.

L'indignation le mettait hors de lui-même.

A cette irritation, chaque jour grandissante, se joignait le désespoir d'être séparé de Léonide qui peut-être, le sachant prisonnier, accusé, doutait de lui et rougissait de l'avoir aimé.

Lucien se sentait devenir fou.

Un jour la porte de sa cellule s'ouvrit à une heure inaccoutumée.

Toute chose imprévue pouvant être une chose heureuse, le prisonnier leva vivement la tête.

Le gardien lui dit :

— Prévenu d'Harblay, à l'instruction!...

Ce mot : *prévenu* produisit sur le docteur l'impression physique d'un soufflet en plein visage.

Ses lèvres s'entr'ouvrirent pour protester, mais la réflexion l'empêcha de prononcer un seul mot.

— Cet homme fait son métier... — se dit-il. — Pour lui je suis prévenu, puisque je suis en prison... — A quoi bon m'irriter? — Mieux vaut me réjouir!... — Enfin, je vais savoir... Je vais me disculper... — Dans une heure je serai libre et je sortirai la tête haute de ce lieu de misère et d'infamie...

Tout en suivant le gendarme qui le conduisait au parquet, Lucien continua :

— Il faut que je sois calme... que je fasse provision

de courage, de sang-froid, de présence d'esprit pour me défendre... — Il ne s'agit pas de me révolter contre l'accusation quelle qu'elle soit, mais de l'anéantir...

Arrivé au cabinet du juge d'instruction le gendarme l'introduisit, lui donna tout bas l'ordre de s'asseoir, et se tint debout derrière lui.

D'un seul regard M. Férouillat embrassa toute la personne du médecin et constata les changements survenus en lui.

— Quinze jours de détention ont pâli son visage et brisé son corps, — pensa-t-il, — mais la même lueur diabolique brille dans ses yeux... La volonté de cet homme est d'acier. — Ce sera un rude adversaire !

Il allait parler.

Lucien ne lui en laissa pas le temps.

— Monsieur, — dit-il, — lorsque j'ai comparu devant vous pendant cinq minutes, au lendemain du jour où les gendarmes m'avaient mis la main au collet comme à un malfaiteur, je vous ai demandé la cause de mon emprisonnement... — Vous ne m'avez pas répondu... — Voulez-vous me répondre aujourd'hui ?

— Vous n'êtes point ici pour interroger et ce n'est pas à moi de répondre ! — répliqua sèchement le magistrat. — N'essayez plus d'intervertir les rôles, vous le feriez en vain...

M. d'Harblay eut un frémissement de colère, mais il se souvint qu'il s'était promis d'être calme et il se contint.

Le juge d'instruction commença, en jetant les yeux

sur une feuille que son greffier venait de lui remettre :

— Vous vous nommez, m'avez-vous dit, Lucien-Louis d'Harblay, vous avez trente ans, vous êtes docteur-médecin... Tout cela est-il exact ?

— Oui, monsieur...

— Depuis quand exercez-vous la médecine?

— Depuis cinq ans.

— A quelle époque êtes-vous venu vous fixer à Coye?

— Il y a quatre ans.

— Votre clientèle est nombreuse?

— Très nombreuse.

— Vous touchez alors de beaux honoraires ?...

— Plus que suffisants pour moi et ma mère, qui avons des goûts simples et qui vivons très retirés...

— Vous êtes reçu pharmacien?

— Oui, monsieur. J'ai mon diplôme..

— Ce qui vous donnait le droit d'avoir une pharmacie chez vous et de préparer vous-même des médicaments?

— Oui, monsieur.

— Lorsque vous manipuliez ces médicaments, lorsque vous composiez des potions, les inscriviez-vous sur un registre?

— Oui, monsieur.

— Toujours?

— Toujours. Ce registre me servait pour mes comptes, et pour établir les notes de mes clients avec la certitude de ne commettre aucune erreur...

— Vous y spécifiiez le genre de substances dont le mélange formait les médicaments et les potions?...

— Sans doute.

— Et vous n'y manquiez jamais?

— Jamais, monsieur... — Le devoir professionnel m'imposait la plus grande exactitude.

— Quand vous n'agissiez point vous-même, à quel pharmacien envoyiez-vous vos ordonnances?

— A M. Godelot, à Chantilly.

— Le sieur Godelot ne vous fournissait-il pas les drogues de toute nature nécessaires à votre propre pharmacie?

— Oui, monsieur.

— Inscriviez-vous, comme lui, les quantités qu'il vous livrait?

— Je les pesais moi-même et je les inscrivais...

Le juge d'instruction fit une pause.

Il regardait Lucien placé en pleine lumière et il se disait :

— Etonnant de sang-froid, ce gaillard-là! — Il feint d'ignorer complètement la cause de son arrestation, et quand il sera censé l'apprendre de moi il jouera la comédie de la stupeur et de l'indignation!! — Très fort! — Scélérat tout à fait de premier ordre!!

M. d'Harblay se demandait, lui, à quel but tendaient toutes ces questions.

— Dans votre nombreuse clientèle, — reprit brusquement le magistrat, — comptiez-vous plusieurs des grandes familles qui habitent les environs de Chantilly?

— Quelques-unes...

— Lesquelles?

Lucien cita deux ou trois noms aristocratiques, parmi lesquels le nom de Trèves ne se trouvait point.

— Ceci est une maladresse... — pensa le juge, — il est moins fort que je ne le croyais.

Puis, tout haut :

— Mais, si je ne me trompe, vous oubliez un de vos clients... — N'est-ce pas vous qui avez soigné le baron de Trèves lorsqu'il fut mordu par un chien enragé?

M. d'Harblay devint pourpre.

C'est volontairement qu'il avait passé sous silence la famille de Trèves.

Il lui répugnait de prononcer en un pareil lieu le nom que portait Léonide.

— C'est vrai, — murmura-t-il, — j'oubliais... — J'ai donné des soins à M. de Trèves.

— Ces soins, vous les lui donniez encore quand il a succombé?...

— Hélas! oui, monsieur... — répondit le jeune médecin.

— Pourquoi, hélas?...

— Parce que j'aurais fait tout au monde pour sauver le baron Max, et malgré mes efforts, je n'ai pas réussi...

— De quoi est mort M. de Trèves? — demanda le magistrat d'un ton si singulier que Lucien tressaillit.

— D'une méningite... — répliqua-t-il.

— En êtes-vous sûr?...

— Oui, monsieur... — La méningite est accompagnée de symptômes qui rendent toute erreur impossible...

— Comment traitiez-vous M. de Trèves?

— Comme on traite les gens atteints de cette maladie...

Lucien s'interrompit, et à son tour regarda le juge.

— Mais, monsieur, — reprit-il presque aussitôt, — suis-je donc ici uniquement pour vous parler de M. de Trèves, ainsi que pourraient me le faire supposer vos questions ?...

— Allons, c'est trop d'audace et de cynisme! — s'écria le magistrat se croyant bravé. — Il est temps de cesser une comédie infâme! — Vous savez aussi bien que moi la cause de votre arrestation...

— Je vous jure...

— Vous êtes ici parce que vous avez empoisonné le baron Max de Trèves!

Lucien bondit.

— Moi! — s'écria-t-il d'une voix rauque qui s'étranglait en passant dans sa gorge. — Moi, un empoisonneur!...

— Nous avons des preuves...

— C'est faux!...

— Asseyez-vous, et pas d'insolence! — commanda le gendarme en forçant à se rasseoir M. d'Harblay qui tremblait de tout son corps, et qui balbutia en joignant les mains :

— Mais c'est de la démence!... On m'accuse d'avoir

empoisonné Max de Trèves!... Ceux qui disent cela sont des fous!...

— Aveugle est celui qui le nie!... — L'exhumation a eu lieu, l'autopsie a été faite... — Le cadavre était saturé de poison... — Vous avez tué le baron de Trèves par la strychnine!

LXX

Lucien frissonna et se sentit prêt à défaillir, ainsi qu'un homme qui vient de recevoir sur le crâne un coup de masse.

Il était écrasé, stupéfié, la tête vide, la pensée absente.

— L'anéantissement complet du scélérat qui se voit démasqué ! — pensa le juge d'instruction.

Puis, tout haut, il poursuivit en présentant au docteur une ordonnance qui portait le timbre de la pharmacie Godelot et le numéro 1249 :

— Connaissez-vous ceci ?...

Lucien jeta sur l'ordonnance un regard qui voyait à peine.

— Oui, monsieur... — balbutia-t-il.

— C'est bien votre écriture ?

— Oui, monsieur...

— Votre signature ?

— Oui, monsieur...

— Pour qui cette ordonnance était-elle écrite ?...

— Pour le baron de Trèves... le dernier jour de sa maladie...

— Le dernier, — fit le magistrat avec une effrayante ironie, — le dernier, nécessairement, cette ordonnance étant son arrêt de mort !...

— Son arrêt de mort... — répéta M. d'Harblay, les yeux égarés.

— Sans doute, puisque deux grammes de strychnine auraient suffi pour tuer deux hommes !

— Deux grammes ! — cria Lucien dont ce nouveau choc raviva l'intelligence momentanément paralysée. — Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir deux grammes ! il y a dix décigrammes.

— Il y a ce que vous avez écrit ! — Voyez ! — Et le registre de la pharmacie Godelot reproduit fidèlement votre ordonnance...

— C'est faux, monsieur... C'est faux... Je n'ai point écrit cela...

— Encore une fois, voyez !...

— Du moins je n'ai point voulu l'écrire... C'est une épouvantable erreur...

— Une erreur !... Vous parlez d'une erreur ! !

— Oui, monsieur...

— Un médecin habile, et vous l'êtes, n'en commet pas de semblable! — Que penseriez-vous d'un homme qui, tirant de sa poche un revolver, brûlerait froidement la cervelle de celui dont il convoite la fortune ou la femme, et dirait ensuite : — C'est une erreur !...

— Je proteste...

— Et ce n'est pas tout !... — continua le juge. — Il

vous fallait dix fois pour une la certitude que votre victime ne vous échapperait pas, car dans la potion déjà mortelle vous avez introduit vous-même un second poison, la digitaline !... — Protestez-vous encore ?...

Au moment où M. Férouillat parlait de digitaline un tremblement nerveux s'empara de Lucien ; — ses dents claquèrent ; — son visage déjà livide prit une teinte verdâtre ; — Il pensait :

— Ce juge me croit coupable, et qui ne le croirait comme lui ?... — Je suis perdu !... — Cependant je lutterai...

Il allait parler...

— Ah ! — dit Férouillat, — ne niez pas !... ce serait inutile ! — Deux témoins dignes de foi vous ont vu verser d'une main ferme les gouttes du poison terrible, et voici le flacon qui les contenait...

M. d'Harblay avait reconquis en quelques secondes le calme relatif dont il allait avoir besoin pour se défendre.

— Je ne nie rien !... — répliqua-t-il, — oui, c'est vrai, j'ai versé quatre gouttes de digitaline.

— Le Codex en défend l'emploi à cette dose !

— Que m'importait le Codex ? La situation de M. de Trèves était désespérée... J'ai joué le tout pour le tout et, m'affranchissant des entraves de la routine, j'ai fait une tentative audacieuse qui pouvait réussir... Je croyais au succès.

— Quatre gouttes de digitaline jointes à deux

grammes de strychnine, vous appelez cela une tentative audacieuse qui pouvait réussir !

— Je vous répète que l'ordonnance contient une erreur...

— Dont vous êtes responsable...

— Responsable, soit, je l'admets ; criminel, je le nie ! — Certes, les conséquences d'une distraction incompréhensible ont été fatales, et Dieu sait si je les déplore, mais l'intention seule fait le crime et ma conscience ne me reproche rien... — Le pharmacien, qui a préparé la potion avec mon ordonnance sous les yeux, aurait dû réparer l'erreur commise par moi dans un moment de trouble.

— Vaine excuse ! — Vous saviez bien qu'en l'absence de M. Godelot, l'ordonnance serait exécutée par un élève que son état d'ivresse habituelle rendait incapable de réflexion... — Ah ! vous aviez tout calculé... — Il était même adroit de rédiger l'ordonnance comme vous l'avez fait et d'envoyer préparer la potion à Chantilly, au lieu de la préparer vous-même... — Vous vous ménagiez ainsi la possibilité de répondre : — *C'est une erreur !* ainsi que vous venez de le faire... — et tranquillement, sans inquiétude pour l'avenir, vous acheviez le malade dont vous aviez depuis longtemps préparé la mort !

Lucien n'eut pas la force de conserver son sang-froid :

— Ah ! — dit-il avec désespoir, d'une voix qui sifflait entre ses dents serrées, — ah ! vous êtes un magistrat !... tout vous est permis !... — Moi, je n'ai pas le

droit de vous demander raison de vos calomnies et de vos insultes !...

En parlant ainsi il serrait les poings.

— Taisez-vous ! — commanda le juge. — Dans votre intérêt même, taisez-vous !

— Puis-je me taire, quand vous m'accusez d'avoir longuement préparé la mort de M. de Trèves, que j'aurais voulu sauver au prix de ma vie !...

— Comment expliquez-vous la strychnine trouvée dans le cadavre ?...

— Je ne l'explique pas...

— Comment expliquez-vous que dans un flacon de strychnine qui vous a été vendu par Godelot et qui contenait cinquante grammes, il en manque vingt, dont dix seulement ont été employés d'une manière ostensible et avouable ?... — Que sont devenus les dix autres ?

— Je ne m'en suis point servi, monsieur... — Il me paraît impossible qu'ils manquent...

— Voilà le flacon... — Pesait-il cinquante grammes quand il vous a été livré ?

— Oui...

— Je vais le peser devant vous... — Regardez...

L'opération fut faite.

Vingt grammes manquaient au poids primitif.

Lucien, avec un geste plein d'égarement, saisit sa tête dans ses mains et pressa ses tempes brûlantes.

— Mais c'est à devenir fou ! — s'écria-t-il. — Tout ce que j'entends, tout ce que je vois me terrifie !... — Il me semble que je vis dans un cauchemar ! — Il

manque de la strychnine dans ce flacon, c'est clair, et vous me demandez ce qu'elle est devenue... — Je ne peux pas vous le dire, puisque je l'ignore...

— Accusez-vous quelqu'un de l'avoir soustraite ? — fit le juge d'instruction.

— Ah ! grand Dieu, personne !...

— Dans quel meuble, chez vous, se trouvaient les poisons?...

— Dans une vitrine de mon cabinet de travail.

— Vitrine fermant à clef?

— Oui, monsieur...

— Entre quelles mains restait cette clef?

— Entre les miennes...

— Vous en sépariez-vous quelquefois?

— Jamais... — répondit Lucien, oubliant ou ignorant qu'on avait fait usage de la clef quand il était étendu sur son lit, presque sans connaissance, avec une blessure à la tête.

— Ainsi, — reprit le juge d'instruction, — on n'a pu vous soustraire ce dangereux toxique?...

— Non, monsieur.

— Pourquoi donc en manque-t-il dix grammes?...

— Eh! le sais-je?... ou plutôt je le sais trop... — C'est parce que la fatalité s'acharne après moi !... Mais malgré tout vous ne pouvez me croire coupable... — N'est-ce pas, monsieur, vous ne le croyez point? — Réfléchissez un instant, monsieur, et vous verrez combien l'accusation qui pèse sur moi est absurde...

» J'ai ma mère, une sainte femme, qui n'existe que pour moi, que j'aime de toutes les forces de mon

âme, et qui ne survivrait pas une heure à la pensée que son fils est un misérable...

» J'ai reçu de mon père un nom sans tache et des principes d'honneur auxquels je n'ai jamais failli...

» J'ai embrassé une carrière honorable entre toutes ; j'y fais mon chemin entouré de l'estime universelle avec la conscience de me rendre utile et de ne manquer jamais à aucun des devoirs de ma profession !...

» Et j'aurais commis une action monstrueuse !...

» J'aurais lentement, lâchement, préparé la mort de M. de Trèves qui m'accordait sa confiance entière et m'appelait son ami !...

» Ah ! monsieur, à une accusation pareille on ne devrait opposer que le mépris !... — Je veux y répondre cependant, et ma réponse sera courte ! — Pour me défendre il me suffira de vous demander : — Quel mobile m'aurait fait agir ?

— Quel mobile ? — répéta le juge.

— Oui.

— Vous osez me poser cette question ?

— Certes !

— Le plus puissant de tous !... Votre haine pour le mari, résultant de votre amour pour la femme !

Lucien chancela en portant la main à son cœur.

Le magistrat poursuivit :

— Vous aimiez madame de Trèves et vous convoitiez sa fortune ! — L'amour et la cupidité vous ont conduit au crime !... — Vous avez tué le baron Max pour épouser sa veuve, et qui sait, peut-être même convoitiez-vous la femme moins que les millions ! — Oserez

vous me demander encore quel mobile vous a fait agir?

Le docteur d'Harblay ressemblait à un homme changé en statue.

— Ah! monsieur, — dit-il au bout d'un instant d'une voix rauque, — à quoi me sert d'être honnête, d'être loyal, d'être innocent?... — Je n'en suis pas moins perdu! — Votre conviction est faite, tout se réunit pour m'accabler, et les plus fausses apparences se changent contre moi en preuves indiscutables!... — Comment vous convaincre que vous vous trompez et qu'il n'y a que ténèbres où vous croyez voir la lumière?... — Cela semble impossible, et cependant je ne désespérerais pas d'en venir à bout si vous vouliez me venir en aide...

— Vous venir en aide!... — Comment?

— En employant tous les moyens que la loi met à votre disposition pour me faire retrouver un portefeuille perdu par moi sur le bord des étangs de Commelle, la nuit où j'ai été blessé par un braconnier et relevé sans connaissance.

— Que contenait ce portefeuille? — demanda le juge avec un sourire moqueur, car l'invention lui paraissait pauvre.

— Il contenait la preuve de mon innocence...

— En vérité!

— Je vous le jure!...

— Et sous quelle forme, cette preuve?

— Sous la forme d'un écrit de M. de Trèves...

— De quelle nature était, selon vous, cet écrit?

Lucien raconta ce qui s'était passé entre lui et le

baron Max, en se promenant un matin dans l'allée des Platanes du parc de Lamorlaye.

Le magistrat l'écouta avec autant d'attention que d'incrédulité.

Quand le récit fut fini, il sourit de nouveau en se disant tout bas :

— Ce petit conte est indigne d'un homme intelligent ! — Le gaillard voudrait-il simuler la folie ?...

M. d'Harblay avait vu le sourire et ne se trompa point à l'expression du visage.

— Vous ne me croyez pas ? — demanda-t-il avec un découragement immense.

Au lieu de répondre, le juge d'instruction dit en riant :

— Voilà un portefeuille disparu bien mal à propos !...

— Ah ! — repéta Lucien, — vous ne me croyez pas !...

M. Férouillat haussa les épaules.

— Au moins, monsieur, donnerez-vous l'ordre de chercher le portefeuille ?...

— C'est mon affaire... — On va vous lire votre interrogatoire...

Lucien laissa tomber sa tête sur sa poitrine et il prêta, ou du moins il parut prêter l'oreille à la lecture monotone du greffier.

— Signez ! — commanda le juge d'instruction après cette lecture.

Le docteur obéit machinalement et fut reconduit dans sa cellule.

M. Férouillat, — il nous semble presque superflu de le répéter, — ne croyait pas le moins du monde à l'existence de ce portefeuille contenant une déclaration du comte de Trèves qui devait être, — (si elle existait) — la preuve la plus éclatante de l'innocence de Lucien.

Néanmoins sa conscience de magistrat lui fit ordonner des recherches.

Il lança des agents dans toutes les directions.

Il manda au parquet le garde général de la forêt de Chantilly et mit en réquisition tous ses sous-ordres, pour explorer non seulement les bords de l'étang, les futaies et les taillis, mais les villages des environs où quelque rôdeur de nuit pourrait avoir porté l'objet en question.

L'enquête s'accomplit sur tous les points avec infiniment de zèle et de conscience.

Nos lecteurs savent déjà qu'elle ne pouvait amener aucun résultat.

Pendant ce temps M. Férouillat se livrait à un supplément d'instruction.

Les témoins furent appelés de nouveau.

Ils ne varièrent point et maintinrent leurs dépositions, dont les unes étaient favorables à Lucien et dont les autres semblaient l'accabler.

L'affaire du *Crime de Lamorlaye* fut renvoyée par le juge à la chambre des mises en accusation, qui la classa pour les premières assises du département de l'Oise.

Tandis que se passaient ces choses à Beauvais, Léo-

nide de Trèves vivait sombre et désespérée au chalet, dans un isolement complet.

Enfermée au fond de son appartement où elle se faisait servir ses repas, elle n'y voulait admettre absolument personne.

Jacques Hâbert lui-même la voyait rarement et elle lui avait interdit toute allusion au passé.

La jeune femme n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Le doute terrible dont nous avons signalé les premières atteintes l'obsédait maintenant sans cesse.

Contre ce doute elle se révoltait, elle tentait de se débattre, mais le plus souvent, hélas ! elle le tentait en vain...

Tout accusait le docteur, ou plutôt tout l'écrasait.

Le passé de Lucien disait : — Non !

L'évidence répliquait : — Oui !

Léonide n'osait trancher la question ; — le mot de l'énigme sombre restait pour elle entouré de ténèbres, et cette incertitude la tuait...

LXXI

La baronne douairière et M. de Nerville attendaient avec impatience le jour du jugement.

Léonide s'isolait tellement dans sa douleur que c'est à peine si Georges, depuis l'arrestation du docteur d'Harblay, s'était trouvé deux ou trois fois pendant quelques instants en rapport avec elle.

Il avait évité toute tentative pour consoler sa cousine.

Il attendait.

Le moment favorable arriva.

La chambre des mises en accusation venait de rendre son arrêt et Lucien, dans quinze jours, allait passer en cour d'assises.

— Je ne dois plus tarder... — pensa Georges. — Les circonstances vont me servir... — Il faut saisir l'occasion aux cheveux...

Séance tenante il se rendit à l'appartement de Léonide.

— Madame ne reçoit pas, — lui dit la femme de chambre.

— Elle me recevra...

— Madame, en me donnant la consigne de défendre sa porte, n'a fait aucune exception...

— Elle en fera cependant une pour pour moi... — Allez la prévenir que je suis là... que j'insiste pour la voir sans retard, et ajoutez qu'il s'agit d'une chose urgente...

— Mais, monsieur...

— Allez vite ! — reprit Georges impérieusement. — Votre maîtresse vous saurait mauvais gré de ne pas m'obéir...

La femme de chambre s'acquitta de la commission.

Léonide, persuadée qu'il devait être question en effet d'une chose urgente, donna l'ordre d'introduire le cousin de Max.

M. de Nerville, très adroit comédien, nous le savons depuis longtemps, avait su donner à son visage une expression de profond chagrin.

Il vint s'asseoir auprès de la jeune femme et lui prit affectueusement les mains, en même temps qu'un véritable effroi s'emparait de lui en la voyant si pâlie, si changée, si abattue.

— Léonide... chère Léonide... — murmura-t-il d'une voix émue, — vous souffrez beaucoup?

— Oui, beaucoup... — répliqua madame de Trèves. — Je souffre au point que je voudrais mourir... et cependant il faut que je vive.

— Vous vivrez ! — s'écria Georges. — Vous vivrez, et un jour viendra où vos chagrins ne seront qu'un souvenir...

La jeune veuve secoua la tête avec une incrédulité manifeste, puis elle dit :

— Vous avez insisté pour me voir... — Que me voulez-vous ?...

— Je viens vous parler de M. d'Harblay...

Un éclair brilla dans les yeux de Léonide.

— A-t-on reconnu son innocence ? — demanda-t-elle impétueusement.

— Non, chère cousine...

La tête de madame de Trèves retomba sur sa poitrine.

Georges poursuivit.

— Dans quinze jours on jugera le docteur, et nous serons obligés d'aller déposer en cour d'assises...

Léonide cacha son visage dans ses mains.

— Oh ! le scandale.. le scandale... — balbutia-t-elle.

— Chère cousine, écoutez-moi, je vous en supplie, et ne vous laissez pas abattre... — Oui, j'en conviens, le scandale sera grand... le procès aura un formidable retentissemeut... la position sociale de la victime, celle de l'accusé, celle des témoins, les circonstances mystérieuses du drame, feront de cette affaire une véritable cause célèbre... *Le Crime de Lamorlaye !...* — M. d'Harblay sera condamné...

— Condamné ! !... — répéta madame de Trèves avec un frémissement de tout son corps.

— La condamnation me paraît certaine...

— Croyez-vous Lucien d'Harblay coupable ?

— Les apparences l'accusent et son amour pour vous le perd....

— Vous ne m'avez point répondu... — interrompit Léonide. — Le croyez-vous coupable?...

— Eh bien, non, je ne le crois pas.... — Il n'a commis aucun crime, mais une terrible imprudence, et cette imprudence a coûté la vie à notre pauvre Max... — A coup sûr la responsabilité du docteur est engagée, mais les jurés pourraient admettre qu'il n'a jamais eu l'intention de donner la mort, lui tenir compte d'un passé sans tâche, d'une indiscutable honorabilité, et se montrer indulgents... — Il serait sauvé alors, seulement il ne peut l'être que si vous lui venez en aide...

— Lui venir en aide !... Contribuer à son salut! — s'écria la jeune femme, — mais, pour cela, je donnerais ma vie !...

Georges reprit :

— Son amour pour vous le perd, je vous le répète, et celui qu'il vous inspire le perdrait bien plus sûrement encore s'il était prouvé... — Si le crime semblait sans motifs, l'accusation aurait toutes les peines du monde à se soutenir... — Or, l'accusation prétend que Lucien d'Harblay a empoisonné Max parce que, certain d'être aimé de vous, il voulait vous rendre veuve pour vous épouser... — Vous comprenez à merveille que, vrai ou faux, c'est très vraisemblable...

— Hélas !...

— Mais enfin ce n'est pas prouvé, — continua M. de Nerville, — et le ministère public ne s'appuie en somme que sur un échafaudage de suppositions facile à démolir si vous le voulez...

— Et comment?

— Pour sauver la tête du docteur d'Harblay, êtes-vous prête à tout?

— Eh! vous le savez bien !...

— Ne reculerez-vous point devant un sacrifice qui peut vous paraître bien dur?...

— Un sacrifice? — répéta Léonide.

— Oui.

— Lequel?

— Il faut imposer silence à votre cœur... — Il faut oublier que vous aimez Lucien d'Harblay, et vous souvenir que je vous aime...

— Vous! — s'écria madame de Trèves avec épouvante, — vous m'aimiez autrement qu'un frère n'aime sa sœur!...

— Je vous aime comme aime un amant... je vous adore, et depuis des années!!... Jugez de ce j'ai dû souffrir!... — Eh! bien, consentez à devenir ma femme. — Qu'on sache partout dès aujourd'hui que notre mariage est convenu et que Max lui-même, se sentant mourir, nous l'avait imposé... — En de telles conditions il saute aux yeux que Lucien d'Harblay, à qui l'avenir ne réservait aucune espérance, n'a pu tuer le mari pour épouser la veuve!... — quand le ministère public viendra, dans un style pompeux, étaler devant le jury les prétendus mobiles du crime, l'avocat du docteur répondra : *C'est faux ! — Madame veuve de Trèves est la fiancée et sera bientôt la femme de M. Georges de Nerville!!* à cela, rien à répondre! — L'accusation tombera d'elle-même et l'acquittement deviendra certain... — Que décidez-vous?

Léonide se leva, pâle et calme.

— Mon cousin, — dit-elle d'une voix redevenue ferme, — pardonnez-moi si je vous afflige; il n'est pas en mon pouvoir de faire autrement... — Non, je ne sauverai pas Lucien en vous épousant, et lui-même, à ce prix, refuserait d'être sauvé... — Je ne veux ni mentir à mon cœur, ni renier mon amour!! J'aime M. d'Harblay, je devais être sa femme et je ne lui reprends point, je ne lui reprendrai jamais la parole donnée... — S'il a commis un crime, ce que je refuse de croire, la loi le frappera justement, mais je le pleurerai, moi, sachant bien que l'amour seul, un amour poussé jusqu'à la folie, l'aura rendu criminel... — S'il est innocent, comme je le crois, comme j'en suis sûre, j'ai la ferme confiance que justice lui sera rendue et qu'il me reviendra, libre, réhabilité, la tête haute... — Voilà ma réponse, mon cousin... — Attendons l'heure du jugement...

Georges dissimula de son mieux la rage froide qui s'emparait de lui.

— Que votre volonté soit faite... — répliqua-t-il. — Attendons.

Et il quitta madame de Trèves.

Tout en regagnant son appartement il se disait :

— Si je dois perdre tout espoir, il me restera la vengeance, et du moins je l'aurai complète...

Quinze jours après l'entretien que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, la session de la cour d'assises commençait à Beauvais.

La première affaire appelée fut celle de Lucien d'Harblay : *Le Crime de Lamorlaye.*

Les débats devaient durer trois jours.

Une foule compacte, avide d'émotions, était venue de tout le département, et même de Paris, pour suivre les péripéties de ce drame dont la place semblait marquée d'avance dans les annales judiciaires.

Plusieurs personnages considérables, des romanciers célèbres, des auteurs dramatiques très en vue, des médecins illustres, avaient sollicité des entrées de faveur et assistaient à toutes les audiences.

L'acte d'accusation était un chef-d'œuvre de méthode et de clarté, et par cela même écrasant.

Il exposait les faits brièvement, ne laissant point de lacune entre eux, les enchaînant les uns aux autres avec une logique merveilleuse.

Après avoir écouté cet acte d'accusation, la culpabilité de Lucien d'Harblay paraissait évidente.

La certitude du crime s'imposait.

L'erreur de chiffres dans l'ordonnance préparée par Jules Cordier à la pharmacie de Chantilly, était une charge de plus.

Le docteur, sachant que l'aide pharmacien s'enivrait presque chaque jour et préparait les médicaments d'une façon toute machinale, par la force de l'habitude, avait commis cette erreur volontaire, afin de pouvoir au besoin mettre sur le compte d'une imprudence un crime longuement mûri et froidement exécuté.

Une telle profondeur de combinaisons rendait ce crime plus effroyable encore.

On passa à l'audition des témoins à charge.

Tous, à l'exception de l'irritable et vindicatif Pédagniel, déposèrent dans des termes extrêmement modérés ; mais à quoi pouvait servir la modération lorsque les faits parlaient d'eux-mêmes?

Léonide de Trèves et Jacques Hâbert, dont un professeur de l'Ecole nationale des Sourds-Muets vint traduire la déposition mimée, affirmèrent avec énergie l'innocence du docteur.

Le témoignage de la jeune veuve produisit sur les jurés et sur une très grande partie de l'auditoire la plus fâcheuse impression.

On la supposait généralement complice de Lucien d'Harblay, pour qui elle éprouvait un scandaleux amour que trahissaient ses regards, son émotion, le tremblement de sa voix, et on s'étonnait qu'elle ne fût point assise à côté de l'empoisonneur sur le banc des accusés.

Cette impression se manifesta par un murmure désapprobateur auquel le président des assises fut obligé d'imposer silence.

La pauvre madame d'Harblay obtint au contraire un succès de larmes.

Elle eut de sublimes élans, des cris partis du cœur.

Mais si ces élans firent plaindre la malheureuse femme, le crime commis par le fils d'une telle mère n'en parut que plus odieux.

Lucien avait répondu à toutes les questions froide.

ment, avec le calme d'un homme dont l'honneur et la vie ne seraient point en péril.

Il avait dit la vérité, la vérité tout entière, mais cette vérité, nous le savons déjà, manquait singulièrement de vraisemblance et ne pouvait convaincre des jurés prévenus et un public dont la conviction était faite

Son avocat, — l'un des plus grands noms du barreau de Paris, — ne se fit aucune illusion sur ce qui se passait dans tous, ou du moins dans presque tous les esprits.

La *salle était mauvaise*, comme disent les acteurs, certains soirs de premières représentations où ils ont la perception très nette d'un courant hostile établi entre la pièce, ses interprètes et les spectateurs.

L'avocat vit la cause, sinon perdue d'avance, du moins bien compromise.

Il n'en résolut pas moins de lutter avec son habituelle énergie, avec la fougue irrésistible à laquelle il avait dû plus d'une victoire imprévue et invraisemblable.

S'il échouait dans sa tâche impossible, — comme c'était hélas ! trop probable, — il tirerait du moins son épingle du jeu et garderait intacts les rayons de son auréole.

Il insista beaucoup sur la déclaration remise par M. de Trèves au docteur, et qui commanderait un acquittement si par malheur elle ne se trouvait point perdue.

Il lui semblait très admissible que le baron Max, convaincu que la morsure d'un chien enragé amenait fatalement à sa suite une horrible mort dans un laps

de temps plus ou moins long, se fût empoisonné lui-même pour échapper à une crise d'hydrophobie.

Malheureusement, l'affaire du portefeuille perdu fit sourire les jurés, qui ne prirent point au sérieux cette partie de la défense.

L'avocat comprit que toute tentative pour obtenir un acquittement devenait inutile.

Il changea ses batteries, plaida l'erreur commise en écrivant la fatale ordonnance n° 1249, accepta pour Lucien la responsabilité de la catastrophe résultant de cette erreur, et demanda que cette question fût posée au jury : — *L'accusé est-il coupable d'avoir commis un homicide par imprudence, sans intention de donner la mort?*

Le ministère public répliqua brièvement, puis les jurés se retirèrent dans la salle de leur délibérations.

Ils n'y passèrent qu'une demi-heure, tant les questions posées leur semblaient faciles à résoudre.

Après cette courte suspension d'audience, le jury et le tribunal rentrèrent en séance, et le chef du jury apporta un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes.

Il ne restait au tribunal qu'à appliquer le texte de la loi, ce qu'il fit, et le président déclara le docteur Lucien d'Harblay condamné à la peine de mort.

Au moment où il achevait de prononcer la sentence, deux gémissements retentirent dans la salle des assises et deux femmes s'évanouirent.

Ces femmes étaient madame d'Harblay, la mère du condamné, et Léonide de Trèves, la veuve de la victime.

LXXII

Un mois s'était écoulé depuis la séance de la cour d'assises où Lucien avait été condamné à mort.

Madame d'Harblay succombait sous le fardeau d'un incurable désespoir.

Une seule pensée rendait un peu de calme à la pauvre mère ; — elle se disait :

— Je ne survivrai pas à mon fils... — J'irai rejoindre là-haut l'innocent qui va mourir...

Léonide de Trèves, reprise par le mal étrange auquel nous savons qu'à Vevey elle avait failli succomber, s'éteignait lentement.

Au moment où nous conduisons nos lecteurs auprès d'elle, la jeune femme était étendue sur une chaise longue dans sa chambre à coucher.

Jacques Hâbert, debout en face de cette chaise, avait la tête basse, le regard morne ; — son visage exprimait une tristesse immense.

— Ils ont rejeté le pourvoi, et Lucien refuse de former un recours en grâce qui semblerait l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis... — murmura Léonide

d'une voix faible. — Encore dix jours et la sentence inique sera exécutée, et le martyr montera sur l'échafaud!... — Ah! Dieu nous abandonne!

Le muet fit un signe affirmatif.

Madame de Trèves poursuivit :

— Tu as continué tes recherches, cependant?...

Nouvelle affirmation de Jacques Hâbert.

— Ce portefeuille demeure introuvable!... Et cependant cette lettre de Max, cette déclaration qui serait le salut, elle existe, j'en suis sûre!...

La pantomime du muet répondit :

— Moi aussi, j'en suis sûr!...

— La tête de l'innocent va tomber!.. Nous qui l'aimons nous ne pouvons rien pour lui!!...

Jacques fit un geste de violente dénégation.

— Espères-tu donc encore?

Le père nourricier de Léonide mima ces mots :

— Je ne désespère pas complètement.

— Hâte-toi donc, alors, hâte-toi! — Le temps s'écoule et tu vois que j'agonise... — Si tu veux me rendre la vie, sauve Lucien!...

Le muet écrivit sur son ardoise :

—« *Priez!* »

— Explique-toi...

Il secoua la tête et sortit de la chambre.

Aux séances de la Cour d'assises, Jacques Hâbert avait entendu l'avocat de Lucien parler de cette déclaration de suicide, signée par le baron de Trèves et qui, s'il était possible de la produire, démontrerait l'innocence de l'accusé.

Quoique ce moyen de défense n'eût rencontré dans l'auditoire que des incrédules, Jacques ne mettait point en doute l'existence de la pièce en question et s'était juré de la découvrir.

Mais jusqu'à ce jour toutes ses recherches avaient été infructueuses, aussi bien que celles ordonnées par le juge d'instruction.

Maintenant, pour réussir il ne comptait plus que sur un hasard improbable, et néanmoins, nous le répétons, il ne désespérait pas tout à fait.

Son idée fixe se formulait ainsi :

— La déclaration existe, donc on peut la trouver...

Et il se livrait, sans plus de résultat que par le passé, à des investigations nouvelles.

*
* *

Le jour fatal approchait.

Le surlendemain la guillotine devait se dresser sur la place de Beauvais, et la tête de Lucien devait rouler dans le panier sinistre.

Depuis quarante-huit heures le muet n'avait point paru au chalet de Lamorlaye.

Cette absence inexplicable désolait madame de Trèves en lui faisant perdre sa dernière lueur d'espérance.

Elle se disait :

— Jacques n'a rien découvert... — Il n'ose revenir et paraître devant moi, dans la crainte de me porter un coup funeste. — Et cependant j'aurais besoin de lui...

j'aurais voulu qu'il m'accompagnât là-bas... là-bas où Lucien va mourir...

Un désir étrange, maladif, irrésistible, obsédait Léonide.

De même que la reine de Navarre et madame de Saures avaient voulu contempler une dernière fois les têtes chéries de La Mole et de Coconnas, elle voulait assister à l'exécution de Lucien d'Harblay.

— En voyant ce qu'on appelle la justice assassiner ce juste, je mourrai... — pensait la jeune femme. — En même temps que lui je partirai... Nos âmes se rejoindront entre la terre et le ciel, et ce sera la fin de toutes mes souffrances...

Mais Jacques Hâbert ne revenait pas.

Dans la journée Léonide fit demander M. de Nerville.

Le cousin de Max accourut, le cœur gonflé d'espoir.

— Sans doute elle a réfléchi... — se disait-il, — peut-être va-t-elle enfin céder...

Madame de Trèves l'accueillit avec un triste sourire, en lui tendant ses mains amaigries.

Il les pressa dans les siennes, et demanda d'une voix mielleuse :

— Chère cousine, comment allez-vous?...

— Comment je vais? — répéta Léonide avec un nouveau sourire. — Votre question n'est pas sérieuse... vous voyez bien que je meurs...

— Mais... — commença Georges.

— Chut! — interrompit madame de Trèves. — Ne cherchez point à me rassurer, vous l'essaieriez en vain,

et d'ailleurs je ne tiens plus à vivre. — J'ai fait hier mon testament ; dans cet acte vous n'êtes pas oublié.

— Ah ! ma cousine... ma chère cousine, que de reconnaissance !

— Il est inutile d'en parler, mais vous pouvez me la prouver.

— Et comment? — Parlez ! — Je suis prêt.

— Vous ferez ce que je vous demanderai de faire, si singulier que vous paraisse mon désir...

— Vous n'en doutez pas, je l'espère... De quoi s'agit-il ?

— Vous irez à Beauvais...

— Aujourd'hui?

— Demain matin.

— C'est entendu... — A Beauvais, que ferai-je?

— Vous louerez à quelque prix que ce soit une chambre dans l'une des maisons de la place... à quelque prix que ce soit, vous m'entendez, pourvu que les fenêtres de cette chambre donnent sur la place où se dressera l'échafaud...

Georges regarda Léonide avec stupeur, mais il se garda bien de hasarder la moindre objection.

Madame de Trèves continua :

— Vous reviendrez ici, et demain soir vous me conduirez à Beauvais...

— Vous ! — s'écria M. de Nerville, pris d'un commencement d'effroi. — Vous !... faible comme vous êtes !...

— Qu'importe ma faiblesse ?

— Avez-vous donc une impérieuse raison pour aller à Beauvais ?...

— J'en ai une...

— Laquelle ?

—Je veux voir mourir Lucien...

Georges devint pâle.

— C'est horrible !... — balbutia-t-il.

— Peut-être, mais c'est ma volonté... — Vous avez promis...

— Je tiendrai, chère cousine... — Vous pouvez compter sur moi, je le répète...

— J'y compte...

— Demain matin j'irai à Beauvais louer une chambre... et demain soir je vous conduirai...

— Merci !... — Maintenant laissez-moi seule... je veux prier...

Georges, que l'étrange désir de madame de Trèves stupéfiait et terrorisait à la fois, alla trouver la douairière en quittant Léonide et lui raconta ce qui se passait, mais il se garda bien de parler du testament.

— Il faut la laisser faire... — dit la baronne Germaine. — D'abord il serait impossible de l'en empêcher, et puis que nous importent ses extravagances ?... — Nous avons de bonnes rentes et la maison de Chantilly, c'est le principal... — Peut-être d'ailleurs cette folle pensera-t-elle à nous laisser quelque chose... — Je ne lui connais pas d'héritiers...

— Peut-être, en effet... — Espérons-le, chère tante...

— Quand partiras-tu pour Beauvais ?

— Demain, de grand matin...

— As-tu donné l'ordre d'atteler pour te conduire à la gare...

— J'y veux aller de mon pied léger... — L'exercice me fait grand bien...

. . . . . .

Jacques Hâbert n'avait pas reparu au chalet.

Poursuivant avec obstination son but, il parcourait pour la dixième fois les villages des environs, allant dans chaque maison, questionnant tout le monde à l'aide de son ardoise au sujet du portefeuille, et promettant de payer bien cher le moindre renseignement.

Hélas! démarches vaines et promesses inutiles.

Personne ne savait rien !...

Léonide avait deviné juste.

Le muet n'osait apporter au chalet de Lamorlaye la nouvelle écrasante de son insuccès.

Il avait couché d'abord à Montgrésin, puis à La Chapelle-en-Serval, puis à Coye.

Cette nuit-là, abattu, désolé, démoralisé, il voulut coucher en pleine forêt.

Le hasard l'avait conduit à la troisième chaussée des Etangs, ou plutôt, guidé par l'instinct du limier, il était revenu pour la vingtième fois sur lieu du crime tenté contre Lucien d'Harblay, — cherchant toujours, quoique après si longtemps il n'eût aucune chance de trouver.

Il gravit le talus au sommet duquel, par une nuit de tempête, s'était placé Georges de Nerville guettant le docteur qu'il voulait assassiner, et il s'étendit

dans l'herbe sous le vieux hêtre qui avait été témoin du crime.

Le muet passa les trois quarts de la nuit à déplorer son impuissance.

Il aimait Léonide plus que tout au monde...

Immédiatement après elle le jeune médecin tenait une place immense dans son affection...

Et il ne pouvait les sauver ni l'un ni l'autre, car la mort de Lucien entraînait celle de madame de Trèves, il ne le savait que trop !...

De grosses larmes coulaient de ses yeux, sans soulager son cœur meurtri.

Un peu avant le point du jour seulement il s'assoupit, et fut réveillé par le soleil se levant radieux et criblant de ses flèches d'or les taillis.

Jacques jeta un long regard plein d'amertume sur la chaussée où il avait relevé le corps du docteur évanoui.

Ses yeux humides se fixèrent ensuite sur les touffes des arbustes qui l'entouraient, puis sur le gazon touffu que son corps venait de fouler.

. . . . . .

A l'heure où nous voyons le muet à cette place, Georges de Nerville suivait d'un bon pas, le cigare aux lèvres, la route conduisant de Lamorlaye à Chantilly.

Il allait prendre le train et se rendre à Beauvais, afin d'exécuter les ordres de Léonide.

En débarquant dans le chef-lieu du département de l'Oise, il se renseigna.

L'exécution était bien fixée au lendemain.

Elle devait avoir lieu sur la place, comme de coutume.

Georges gagna cette place où se voyaient les enseignes de plusieurs hôtelleries.

Il se dirigea vers l'*Hôtel de l'Oise* et fut accueilli par la maîtresse de la maison en personne.

— Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur? — lui demanda-t-elle.

— Madame, je désirerais deux chambres...

— Monsieur, j'ai votre affaire au deuxième étage...

— Il faudrait que l'une de ces chambres eût des fenêtres donnant sur la rue...

— Ah ! ah ! c'est pour assister à l'exécution ?...

— Justement.

— Eh bien, monsieur, les deux chambres ont des fenêtres comme vous les voulez... les dernières qui me restent...

— Parfait !

— Voulez-vous visiter?

— C'est inutile... — Je louerai de confiance... — Combien ces deux chambres pour aujourd'hui et pour demain ?...

— En temps ordinaire, monsieur, ce serait vingt francs...

— Mais nous ne sommes pas en temps ordinaire... — fit Georges en souriant.

— Non, monsieur, aussi je vous préviens que ça sera très cher... — D'ici à demain les chambres seraient louées dix fois pour une... — Il y aurait concurrence... — Une belle exécution, ça attire le monde...

— On ne voit pas souvent guillotiner un savant, un homme tout à fait comme il faut... — Vous comprenez ça, monsieur...

— Très bien, madame...

— Donc il faut profiter des occasions... Elles sont rares.

— C'est parfaitement juste!... — Enfin, madame, combien les chambres?...

— Je vais vous dire le dernier prix... — Inutile de marchander...

— Soyez tranquille, je ne marchanderai pas...

— Monsieur, ce sera deux cents francs.

— Les voici, madame..

Georges donna dix louis et se fit servir à déjeuner.

Lorsque son appétit fut satisfait il dit à l'hôtesse :

— Je reviendrai ce soir prendre possession du logement avec une dame... une parente à moi, très souffrante... — Je vous prierai de faire en sorte que tout soit en ordre... — Ma parente occupera la plus belle des deux chambres.

— Tout sera prêt, monsieur...

M. de Nerville partit, et vers deux heures descendit du chemin de fer, mais cette fois à Coye.

En sortant de la gare il faillit heurter Jacques Hâbert, qui marchait très vite et dont le visage paraissait fort animé.

Le muet le reconnut, fronça le sourcil et voulut continuer sa route.

Georges l'arrêta du geste.

Jacques obéit.

— D'où venez-vous? — lui demanda M. de Nerville.

La main de Jacques désigna la route conduisant au château de la Reine-Blanche.

— Vous venez des Etangs?

— Oui, — fit le muet, dont les yeux étaient rivés sur la chaîne ornée de breloques accrochée au gilet de M. de Nerville.

Georges reprit :

— Et où allez-vous, tout courant?

Le père nourricier de Léonide semblait pétrifié par la surprise. — On eût dit qu'il était en face de la classique tête de Méduse, tant sa figure exprimait d'effarement.

LXXIII

— Vous avez l'air d'un fou! — reprit Georges en riant. — Est-ce qu'il est arrivé quelque chose au chalet?

Jacques Hâbert secoua la tête négativement.

— Vous savez que madame Léonide part ce soir pour Beauvais? — continua M. de Nerville.

Le muet fit un geste de stupeur.

— Ça vous étonne, je le comprends, mais c'est comme ça! — Ma cousine a la fantaisie singulière d'aller voir exécuter le docteur... ce qui ne sera pourtant pas drôle. — Enfin, elle le désire et je la conduirai.

Jacques enfonçait ses ongles dans les paumes de ses mains.

Il leva les yeux au ciel. — Georges continua :

— Nous descendrons à l'*Hôtel de l'Oise*... sur la place... juste en face de la guillotine... deux fenêtres superbes où l'on sera aux premières loges... — Nous accompagnez-vous?...

Pour la seconde fois le muet secoua la tête et ses traits prirent une expression d'horreur indicible.

Sans doute il ne tenait pas à en entendre davantage, car il salua M. de Nerville et se dirigea vers la gare.

— Décidément il est fou! — se dit Georges en haussant les épaules, puis il passa sous le pont du chemin de fer et prit un sentier qui le conduisit directement à Lamorlaye.

Jacques au lieu d'entrer dans la gare, ainsi qu'il paraissait d'abord en avoir l'intention, s'était caché derrière la haie d'épines qui borde la voie.

Lorsqu'il eut la certitude que M. de Nerville ne reviendrait point sur ses pas, il tourna sur lui-même, prit sa course, et regagna la forêt d'où il venait de sortir.

*
* *

Vers deux heures Léonide avait sonné sa femme de chambre et s'était fait habiller.

Sa toilette de grand deuil terminée, elle se sentit si faible qu'il lui fut impossible de rester debout, ne fût-ce qu'une seconde, et qu'elle se laissa tomber sur une chaise longue.

— On croirait que madame va s'évanouir, — dit la femme de chambre inquiète.

— Il est certain que je ne suis pas forte...

— Si madame prenait un cordial...

— Donnez-moi quelques gouttes de vin d'Espagne...

Léonide but un demi-verre de xérès couleur d'ambre.

Elle se sentit aussitôt ranimée... — Ses joues pâles selor coèrent. — Elle appuya sa tête au dossier de la

chaise longue, ferma les yeux et parut s'endormir, mais elle ne dormait pas.

Elle pensait à Lucien qui, le lendemain, allait mourir.

Vers trois heures on frappa doucement à la porte.

— Entrez... — dit la jeune femme.

Georges parut.

— Vous avez trouvé ce que je désirais?... — lui demanda madame de Trèves.

— Oui, ma cousine...

— La voiture qui doit nous conduire est-elle attelée?...

— Elle le sera pour cinq heures... J'ai donné des ordres.

— Eh bien! nous partirons quand il en sera temps... je suis prête...

— Ne verrez-vous pas ma tante avant notre départ?

— C'est inutile... — Elle est venue me voir ce matin...

M. de Nerville sortit.

A cinq heures la femme de chambre vint prévenir que la voiture attendait madame.

— Je voudrais parler à Jacques Hâbert... — lui dit Léonide...

— Il est absent... — répliqua Georges qui venait d'entrer.

— Vous en êtes sûr?

— Oui. — Je l'ai rencontré à la gare de Coye...

— Qu'y faisait-il?

— Je ne sais... — Je lui ai dit que j'allais vous conduire à Beauvais... — Il a refusé de nous y suivre...

— Plus d'espoir... il n'a rien découvert... — se dit madame de Trèves.

Et tout haut, s'adressant à la caméristé, elle ajouta :

— Quand Jacques Hâbert sera de retour vous lui remettrez l'enveloppe cachetée qui se trouve sur la table de ma chambre à coucher...

— Oui, madame la baronne...

— Allons, mon cousin, venez... — Il me semble que nous avons bien juste le temps d'arriver à Chantilly pour l'heure du train...

— Nous y serons, soyez tranquille...

Léonide, soutenue par M. de Nerville, descendit et gagna la voiture.

Jacques Hâbert, caché dans un bouquet d'arbres de l'autre côté de la route, en face de la grille du chalet, vit le coupé filer rapidement dans la direction de Chantilly.

Aussitôt qu'il l'eut perdu de vue il quitta sa cachette, traversa la route, longea la muraille d'enceinte, entra dans le parc par la petite porte placée sous bois, courut au pavillon où se trouvaient les armes de tir et où nous avons vu Georges essayer le rifle américain qui devait servir à tirer sur Lucien d'Harblay.

Il en franchit le seuil, y passa cinq minutes, prit sa course vers le chalet et se rendit tout droit à l'appartement particulier de M. de Nerville.

Au bout d'une demi-heure il quitta cet appartement, descendit l'escalier comme une trombe et s'élança vers les écuries.

Tout en courant il gesticulait, poussait des excla-

mations rauques et gutturales et paraissait absolument frappé de folie.

Arrivé aux communs, il brida et sella rapidement Stop, le cob irlandais que le cousin de Max montait de préférence, jeta une couverture sur la selle et conduisit en main le cheval au fond du parc près du tir.

Là il l'attacha par la bride à un tronc d'arbre, mit la couverture sous son bras, entra dans le pavillon garni de râteliers d'armes, et en ressortit presque aussitôt, portant un objet de forme oblongue enveloppé dans la couverture.

Il détacha Stop, le fit sortir du parc par la petite porte, se mit en selle et partit au galop.

A cent mètres de là, il croisa la voiture qui venait de conduire à la gare madame de Trèves et son cousin et rentrait au pas.

En moins de vingt minutes il atteignit la gare de Chantilly où, donnant son cheval à tenir à un employé qu'il connaissait, il tira son ardoise et écrivit ces deux questions :

1° *A quelle heure passera un train pour Beauvais?*

2° *A quelle heure ce train arrivera-t-il à Beauvais?*

Puis il s'avança vers le guichet et y frappa.

Le guichet s'ouvrit et le sous-chef de gare demanda :

— Que voulez-vous ?

Jacques Hâbert lui tendit son ardoise.

Le sous-chef lut les deux questions et répondit :

— Le train de six heures quinze minutes vient de passer... — Le prochain ne passera qu'à neuf dix-sept

minutes... — En le prenant vous arriverez à Beauvais à onze heures moins cinq minutes.

Le muet poussa un grognement sourd et tendit la main pour rentrer en possession de son ardoise.

Le guichet se referma.

Jacques regarda l'horloge de la gare.

Le cadran indiquait six heures trente-cinq minutes.

— Il n'y a que neuf lieues d'ici à Beauvais par la route... — se dit-il, — Stop les fera en moins de deux heures...

Sortant aussitôt de la gare il se remit en selle, et rendit la main au cob irlandais qui partit comme un trait.

A huit heures trente minutes Jacques l'arrêtait à Beauvais, à la porte d'une auberge, le conduisant à l'écurie, lui faisait donner sous ses yeux double ration d'avoine, et sortait de l'auberge en emportant l'objet de forme oblongue enveloppé dans une couverture.

A ce moment précis une voiture faisait halte devant la porte.

Une glace s'abaissa.

Une tête de femme parut à la portière.

L'aubergiste se trouvait sur le seuil.

— La prison de Beauvais, monsieur, je vous prie ? — lui demanda l'inconnue.

— Sur la Grande Place, madame... au bout de cette rue.

— Merci, monsieur...

— Il n'y a pas de quoi, madame.

La glace remonta dans ses rainures et la voiture partit.

Jacques Hâbert avait écouté machinalement.

En entendant parler de la prison, il tressaillit et essaya de distinguer le visage caché sous une voilette, mais la voilette était trop épaisse, il ne vit rien.

Nous ne suivrons ni le muet, ni l'inconnue, et nous rejoindrons madame de Trèves et M. de Nerville.

Pendant le trajet de Chantilly à Beauvais pas une parole n'avait été échangée entre la jeune femme et son cousin par alliance.

Léonide, appuyant sa tête à l'angle capitonné du wagon, et les yeux clos, semblait dormir.

Elle était bien éveillée cependant, et son âme s'abandonnait à des pensées noires dont il nous paraît superflu d'indiquer la nature.

Le train stoppa en gare.

— Nous sommes arrivés, chère cousine... — lui dit Georges.

Madame de Trèves descendit en chancelant, et M. de Nerville dut la soutenir jusqu'à la sortie où stationnaient plusieurs voitures.

L'une d'elles, — une calèche antique, — s'approcha.

Léonide s'assit sur les coussins poudreux et le cocher reçut l'ordre de toucher à l'*Hôtel de l'Oise*.

Les chambres étaient prêtes.

— Madame et monsieur dîneront sans doute?... — demanda l'hôtesse.

— Mon cousin dînera... — répondit madame de Trèves. — Je prendrai seulement, moi, un bouillon et un verre de vin de Bordeaux que vous voudrez bien me faire apporter dans ma chambre...

— Madame veut-elle monter tout de suite ?

— Oui.

— Je vais conduire madame.

L'hôtesse aida Léonide à gagner le premier étage et l'introduisit dans l'appartement retenu pour elle.

En en franchissant le seuil madame de Trèves jeta les yeux vers la fenêtre avec une sorte d'épouvante.

La maîtresse de la maison avait suivi la direction de ce regard qu'elle interprétait à sa guise.

— Oh ! madame peut être bien tranquille... — dit-elle vivement. — Madame verra le mieux du monde et sera contente... — C'est un peu cher, mais du moins les curieux en ont pour leur argent, et c'est le principal... — On dressera l'échafaud juste en face.

Léonide, en entendant ces paroles chancela, ferma les yeux et se sentit prête à défaillir.

Georges courut à elle, la fit asseoir et invita du geste l'hôtelière à se retirer.

La bonne femme obéit, ne comprenant absolument rien à l'effet qu'elle venait de produire.

— Eh bien ! chère cousine, comment vous trouvez-vous? — demanda M. de Nerville au bout d'un instant, en faisant respirer un flacon de sels anglais à la jeune baronne qui répondit d'une voix à peine distincte :

— Cela va mieux... — c'était une faiblesse passagère... — je suis tout à fait remise... — Maintenant, mon ami, laissez-moi, je vous en prie.

— Vous n'avez besoin de rien?

— De rien absolument.

— Vous désirez rester seule?

— Oui.

— Cependant...

— Je le désire... je le veux... — interrompit Léonide. — Votre chambre, sans doute, est voisine de celle-ci?

— Les deux pièces se touchent, et voici la porte qui conduit de l'une à l'autre... — Les verrous et la clef sont de votre côté...

— Merci... — Je vous appellerai demain matin...

— A demain, chère cousine; je vous souhaite une bonne nuit...

Madame de Trèves ne répondit pas, mais un sourire d'une expression navrante vint à ses lèvres.

M. de Nerville se retira.

Aussitôt seule Léonide, lentement, s'appuyant aux meubles, se traîna vers la croisée dont elle écarta les rideaux, et appuya contre le vitrage son front brûlant.

Elle ne vit rien.

Des ténèbres opaques envahissaient la place; — quelques pâles lumières brillaient à d'étroites fenêtres de l'autre côté.

Léonide demeura là, immobile, cramponnée à l'espagnolette, jusqu'au moment où une servante apporta un bouillon, un petit pain, une bouteille de vin de Bordeaux, plaça sur une table le plateau éraillé qui supportait ces diverses choses et demanda les ordres de madame.

— Je n'en ai pas à vous donner... — répondit la jeune femme.

— Faudra-t-il éveiller madame demain matin?...

— Non... — Je n'aurai pas besoin qu'on m'éveille...

— Je souhaite une bonne nuit à madame...

— Merci...

La servante sortit et referma la porte.

Léonide but les trois quarts du bouillon que contenait le bol, se versa la valeur d'un demi-verre de vin de Bordeaux puis, tombant à genoux, enfouit sa tête dans ses mains et se mit à prier pour l'innocent qui le lendemain, au point du jour, allait mourir.

M. de Nerville, nettement congédié par sa cousine, était descendu au rez-de-chaussée.

Les émotions, quelle qu'en fût la violence, n'influaient point sur son estomac, aussi, quoique nerveux, agité, préoccupé sans savoir pourquoi, il avait grand appétit.

— Servez-moi vite à dîner... — dit-il.

— A table d'hôte ? — lui demanda-t-on.

— Non... — A une table à part, mais dans la salle commune...

Georges dévora, et pour chasser ses idées noires il but successivement une bouteille de vieux Saint-Emilion et une de Chambertin.

Ces libations corsées rétablirent l'équilibre dans son esprit; — il prit du café amplement arrosé de kirsch et de kummel, alluma un cigare et sortit pour faire un tour en fumant.

La ville, habituellement si calme, offrait ce soir-là une prodigieuse animation.

Depuis le matin les trains du chemin de fer, les voi-

tures publiques, les carrioles particulières, amenaient de braves gens, curieux de voir couper la tête à un médecin qui avait empoisonné un de ses clients pour épouser sa veuve belle et riche.

Plus d'un de ces braves gens se disait *in petto* :

— Ça n'était vraiment pas bête, seulement il fallait réussir !...

LXXIV

Les auberges et les cafés, bondés de monde, ne devaient pas fermer de toute la nuit.

Dès onze heures et demie du soir, la foule commençait à envahir la place afin de se trouver au premier rang le lendemain matin.

Son cigare fini, Georges regagna l'hôtel et monta dans sa chambre.

Sa fenêtre, comme celle de madame de Trèves, donnait sur la place.

Il l'entr'ouvrit.

On devinait la populace grouillant dans les ténèbres ; des bruits de voix montaient.

M. de Nerville referma la croisée et s'approcha de la porte communiquant avec la chambre à coucher de sa cousine.

Il appliqua son oreille contre cette porte ; il entendit des sanglots étouffés et de sourds gémissements.

— Comme elle l'aimait ! — se dit-il. — Comme elle l'aime !... — Dans l'état d'affaiblissement où elle est,

elle ne survivra pas au supplice de son adoré ! — Elle est perdue pour moi ! — Par bonheur elle a fait son testament et ne m'a point oublié... c'est positif, puisque je le tiens de sa propre bouche... — La fortune me reste et c'est une fiche de consolation ! — Je vais être riche... très riche... je n'aurai pas travaillé pour rien !

M. de Nerville dont le bordeaux, le bourgogne et les alcools avaient complètement dissipé la mélancolie, se frotta les mains, se coucha, et s'endormit séance tenante.

Son sommeil qui dura quelques heures fut interrompu brusquement.

La foule entassée sur la place commençait à trouver le temps long, et manifestait son impatience par un murmure d'instant en instant grandissant.

Une clarté grisâtre, annonçant que le jour allait bientôt paraître, découpait la fenêtre en clair obscur sur les ténèbres intérieures.

Georges regarda sa montre.

Elle indiquait quatre heures du matin.

— Il est temps... — se dit-il.

Sautant aussitôt en bas de son lit il s'habilla rapidement et se mit à la fenêtre.

Des gendarmes à cheval contenaient à grand'peine le flot débordant des curieux.

Au milieu de la place on montait les *bois de justice*.

On entendait retentir en cadence les coups de marteau sur les chevilles de fer.

On voyait aller et venir les lanternes éclairant les aides du bourreau.

Georges sentit qu'un frisson passait sur sa chair et le glaçait jusqu'aux moelles.

Il attribua cette sensation à la température extérieure et referma la fenêtre en se disant :

— Brrrr !.... il fait frisquet ce matin ! — Deux minutes de plus et je m'enrhumais ! !

Dans la chambre voisine madame de Trèves, qui pas un instant ne s'était couchée, priait toujours, mais elle avait cessé de pleurer.

Hélas ! — ses yeux n'avaient plus de larmes !

Son doux visage offrait une pâleur de cire. — Ses lèvres elles-mêmes étaient blanches.

On sentait que la vie s'en allait de ce corps exquis...

Au crépuscule douteux succéda l'aube claire, puis le jour parut tout à fait.

Madame de Trèves, agenouillée depuis tant d'heures, se leva péniblement et, réunissant toutes ses forces, réussit à traîner un fauteuil près de la fenêtre qu'elle ouvrit.

Alors elle se pencha sur la place.

Elle vit la multitude houleuse.

Elle entendit les cris, les murmures, les appels.

Ses regards s'arrêtèrent pendant quelques secondes sur le flot mouvant et bruyant, puis ils allèrent plus haut et plus loin.

La pauvre femme aperçut alors, dans la brume matinale, les bras rouges de la guillotine.

Son corps frissonna, ses dents claquèrent.

Trop faible pour rester debout, elle se laissa tomber sur le fauteuil, ses mains cramponnées aux bras du siège, ses yeux attirés par la hideuse machine comme par un aimant irrésistible.

M. de Nerville frappa deux petits coups à la porte.

Léonide ne l'entendit pas.

Il posa la main sur le bouton de la serrure et le mit en mouvement.

La porte s'ouvrit.

Madame de Trèves ayant passé la nuit en prières n'avait, la veille au soir, ni fait tourner la clef, ni poussé les verrous.

Georges s'avança vers elle.

— Ma cousine... — lui dit-il.

Elle tressaillit, comme si la voix qui lui parlait l'éveillait en sursaut, elle se dressa et, de sa main étendue désignant la place, elle prononça ces mots :

— C'est là qu'il va mourir... — C'est ici que je mourrai... — Dieu me fera la grâce de m'appeler à lui au moment où le bourreau assassinera Lucien innocent!...

Puis elle resta debout, appuyée au montant de la fenêtre, et toujours regardant la guillotine.

Cinq heures sonnèrent.

Il faisait grand jour.

— Ce devrait-être fini!... — pensait Georges. — Pourquoi ce retard? — Qu'est-ce qu'ils attendent?

A cette minute précise, et comme une réponse à la question que M. de Nerville venait de s'adresser, il se produisit sur la place un véritable tumulte.

La foule poussait de grandes clameurs et, au mépris de la consigne, faisait rage pour se rapprocher de l'échafaud...

En même temps retentissait ce cri dix fois répété :

— Gare! gare!

Un gendarme, excitant sa monture à coups d'éperon, fendait péniblement la vague humaine pour se rapprocher de l'escalier où se tenaient les aides de l'exécuteur. — Il leur adressa quelques mots, fit pivoter sa monture et repartit au galop, bousculant les curieux malavisés qui ne lui livraient point passage assez vite.

— De quelle mission ce gendarme était-il donc chargé? — se demanda M. de Nerville.

Le condamné ne paraissait pas.

Les clameurs de la foule énervée par l'attente se changeaient en imprécations et en hurlements.

Soudain le cousin de Max devint un peu pâle; ses sourcils rapprochés creusèrent une ride au milieu de son front.

Les deux bras rouges de la guillotine venaient de disparaître...

On démontait les bois de justice...

Que se passait-il donc?...

Un bruit de pas rapides se fit entendre sur les marches de l'escalier.

La porte s'ouvrit violemment et Jacques Hâbert fit irruption dans la chambre.

L'expression de son visage était si rayonnante, un tel éclair de triomphe brillait dans ses yeux que Léonide,

ne sachant rien, mais devinant un immense bonheur, s'élança vers lui en poussant un cri de joie.

A ce cri répondit une exclamation d'épouvante.

Georges de Nerville reculait, terrifié, à la vue du procureur de la République accompagné du juge d'instruction et suivi de deux gendarmes.

Derrière eux venait une jeune femme élégamment vêtue et marchant à l'aide de béquilles.

Cette jeune femme était Mariette Mutel.

— Gendarmes, — commanda le procureur de la République en désignant M. de Nerville, — au nom de la loi arrêtez cet homme.

— M'arrêter, moi ! — balbutia Georges. — Sous quel prétexte ?... — Qu'ai-je fait? — De quoi suis-je accusé ?

— D'avoir empoisonné votre cousin le baron de Trèves, et d'avoir tenté d'assassiner le docteur Lucien d'Harblay près de la troisième chaussée des étangs de Commelles ! répliqua le magistrat.

— Mensonges! Calomnies!

— Nous avons les mains pleines de preuves...

— Quelles preuves ?...

— Le portefeuille enlevé à votre victime évanouie... Le rifle américain dont vous vous êtes servi... la breloque perdue sur le lieu du crime... la strychnine volée par vous chez le docteur et retrouvée dans un meuble de votre chambre avec le portefeuille... Enfin votre visite nocturne à la pharmacie Godelot où vous avez falsifié les écritures d'un registre.

— Je nie!...

— Et moi j'affirme!! — dit Mariette en s'avançant. — Tu m'as trompé, gredin!... — Tu as voulu envoyer à l'échafaud le docteur d'Harblay pour qui je donnerais ma vie!! — Je lui paye aujourd'hui ma dette de reconnaissance en le sauvant... — Quant aux quatre sous que tu m'as prêtés, non pour me servir, mais pour m'acheter, je les payerai à toi ou à tes héritiers... je n'en ai plus besoin, j'ai fait un héritage...

Georges grinçait des dents et serrait les poings avec fureur. Le sentiment de son impuissance l'affolait, — il se voyait perdu...

— Emmenez cet homme... — dit le procureur de la République aux gendarmes qui ne se firent pas répéter deux fois cet ordre.

— Lucien?... où est Lucien?... — demanda madame de Trèves d'une voix mourante.

— Me voici... — s'écria le docteur en franchissant le seuil et en s'avançant vers Léonide, les bras étendus.

Léonide en le voyant sembla retrouver ses forces.

Elle fit deux pas en avant; — ses mains touchèrent les mains du jeune homme; — elle tomba sur sa poitrine et s'évanouit dans ses bras.

— Monsieur d'Harblay, — fit le magistrat, — je prends sur moi de vous laisser libre pendant la revision de votre procès... — Marchez la tête haute, car l'heure de la réhabilition est proche... — Guérissez madame de Trêves, et soyez heureux...

Un instant après il ne restait dans la chambre que Lucien, Léonide et Jacques Hâbert.

Sur la place, l'échafaud avait disparu.

La foule s'était dispersée.

La petite ville, tumultueuse pendant quelques heures, reprenait son apparence habituelle de calme et d'engourdissement.

*
* *

Nous touchons au terme de notre tâche.

Il ne nous reste qu'à donner à nos lecteurs une courte explication, — devinée déjà par eux, — au sujet des faits qui venaient de se produire.

Nous avions laissé Jacques Hâbert s'éveillant sous le vieux hêtre où Georges de Nerville s'était mis à l'affût pour assassiner Lucien d'Harblay.

Les yeux du muet, fixés sur le gazon, avaient aperçu le culot de cuivre d'une cartouche brûlée, puis une cartouche intacte dont l'humidité du sol et les intempéries des saisons avaient profondément oxydé la douille du métal.

Frappé de la forme de ces objets, il les examina de plus près et découvrit, frappé en creux, le nom bien connu d'un armurier américain de New-York.

Cette découverte pouvait avoir son importance, car ni gardes, ni braconniers, ne se servaient d'armes de provenance américaine.

Jacques Hâbert continua ses investigations et tressaillit en voyant accrochée à une branche sèche de la touffe de chêne, une breloque cassée formant cachet et portant un G et un N, gravés sur l'onyx.

G... — N... — Les initiales de Georges de Nerville !

Un doute terrible germa dans le cerveau du muet qui se dirigea vers Lamorlaye par la route de Coye.

Près de la gare il rencontra le cousin du baron Max. Son regard se fixa sur les breloques suspendues à la chaîne de montre.

Le cachet manquait.

— Celui-là est le meurtrier ! — pensa Jacques. — J'en ai des preuves déjà et j'en aurai d'autres encore...

Arrivé à Lamorlaye, il alla droit au pavillon de tir aussitôt après le départ de Léonide et de son cousin, et compara les cartouches restées sur la table avec celles qu'il apportait, — Elles étaient identiques et portaient, comme la première et comme le rifle américain, le nom de l'armurier de New-York.

Jacques se dit aussitôt que M. de Nerville devait avoir volé le portefeuille.

Il courut au chalet, gagna l'appartement du misérable, força les serrures des meubles et trouva, non seulement l'agenda de Lucien mais le paquet de poudre de strychnine volé à Coye dans la vitrine du docteur.

Nous avons vu le muet partir à cheval pour Beauvais, en emportant ces pièces à conviction, y compris le rifle enveloppé dans une couverture.

A Beauvais le juge d'instruction, auquel il alla confier ses découvertes, comprit avec épouvante qu'abusé par de trompeuses apparences il avait fait fausse

route, et malgré l'heure avancée il conduisit Jacques chez le procureur de la République.

Mariette Mutel s'y trouvait déjà.

L'ex-cocotte, appelée en Bourgogne depuis deux mois pour recueillir un petit héritage, avait appris en arrivant à Chantilly ce qui se passait. — Trouvant plus que suspects les agissements de Georges, voulant d'ailleurs payer sa dette à Lucien dont l'innocence lui semblait certaine, elle était venue raconter au magistrat les projets de M. de Nerville et sa visite nocturne au registre de la pharmacie Godelot.

Ceci, joint aux révélations de Jacques, mettait en pleine lumière le crime tenté et le crime accompli.

Le procureur de la République n'hésita point. — Il télégraphia au garde des sceaux et reçut, à cinq heures du matin, l'ordre de surseoir à l'exécution.

Quelques mois plus tard les bois de justice furent de nouveau dressés au milieu de la place de Beauvais, en face de l'*Hôtel de l'Oise*, et cette fois la tête du condamné tomba.

Ce condamné se nommait Georges de Nerville...

— Croyez-vous qu'il le méritait, celui-là? — se disaient les uns aux autres les témoins de l'exécution. — Des gredins comme ça, voyez-vous, il faudrait pouvoir les guillotiner deux fois !

La baronne Germaine est morte d'une congestion cérébrale très peu de jours après l'exécution de son excellent neveu.

Lucien d'Harblay et Léonide, mariés depuis six mois et fixés à Vevey avec madame d'Harblay la

mère, sont d'autant plus heureux qu'ils ont souffert beaucoup et qu'ils ont longtemps douté du bonheur... — Aussi leur bonheur sera durable comme leur amour...

Jacques Hâbert ne les quittera jamais.

MERCANTILE LIBRARY,
OF NEW YORK.

FIN

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny.